

# **HISTOIRE GÉNÉRALE DE NAPOLEON BONAPARTE**

**DE SA VIE PRIVÉE ET PUBLIQUE, DE SA CARRIÈRE POLITIQUE  
ET MILITAIRE, DE SON ADMINISTRATION ET DE SON  
GOUVERNEMENT**

**GUERRE D'ITALIE. - TOME SECOND**

**PAR ANTOINE-CLAIRE THIBAudeau**

PARIS - PONTHEU ET COMP. - 1828.

## CHAPITRE XIII.

Position de l'armée autrichienne dans le Tyrol. — Bonaparte l'attaque Bataille de Roveredo Entrée des Français à Trente. — Wurmser descend dans la vallée de la Brenta. — Projets divers de Bonaparte. — Combats de Primolano, de Covolo, de Cismone. — Bataille de Bassano. — Wurmser cherche à gagner Mantoue ; combats de Cerea, de Due-Castelli. — Bataille de Saint-Georges Wurmser renfermé dans Mantoue. — Moreau se dispose à attaquer les gorges du Tyrol ; obligé par la retraite de Jourdan de rétrograder. — Bonaparte ne peut plus espérer le concours des armées d'Allemagne. — Sommatation faite à Wurmser de rendre Mantoue Expédition en Corse ; délivrée des Anglais. — Nouveau conflit entre Bonaparte et les commissaires du Directoire.

## CHAPITRE XIV.

Politique de Bonaparte et du Directoire envers les états d'Italie. — Français assassinés en Piémont. — Alliance projetée avec la cour de Turin. —Évacuation de Livourne Gênes ferme ses ports aux Anglais et traite avec la république française. — Traité de paix avec Naples et Parme. — Le pape suspend l'exécution de l'armistice. — Négociation de la paix rompue. — Intrigues et prédications à Rome contre les Français. — Bonaparte offre sa démission au Directoire. — Il reçoit des pleins pouvoirs. — Ses efforts pour sauver la cour de Rome.

## CHAPITRE XV.

Moreau se retire du Lech sur le Rhin. — Retard des renforts promis à Bonaparte. — Discussion avec Willot Bonaparte cherche un auxiliaire dans la liberté des peuples. — Le Directoire la subordonne aux convenances de sa politique. — Révolution de Reggio et de Modène. — Manifeste de Bonaparte contre le duc. — Il convoque le congrès Cispadan. — Ligue de Reggio, Modène, Bologne et Ferrare. — Créations de légions italiennes et d'une légion polonaise. — Alvinzi sur la Piave. — Situation de l'armée française. — Bataille de la Brenta. — Vaubois repoussé du Tyrol. — Bataille de Caldiero. — Sombres pressentiments de Bonaparte. — L'armée française passe l'Adige à Ronco. Bataille d'Arcole.

## CHAPITRE XVI.

Naples effrayée du voisinage des états populaires ; révolte dans la Grafignane. — Bonaparte fait la guerre aux dilapidateurs. — Plaintes du provéditeur général de Venise contre l'armée. — Réponse énergique de Bonaparte. — Il fait surprendre et occuper Bergame, foyer de complots. — Arrestation d'un espion porteur d'une lettre de l'Empereur à Wurmser. — Mission de Clarke à Vienne, pour proposer un armistice et négocier la paix. — Conditions du Directoire Bonaparte se déclare contre l'armistice. — L'Empereur ne reconnaît pas la République et refuse de traiter. — Etat des partis dans les États d'Italie révolutionnés. — Congrès de Reggio. — République cispadane constituée. — Alarmes des patriotes en Lombardie.

## CHAPITRE XVII.

Batailles de Rivoli et de la Favorite. — Reddition de Mantoue. — Complot royaliste de Brothier. — Plaintes de Bonaparte contre les dilapidations Situation de la Corse. — Rapports de Bonaparte avec les ligues grises. — Armements de la cour de Rome.- Bonaparte marche contre elle. — Traité de Tolentino. — Bonaparte poursuit les débris de l'armée d'Alvinzi. — Combats d'Avio, de Carpenedolo, de Calliano, du Lawis. — Alvinzi rejeté sur la Drave. — L'archiduc Charles le remplace Préparatifs de l'Autriche pour une nouvelle campagne. — Renfort des armées du Rhin envoyées à Bonaparte. — Besoins de l'armée. — Négociations et traité avec le roi de Sardaigne. — Ouverture pacifique rejetée par l'Autriche.

## CHAPITRE XVIII.

Ouverture de la campagne. — Passage de la Piave. — Bataille du Tagliamento. — Combat et prise de Gradisca. — Prise de Goritz et Trieste. — Combat de Tarvis. — La division Bayalitsch met bas les armes. — La Carniole et la Carinthie conquises. — Opérations de Joubert dans le Tyrol. — Passage et combat de Lawis, de Tramin, de Clausen, de Mittenwald. — Communications de Bonaparte avec Joubert. — Il manœuvre pour se réunir à l'armée, et la rejoint à Villach. — Bonaparte, à vingt lieues de Vienne, offre la paix. — Elle est refusée. — Combat de Neumarck. — Occupation de Judenbourg. — Arrivée de parlementaires autrichiens. — Suspension d'armes. — Motifs de Bonaparte. — L'armée prend des cantonnements ; quartier-général de Leoben. — Négociations. — Préliminaires de paix. — Raisons qui décidèrent Bonaparte ; il demande à rentrer en France. — Les armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse ouvrent la campagne ; sont arrêtées par les préliminaires. — Bonaparte impute à l'inaction de ces armées l'inexécution de ses plans. — Ratification des préliminaires par l'empereur et le Directoire. Il invite Bonaparte à rester en Italie.

## CHAPITRE XIX.

Révolution dans la terre ferme de Venise. — Conférences entre Bonaparte et les députés du sénat. — Armements du sénat contre les révolutionnaires et les Français. — Lettre de Bonaparte au doge de Venise. — Les Français assiégés et massacrés à Vérone. — Assassinat du capitaine Laugier, à Venise. — Nouvelles conférences entre Bonaparte et les députés du sénat. — Manifeste de Bonaparte contre le gouvernement vénitien.

## CHAPITRE XX.

Le gouvernement vénitien fait des préparatifs de guerre. — Le grand conseil consent à modifier la constitution ; il abdique. — Établissement d'une municipalité provisoire. — Anarchie. — Entrée des Français à Venise. — Traité conclu entre Bonaparte et les députés du grand conseil. — Arrestation du comte d'Entraigues ; ses révélations. — Situation de la terre ferme après la reddition de Vérone.

## CHAPITRE XXI.

Divers projets de républiques en Italie ; établissement de la république cisalpine. — Première idée de la route du Simplon. — Révolution de Gênes ; le sénat arme les portefaix et les charbonniers. — Lettre de Bonaparte au doge. — Le sénat lui envoie des députés. — Convention portant abdication de l'oligarchie, et établissement d'un gouvernement populaire. — Bonaparte protège le roi de Sardaigne contre les révolutionnaires. — Échange des ratifications des préliminaires de Leoben. — Ouverture des négociations pour la paix. — Instructions du Directoire.

## CHAPITRE XIII

Position de l'armée autrichienne dans le Tyrol. - Bonaparte l'attaque Bataille de Roveredo. — Entrée des Français à Trente. — Wurmser descend dans la vallée de la Brenta. — Projets divers de Bonaparte. — Combats de Primolano, de Covolo, de Cismone. — Bataille de Bassano. — Wurmser cherche à gagner Mantoue ; combats de Cérea, de Due-Castelli. — Bataille de Saint-Georges. — Wurmser renfermé dans Mantoue. — Moreau se dispose à attaquer les gorges du Tyrol ; obligé par la retraite de Jourdan de rétrograder. — Bonaparte ne peut plus espérer le concours des armées d'Allemagne. — Sommutation faite à Wurmser de rendre Mantoue. — Expédition en Corse ; délivrée des Anglais. — Nouveau conflit entre Bonaparte et les commissaires du Directoire.

Le 16 fructidor an IV (2 septembre 1796), Masséna passa l'Adige au pont de Golo, suivant le grand chemin du Tyrol, arriva à Alla le 17, et culbuta les avant-postes ennemis sur Serravalle et San-Marco. Augereau partit en même temps de Vérone, et se porta sur les hauteurs qui séparent les États de Venise du Tyrol. Vaubois marcha de Storo sur la gauche du lac de Garda. Son avant-garde arriva à Torbole où elle fut jointe par la brigade du général Guyeux qui s'était embarqué sur le lac à Salo. L'ennemi occupait en force Serravalle ; le général Pigeon reçut l'ordre d'attaquer ce village, l'emporta et fit 300 prisonniers<sup>1</sup>.

Le 18 au point du jour, les armées se trouvèrent en présence. Une division ennemie gardait les défilés inexpugnables de San-Marco, une autre, au-delà de l'Adige, le camp retranché de Mori. Le 18, à la pointe du jour, le général Pigeon, avec une partie de l'infanterie légère, gagna les hauteurs à la gauche de San-Marco ; l'adjutant-général Sornet, à la tête de la 18e demi-brigade d'infanterie légère, attaqua l'ennemi en tirailleur ; le général de brigade Victor, à la tête de la 18e demi-brigade d'infanterie de bataille en colonne serrée par bataillon, perça par le grand chemin ; la résistance de l'ennemi fut longtemps opiniâtre : au même instant, le général Vaubois attaqua le camp retranché de Mori ; après deux heures de combat très-vif, l'ennemi plia partout. Lemarois, aide-de-camp du général en chef, porta l'ordre au général Dubois de faire avancer le premier régiment de hussards, et de poursuivre vivement l'ennemi. Le général se mit lui-même à leur tête, et décida de l'affaire ; mais il fut blessé mortellement. Un de ses aides-de-camp venait d'être tué à ses côtés. *Un instant après, écrivit Bonaparte au Directoire<sup>2</sup>, je trouve ce général expirant. — Je meurs, me dit-il, pour la République, faites que j'aie le temps de savoir si la victoire est complète. — Il est mort.*

L'ennemi se retira à Roveredo : le général en chef ordonna au général de brigade Rampon de passer avec la 32e entre cette ville et l'Adige ; le général Victor, pendant ce temps, entra au pas de charge dans la grande rue ; l'ennemi se replia encore en laissant une grande quantité de morts et de prisonniers. Au même moment le général Vaubois forçait le camp retranché de Mori, et poursuivait l'ennemi sur l'autre rive de l'Adige ; il était une heure après-midi : l'ennemi, battu partout, profitait des difficultés du pays, à tous les défilés tenait tête, et exécutait sa retraite sur Trente. Il n'avait encore perdu que trois pièces de canon et mille prisonniers.

Masséna rallia toutes les demi-brigades, et leur donna un moment de repos. Pendant ce, temps-là Bonaparte alla, avec deux escadrons de cavalerie, reconnaître les mouvements de retraite de l'ennemi ; il s'était rallié en avant de Calliano pour couvrir Trente, et donner le temps à son quartier-général d'évacuer cette ville. Calliano était une position presque inexpugnable. L'Adige touche à des

---

<sup>1</sup> Bonaparte écrit à Joséphine, d'Alla, le 17 fructidor, à midi : *Nous sommes en pleine campagne, mon adorable amie, nous avons culbuté les postes ennemis, nous leur avons pris huit ou dix chevaux, avec un pareil nombre de cavaliers. La troupe est très-gaie et bien disposée. J'espère que nous ferons de bonnes affaires et que nous entrerons dans Trente le 19. Point de lettres de toi, cela m'inquiète vraiment ; l'on m'assure cependant que tu te portes bien, et que même tu as été te promener au lac de Côme. J'attends tous les jours le courrier où tu m'apprendras, de tes nouvelles, tu sais combien elles me sont chères. Je ne vis pas loin de toi ; le bonheur de ma vie est près de ma douce Joséphine ; pense à moi ! écris-moi souvent, bien souvent ; c'est le seul remède à l'absence ; elle est cruelle, mais sera, j'espère, momentanée.*

<sup>2</sup> Lettre du 20 fructidor (6 septembre).

montagnes à pic, et forme une gorge qui n'a pas 40 toises de largeur, fermée par un village, un château élevé, une bonne muraille qui joint l'Adige à toute la montagne ; toute l'artillerie autrichienne battait ce défilé. Le général Dommartin fit avancer huit pièces d'artillerie légère pour le battre d'écharpe. Le général Pigeon passa avec l'infanterie légère sur la droite ; 300 tirailleurs se jetèrent sur les bords de l'Adige pour commencer la fusillade ; protégées par ces dispositions, trois demi-brigades en colonne serrée et par bataillon, l'arme au bras, passèrent le défilé. L'ennemi, ébranlé par le feu de l'artillerie, et par la hardiesse des tirailleurs, ne résista pas au choc de ces colonnes ; il abandonna l'entrée de la gorge ; la terreur se communiqua dans toute sa ligne, il se retira en désordre, poursuivi par la cavalerie française.

Lemarois, aide-de-camp du général en chef, suivi de cinquante hussards, voulut gagner la tête de la colonne ennemie et l'arrêter tout entière ; il la traversa, fut jeté par terre et blessé de plusieurs coups ; une partie de l'armée ennemie lui marcha sur le corps. Le chef de brigade du 1er régiment de hussards fut tué. Bessières, capitaine des guides, voyant deux pièces de canon sur le point de s'échapper, s'élança avec cinq ou six de ses cavaliers, et les enleva malgré les efforts des ennemis.

Six ou sept mille prisonniers, vingt-cinq pièces de canon, cinquante caissons, sept drapeaux, tel est, écrivait Bonaparte au Directoire, le fruit de la bataille de Roveredo, une des plus heureuses de la campagne<sup>1</sup>.

Masséna entra dans la ville de Trente, le 19 (5 septembre) à huit heures du matin. Wurmser en était sorti la veille. Bonaparte apprit alors qu'il n'avait eu à combattre que la moitié des forces ennemies, et que le maréchal autrichien s'était dirigé sur Bassano avec le reste ; il résolut de le poursuivre. Mais Davidowich s'était retranché derrière la rivière de Lavis et gardait le débouché du pont. Il fallait le chasser de cette position avant de se mettre aux trousses de Wurmser. Dallemagne, à la tête de la 15e demi-brigade, passa non sans beaucoup de peine sous le feu de l'ennemi retranché dans le village, et Murat passa au gué à la tête d'un détachement du 10e chasseurs, portant un nombre égal de fantassins. L'adjudant-général Leclerc, avec trois chasseurs et le chef de brigade des Allobroges Desaix, accompagné de douze carabiniers ou grenadiers, étaient parvenus à tourner l'ennemi et s'étaient embusqués à une demi-lieue en avant ; ainsi pressé de toutes parts Davidowich se retira avec précipitation sur Salurn et Neumarck avec perte de 300 prisonniers

Résumant alors sa situation, Bonaparte crut n'avoir pas d'autre chose à faire que de marcher sur Trieste ; il était sûr d'être à Botzen dès que l'armée du Rhin se serait avancée sur Insprück ; mais ce plan qu'il avait adopté, et qui était bon au mois de juin, ne lui parut plus rien valoir à la fin de septembre : les neiges allaient bientôt rétablir les barrières de la nature. Le froid commençait déjà à être vif ; les ennemis qui l'avaient senti s'étaient jetés sur la Brenta pour couvrir Trieste. Il allait se mettre en marche pour les attaquer à Bassano, ou pour couper leurs derrières s'ils faisaient un mouvement sur Vérone. Il lui était impossible de s'engager dans les montagnes du Tyrol, lorsque toute l'armée ennemie était à Bassano, et menaçait son flanc et ses derrières. Arrivé à Bassano, il battait les ennemis ; mais alors comment les pousser par-devant et chercher à leur enlever Trieste ? Le jour où il aurait battu les ennemis à Bassano, et où l'armée du Rhin serait à Insprück, les quatre mille hommes, débris de la

---

<sup>1</sup> Lettre du 20 fructidor (6 septembre).

division qui s'était retirée par Trente, se porteraient par Brixen et Lintz sur le Frioul : alors la communication serait vraiment établie avec l'armée du Rhin, et il aurait acculé les ennemis au-delà de Trieste, point essentiel d'où ils tiraient leur subsistance. Ensuite selon la nature des circonstances, il se tiendrait à Trieste, où il retournerait sur l'Adige, après avoir détruit ce port ; et il dicterait aux Vénitiens la loi que le Directoire lui avait envoyée par ses dernières instructions. De là encore il serait facile, si les renforts du général Châteauneuf-Randon arrivaient, et si le Directoire faisait filer 10.000 hommes de l'armée des Alpes, d'envoyer une bonne armée jusqu'à Naples. Enfin, si l'on voulait ne pas avoir, pendant l'hiver, la guerre au cœur de l'Italie, il fallait la porter dans le Frioul. L'armée du Rhin, occupant Insprück, gardait le flanc gauche de l'armée d'Italie ; dans un mois les neiges et les glaces le garderaient, et l'armée du Rhin pourrait retourner sur le Danube. Vous sentez mieux que moi, ajoutait Bonaparte au Directoire<sup>1</sup>, l'effet que fera la prise de Trieste sur Constantinople, sur la Hongrie, et sur toute l'Italie. Au reste, le 22 je serai à Bassano. Si l'ennemi m'y attend, il y aura une bataille qui décidera du sort de tout ce pays-ci ; si l'ennemi recule encore sur Trieste, je ferai ce qui, d'après les circonstances militaires, me paraîtra le plus convenable ; mais j'attendrai vos ordres pour savoir si je dois ou non me transporter sur Trieste ; si je dois m'y porter, je vous prie de me faire connaître de quelle manière vous entendez que je me conduise avec cette ville, dans le cas où l'on jugerait à propos de l'évacuer quelque temps après.

C'était aux opérations militaires en Allemagne et en Italie, plus qu'aux instructions du Directoire, à résoudre tout ce qu'il y avait de vague et de conditionnel dans ces diverses combinaisons.

Bonaparte laissa Vaubois sur le Lavis pour observer et contenir les débris de l'aile droite de l'armée autrichienne, tandis qu'il allait se rabattre sur sa gauche.

Le 20 fructidor (6 septembre), Augereau et Masséna se rendirent avec leurs divisions à Borgo-de-Val-Sugana, le premier par Val-Sarda, le deuxième par Trente et Levico. Le 21 au matin, l'infanterie légère faisant 1 avant-garde d'Augereau, commandée par Lannes, rencontra l'ennemi qui s'était retranché dans le village de Primolano, la gauche appuyée à la Brouta, et la droite à des gorges à pic. Augereau fit sur-le-champ ses dispositions ; la brave 5e demi-brigade d'infanterie légère attaqua l'ennemi en tirailleurs ; la 4e demi-brigade d'infanterie de bataille, en colonne serrée et par bataillon, marcha droit à l'ennemi, protégée par le feu de l'artillerie légère. Le village fut emporté ; mais l'ennemi se rallia dans le petit fort de Covolo, qui barrait le chemin par lequel il fallait passer ; la 5e légère gagna la gauche du fort et établit une vive fusillade, tandis que deux ou trois cents hommes de la 4e passaient la Brenta, gagnaient les hauteurs de droite, et menaçaient de tomber sur les derrières de l'ennemi. Après une résistance assez vive, il évacua ce poste, et chercha à se retirer ; mais le 5e régiment de dragons, auquel le général en chef avait fait restituer ses fusils, soutenu par un détachement du 10e régiment de chasseurs, se mit à la poursuite de la colonne, en atteignit la tête, la fit toute prisonnière, et prit dix pièces de canon et huit drapeaux.

---

<sup>1</sup> Lettre du 20 fructidor (6 septembre).

Elle se composait de trois bataillons de Croates et six bataillons de ligne formant 4.000 hommes<sup>1</sup>. Le général en chef, en attendant qu'il pût transmettre au Directoire les traits de courage qui méritaient d'être recueillis par l'historien, lui signala comme s'étant particulièrement distingués dans ces affaires, Milhaud, chef de brigade du 5e de dragons, et Duroc, capitaine d'artillerie.

La nuit, la fatigue des marches forcées qu'avaient faites ses soldats, et des combats qu'ils avaient livrés, décidèrent Bonaparte à faire coucher l'armée à Cismone. Il y passa la nuit sans suite, sans bagages, mourant de lassitude et de faim, heureux de trouver un soldat qui partagea avec lui sa ration de pain<sup>2</sup>.

Cette marche rapide et inattendue de vingt lieues en deux jours déconcerta entièrement l'ennemi qui, croyant que les Français marcheraient sur Insprück, avait envoyé une colonne sur Vérone pour menacer cette place, et donner à Bonaparte des craintes sur les derrières de l'armée. **Wurmser voulait nous couper**, écrivit-il au Directoire<sup>3</sup>, **et il l'était lui-même**.

Le 22 (8 septembre) à deux heures du matin, l'armée française se mit en marche : arrivée au débouché des gorges, près du village de Solagna, elle rencontra l'ennemi. Le général Augereau se porta avec sa division sur la gauche, envoya à sa droite la 4e demi-brigade, et ensuite toute la division Masséna. Il était à peine sept heures du matin quand le combat commença. Forts de leur bonne position et encouragés par la présence de leurs généraux, les Autrichiens tinrent quelque temps, mais ils ne purent résister à l'impétuosité des soldats, ils furent culbutés, mis en déroute, et poursuivis par des détachements de cavalerie de Murat. L'armée marcha aussitôt sur Bassano : Wurmser et son quartier-général y étaient encore. Augereau y entra par sa gauche, et Masséna par sa droite, à la tête de la 4e demi-brigade, qui, partie à la course, partie en colonnes serrées, fondit sur les pièces qui défendaient le pont de la Brenta, les enleva, passa le pont, et pénétra dans la ville, malgré les efforts de la réserve de grenadiers chargée de protéger la retraite du quartier-général.

Dans cette journée, les Français firent 5.000 prisonniers<sup>4</sup>, prirent trente-cinq pièces de canon tout attelées avec leurs caissons ; deux équipages de ponts de trente-deux bateaux tout attelés ; plus de deux cents fourgons portant une partie des bagages de l'armée, cinq drapeaux, dont deux pris par le général Lannes<sup>5</sup>. On ne manqua que d'un instant Wurmser et le trésor de l'armée.

Le soir, Bonaparte parcourait avec son état-major le champ de bataille couvert de morts. **Par un beau clair de lune et dans la solitude profonde de la nuit**, dit Napoléon, **un chien sortant tout-à-coup de dessous les vêtements d'un cadavre s'élança sur nous et retourna presque aussitôt à son gîte, en poussant des cris douloureux ; il léchait tour-à-tour le visage de son maître, et se lançait de**

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 22 fructidor, confirmée dans *Montholon*, tom. I, page 12, en réfutation de *Jomini*, tom. IX, page 114, qui porte les prisonniers à 1.200 ou 1.500.

<sup>2</sup> Ce soldat en fit ressouvenir l'empereur au camp de Boulogne, en 1805. *Montholon*, tom. III, page 305.

<sup>3</sup> Lettre du 22 fructidor (8 septembre).

<sup>4</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 22 fructidor (8 septembre). *Jomini*, tom. IX, page 116, 2.000 prisonniers.

<sup>5</sup> Nous lui avons donné le titre de général depuis que Bonaparte demanda ce grade pour lui, après la mort du général Causse ; cependant il n'était pas encore nommé, puisque Bonaparte renouvela sa demande au Directoire après la prise de Bassano.

nouveau sur nous. C'était tout à la fois demander du secours et rechercher la vengeance. Soit disposition du moment, soit le lieu, l'heure, le temps, l'acte en lui-même, ou je ne sais quoi, toujours est-il vrai que jamais rien, sur aucun de mes champs de batailles, ne me causa une impression pareille. Je m'arrêtai involontairement à contempler ce spectacle. Cet homme, me disais-je, a peut-être des amis ; il en a peut-être dans le camp, dans sa compagnie, et il gît ici abandonné de tous excepté de son chien ! Quelle leçon la nature nous donnait par l'intermédiaire d'un animal !...

Ce qu'est l'homme ! Eh quel n'est pas le mystère de ses impressions ! J'avais, sans émotion, ordonné des batailles qui devaient décider du sort de l'armée ; j'avais vu, d'un œil sec, exécuter des mouvements qui amenaient la perte d'un grand nombre d'entre nous ; et ici, je me sentais ému, j'étais remué par les cris et la douleur d'un chien !... Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en ce moment j'eusse été plus traitable pour un ennemi suppliant ; je concevais mieux Achille rendant le corps d'Hector aux larmes de Priam<sup>1</sup>.

Chassé de Bassano, Wurmser se décida à se jeter dans Mantoue, et se dirigea sur Vérone. Il rejoignit à Montebello son avant-garde, qu'il y avait envoyée dès le 20 fructidor. Il voulait percer par Vérone, mais Kilmaine, qui défendait cette place, l'en empêcha.

Le Masséna marcha sur Vicence ; Augereau se porta sur Padoue pour couper, à tout événement, la retraite de l'ennemi dans le Frioul, et ramassa les bagages de l'armée autrichienne et 1\00 hommes qui les escortaient. Dans cette situation, Wurmser n'avait pas un moment à perdre pour gagner Mantoue, mais il avait perdu son équipage. de pont à Bassano, et il lui fallait traverser l'Adige. Il fit passer deux escadrons au bac d'Albaredo pour connaître la position des Français. Un chef de bataillon envoyé par Sahuguet à Porto-Legnago pour remplacer la garnison de cette place que Kilmaine en avait retirée lorsqu'il fut attaqué à Vérone par Mezaros, crut que l'armée autrichienne avait passé à Albaredo, craignit d'être coupé, et se retira avec sa troupe<sup>2</sup>. Wurmser, apprenant que Porto-Legnago n'était point occupé, fila, dans la nuit du 24 au 25, le long de l'Adige et y passa ce fleuve<sup>3</sup>.

A cette fâcheuse nouvelle, Bonaparte le fit passer à Ronco par la division Masséna, tandis qu'Augereau revenait de Padoue sur Porto-Legnago, ayant soin d'éclairer sa gauche pour empêcher l'ennemi de se sauver par Castel-Baldo sur Trieste et Venise.

---

<sup>1</sup> *Las Cases*, tome II, page 12. — Arnault, *Histoire de Napoléon*, confirme cette anecdote et la place à Bassano.

<sup>2</sup> *Montholon*, tom. III, page 308.

<sup>3</sup> Bonaparte écrivit de Montebello, le 24, à Joséphine :

L'ennemi a perdu, ma chère amie, 18.000 hommes prisonniers, le reste est tué ou blessé. Wurmser, avec une colonne de 1.500 chevaux et 500 hommes d'infanterie, n'a plus d'autre ressource que de se jeter dans Mantoue : jamais nous n'avons eu de succès aussi constants et aussi grands. L'Italie, le Frioul le Tyrol, sont assurés à la République. Il faut que l'empereur crée une seconde armée. Artillerie, équipages de ponts, bagages, tout est pris. Sous peu de jours nous nous verrons ; c'est la plus douce récompense de mes fatigues, et de mes peines.

Mille baisers ardents, bien amoureux.

Le 25, à la pointe du jour, Bonaparte, espérant encore barrer le chemin à Wurmser, ordonna à Masséna de se porter sur Sanguinetto, et à Sahuguet, avec une brigade, à Castellaro, et de couper tous les ponts sur le Tione et la Molinella.

Pour aller de Ronco à Sanguinetto, il y a deux chemins, l'un direct, l'autre qui passe par la gauche, suit l'Adige, et rejoint celui de Porto-Legnago à Mantoue. Pigeon, avec l'avant-garde de Masséna, marcha par le premier chemin sur Sanguinetto ; Murat, avec la cavalerie légère, prit le second. Arrivé à Cérea, il donna dans l'avant-garde ennemie, commandée par le général Ott, et culbuta plusieurs escadrons de cavalerie ; Pigeon, entendant la canonnade, précipita sa marche pour venir au secours de Murat, traversa le village au pas de course, et s'empara du pont sur lequel devaient passer les Autrichiens. Après un moment d'étonnement et d'hésitation, Ott revint au combat, attaqua avec des forces supérieures cette faible avant-garde, la culbuta, reprit le village et le pont et fit 4 à 500 prisonniers. Elle dut au courage du 8e bataillon de grenadiers et au sang-froid du général Victor d'être sortie à si bon marché d'une lutte aussi inégale. Bonaparte, qui était accouru au premier coup de canon, arriva au moment de la déroute, et n'eut que le temps de tourner bride et de se sauver en toute hâte. Quelques minutes après, Wurmser en ayant été informé le fit poursuivre dans toutes les directions, recommandant, surtout, qu'on le lui amenât vivant.

Wurmser ne dut son salut qu'à l'éloignement de la division Masséna qui ne put soutenir son avant-garde. *Il faut, écrivit Bonaparte au Directoire, faire à son ennemi un pont d'or, ou lui opposer une barrière d'acier. Il fallait se résoudre à laisser échapper Wurmser, quoique, selon tous les calculs et toutes les probabilités, il dût, être ce jour-là obligé de poser les armes*<sup>1</sup>. Le général en chef se contenta donc de rallier son avant-garde et de retourner à mi-chemin de Ronco à Cérea.

Wurmser fila, toute la nuit du 25 au 26 (11 au 12 septembre), sur Mantoue avec une telle rapidité, qu'il arriva de bonne heure à Nogara. Apprenant que les ponts sur la Molinella étaient coupés, et que Sahuguet l'attendait à Castellaro, il sentie qu'il ne fallait pas essayer de forcer ce poste, puisque dès la pointe du jour on était à sa poursuite. En effet, Bonaparte espérait le trouver aux prises avec Sahuguet. Malheureusement ce général n'avait pas fait détruire le pont de Willa-Impenta, à une lieue sur sa droite ; Wurmser sut mettre cette faute à profit, et effectua son passage. Pour le harceler et retarder sa marche, Sahuguet envoya le général Charton avec 300 hommes. Mais ce détachement trop faible fut enveloppé et sabré par un régiment de cuirassiers, et obligé de se rendre après une résistance inutile ; le général Charton fut tué. Ce fut donc à l'imprévoyance de Sahuguet que Wurmser dut encore son salut.

Le 21, Augereau avait investi Porto-Legnago ; Masséna, y envoya le général Victor pour l'investir aussi du côté de l'Adige. Après quelques pourparlers, la garnison forte de 1,673 hommes se rendit prisonnière le 27. On y trouva 22 pièces de cartons de campagne et leurs caissons tout attelés, et les 500 Français faits prisonniers au combat de Cérea.

Arrivé à Mantoue, Wurmser se trouva avoir encore une armée de plus de 30.000 hommes, y compris la garnison, dont 5.000 de cavalerie. Il en laissa 5.000 pour garder la place, et campa avec le reste entre Saint-Georges et la citadelle. La

---

<sup>1</sup> Lettre du 30 fructidor (6 septembre).

présence d'un corps aussi considérable ayant Mantoue pour appui, gênait trop l'armée française pour que Bonaparte ne cherchât pas à le rejeter dans la place.

Le 28 (14 septembre) Masséna partit à la pointe du jour de Castellaro, se porta sur Mantoue par la route de Due-Castelli, et surprit les Autrichiens dans leur camp ; tout semblait lui promettre une victoire complète ; mais la 5e demi-brigade se trompa de chemin, et n'arriva pas à temps pour soutenir cette attaque. Les Autrichiens se rallièrent, et attaquèrent à leur tour ; leur cavalerie chargea les Français ; ils évacuèrent le camp en désordre ; leur échec leur aurait été beaucoup plus funeste sans la bonne contenance de la 32e demi-brigade et du 20e de dragons.

Masséna prit, dans la nuit, une position rétrograde vers Due-Castelli. Le 29, le général Bon, commandant provisoirement la division d'Augereau qui était malade, arriva de Governolo, longeant le Mincio.

Ces combats, qui, dans la réalité, n'étaient que des échauffourées, avaient donné aux Autrichiens beaucoup de confiance et de présomption. Fiers de leurs petits succès, les houlans, les cuirassiers les hussards, inondaient la campagne. Bonaparte ne demandait pas mieux que de voir les ennemis disposés à engager une affaire sérieuse hors de leurs remparts ; le 29 au matin ils firent une sortie générale pour défendre la Favorite et Saint-Georges, et se conserver les moyens de nourrir leur nombreuse cavalerie. Leur droite était appuyée à la route de Legnago vers Motella, leur gauche vers Saint-Antoine sur la route de Vérone.

L'armée française était placée, savoir : la division Sahuguet, à droite, sur la route allant de la citadelle à Roverbella ; la division Masséna au centre, à la hauteur de Due-Castelli ; la division Augereau à gauche, longeant le Mincio par Formigosa.

Le général Bon, commandant la division Augereau, engagea le combat à deux heures après midi, et repoussa les Autrichiens vers Casteletto. Wurmser dirigea son aile droite sur Tenca, et obtint quelques avantages. Mais Masséna parut. Tandis que Lasalcette se portait rapidement entre la Favorite et la citadelle, Pigeon, qui avait passé par Villa-Nova, tourna la plaine pour couper la communication entre la Favorite et Saint-Georges. Les Autrichiens dégarnirent leur centre pour soutenir leurs ailes. C'était là ce qu'attendait Bonaparte ; Masséna s'avança avec impétuosité ; Victor, avec la 18e de ligne en colonnes serrées par bataillons, marcha droit sur Saint-Georges ; la 32e, conduite par Rampon et soutenue par Kilmaine, à la tête de deux régiments de cavalerie, se porta à la droite pour rejeter les Autrichiens sur le général Pigeon ; le reste de la division soutenait ces attaques ; de toutes parts le combat s'engagea avec une grande vivacité.

La droite des Autrichiens, craignant d'être coupée par la prise de Saint-Georges, se retira en désordre ; Bon la poursuivit. Les Autrichiens, trouvant ce faubourg occupé par les Français, se rejetèrent vers la citadelle, et, protégés par elle, firent leur retraite, Sahuguet n'ayant pris aucune disposition pour s'y opposer. La droite de Masséna fut même un instant en danger. La 32e y accourut et repoussa les Autrichiens. Bonaparte envoya quelques escadrons au soutien de sa droite ; il n'était plus temps ; Wurmser venait de rentrer à Mantoue.

Ces combats causèrent des pertes sensibles aux deux armées<sup>1</sup>.

Les généraux Victor, Saint-Hilaire, Bertin et Mayer y furent blessés, ainsi que plusieurs chefs de brigade, mais aucun grièvement. Bonaparte fit des promotions provisoires et demanda de l'avancement au Directoire pour plusieurs officiers, notamment le grade de général de brigade pour Leclerc, chef de brigade du 10<sup>e</sup> régiment de chasseurs. Il envoya à Paris a a drapeaux par son aide-de-camp Marmont.

Masséna se plaignit vivement à Bonaparte de ce que dans son rapport au Directoire sur la bataille, de Saint-Georges, il ne lui avait pas départi, ainsi qu'à Chabran et à Rampon, la juste part de gloire qui leur appartenait, et de ce qu'il avait trop vanté Leclerc et Marmont<sup>2</sup>.

Il est probable que Bonaparte rendit à l'un de ses plus illustres compagnons la justice qu'il réclama avec autant de fierté que de franchise. *Il avait, dit Napoléon, une audace, un coup-d'œil que je n'ai vus qu'à lui ; mais il était avide de gloire, et ne souffrait pas qu'on le frustrât des éloges qu'il croyait avoir mérités. Les rapports étaient rédigés à la hâte, et quelquefois ne faisaient pas à chacun sa véritable part*<sup>3</sup>.

N'ayant pu parvenir à détruire le corps de Wurmser, Bonaparte avait du moins atteint son but en le refoulant dans Mantoue ; il ne perdit point l'espoir de l'attirer encore au combat ; il fit fortifier Saint-Georges et la Favorite t mais il n'occupa point le Seraglio, et conserva seulement le pont de Governolo, pour faciliter le passage du Mincio.

Le 4<sup>e</sup> jour complémentaire (20 septembre) la cavalerie autrichienne, forte de 1.500 hommes, se porta à Castellucio ; les grand-gardes se replièrent comme elles en avaient l'ordre, mais l'ennemi ne poussa pas plus loin. Le 3 vendémiaire an V (24 septembre) il attaqua Governolo en suivant la rive droite du Mincio ; après une canonnade très-vive et plusieurs charges d'infanterie, il fut repoussé avec quelque perte.

Les Autrichiens campèrent à la Chartreuse devant la porte Pradella et à la chapelle près la porte Cerèse, et restèrent immobiles. Kilmaine, qui commandait le corps de blocus, attaqua ces deux camps ; le 8 vendémiaire ils furent évacués ; il occupa ces deux postes et bloqua la citadelle.

Vainqueur à Castiglione, Bonaparte avait projeté, si une division de l'armée du Rhin venait prendre position à Insprück, de se porter à Trieste, de faire saccager cette ville et sauter son port. Le Directoire, louant la hardiesse de ce projet, avait pensé qu'il fallait cependant l'ajourner jusqu'au moment où les succès des trois armées de la République auraient ouvert les portes de l'Autriche. A peine s'était-il passé un mois, le Directoire ne connaissait pas encore la défaite de Wurmser ; mais il la regardait comme assurée, et la conquête de l'Italie comme irrévocable. Dans cette confiance, parmi les dispositions qu'il avait d'avance adoptées pour tirer parti de si grands avantages, et les rendre décisifs en faveur de la République dont les intérêts tendaient tous à la paix, la première était de signifier à l'empereur que s'il ne consentait à envoyer sur-le-champ un chargé de

---

<sup>1</sup> Aux Autrichiens 2.000 prisonniers, 2,500 tués ou blessés, 25 pièces de canons. Lettre de Bonaparte au Directoire 30 fructidor ; 2.000 hommes hors de combat. *Jomini*, tom. IX, page 129.

<sup>2</sup> V. Pièce justificative.

<sup>3</sup> *Antommarchi*, tome V, page 321.

pouvoirs à Paris, pour entrer en négociation, les Français iraient détruire son port de Trieste et ses établissements sur l'Adriatique. Le Directoire prescrit donc à Bonaparte, aussitôt que le sort de Wurmser et de sa dernière division serait décidé, de faire à la cour de Vienne cette notification, de fixer un court délai pour la réponse, afin de ne pas perdre des moments que l'approche de l'arrière-saison rendait plus précieux ; de marcher sur Trieste, prêt à exécuter une menace que légitimaient le droit de la guerre et l'opiniâtreté d'une orgueilleuse maison qui osait tout contre la République et se jouait de sa loyauté ; de continuer, pendant ce mouvement, à disperser le reste des Autrichiens disséminés dans le Tyrol ; d'établir une communication sûre avec l'armée de Rhin-et-Moselle, et d'imposer de fortes contributions partout où pénétreraient les armées françaises<sup>1</sup>.

Poussez jusqu'à Trieste, lui écrivait en même temps Carnot<sup>2</sup>, si vous croyez votre gauche assurée et que vous soyez tranquille sur vos derrières ; levez de fortes contributions dans le Frioul, et menacez l'empereur de détruire son port unique, s'il ne se hâte d'accepter la paix ; mais il faudra bien en venir là s'il s'obstine. N'oubliez pas qu'aussitôt les quartiers d'hiver pris sur le Rhin, il va avoir beaucoup de forces disponibles qu'il ne manquera pas d'employer contre vous, et que c'est une raison pour ne pas vous enfourner sans être certain des gorges du Tyrol.

Conformément aux intentions du Directoire, Bonaparte écrivit à l'empereur, le 11 vendémiaire (2 octobre) : Sire, l'Europe veut la paix ; cette guerre désastreuse dure depuis trop longtemps. J'ai l'honneur de prévenir Votre Majesté que si elle n'envoie pas des plénipotentiaires à Paris pour entamer les négociations de paix, le Directoire exécutif m'ordonne de combler le port de Trieste et de ruiner tous les établissements de Votre Majesté sur l'Adriatique. Jusqu'ici, j'ai été retenu dans l'exécution de ce plan par l'espérance de ne pas accroître le nombre des victimes innocentes de cette guerre. Je désire que Votre Majesté soit sensible aux malheurs qui menacent ses sujets et rende le repos et la tranquillité au monde.

Le général en chef écrivit au Directoire<sup>3</sup> : Le courrier que vous m'avez ordonné d'envoyer à Vienne est parti depuis longtemps ; il doit être arrivé à cette heure et j'en attends la réponse.

Rien ne semblait plus s'opposer au succès des opérations depuis longtemps projetées en Allemagne par le rapprochement et le concours de l'armée de Rhin-et-Moselle et de celle d'Italie. Moreau se disposait à tenter l'attaque des gorges du Tyrol. Le Lech et l'User étaient forcés, ce qui lui donnait d'excellents débouchés sur Insprück. Ses avant-postes occupaient Neubourg et Neustadt ; son armée était campée à Geisenfeld ; le corps de Férino occupait Mosbourg, Freysing et Munich. La droite était aux sources du Lech, vers Kempten et Schœngau<sup>4</sup>. Mais tandis que Bonaparte battait encore Wurmser, et le renfermait avec ses débris dans Mantoue, l'armée de Sambre-et-Meuse, attaquée par le prince Charles qui avait conduit dans la Bavière un renfort au général Wartensleben, était forcée, quoique sans combat sérieux, à se replier sur la Rednitz et successivement sur la Lahn. Moreau écrivit à Bonaparte<sup>5</sup> : La retraite

---

<sup>1</sup> Lettre du 4e jour complémentaire au IV (20 septembre).

<sup>2</sup> Lettre du 3e jour complémentaire an IV (19 septembre).

<sup>3</sup> Lettre du 26 vendémiaire an V (17 octobre).

<sup>4</sup> Lettre de Moreau à Bonaparte, 23 fructidor (9 septembre).

<sup>5</sup> Lettre de Moreau à Bonaparte, 23 fructidor.

de Jourdan me force à changer de direction. Je n'ose vous confier mon projet actuel, craignant que ce courrier ne tombe entre les mains de l'ennemi. Dès qu'il sera déterminé, je vous en ferai part. Je désire bien sincèrement que des circonstances plus favorables me mettent à même de seconder vos opérations. P. S. Le général Reynier vous envoie en deux mots, en chiffres, ce que nous devons faire.

Quel était ce projet ? Après avoir détaché Desaix du côté de Nuremberg, pour communiquer avec Jourdan, qui se trouvait déjà à soixante lieues de là, derrière la Lahn, Moreau, le 24 fructidor (10 septembre), fit passer le Danube par son aile gauche à Neubourg, et la dirigea sur Eichstaedt. Son centre passa sur la rive gauche du fleuve, et prit une position intermédiaire à Unterstadt ; la division Delmas resta sur la rive droite vers Zell, pour couvrir Neubourg. Férino se replia derrière la Paar, vers Friedberg, afin de ne pas rester trop exposé, et pour couvrir les ponts du Lech.

C'était une demi-mesure qui compromettait inutilement Desaix ; la marche des Français vers Eichstaedt était une faute qui aurait pu avoir les suites les plus graves, si Moreau avait eu affaire à un autre adversaire que le général Latour<sup>1</sup>. Cette manœuvre ne fut que le prélude de la retraite de Moreau sur le Rhin.

Pour l'excuser, on a dit qu'il avait été gêné par les ordres du Gouvernement. A la nouvelle du revers de Jourdan, le Directoire le remplaça par Beurnonville, général, dit Napoléon, à peine capable de remuer un bataillon<sup>2</sup>, et annonça l'intention de rompre le dessein de l'ennemi par une mesure qu'il appelait prompte et audacieuse. Il prescrivit à Moreau de se porter sur-le-champ, avec la plus grande partie de ses forces, entre la Rednitz et le haut Necker, pour marcher contre le prince Charles, qui devait en même temps être attaqué de front par Beurnonville qui avait amené de l'armée du Nord un renfort à celle de Sambre-et-Meuse. Avant de quitter la Bavière, Moreau devait y établir une défensive assez forte pour couvrir le Lech, et contenir les ennemis qui se trouvaient dans cette partie du théâtre de la guerre. Mais pour remplir ce but, il devenait nécessaire que Bonaparte occupât vivement dans le Tyrol les Autrichiens qui pourraient porter des secours en Bavière. Le Directoire prescrivit donc au général en chef de l'armée d'Italie de menacer de faire une irruption et de se porter rapidement sur Insprück. Ce concert seul pouvait permettre de reprendre en Bavière l'offensive sur tous les points, et faire espérer que la manœuvre du prince Charles, heureuse ou non, attirerait sur son armée des coups plus terribles, en l'invitant à tenter de nouveau le sort des batailles<sup>3</sup>.

Ces instructions du Directoire et la lettre de Moreau à Bonaparte étaient de la même date. Moreau ne les avait donc pas reçues, lorsqu'il annonça mystérieusement son projet ; il opéra de lui-même son mouvement rétrograde. Du reste, à moins qu'il n'eût, à la tête de 60.000 hommes, fait sa jonction avec Bonaparte, quel coup décisif pouvait-il porter aux Autrichiens en Allemagne après la retraite de Jourdan ? Loin que Bonaparte pût compter sur le concours des armées françaises du Rhin, c'était désormais en Italie où devaient se réparer les revers éprouvés en Allemagne. Le Directoire, malgré les hésitations qu'il manifesta, ne tarda pas à s'en convaincre. Il craignit même que l'archiduc Charles n'abandonnât l'armée de Sambre-et-Meuse, ne se présentât un instant

---

<sup>1</sup> *Jomini*, tom. IX, page 59.

<sup>2</sup> *Montholon*, tom. III, page 341.

<sup>3</sup> Lettre du Directoire à Bonaparte, 23 fructidor (9 septembre).

en forces contre celle de Rhin-et-Moselle que pour masquer un mouvement dont le but serait de diriger toutes les troupes disponibles en Italie, pour faire lever le siège de Mantoue. Il recommanda au général en chef de garder avec soin les débouchés du Tyrol, et d'employer, pour s'emparer de cette place, l'audace et l'activité qui caractérisaient toutes ses entreprises<sup>1</sup>. C'était, en effet, l'objet de toutes ses pensées, le but de tous ses efforts ; mais à cause des pluies, on ne pouvait pas penser à en faire le siège avant le mois de janvier, et alors l'Autriche aurait dans le Tyrol et le Frioul une armée de 50.000 hommes<sup>2</sup>.

L'opinion qu'on s'était formée au Luxembourg des événements militaires en Allemagne se peint beaucoup mieux encore dans la correspondance confidentielle de Carnot que dans les dépêches officielles. Il écrivait à Bonaparte<sup>3</sup> :

Quoique accoutumés, mon cher général, aux choses les plus extraordinaires de votre part, nos espérances pot été surpassées par la victoire de Bassano. Quelle gloire pour vous, immortel Bonaparte ! Quel coup terrible pour l'orgueilleuse Autriche ! Elle ne s'en relèverait pas si toutes nos armées avaient eu le même succès que celles d'Italie ; mais la misérable reculade de Jourdan déconcerte tous nos projets. L'armée de Rhin-et-Moselle, qui allait vous donner la main, s'est trouvée compromise, presque cernée, obligée de rétrograder avec précipitation pour sauver son flanc, et il faudra toute l'habileté de Moreau pour sortir d'embarras. Cependant Beurnonville, qui remplace Jourdan, vient avec un renfort considérable ; il va reprendre l'offensive, et j'espère que la fin de tout ceci sera la déconfiture générale de l'armée du prince Charles. Il n'en résultera pas moins que nous serons privés des ressources de la Bavière, que votre gauche n'est plus appuyée, que nous aurons beaucoup de peine à vous faire parvenir un secours équivalent à la colonne qui devait se réunir à vous par Insprück. C'est donc dans votre énergie que nous trouverons de nouveaux moyens.

De l'énergie ! Bonaparte n'en manquait pas. C'était beaucoup sans doute, mais cela n'était pas suffisant ; les renforts promis n'arrivaient pas, et l'Autriche recrutait avec une grande activité son armée. Celle de la République ne comptait que 28.000 hommes, dont 9.000 occupés devant Mantoue. Les 6.000 hommes du général Châteauneuf-Randon étaient à la vérité partis, mais ils n'étaient pas arrivés, ils s'éparpillaient en route et le général Villot notamment, commandant à Marseille, retenait la 11e demi-brigade. Pour se soutenir en Italie, Bonaparte avait besoin de 53.000 hommes, savoir : 35.000 hommes à l'armée d'observation et 18.000 au siège de Mantoue. Il en demandait donc au Directoire 15.000, plus 1.500 de cavalerie légère ou dragons, 800 canonniers, 10 officiers du génie et quelques officiers supérieurs d'artillerie, 1.500 charretiers organisés en brigades ayant leurs chefs<sup>4</sup>, 2 bataillons de sapeurs, 7 compagnies de mineurs et 20.000 fusils. Il avait une grande quantité de fusils autrichiens ; mais ils étaient trop lourds, et les soldats ne pouvaient s'en servir. Il faisait fabriquer par mois trente milliers de poudre, ce qui pouvait suffire. Si la conservation de l'Italie vous est chère, écrivait-il<sup>5</sup>, envoyez-moi tous ces secours pour la fin d'octobre ; cela seul peut me mettre à même de porter de grands coups aux

---

<sup>1</sup> Lettre du 6 vendémiaire an V (27 septembre 1796).

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 10 vendémiaire an V (1er octobre).

<sup>3</sup> Lettre du 3e jour complémentaire (19 septembre).

<sup>4</sup> Première idée de l'organisation militaire qu'il leur donna sous le nom de soldats du train, lorsqu'il fut premier consul.

<sup>5</sup> Lettre du 10 vendémiaire (1er octobre).

Impériaux ; mais il faudrait qu'il n'en fût pas comme de tout ce qu'on annonce à cette armée où rien n'arrive. Calculez aussi que sur 4.000 hommes que vous envoyez, il n'en arrive pas la moitié. Quelles que soient les circonstances qui se présenteront, ne doutez pas un seul instant du zèle et du dévouement de l'armée à soutenir l'honneur des armes de la République.

Si la guerre ne consistait que dans le choc des masses armées pour la faire, ce serait encore pour l'humanité un fléau assez déplorable ; mais elle foule sans pitié les populations le plus souvent innocentes des querelles de leurs gouvernements. C'est le droit de la guerre, c'est-à-dire du plus fort. Les armées républicaines en usaient largement ; les armées monarchiques ne s'en faisaient pas faute. Encore si ces exactions ne tournaient qu'au profit du soldat ! Mais en général les administrations militaires les regardent comme leur proie. Bonaparte le savait, le voyait, et luttait de tous ses efforts pour réprimer leur avidité ; car, pour lui, il n'était avide que de gloire. Instruit qu'Il s'était commis dans le duché de Mantoue des abus de toute espèce, et que les bons habitants étaient indignement foulés, il convoqua les notables du pays en assemblées, pour entendre leurs plaintes et régulariser les réquisitions et les contributions<sup>1</sup>.

Il paraît que malgré la sévérité du général en chef contre les dilapidateurs, un tas de fripons, sous prétexte de l'approvisionnement de l'armée, dépouillaient à leur profit les villages<sup>2</sup>. Vous êtes, écrivait-il à Berthier, le premier agent de la République dans le Mantouan. Vous devez donc porter votre surveillance sur tout ce qui peut intéresser l'ordre public ; concertez-vous avec l'ordonnateur Aubernon, et qu'on mette un terme à ces perpétuelles réquisitions qui désolent le pays conquis, sans presque aucun profit pour la République. Ces excès irritaient le peuple ; il assassinait les Français, et était disposé à la révolte. Le général en chef organisa des colonnes mobiles pour en opérer le désarmement et faire arrêter les hommes turbulents<sup>3</sup>.

Wurmser était né en Alsace et avait été quelque temps au service de France. Le Directoire rendit un arrêté pour lui appliquer les lois sur les émigrés, espérant que la crainte d'être traduit à Paris et jugé comme tel, s'il résistait jusqu'à la fin, le déciderait à rendre Mantoue. Le Directoire, en envoyant cet arrêté au général en chef, le laissait maître d'en faire usage et d'offrir à Wurmser une capitulation honorable<sup>4</sup>. C'était mal présumer du maréchal autrichien, méconnaître le caractère de Bonaparte et l'honneur militaire. Je n'ai pas jugé à propos, répondit-il au Directoire<sup>5</sup>, de me servir de l'arrêté que vous m'avez envoyé, puisque vous m'en laissez maître. D'ailleurs, la place n'était point aux abois. Il venait d'écrire au Directoire<sup>6</sup> : Mantoue ne pourra être pris avant le mois de février (pluviôse) ; je dois vous l'avoir déjà annoncé. Vous verrez par là que notre position en Italie est incertaine et notre système politique très-mauvais.

Berthier écrivit de sa part à Wurmser. Ce n'était pas une de ces sommations hautaines et brutales, protocole habituel d'un assiégeant vulgaire qui cherche à effrayer l'assiégé. C'était une invitation loyale et polie, fondée sur la situation véritable de la garnison. Il engageait Wurmser à prendre connaissance de celle

---

<sup>1</sup> Arrêté du 8 messidor (26 juin).

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte à Berthier, 10 vendémiaire (1er octobre).

<sup>3</sup> Lettre de Bonaparte à Berthier, 10 vendémiaire (1er octobre).

<sup>4</sup> Lettre du 10 vendémiaire (1er octobre).

<sup>5</sup> Lettre du 26 vendémiaire (17 octobre).

<sup>6</sup> Lettre du 17 vendémiaire (8 octobre).

de l'armée française dans le Tyrol et sur la Brenta. Rendez à l'empereur, lui mandait-il<sup>1</sup>, votre personne, votre cavalerie et votre infanterie. Rendez à l'armée française Mantoue ; nous y gagnerons, et l'humanité plus que nous. Wurmser répondit qu'il croyait pouvoir encore se défendre.

Toujours effrayés de la longueur d'un siège qu'ils regardaient comme un gouffre pour les Français, le général en chef et le Directoire convinrent de continuer le blocus et de l'alimenter par des troupes fraîches. On se borna donc à resserrer l'assiégé dans la place, à y rejeter ses fourrageurs, à repousser ses sorties.

La fièvre continuait d'exercer ses ravages. Le soldat épuisé, succombant au mal, se refusait aux secours de l'art. Bonaparte accourut, jeta du quinquina dans les futailles, et distribua lui-même l'infusion aux corps à mesure qu'ils défilaient. Sa sollicitude ranima les courages, on se soumit au médicament ; on se trouva mieux<sup>2</sup>.

Les expéditions faites en Corse par le général en chef, après l'occupation de Livourne, avaient préparé les voies à sa délivrance. Une partie de l'île était insurgée contre les Anglais ; toute la population était prête à éclater contre eux ; convaincus qu'ils ne pouvaient pas tenir contre l'exaspération générale, ils faisaient toutes leurs dispositions pour s'y soustraire et s'embarquer. Dès le commencement de fructidor, Bonaparte avait ordonné une nouvelle expédition commandée par le général Gentili : diverses causes en avaient retardé le départ. Pour s'embarquer, ce général attendait à Livourne des vents favorables, et Salicetti à Florence, que l'insurrection eût pris le caractère qu'il s'efforçait de lui imprimer, lorsque tout-à-coup Gentili écrivit à Bonaparte : Notre pays est rendu à la liberté<sup>3</sup>.

En effet, les Anglais avaient évacué sur l'île d'Elbe toutes leurs munitions. Le vice-roi Elliot avait annoncé qu'ils allaient quitter la Corse. La ville de Bastia avait formé un comité ; tous les prisonniers républicains avaient été mis en liberté ; les députations des communes arrivaient de toutes parts pour renouveler, au nom des habitants, le serment de fidélité à la République. Bastia, ses forts et Saint-Florent étaient déjà gardés par les Corses, conjointement avec les Anglais, qui allaient en partir dans trois jours. Gentili n'attendait toujours que le vent favorable pour mettre à la voile.

Napoléon décrit ainsi cette révolution<sup>4</sup> : L'exaltation devint extrême dans toutes les montagnes de la Corse. A Ajaccio, dans une grande fête, on accusa le jeune Colona, aide-de-camp du vice-roi, d'avoir insulté un buste de Paoli. Ce jeune homme en était incapable ; l'insurrection éclata ; les habitants de Bogonano interceptèrent les communications de Bastia à Ajaccio, cernèrent le vice-roi qui avait marché contre eux avec un corps de troupes : il fut contraint d'abandonner ses deux favoris, de les chasser de son camp. Ceux-ci, déguisés, escortés de leurs parents, gagnèrent, par des chemins de traverse, Bastia où ils arrivèrent avant le vice-roi. Elliot vit qu'il était impossible de se maintenir en Corse ; il chercha un refuge, et s'empara de Porto-Ferraio. Gentili et tous les réfugiés débarquèrent, malgré les croisières anglaises. Ils intimèrent une marche générale de la population. Toutes les crêtes de montagne se couvrirent de feux pendant la nuit. Les habitants s'emparèrent de Bastia et de toutes les places. Les

---

<sup>1</sup> Lettre du 25 vendémiaire (16 octobre).

<sup>2</sup> *Antommarchi*, tom. I, page 283.

<sup>3</sup> Lettre du 4 vendémiaire (15 octobre).

<sup>4</sup> *Montholon*, tom. IV, page 60.

Anglais s'embarquèrent à la hâte, abandonnant beaucoup de prisonniers. Le roi d'Angleterre ne porta que deux ans la couronne de Corse, qui ne servit qu'à dévoiler l'ambition de son cabinet et à lui donner un ridicule. Cette fantaisie coûta cinq millions sterling à la trésorerie de Londres.

Dans ses instructions à Gentili, Bonaparte prescrivit avec une grande sagacité toutes les mesures propres à conserver la Corse à la France et à maintenir la paix dans l'île. Vous accorderez, lui mandait-il<sup>1</sup>, un pardon général à tous ceux qui n'ont été qu'égarés ; vous ferez arrêter et juger par une commission militaire les quatre députés qui ont porté la couronne au roi d'Angleterre, les membres du gouvernement et les meneurs de cette infâme trahison, entre autres les citoyens Pozzo-di-Borgo, Bertholani, Péraldi, Stephanopoli, Tartarolo, Filippi, et l'un des chefs de bataillon qui seront convaincus d'avoir porté les armes contre les troupes de la République. Ainsi la vengeance nationale n'aura à peser que sur une trentaine d'individus, qui se seront peut-être sauvés avec les Anglais. Vous ferez également arrêter tous les émigrés s'il y en avait qui eussent l'audace de continuer leur séjour dans les terres occupées par les troupes républicaines. Mais je vous recommande surtout de faire une prompte justice de quiconque, par un ressentiment contraire à la loi, se serait porté à assassiner son ennemi ; enfin faites ce qui dépend de vous pour rétablir la tranquillité dans l'île, étouffer toutes les haines, et réunir à la République ce pays si longtemps agité. Faites passer à Livourne le plus de Corses que vous pourrez ; il y aura un dépôt pour les recevoir. Le seul moyen de faire sortir de l'île les hommes inquiets, ceux mêmes qui ont combattu pour les Anglais, c'est de les envoyer à l'armée.

Le général Gentili fut chargé d'organiser des colonnes mobiles commandées par des patriotes, et deux corps de gendarmerie pour prêter mainforte au commissaire du gouvernement, et occuper les forteresses jusqu'à l'arrivée des troupes de ligne. Le général en chef donna l'ordre d'y envoyer deux bataillons, et se proposait de donner le commandement de l'île au général Berruyer, persuadé qu'il ne fallait, pour y commander, aucun général ni commandant de place qui fût corse. Il y expédia un officier du génie et un officier d'artillerie, pour faire un plan de défense du golfe Saint-Florent. Suivant lui, ce point seul était essentiel ; il convenait d'y concentrer toute la défense de l'île, en y établissant une place, une fortification permanente. Les places de Bastia, Corte, Calvi, Ajaccio et Bonifacio étaient faibles et inutiles ; il suffisait d'y entretenir des batteries de côtes. Si on avait eu une place à Saint-Florent, et si on y avait concentré toutes les forces, les Anglais ne se seraient pas emparés de l'île. Comme l'établissement de Saint-Florent n'était encore qu'un projet, on devait, en attendant, concentrer toute l'administration militaire à Ajaccio et non, comme on l'avait fait précédemment, à Bastia, attendu que cette ville, située du côté de l'Italie, communiquait très-difficilement avec la France. La Corse, restituée à la République, offrait des ressources à la marine et pour le recrutement de l'infanterie légère, et des facilités pour s'emparer de l'île d'Elbe. L'expulsion des Anglais de la Méditerranée aurait une grande influence sur le succès des opérations militaires en Italie, un grand effet moral sur l'esprit des Italiens, assurerait des communications, ferait trembler l'état de Naples jusque dans la Sicile, et mettrait en état d'en exiger des conditions plus sévères. Tels étaient les résultats que faisait entrevoir Bonaparte au Directoire, dans sa lettre du 26 vendémiaire.

---

<sup>1</sup> Lettre du 26 vendémiaire (17 octobre).

Il paraît que le commissaire du gouvernement, Sallicetti, penchait pour une amnistie générale dans la Corse. Bonaparte insista pour qu'on en exceptât les quatre députés qui avaient eu la bassesse de porter la couronne au roi d'Angleterre, les six membres du conseil d'état du vice-roi, enfin les émigrés portés comme tels sur les registres du département : en tout douze ou quinze individus. Sur tant de coupables, il trouvait que c'était être indulgent<sup>1</sup>.

Gentili mit à la voile de Livourne, le 7 brumaire, et débarqua le lendemain à Bastia, d'où il se proposait de marcher contre les Anglais qui avaient encore, dans le golfe de Saint-Florent, une escadre de quatorze vaisseaux, et à terre 600 hommes. Le reste de leurs forces s'était rendu à Porto-Ferraio, avec le vice-roi Elliot.

On a vu comment une réquisition du commissaire du gouvernement Gareau, au général Vaubois, avait fait éclater le général en chef contre une autorité qui lui devenait de plus en plus intolérable, à mesure que la victoire le grandissait dans sa propre opinion, aux yeux de l'armée et de toute l'Italie. Il avait stigmatisé ce commissaire, ex-conventionnel, par cette phrase amère et dérisoire, écrite au Directoire, composé d'ex-conventionnels : **On croit toujours être ici dans les couloirs de la Convention**. Les affaires de la Corse amenèrent un nouveau conflit ; c'était avec Sallicetti. On ne voit pas précisément quel en était l'objet. Déjà commissaire du gouvernement près de l'armée, il avait été chargé par le Directoire de se rendre en Corse. Au sujet d'un de ses arrêtés, Bonaparte écrivit à Gentili : **Vous devez vivre en bonne intelligence avec le commissaire du gouvernement, sans vous croire obligé pourtant d'obéir à tous les arrêtés, qu'il pourrait prendre pour le service militaire, qui vous regarde seul. Vous devez surtout ne permettre aucun acte législatif, ni qu'on s'éloigne en rien des lois constitutionnelles. Il faut que la Corse soit une bonne fois française, et ne plus y entretenir ce petit tripotage de connivences particulières qui tendent à éloigner les amis de la France**.

Il mandait en même temps à Serrurier, commandant à Livourne : **Je ne reconnais pas aux commissaires du gouvernement le droit de faire des arrêtés pour requérir des généraux de division. Je vous envoie en conséquence l'arrêté des commissaires. Quand le général Gentili, chargé de l'expédition, vous demandera quelque chose, vous serez maître de le lui accorder, lorsque vous penserez qu'il ne pourra en résulter aucun inconvénient ; mais ne m'alléguez jamais un arrêté des commissaires, qui, pour moi, est absolument insignifiant, et cette méthode est sujette à trop d'abus, pour que vous ne sentiez pas vous-même la conséquence de ne pas y donner lieu. Quand les commissaires vous envoient un arrêté, renvoyez-le en disant que vous ne connaissez d'ordres que ceux de l'état-major**<sup>2</sup>.

Sallicetti ne resta que quelques jours en Corse ; le Directoire le remplaça par Miot, ministre à Florence, auquel Bonaparte écrivit : **La mission que vous avez à remplir est extrêmement difficile ; ce ne sera que lorsque toutes les affaires seront arrangées, qu'il sera permis de faire passer des troupes en Corse. Vous y trouverez le général Gentili qui commande cette division. C'est un honnête homme, généralement estimé dans ce pays**.

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 4 brumaire (25 octobre), et à Gentili, 11 brumaire (1er novembre).

<sup>2</sup> Lettre du 11 brumaire (1er novembre).

Le Corse est un peuple très-difficile à connaître, ayant l'imagination très-vive et les passions extrêmement actives<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettre du 3 frimaire (21 novembre).

## CHAPITRE XIV

Politique de Bonaparte et du Directoire envers les états d'Italie. — Français assassinés en Piémont. — Alliance projetée avec la cour de Turin Évacuation de Livourne. — Gênes ferme ses ports aux Anglais et traite avec la République française. — Traité de paix avec Naples et Parme. — Le pape suspend l'exécution de l'armistice. — Négociation de la paix rompue. — Intrigues et prédications à Rome contre les Français. — Bonaparte offre sa démission au Directoire. — Il reçoit des pleins pouvoirs. — Ses efforts pour sauver la cour de Rome.

Obtenir de l'intérieur des renforts, se faire des auxiliaires en Italie, en révolutionnant les peuples, paralyser les états dont les dispositions étaient hostiles ou équivoques, en faisant avec eux des traités de paix ou d'alliance, ou en les amusant par des négociations, jusqu'à ce que le moment de la vengeance fût arrivé : telle était la politique de Bonaparte, tels étaient les moyens par lesquels il se mettait en état de repousser avec gloire la nouvelle irruption que méditait l'Autriche. Je crois imminent, et très-imminent, mandait-il au Directoire<sup>1</sup>, que vous preniez en considération la situation de votre armée en Italie ; que vous adoptiez un système qui puisse vous donner des amis, tant du côté des princes que du côté des peuples. Diminuez vos ennemis.

Il faut le suivre, ainsi que le Directoire, dans les vues qu'ils avaient sur ces divers états.

Chaque jour les mauvaises intentions de la cour de Turin devenaient plus évidentes. Un club d'aristocrates conspirait au sein même de la capitale. Une Vendée, dont le noyau était de 1,600 hommes, était organisée, moitié dans la vallée d'Aoste, et moitié sur le col de Tende. Le but principal était de tuer en détail les soldats français. On les assassinait dans ces passages qu'ils traversaient sur la foi du traité ; les assassins allaient vendre à Turin les armes et les vêtements de leurs victimes. Leurs chefs étaient des hommes connus ; les brigands recevaient une solde de vingt sous par jour ; leurs armes et leurs munitions leur avaient été délivrées des magasins royaux. Enfin les patriotes piémontais qui s'étaient prononcés pour la France étaient encore persécutés.

Par le traité de paix, la République devait continuer à occuper la partie du Piémont qui avait été laissée à l'armée par l'armistice. Pour faire quelque chose d'agréable au roi, Bonaparte lui en avait rendu le gouvernement civil et militaire, avec la condition expresse que les routes seraient gardées, et les convois escortés par les troupes sardes.

Malgré ses bonnes dispositions pour le roi de Sardaigne, Bonaparte ne pouvait fermer les yeux sur ces excès, ni garder le silence ; il lui en adressa directement ses plaintes. Il accusa les officiers royaux de voir l'assassinat des Français, sinon avec plaisir, du moins avec indifférence ; il pria le roi de donner l'ordre de placer des corps respectables de troupes pour la sûreté des routes et l'escorte des convois ; de faire remettre entre les mains du commandant militaire à Coni, cinq brigands qui avaient été arrêtés par les Français à Borgo-San-Dalmazzo ; et que les gouverneurs s'employassent loyalement à faire arrêter les brigands en quelque endroit qu'ils fussent trouvés<sup>2</sup>. Le général en chef adressa sa lettre au ministre des affaires étrangères, pour qu'il la remît au roi ; il lui mandait :

Je ne suis point diplomate, monsieur, je suis militaire : vous pardonnerez ma franchise. Sur différents points des états de S. M., les Français sont assassinés, volés. Partout, sous les yeux des garnisons et des corps de troupes, l'on se porte, tous les jours, à des excès qui paraissent non-seulement tolérés, mais même encouragés par le Gouvernement.

Je vous demanderai donc une explication simple :

---

<sup>1</sup> Lettre du 17 vendémiaire (8 octobre).

<sup>2</sup> Lettre du 5e jour complémentaire, an IV (21 septembre).

1° Le roi ne doit-il pas être tenu de réparer les pertes faites en conséquence des délits qui se commettent sur son territoire contre les Français, lorsque ces délits se commettent en plein jour et par des corps soldés de deux ou trois cents personnes ?

2° Le roi a-t-il, avec 25.000 hommes sous les armes, assez de forces pour contenir dans ses états des brigands, et faire respecter les lois de la justice, de l'humanité et des traités ?

On ne juge les hommes, monsieur, que par leurs actions ; la loyauté du roi est généralement connue ; cependant on se trouve bien forcé de penser qu'il est des raisons de politique qui portent à encourager, ou du moins à tolérer des atrocités aussi révoltantes.

J'ai écrit à S. M. elle-même. Je vous prie de lui présenter ma lettre. Le gouvernement français ne fera rien ouvertement ni secrètement qui tendrait à détruire ou à affaiblir l'effet du gouvernement du roi sur ses peuples ; vous n'ignorez pas cependant combien cela serait facile. Le jour où vous voudrez sincèrement détruire les brigands qui infestent notre communication de Coni à Barcelonnette, ils n'existeront plus<sup>1</sup>.

Le Directoire avait une autre inquiétude. Il trouvait dangereux, lorsqu'on reprendrait les opérations militaires, de laisser les troupes piémontaises en supériorité de forces en Italie, et croyait convenable d'engager le roi de Sardaigne, par la concession de quelques avantages, à faire marcher 15.000 hommes de concert avec l'armée française. Il autorisait donc le général en chef à traiter de cet objet avec la cour de Turin, s'il y voyait des avantages, et à lui donner toutes les garanties nécessaires pour sa sûreté. Si cette négociation n'avait pas de suite, le Directoire pensait qu'il serait bien utile de s'assurer du désarmement du Piémont, ainsi qu'il avait été stipulé dans le traité de paix, afin de ne laisser derrière l'armée française aucun sujet d'inquiétude qui pût la distraire de ses mouvements<sup>2</sup>.

Au col de Tende, le général Garnier, commandant une colonne mobile, poursuivait les barbets. C'étaient, non des voleurs isolés, mais des corps de 4 à 500 hommes. Il faisait fusiller ceux qui tombaient entre ses mains. Ils sortaient du régiment provincial de Nice que le roi avait licencié. Le général en chef proposa au Directoire de former un corps particulier de tous les habitants des Alpes-Maritimes qui, au moment de la guerre, se trouvaient engagés dans ce régiment et dans le corps franc, et de déclarer qu'ils ne reprendraient leurs droits de citoyens qu'après avoir servi deux ans sous les drapeaux de la République. Bonaparte ne se bornait point à ces palliatifs. Il en revenait toujours à son idée favorite, une alliance avec Gênes ou le Piémont. Il envoya donc à Turin Poussielgue, secrétaire de légation à Gênes, sonder les dispositions du cabinet. Il avait même désiré conférer avec le ministre des affaires étrangères ; mais cette entrevue ne put s'arranger<sup>3</sup>. Le Directoire approuva cette démarche et autorisa

---

<sup>1</sup> Lettre du 5e jour complémentaire, an IV (21 septembre).

<sup>2</sup> Lettre du 4e jour complémentaire, an IV (20 septembre).

<sup>3</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 11 vendémiaire an V (2 octobre).

le général en chef à promettre au roi de Sardaigne un dédommagement dans une petite portion du Milanais, ou dans une partie des fiefs impériaux ; mais ce dédommagement devait être aussi peu considérable que possible, et sans garantie, pour ne pas, dans la suite, entraîner de graves inconvénients et éloigner l'époque de la paix, objet le plus chèrement désiré de tous les vrais amis de la patrie<sup>1</sup>.

Quant aux soldats niçards licenciés, le Directoire opposait au général, comme il l'avait déjà fait en pareille circonstance, la constitution et les lois formelles qu'on ne pouvait pas se permettre d'enfreindre ; cependant, comme il sentait qu'il serait extrêmement difficile d'exterminer ces soldats licenciés, auxquels on ne pouvait accorder la faculté de revenir dans leur département, et qu'il fallait diminuer le plus possible les hordes de barbets, il pensait que le gouvernement provisoire de la Lombardie pouvait les prendre à sa solde ; ce fut le parti que prit Bonaparte.

Mais la cour de Turin se montra plus exigeante qu'on ne l'avait cru. Elle ne demanda pas moins que la Lombardie, pour fournir 8.000 hommes, ou plutôt 5.000, car Bonaparte pensait qu'il n'y en aurait jamais davantage. Il trouva cette prétention exagérée dans un moment où l'on avait fait la paix avec Gênes et Naples. Il pensait que la cour de Turin gagnait déjà beaucoup à faire une alliance avec le gouvernement français, sûre d'effacer par là de l'esprit de ses sujets le mépris que leur inspirait pour elle le traité de paix qu'elle avait conclu. Il autorisa Poussielgue à donner des espérances vagues d'obtenir quelque faveur à la paix générale, à offrir même les fiefs impériaux ou un équivalent du côté de la rivière de Gênes<sup>2</sup>.

Le roi Victor-Amédée mourut, laissant, dit un écrivain, un royaume esclave et mutilé qu'il avait reçu libre et intact, un trésor épuisé, qu'il avait trouvé florissant, une armée vaincue qui lui avait été léguée victorieuse ; son amour immodéré de la guerre perdit son pays. Charles-Emmanuel, prince bigot et valétudinaire, monta sur le trône ; il notifia son avènement le 16 octobre à *ses grands et chers amis* les membres du Directoire.

Les mémoires de Napoléon<sup>3</sup> accusent le Directoire d'avoir entravé la conclusion de l'alliance avec le roi de Sardaigne, de n'avoir pas voulu comprendre la sagesse et la profondeur de la politique du général en chef de l'armée d'Italie, et de s'être toujours laissé entraîner par le désir de révolutionner le Piémont. Il résulte au contraire de tous les documents, depuis les instructions du Directoire avant l'ouverture de la campagne de l'an IV, jusqu'aux dernières de ses lettres ci-dessus rapportées, qu'il voulut constamment cette alliance. Il est vrai qu'après le traité avec Naples et lorsque la position militaire de la France en Italie fut affermie par la défaite d'Alvinzi, cette alliance ne parut plus au Directoire aussi nécessaire. Cependant il n'en persista pas moins à ce qu'elle fût conclue, afin d'arriver plus promptement à une paix générale et de consolider en Europe l'opinion de la loyauté du gouvernement français dans les traités de paix partiels qu'il avait conclus. On fut même d'accord avec le roi sur cette alliance. Il ne restait plus qu'à rédiger les articles du traité ; le Directoire chargea de cette rédaction le général en chef, afin que Poussielgue, auquel le Directoire donnait

---

<sup>1</sup> Lettre du 20 vendémiaire (11 octobre).

<sup>2</sup> Lettre à Poussielgue, 4 brumaire (25 octobre).

<sup>3</sup> *Montholon*, tom. III, page 420.

des pleins pouvoirs, n'eût plus qu'à les convertir en traité officiel<sup>1</sup>. Qui en empêcha donc la conclusion définitive ? Bonaparte le fait lui-même assez clairement entrevoir dans la lettre qu'il écrivit au Directoire, le 8 nivôse. Le citoyen Poussielgue, mandait-il, vous a rendu compte de l'issue de la négociation avec Turin. Il paraît que ces gens-là ne peuvent pas s'accoutumer au nouvel ordre de choses. Le nouveau roi met de l'ordre dans ses finances, se captive ses sujets, et je ne doute pas qu'il n'espère, par la continuation de la guerre, pouvoir jouer de nouveau un rôle. Je crois que notre politique à l'égard de ce prince doit consister à maintenir toujours chez lui un ferment de mécontentement et surtout à bien s'assurer de la destruction des places du côté des Alpes.

L'alliance manqua par la faute de la cour de Turin, par ses prétentions exagérées d'indemnités en Italie, de compensations pour le territoire qui avait été le prix de sa paix avec la France, enfin par sa mauvaise foi, car lorsqu'il ne s'agissait plus que de signer le traité, elle ne voulut plus qu'une alliance offensive<sup>2</sup>.

Quoique dans l'opinion du général en chef le grand-duc de Toscane fut absolument nul sous tous les rapports, le général Serrurier écrivait de Livourne qu'on y faisait aussi des armements. Ce prince qui, par ses dispositions personnelles, était en effet le moins à craindre, désirait l'évacuation de ce port. Le Directoire autorisa le général en chef à la consentir, à condition que la plus exacte neutralité y serait observée et qu'on ferait expier au grand-duc par de l'argent les traitements hostiles que les Français y avaient éprouvés, et la préférence ouverte qui y avait été accordée aux Anglais et aux émigrés.

Cet arrangement devait être d'autant plus utile que les troupes qui seraient retirées de Livourne serviraient à renforcer l'armée<sup>3</sup>. Le général pensait qu'une fois maître de la Méditerranée on devait exiger du commerce de Livourne cinq ou six millions au lieu de deux qu'il offrait pour la valeur des marchandises confisquées sur les Anglais. Le Directoire autorisa Bonaparte à en faire la demande quand les circonstances seraient favorables<sup>4</sup>.

Trois bataillons étaient employés à l'occupation de Livourne. Pour un objet aussi secondaire c'était sans doute un sacrifice. Mais on y laissa d'abord la 57e demi-brigade qui avait beaucoup souffert et avait besoin de repos.

Manfredini montra de l'habileté et de l'activité pour les intérêts de son maître qui lui dut alors la conservation de ses états. Trois ou quatre conventions de peu d'importance furent signées entre le général en chef et ce ministre.

Les circonstances n'avaient pas permis à Bonaparte de se porter de sa personne sur Gênes, comme il l'avait annoncé au Directoire. Spinola, envoyé de cette république, continuait à Paris à négocier et à corrompre.

Gênes flottait, incertaine et craintive, entre les puissances belligérantes, lorsque le vice-amiral Nelson, par un acte de violence, la força à se jeter entre les bras de la France. Un de ses navires débarquait sur la plage de Saint-Pierre-d'Arena des armes et des fournitures pour l'armée d'Italie ; Nelson sortit du port de Gênes avec un gros vaisseau et une frégate, et s'empara du navire. Faypoult demanda vivement pour première réparation que tous les ports de la République fussent fermés aux Anglais. Le grand et le petit conseil adoptèrent cette mesure

---

<sup>1</sup> Lettre du Directoire à Bonaparte, 1er nivôse (21 décembre).

<sup>2</sup> Lettre du Directoire à Bonaparte, 18 nivôse (7 janvier 1797).

<sup>3</sup> Lettres du Directoire, 11 et 24 vendémiaire, an V (2 et 15 octobre).

<sup>4</sup> Lettres des 26 vendémiaire et 7 brumaire an V (17 et 28 octobre).

et la justifèrent par un manifeste où ils récapitulaient toutes les injures que l'État avait eu à endurer de l'Angleterre. Gênes éluda de répondre aux autres demandes de Faypoult, telles que la remise de tous les vaisseaux anglais mouillés dans ses ports, et chargea Spinola de presser la conclusion d'un arrangement définitif. Bonaparte résolut alors de se porter sur Gênes. Le 16 vendémiaire, Faypoult devait présenter une note au sénat, et Bonaparte faire son opération conformément aux ordres du Directoire, de manière à pouvoir à l'avenir compter sur le Gouvernement ; **car il nous faut, répétait-il<sup>1</sup>, pour allié, le roi de Sardaigne ou la république de Gênes.**

Le secret de ce coup de main ne fut pas bien gardé ; des négociants en eurent connaissance, prirent l'alarme, quittèrent la ville avec grand fracas pour se mettre en sûreté, et se réfugièrent à Milan, répandant le bruit que les Français allaient bombarder Gênes. La mine était éventée ; mais par une lettre ostensible, adressée à Berthier, Bonaparte lui prescrivit de donner l'ordre aux fugitifs de sortir sur-le-champ de la Lombardie et de retourner à Gênes, **ayant à cœur, disait-il<sup>2</sup>, d'ôter aux malveillants les moyens d'inquiéter le brave peuple de Gênes, auquel l'armée d'Italie avait des obligations essentielles, tant pour les blés qu'il avait procurés dans les moments de détresse, que pour l'amitié que de tout temps il avait témoignée à la République, ce peuple ayant des droits plus particuliers à sa protection dans le moment où il venait de fermer son port aux Anglais, et de chasser le ministre de l'empereur qui avait fomenté la rébellion des fiefs impériaux.**

Mais les Génois ne prirent pas le change. Les collègues s'assemblèrent et se mirent en garde contre une surprise. Ils avaient en leur pouvoir l'artillerie française de Saint-Pierre d'Arena, et connaissant la faiblesse des moyens qu'on pouvait employer contre la ville, ils se préparèrent à faire résistance. Les revers des armées d'Allemagne avaient eu, en Italie, un effet moral qui équivalait à une diminution des forces de la France ; on y savait qu'elles n'étaient pas en réalité ce qu'il fallait pour garder i30 lieues de pays, quand Mantoue tenait encore, quand les Barbets organisaient une Vendée italienne, quand Rome prêchait la croisade, et ne remplissait pas les conditions de l'armistice, quand les succès des Autrichiens en Allemagne pouvaient leur permettre de faire descendre une troisième armée dans le Tyrol. Dans cet état de choses, lorsqu'on savait que le ministre des relations extérieures traitait lui-même à Paris l'affaire des Génois avec Spinola, lorsqu'ils venaient de fermer leur port aux Anglais, lorsque l'arrêté du Directoire du 20 messidor avait trois mois de date et que tant d'événements majeurs avaient eu lieu depuis, devait-on tenter une entreprise aussi hasardee sans de nouveaux ordres exprès ou formels ? Faypoult pensait que ce serait courir le risque de compromettre la gloire de l'armée, de son général, et les intérêts de la République<sup>3</sup>. Bonaparte, qui avait mandé au Directoire que l'alliance avec Gênes ou Turin était nécessaire, n'eut pas de peine à se rendre à toutes ces considérations. Il pensa qu'au milieu de peuples en fermentation la prudence voulait qu'on se conciliât celui de Gênes jusqu'à nouvel ordre<sup>4</sup>. Il insista même encore pour qu'on traitât avant un mois avec Gênes ou Turin<sup>5</sup>. Cette résolution vint d'autant plus à propos que, dans ce moment, le Directoire

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 11 vendémiaire an V (2 octobre).

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 11 vendémiaire an V (2 octobre).

<sup>3</sup> Lettre de Faypoult à Bonaparte, 16 vendémiaire (7 octobre).

<sup>4</sup> Lettre du Directoire, 17 vendémiaire (8 octobre).

<sup>5</sup> Lettre au Directoire, 20 vendémiaire (11 octobre).

concluait un traité avec cette république. Pour que les engagements contractés avec les Génois ne fussent pas violés, il se hâta d'en prévenir le général en chef qui lui répondit<sup>1</sup> : **Je vous fais mon compliment du traité souscrit avec Gênes ; il est utile sous tous les rapports.** Par ce traité, les ports de la république de Gênes restèrent fermés aux Anglais. Il ne pouvait plus leur être fourni ni vivres ni munitions ; dans le cas où ils lui déclareraient la guerre, elle devait être secourue par la France. Tous procès politiques étaient annulés, et les bannis rappelés ; la république s'obligeait à payer deux millions et à en prêter deux autres ; au moyen de quoi tous les griefs de la France étaient mis en oubli.

Tandis que le prince Pignatelli négociait la paix à Paris, le pape pressait la cour de Naples d'entrer dans la ligue dont il se faisait le chef en Italie. Elle répondit d'abord qu'elle ne le pouvait pas, parce qu'elle traitait sérieusement de la paix avec la France. Cependant, peu de jours après, cette cour qui n'avait aucune politique stable envoya à Rome le marquis Del Vasto pour conclure un traité d'alliance, et n'en continua pas moins ses négociations avec le Directoire. Elle n'avait en vue que de paraître redoutable pour obtenir de meilleures conditions, et elle accroissait l'apparence de ses forces par son union avec le pape<sup>2</sup>. En effet, le roi de Naples pouvait porter 25 à 30.000 hommes sur le Pô, en même temps que les Autrichiens auraient recommencé les hostilités ; il en serait résulté pour Bonaparte un surcroît d'embarras ; il désirait donc la paix avec cette puissance. Cependant si la circonstance de l'évacuation de la Méditerranée par les Anglais portait le Directoire à ne pas vouloir faire la paix, le général en chef conseillait d'amuser encore quelque temps le roi de Naples, et demandait dans tous les cas à être instruit de l'état des négociations, afin de pouvoir mettre la main sur les 2.400 hommes de cavalerie napolitaine qu'il ne perdait pas de vue<sup>3</sup>. Mais dans ce moment même le Directoire avait signé la paix. Le traité du 17 brumaire (7 novembre) rétablissait les rapports d'amitié entre les deux nations. Le roi de Naples n'accordait à la France que les droits dont les autres États jouissaient chez lui. Il s'engageait à rester neutre pendant la guerre. Un traité de commerce devait être conclu ; la paix était commune à la république batave.

Depuis l'armistice accordé au duc de Parme, on était satisfait de sa conduite. On n'avait pas encore fait la paix avec lui, et ses États étaient occupés par les Français ; mais la République étant alliée du roi d'Espagne, on se proposait de bien traiter un prince de sa maison. Bonaparte regardait son alliance comme d'un bon secours, et jugeait politique de lui donner le Mantouan à la paix générale. Il conseillait au Directoire de faire connaître cette intention à l'ambassadeur d'Espagne, pour que le duc de Parme en fût instruit, et que cela l'engageât à rendre des services à l'armée. Il ne lui paraissait point indifférent que le duc fournît un de ses régiments de 7 à 800 hommes, parce que cela rendrait un pareil nombre de Français disponibles, et que les habitants du duché regarderaient comme leur cause celle de la République. Il se proposait d'employer ce corps devant Mantoue, ou pour l'escorte des convois et des prisonniers, dont les Français s'acquittaient fort mal ; car sur 4.000 prisonniers, ordinairement il s'en sauvait mille, mais surtout à cause de la faiblesse des escortes. Le général en chef désirait aussi que le duc de Parme lui fournît un

---

<sup>1</sup> Lettre du 3 brumaire (24 octobre).

<sup>2</sup> Lettres de Cacault à Bonaparte, 15, 16, 19, 20 vendémiaire an V (6, 7, 10, 11 octobre).

<sup>3</sup> Lettre du 28 vendémiaire (17 octobre).

bataillon de pionniers fort de 800 hommes<sup>1</sup>. Le Directoire paraissait disposé à lui faire de grands avantages, mais il s'était fait un principe de ne rien changer, jusqu'au moment de la paix générale, à l'existence politique des États de l'Italie. Il fut d'avis d'ajourner la question du Mantouan, et il autorisa le général en chef à traiter avec le duc pour le contingent de troupes, sans prendre d'engagement pour une cession de territoire, et sans aucune garantie formelle<sup>2</sup>.

Bonaparte ne perdait pas une occasion de témoigner au duc des égards et de la considération. Il se plaignit de quelques employés de l'armée ; le général en chef lui répondit<sup>3</sup> : L'intention du Gouvernement est de faire tout ce qui pourra être agréable à V. A. R. Elle me trouvera, dans toutes les circonstances, prêt à lui donner les secours et les forces dont elle pourrait avoir besoin. Si des employés de l'armée se conduisent mal, j'invite V. A. R. à les faire arrêter. Lorsqu'ils sont dans ses États, ils doivent s'y comporter avec la décence et le respect qui est dû à l'autorité du prince. Lorsque V. A. R. voudra m'en tenir instruit, je les ferai sévèrement punir. Il donna au commandant français à Plaisance l'ordre de se conduire en conséquence.

Un traité de paix fut conclu à Paris le 15 brumaire (5 novembre) entre le duc de Parme et la République sur la base de la neutralité ; le duc n'y fut pas mal traité ; il ne perdit rien ; la France n'obtint que quelques avantages commerciaux.

En approuvant l'armistice accordé par Bonaparte à la cour de Rome, le Directoire avait été d'avis de traîner en longueur la négociation de la paix, persuadé que de nouveaux succès militaires mettraient la République en situation d'imposer au pape des conditions plus favorables pour elle. Le Directoire avait exigé de lui, comme préalable, la déclaration que des ennemis communs ayant surpris à sa religion des brefs qui, par leurs principes, et leurs effets, étaient contraires aux droits des nations, il les désapprouvait et les révoquait. C'étaient des anathèmes contre la République ses lois et les prêtres constitutionnels. Le pape convoqua une congrégation de cardinaux ; elle jugea qu'en conscience il ne pouvait faire cette déclaration sans quelques réserves pour la conservation de la foi. M. d'Azara et Cacault représentèrent en vain qu'il ne s'agissait que du temporel ; il fut décidé que le pape enverrait à Florence, près des commissaires du Gouvernement, un plénipotentiaire, M. Galeppi, pour obtenir la paix, et M. d'Azara fut prié de l'accompagner<sup>4</sup>.

Les commissaires du Gouvernement présentèrent d'abord un traité en 60 articles comme *sine qua non*. Le général en chef ne fut point consulté pour cette négociation ; elle ne réussit pas. Le gouvernement papal, se croyant détruit et anéanti par le traité qu'on lui proposait, le rejeta en ces termes : **Sa Sainteté, avec les conditions exprimées dans le traité envoyé par le Directoire, ne peut nullement entrer en négociation.** Non-seulement les conférences furent rompues, mais la cour de Rome refusa d'exécuter l'armistice, sous prétexte que le Directoire avait déclaré qu'à défaut d'acceptation du traité tout rentrerait dans l'état de guerre. Le pape ne s'occupait donc plus que de mesures défensives, d'armements et d'alliances. Le paiement de la contribution de guerre, l'enlèvement des objets d'art furent interrompus ; seize millions qui étaient en marche pour être versés au trésor de l'armée retournèrent à Rome en triomphe,

---

<sup>1</sup> Lettre du 11 vendémiaire (2 octobre).

<sup>2</sup> Lettre du 20 vendémiaire an V (11 octobre).

<sup>3</sup> Lettre du 11 brumaire an V (1er novembre).

<sup>4</sup> Lettre de Cacault à Bonaparte, 12 fructidor (29 août).

et les commissaires français chargés de recevoir les objets d'art sortirent de cette ville sous prétexte d'aller faire un voyage à Florence. Cependant la France s'en tenait à l'armistice ; son ministre continuait de rester à Rome. On ne faisait aucune démonstration hostile contre le pape ; et lui-même annonçait dans ses actes publics qu'il ne se regardait pas comme en état de guerre. Néanmoins il négociait une alliance avec Naples dont l'armée était sur les frontières de l'État romain, tandis que Naples, de son côté, continuait à Paris ses négociations, prête également à maintenir la paix ou à tenter les chances de la guerre, suivant les circonstances. Un homme, ennemi acharné de la France où il était né, maître et fléau de Naples, sa patrie adoptive, ministre et général, Acton, ourdissait ces intrigues et précipitait Rome et Naples vers leur ruine. A Rome, on échauffait les têtes par des discours, des mandements et des manifestes. On fanatisait le peuple par des prédications. Le cardinal Maury se distinguait dans ce genre de guerre. Les Français ne pouvaient rester à Ancône et à Civita-Vecchia. On provoquait des dons patriotiques pour la guerre ; on dépêchait des diplomates à Vienne ; les envoyés de France et d'Espagne étaient- fuis ou évités. On arrêtait, on incarcérait les individus suspects de favoriser les Français, et comme jacobins des gens de bon sens qui disaient que le pape courait à sa ruine<sup>1</sup>.

Telle était la politique du pape et du roi de Naples réunis contre la France lorsqu'ils espéraient voir arriver les Autrichiens victorieux, divisés et se trahissant en secret pour traiter séparément avec la République lorsque Cet espoir les abandonnait et qu'ils avaient peur. Enfin le pape poussa le délire jusqu'à enjoindre par un manifeste expédié à toutes les cours, aux évêques, aux curés, aux magistrats, d'encourager les peuples à prendre les armes, et de les exciter encore par le tocsin. Bonaparte écrivit au pape<sup>2</sup> : [J'ai l'honneur de communiquer à V. S. un manifeste qui circule dans la Romagne, afin de savoir s'il est officiel ou publié par les ennemis de la religion et de Votre Sainteté.](#)

Le pape ne désavoua pas le manifeste ; mais il le représenta comme une simple mesure défensive que justifiait assez la crainte où il était que son refus de signer le traité qui lui avait été proposé ne. lui attirât la guerre. C'était par le même motif qu'il avait suspendu l'exécution de l'armistice.

Voulant bien attribuer les fautes essentielles qu'avait commises le cardinal Mattei, archevêque de Ferrare, aux circonstances difficiles et nouvelles pour lui dans lesquelles il s'était trouvé ; mais espérant réellement tirer parti de ce prélat pour amener la cour de Rome à des sentiments pacifiques, Bonaparte le renvoya dans son diocèse. [Assurez, lui manda-t-il<sup>3</sup>, tous les ministres du culte et les religieux des différentes congrégations de la protection spéciale que je leur accorderai, toutes les fois cependant qu'ils ne se mêleront pas des affaires politiques des nations.](#)

On savait que le pape ne pouvait fournir à la coalition que 10.000 hommes de troupes les plus misérables ; mais il comptait sur 30.000 Napolitains. La brouillerie avec Rome était impolitique au moment où une armée autrichienne, commandée par Alvinzi, se rassemblait sur la Piave et dans le Tyrol. Bonaparte fut tellement piqué de ce contretemps et de ce qu'on l'avait laissé tout-à-fait étranger à cette affaire, qu'il donna sa démission au Directoire. [La négociation](#)

---

<sup>1</sup> Lettres de Cacault à Bonaparte, 3, 8, 9, 15, 16, 19 vendémiaire (24, 29, 30 septembre, 6, 7, 9 octobre).

<sup>2</sup> Lettre du 15 vendémiaire (6 octobre).

<sup>3</sup> Lettre du 14 vendémiaire an V (5 thermidor).

avec Rome, lui écrivait-il<sup>1</sup>, a été mal conduite ; il fallait, avant de l'entamer, qu'elle eût rempli les conditions de l'armistice. On ne devait pas surtout choisir l'instant où l'armée était dans le Tyrol. Il fallait avoir à l'appui un corps d'armée à Bologne. Cela nous coûte quinze millions dont une partie était déjà à Rimini, et tous les chefs-d'œuvre de l'Italie. Rome arme et fanatise les peuples ; son influence est incalculable. On a très-mal fait de rompre avec cette puissance ; cela tourne à son avantage. Si j'eusse été consulté surtout cela, j'aurais retardé la négociation de Rome comme celle de Gênes et de Venise. Toutes les fois que votre général en Italie ne sera pas le centre de tout, vous courrez de grands risques. On n'attribuera pas ce langage à l'ambition ; je n'ai que trop d'honneurs, et ma santé est tellement délabrée que je crois être obligé de vous demander un successeur. Je ne peux plus monter à cheval ; il ne me reste que du courage, ce qui est insuffisant dans un poste comme celui-ci.

Persuadé d'avance que sa démission ne serait pas acceptée, Bonaparte n'attendait que le moment où les Anglais, chassés de Corse, auraient évacué la Méditerranée, pour prendre avec Rome un ton convenable. Il espérait obliger ces *gaillards-là* à restituer l'argent qu'ils avaient fait rétrograder<sup>2</sup>.

Ce moment ne tarda pas à arriver. Bonaparte reçut, le même jour, la nouvelle que l'étendard tricolore avait été arboré en Corse. Le délire étrange du pays où vous êtes, manda-t-il à Cacault<sup>3</sup>, ne sera pas long. Il y sera porté un prompt remède. Cette folie passera comme un rêve ; ce qui restera, ce sera la liberté de Rome et le bonheur de l'Italie. Restez toutefois à votre poste. L'intention du Gouvernement est qu'on mette les gens dans leur tort.

En effet, d'après la paix avec Naples et avec Gênes, la bonne harmonie apparente qui régnait avec le roi de Sardaigne, la délivrance de la Corse et la présence de 18 vaisseaux de guerre et 10 frégates de la république française dans la Méditerranée, Bonaparte n'attendait plus que le moment de se lancer sur Rome et d'y venger l'honneur national. Sa grande affaire était de gagner du temps ; son intention était, lorsqu'il entrerait sur les terres du pape, de le faire en vertu de l'armistice, pour prendre possession d'Ancône, et de là il serait mieux en état d'aller plus loin, après avoir mis ordre à ses derrières. Enfin, écrivait-il à Cacault<sup>4</sup>, le grand art est actuellement de jeter réciproquement la balle pour tromper le vieux renard.

Afin d'y parvenir plus sûrement, ou plutôt parce qu'il voulait sincèrement la paix ou qu'il croyait en avoir besoin, le général en chef se rendit à Ferrare le 30 vendémiaire, et descendit chez le cardinal Mattei, archevêque de cette ville, avec lequel il eut des conférences, et qu'il chargea d'aller porter au pape des paroles pacifiques. La mission du cardinal était tracée avec autant de dignité que de franchise dans cette lettre (30 vendémiaire) :

La cour de Rome a refusé d'adopter les conditions de paix que lui a offertes le Directoire ; elle a rompu l'armistice, et, en suspendant l'exécution des conditions, elle arme, elle veut la guerre, elle l'aura ; mais avant de pouvoir, de sang froid, prévoir la ruine et la mort de ces insensés qui voudront faire obstacle aux phalanges républicaines, je dois

---

<sup>1</sup> Lettres des 11 et 17 vendémiaire an V (2 et 8 octobre).

<sup>2</sup> Lettre au Directoire, 26 vendémiaire an V (17 octobre).

<sup>3</sup> Lettre à Cacault 26 vendémiaire an V (17 octobre).

<sup>4</sup> Lettre du 3 brumaire an V (24 octobre).

à ma nation, à l'humanité, à moi-même, de tenter un dernier effort pour ramener le pape à des sentiments plus modérés, à son caractère et à la raison. Vous connaissez, monsieur le cardinal, les forces et la puissance de l'armée que je commande : pour détruire la puissance temporelle du pape, il ne faudrait que le vouloir ; allez à Rome, voyez le Saint-Père, éclairez-le sur ses vrais intérêts, arrachez-le aux intrigants qui l'environnent, qui veulent sa perte et celle de la cour de Rome. Le gouvernement français permet encore que j'écoute des négociations de paix ; tout pourrait s'arranger. La guerre, si cruelle pour les peuples, a des résultats terribles pour les vaincus ; évitez de grands malheurs au pape : vous savez combien je désire finir par la paix une lutte que la guerre terminerait pour moi sans gloire comme sans périls. Je vous souhaite, monsieur le cardinal, dans votre mission, le succès que la pureté de vos intentions mérite.

Instruit que le pape avait refusé le traité, le Directoire ne savait pas que la négociation était rompue ; il ordonnait donc à ses commissaires de la prolonger ; car quoique, fort de la paix qu'il avait conclue avec Naples, il crût pouvoir châtier l'opiniâtreté du pape, considérant d'un autre côté la prise de Rome comme une opération grande et délicate dans la situation des choses, il s'en rapportait au général en chef pour saisir le moment qu'il jugerait le plus favorable à cette expédition<sup>1</sup>.

Pendant ce temps-là arrivaient ses plaintes et sa démission. Le Directoire, loin de lui nommer un successeur, lui donna le pouvoir plein et exclusif de négocier et conclure avec Rome un nouvel armistice, et même d'arrêter les articles d'un traité de paix, et l'autorisa de nouveau, dans le cas où le pape s'y refuserait, à marcher sur Rome pour s'en emparer, toutefois après que Naples aurait ratifié son traité de paix et qu'on serait assuré de sa neutralité<sup>2</sup>.

Jusqu'ici on avait vu. Bonaparte, dans des proclamations à son armée, annoncer hautement la liberté à Rome, et la vengeance au Vatican, et, dans sa correspondance, tantôt prédire la ruine du gouvernement papal, tantôt jaloux de le sauver par la paix. Ce dernier sentiment prévalut chez lui dès que le Directoire lui eut donné de pleins pouvoirs. Le guerrier qui s'attaquait avec audace aux formidables armées de grands rois ne pouvait se résoudre à combattre le chef de l'Église que d'un souffle il pouvait renverser. Le pape n'était pas vaincu après la défaite de ses méprisables soldats ; ce n'était pas là que résidait sa puissance. Bonaparte en était convaincu, et, dès ce moment comme pendant le cours de sa vie, il chercha à se concilier un ennemi sur lequel il n'espérait pas obtenir un triomphe durable par la force des armes. Il chargea donc Cacault de faire des ouvertures au cardinal secrétaire d'état, et de se servir du cardinal Mattei pour parler directement au pape ; de lui signifier que le général en chef était chargé par le Directoire de terminer toute espèce de différend, soit par une nouvelle négociation, soit par les armes. Il offrait au Saint-Père un moyen honorable de

---

<sup>1</sup> Lettre du 24 vendémiaire an V (15 octobre).

<sup>2</sup> Lettre du 27 vendémiaire an V (18 octobre).

sauver encore son honneur et le chef de la religion. Vous pouvez, ajoutait-il<sup>1</sup>, l'assurer de vive voix que j'ai toujours été contraire au traité qu'on lui a proposé, et surtout à la manière de négocier. J'ambitionne bien plus d'être le sauveur du Saint-Siège que d'en être le destructeur. Vous savez vous-même que nous avons toujours eu des principes conformes, et, moyennant la faculté illimitée que m'a donnée le Directoire, si l'on veut être sage à Rome, nous en profiterons pour donner la paix à cette belle partie du monde, et tranquilliser les consciences timorées de beaucoup de peuples.

Dans le fond, Cacault ne voulait pas la ruine du chef de l'Église ; mais prenant trop à la lettre les intentions hostiles de Bonaparte, et fatigué de la politique insidieuse de Rome, il voulait dépouiller le pape de ses États. Suivant lui, ils se prêtaient à une subdivision en trois républiques : celle de Bologne et Ferrare ; celle de Pérouse avec la Romagne ; et celle de Rome jusqu'à la Méditerranée. Cela pouvait se faire en laissant le pape, chef de l'Église universelle, résider où il voudrait, comme prêtre avec sa cour de prêtres, et comme pontife de la manière dont 'il résidait à Rome, avant qu'aucune donation des Français l'eût rendu souverain d'un territoire. L'établissement de la liberté et de bonnes républiques depuis Milan jusqu'au royaume de Naples, était sans doute ce qui pouvait le mieux assurer les intérêts de la France en Italie, et contenir d'un côté le roi de Naples, et l'Allemagne de l'autre<sup>2</sup>. Ce rêve, qu'il ne serait pas orthodoxe d'appeler celui d'un homme de bien, fut aussi celui de Napoléon lorsqu'il fut parvenu à la suprême puissance.

Il était notoire que Naples avait fait sa paix avec la République, et la cour de Rome l'ignorait, ou feignait peut-être de ne pas le savoir, attendant toujours son salut de la cour de Vienne qui, comme le roi des Deux-Siciles, se jouait de sa crédulité. Il est curieux de voir, dans la lettre suivante de M. d'Azara au cardinal secrétaire d'état, l'obstination aveugle du pape et de ses conseils, et le ton plaisant de bonhomie avec lequel cet ambassadeur s'efforçait de les éclairer sur leurs dangers.

Je ne conçois pas, écrivait-il (1er brumaire), comment jeudi vous ignoriez la conclusion de la paix de Naples que je vous ai tant prédite. Je ne devrais pas donner ces nouvelles à un ministre qui n'a pas la faculté d'entrer en explication avec un pauvre *pestiféré* ; mais mon cœur est faible et aime ses amis, même lorsqu'ils sont ingrats, parce qu'il les suppose trompés et disposés à s'éclairer.

Je suis très-obligé au pape de la lettre qu'il m'a écrite ; je vois que, malgré la mauvaise influence, il conserve de l'amitié et de la bonté pour moi. Faites-moi le plaisir de le remercier beaucoup de ma part, et assurez-le que je suis bien loin de l'exposer au désagrément que pourrait lui donner mon retour à Rome. Je sais ce dont sont capables de sots frénétiques : ils peuvent faire brûler le palais d'Espagne, détruire mes meubles, et se livrer à tous les excès à mon égard ; mais ils ne parviendront jamais à troubler la paix de ma conscience, qui est pure, et qui croit mériter l'estime : et non des proscriptions.

---

<sup>1</sup> Lettre du 7 brumaire (28 octobre).

<sup>2</sup> Lettre de Cacault à Bonaparte, 8 brumaire (29 octobre).

Je ne dois pas m'ériger en conseiller, lorsque, vous en avez tant ; mais pour dernier testament de l'amitié je vous dirai qu'un moment peut vous sauver, moyennant, quelque sacrifice ; mais, le moment passé, la ruine sera entière. Si la défiance dans vos forces, si vos armements vous rassurent, *conclamatum est !*

Mettez-moi aux pieds de Pie VI, et assurez-le que je suis son ami et non son adulateur. Pour vous, éminentissime secrétaire, j'aurais bien envie de vous battre, et ensuite de manger une dinde aux truffes avec vous. Adieu. Je vous donne ma bénédiction.

Le pape reçut d'abord fort mal le cardinal Mattei, parce qu'il avait une mission pacifique ; mais le Saint-Père changea de ton quand il sut que le roi de Naples avait ratifié son traité de paix avec la République. Alors les Romains accusèrent Naples de perfidie et de trahison. D'un autre côté, le roi d'Espagne, dont le pape avait sollicité la médiation, tout en protestant de son attachement au Saint-Siège, répondit qu'il ne pouvait pas se mêler de ses affaires temporelles et qu'il lui conseillait de prendre le parti le plus prudent et le plus sûr. Rome se trouva donc abandonnée à elle-même au milieu des vaines fureurs qu'elle avait déchaînées.

## CHAPITRE XV

Moreau se retire du Lech sur le Rhin. — Retard des renforts promis à Bonaparte. — Discussion avec Willot. — Bonaparte cherche un auxiliaire dans la liberté des peuples. — Le Directoire la subordonne aux convenances de sa politique. — Révolution de Reggio et de Modène. — Manifeste de Bonaparte contre le duc. — Il convoque le congrès Cispadan. — Ligue de Reggio, Modène, Bologne et Ferrare. — Créations de légions italiennes et d'une légion polonaise. — Alvinzi sur la Piave. — Situation de l'armée française. — Bataille de la Brenta. — Vaubois repoussé du Tyrol. — Bataille de Caldiero. — Sombres pressentiments de Bonaparte. — L'armée française passe l'Adige à Ronco. — Bataille d'Arcole.

Tandis que l'armée d'Italie se repose sous ses drapeaux victorieux et avant qu'elle vole à de nouveaux combats, portons un instant nos regards sur les armées d'Allemagne. Après la retraite de Jourdan, Carnot avait écrit à Bonaparte qu'elle avait déconcerté tous les projets du Gouvernement, et que l'armée de Rhin-et-Moselle s'était trouvée compromise, presque cernée, obligée de se retirer avec précipitation pour sauver son flanc, et qu'il faudrait toute l'habileté de Moreau pour sortir d'embarras.

En effet, dès son arrivée sur la Lahn, l'archiduc Charles avait envoyé un corps commandé par le général Petrasch pour attaquer le général Scherb que Moreau avait laissé avec 2.800 hommes contre Manheim et Philipsbourg, et enlever les têtes de pont d'Huningue. Scherb n'eut que le temps de se retirer sur Kehl. Petrasch l'y suivit et l'attaqua, mais sans succès, grâce à la bonne conduite de la garde nationale de Strasbourg.

Alarmé d'un combat qui aurait pu lui enlever sa retraite, Moreau sentit la nécessité de se rapprocher du Rhin, quitta les bords du Lech, le 4<sup>e</sup> complémentaire, et, après avoir passé sur le corps des armées autrichiennes, ramena son armée sur le Rhin, et se trouva, le vendémiaire, en communication avec la France.

Dans son message au corps législatif (25 vendémiaire 16 octobre) le Directoire caractérisa ainsi cette retraite : **Elle sera mise par la postérité au nombre des plus belles opérations militaires qui aient jamais été exécutées dans aucun pays, et elle couvre de gloire l'armée de Rhin-et-Moselle et son modeste général.** Mais à l'armée d'Italie où l'on ne pouvait plus, ainsi qu'on s'en était longtemps flatté, compter sur le concours des armées du Rhin, on parlait autrement de cette retraite. Au sujet de la bataille de Biberach, le général Kilmaine écrivit à Bonaparte (8 vendémiaire) : **La dernière victoire de Moreau est belle, sans doute ; mais la victoire d'une armée qui n'en décampe pas moins ne nous sert pas beaucoup, et je crois que nous serons obligés de ne compter que sur nous.**

Le Directoire ayant hautement signalé cette retraite comme une des plus belles opérations militaires, on le répéta de toutes parts, et il ne fut plus permis d'avoir une autre opinion sans passer pour un ignorant ou un envieux de la gloire de Moreau.

Napoléon a fait une longue critique de cette retraite et même des opérations militaires de ce général pendant toute la campagne, disant qu'elle était une grande faute, et qu'au lieu d'éloges, elle méritait la plus sévère censure. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point sont fondés les motifs de cette opinion. Ici, comme presque en toutes choses, la vérité se trouve probablement entre les extrêmes. Un écrivain, dont le jugement a quelque poids, nous paraît l'avoir exprimée en ce peu de mots<sup>1</sup> : **Ainsi finit cette retraite que d'une part on a trop vantée, et que de l'autre on a sans doute jugée avec trop de rigueur.** Du reste, la question n'est pas de savoir si elle fut savante et heureuse, mais si Moreau n'aurait pas pu prendre un parti plus utile à son pays. Il restera toujours pour avéré que les opérations des armées françaises en Allemagne pendant cette campagne, furent en général dénuées de vigueur et d'ensemble ; que leurs succès éphémères furent bientôt effacés par leurs revers. En un mot on peut dire, sans rabaisser les talents et la gloire des généraux commandant en chef ces armées, qu'elles n'avaient pas un Bonaparte à leur tête.

---

<sup>1</sup> *Jomini*, t. IX, page 89.

L'Autriche faisait des efforts extraordinaires pour réparer ses défaites en Italie, et rassemblait une armée dans le Frioul et le Tyrol sous le commandement du maréchal Alvinzi, pour délivrer Wurmser et sauver Mantoue. De son côté, Bonaparte réunissait toutes ses ressources. Il n'arrivait qu'une très-faible partie des renforts qui lui avaient été promis, encore après de longs retards on les arrêtait parfois en route. Il avait donné des ordres pour le départ des corps que Willot avait jugé à propos de retenir à leur passage dans la 8e division militaire. Ce général refusa de les rendre. Bonaparte se plaignit amèrement au Directoire de cet acte de désobéissance qui lui fournit l'occasion d'exprimer franchement son opinion sur Willot. Il avait 8.000 hommes dans sa division, force suffisante pour conquérir le Midi de la France, s'il avait été en révolte. Bonaparte, avec 8 ou 900 hommes, faisait la police dans un pays ennemi plus étendu que toute cette division, et le tenait en respect. Willot avait des principes exagérés et embrassait trop facilement les différentes opinions des partis qui déchiraient la France, pour pouvoir maintenir l'ordre dans le Midi, sans une armée puissante. Il jouissait de la réputation d'un brave homme et d'un bon militaire mais d'un royaliste enragé. Ne le connaissant pas et n'ayant pas eu le temps de peser ses opérations, Bonaparte était bien éloigné de confirmer ce jugement ; mais il lui paraissait avéré que ce général agissait dans le Midi de manière à y faire naître une Vendée. Si on laissait Willot à Marseille, il fallait lui donner une armée de 20.000 hommes, ou s'attendre aux scènes les plus affligeantes. **Quand une ville est en état de siège, ajoutait Bonaparte<sup>1</sup>, un militaire devient une espèce de magistrat, et doit se conduire avec modération et décence ; il ne doit pas être un instrument de faction, un officier d'avant-garde. Je vous prie d'ôter de dessous mes ordres la huitième division, parce que les principes et la conduite du général Willot ne sont pas ceux qu'il doit avoir dans sa place, et que je me croirais déshonoré de voir se former un foyer de troubles dans un endroit où je commande. Par sa désobéissance et son insubordination, il est la cause des horreurs qui se commettent en ce moment dans le département des Alpes-Maritimes. Le convoi des tableaux, chefs-d'œuvre de l'Italie, a été obligé de rentrer à Coni pour n'être pas pris par les Barbets. Si le général Willot n'obéit pas sur-le-champ à l'ordre que je lui ai donné de faire partir la 83e demi-brigade, mon projet est de le suspendre de ses fonctions.**

Cette lettre était une critique indirecte du gouvernement du Directoire, qui régnait alternativement par les partis ; qui alors, craignant moins les royalistes que les anarchistes, avait lancé contre les derniers un général dévoué à la royauté, qui poursuivait sans distinction tous les républicains.

Pour ne pas donner ouvertement raison à Bonaparte ni revenir sur ses propres actes, le Directoire prit un terme moyen. Il ordonna que la 8e division militaire serait provisoirement distraite de l'arrondissement de l'armée d'Italie, excepté les deux départements des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes. Il prescrivit à Willot de ne conserver de troupes que ce qui était indispensable pour le maintien de la tranquillité dans les pays soumis à son commandement, et de faire passer en Italie toutes celles dont il pourrait disposer.

La décision du Directoire était illusoire, puisqu'il s'en référait au jugement de Willot qui ne croyait pas avoir assez de 6.000 hommes. Du reste, faisant un éloge pompeux de ce général, le Directoire abusé répondait à Bonaparte : **Il n'a cessé de donner des preuves de son patriotisme à l'armée des Pyrénées, où il**

---

<sup>1</sup> Lettre du 11 vendémiaire an V (2 octobre 1796).

s'est beaucoup distingué ; c'est lui qui a préparé en partie la pacification de la Vendée, si glorieusement achevée par le général Hoche ; sa conduite, dans cette circonstance, est une preuve de ses sentiments républicains, et détruit toute espèce de soupçon d'attachement de sa part à la royauté et à ses partisans<sup>1</sup>.

Pour mettre le Directoire en état de connaître les renforts dont l'armée avait besoin, le général en chef lui en fit ainsi le calcul dans la supposition de divers événements probables qui pouvaient se réaliser :

La république de Venise avait peur ; elle tramait avec le roi de Naples et le pape ; elle se retranchait et se fortifiait dans sa capitale. De tous les peuples de l'Italie, les Vénitiens étaient celui qui haïssait le plus la France : ils étaient tous armes, et il y avait des cantons où les habitants étaient braves. Leur ministre à Paris leur écrivait de s'armer, sans quoi tout serait perdu : il n'y avait rien à faire de ces gens-là, tant que Mantoue ne serait pas pris.

Le roi de Naples avait 60.000 hommes sur pied et ne pouvait être attaqué et détrôné que par 18.000 hommes d'infanterie et 3.000 de cavalerie. Il était possible que, de concert avec l'Autriche et Rome, il portât sur cette ville et ensuite sur Bologne et Livourne un corps de 15.000 hommes qui pourrait inquiéter beaucoup l'armée française.

Le grand duc de Toscane était absolument nul sous tous les rapports ; le duc de Parme aussi ; mais il se conduisait assez bien.

Rome était forte par son fanatisme ; si elle se montrait contre la France, elle pouvait accroître de beaucoup la force du roi de Naples, obliger Bonaparte à tenir trois mille hommes de plus sur ses derrières, à cause de l'inquiétude que la cour papale jetterait dans l'esprit des peuples. Pour soumettre Rome seule sans Naples, il fallait 2.000 hommes d'infanterie et 1.500 de cavalerie. Si elle armait, le fanatisme lui donnerait quelque force ; il y aurait du sang répandu : si Rome était réunie avec Naples, il ne fallait pas moins de 20.000 hommes d'infanterie et 2.000 hommes de cavalerie ; et si l'on voulait aller à Naples, après avoir été à Rome, une armée de 24.000 hommes d'infanterie et de 3.500 de cavalerie était nécessaire. 6.000 hommes d'infanterie et 500 de cavalerie suffisaient pour tenir les états du pape en respect, en s'y conduisant avec adresse et caractère, une fois que l'on s'en serait rendu maître.

Le roi de Sardaigne fomentait la rébellion des Barbets. Si Naples et Rome agissaient contre la France, il convenait de jeter 3.000 hommes de plus dans les places du Piémont<sup>2</sup>.

Le Directoire répondit que les ordres étaient donnés pour l'envoi de 6.000 hommes tirés des 15<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> divisions militaires, et que les 6.000 hommes à prendre sur les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> divisions étaient en route ; que hommes étaient retirés des côtes de l'Océan et dirigés en Italie, et qu'au surplus il pressait le ministre de la guerre de satisfaire autant que possible aux différentes demandes du général<sup>3</sup>.

Malgré tout ce qu'il pouvait y avoir d'impératif dans ces ordres, ils n'étaient jamais qu'imparfaitement exécutés. Bonaparte écrivit au Directoire :

---

<sup>1</sup> Lettre du 21 vendémiaire (7 octobre). Le Directoire donna, quelques jours après, au général Willot l'ordre de ne garder que 2000 hommes.

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 11 vendémiaire an V (2 octobre).

<sup>3</sup> Lettre du Directoire à Bonaparte, 21 vendémiaire, an V (7 octobre)

On se coalise de tous côtés contre nous ; on attend le moment pour agir ; on agira avec succès si l'armée de l'empereur est un peu renforcée : Trieste est aussi près de Vienne que Lyon l'est de Paris. En quinze jours les troupes y arrivent. L'empereur a déjà de ce côté-là une armée. Je vous envoie toutes les pièces qui vous mettront en état de juger de notre position et de la situation des esprits. Il est de nécessité, à la fin d'une campagne comme celle-ci, d'envoyer 15.000 hommes de recrues. L'empereur en a envoyé trois fois dans sa campagne. On gâte tout en Italie ; le prestige de nos forces se dissipe ; on nous compte.

D'après la réponse du général Châteauneuf-Randon par un courrier extraordinaire que je lui avais envoyé, je ne puis rien espérer au-delà de 2.000 hommes, et votre ordre en portait 6.000. Vous m'avez prévenu par le dernier courrier qu'il allait arriver 10.000 hommes indépendamment de ces deux mille. Vous devez me faire connaître le jour et le lieu de leur départ, avec leur état de situation : s'il part 10.000 hommes, vous devez calculer qu'il n'en arrivera que 5.000. Je ne sais pas encore si le général Kellermann fait venir la 40e de Lyon, et si le général Willot obéit à l'ordre que je lui ai donné de faire partir la 83e. De ces deux demi-brigades, si elles arrivent à temps, dépend peut-être le destin de l'Italie<sup>1</sup>. Tout annonce que d'ici à un mois il s'y portera de grands coups<sup>2</sup>.

Bonaparte faisait fortifier Pizzighittone, Reggio, les châteaux de Ferrare et d'Urbin, tous les bords de l'Adda et ceux de l'Adige. Dans l'incertitude des projets, du nombre des ennemis et du genre de guerre qu'il avait à faire, il n'oubliait aucune précaution. Il y avait aux hôpitaux beaucoup de malades, notamment des officiers d'artillerie et du génie. Il en demandait une dizaine de chacune de ces armes que le siège de Mantoue avait ruinées ; il désirait qu'on en laissât le commandement aux généraux Chasseloup et Lespinasse, deux très-bons officiers. Il y avait tant de généraux de brigade blessés et malades, que, malgré ceux que le Directoire créait tous les jours, il en manquait encore. A la vérité, on en avait envoyé de si ineptes, qu'on ne pouvait les employer à l'armée active. Tout ce qui venait de la Vendée n'était pas accoutumé à la grande guerre ; il en était ainsi des troupes ; mais elles s'aguerrissaient.

Pour recruter ses régiments, Bonaparte demandait des hommes qui eussent servi dans la cavalerie ; qu'on les envoyât avec leurs uniformes, leurs sabres et carabines, et les dragons avec des fusils d'infanterie ; il se chargeait de leur fournir des chevaux. Il pensait que moyennant quelques recruteurs qui rappelleraient qu'à l'armée d'Italie on payait en argent, il serait possible de se procurer un bon nombre d'anciens gendarmes qui infestaient les rues de Paris. Il invitait le Directoire à donner la retraite à deux chefs de brigade de dragons et de chasseurs, toujours malades la veille du combat, et qui n'aimaient pas le sabre<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettre du 17 vendémiaire (8 octobre).

<sup>2</sup> Lettre du 20 vendémiaire (11 octobre).

<sup>3</sup> Lettre du 20 vendémiaire an V (11 octobre).

Les renforts étaient demandés par Bonaparte, sous un autre rapport qui, quoique secondaire, n'en était pas moins très-important et de nature à toucher le Directoire. Plus vous enverrez d'hommes, écrivait-il<sup>1</sup>, plus nous lèverons de contributions. Indépendamment de sa nourriture, l'armée d'Italie a produit dans la campagne d'été 20 millions à la République : elle peut en produire le double pendant la campagne d'hiver, si vous envoyez en recrues et en nouveaux corps une trentaine de mille hommes. Rome et toutes ses provinces, Trieste et le Frioul, même une partie du royaume de Naples, deviendraient notre proie ; mais pour se soutenir il faut des hommes.

Bonaparte demandait aussi des armes au Directoire ; mais elles n'arrivaient pas. Il trouva à Livourne 64.000 fusils appartenant au roi d'Espagne, et en fit prendre 20.000, après en avoir demandé la permission à M. d'Azara, qui répondit que cela ne le regardait pas ; mais qu'il n'y voyait pas un grand inconvénient, pourvu qu'on les fit remplacer. Le général en chef invita le Directoire à s'arranger à cet égard avec la cour d'Espagne qui gagnerait à ce qu'on lui rendit ces fusils aux Pyrénées, puisqu'à Livourne ils auraient pu être pris par les Anglais<sup>2</sup>. Le Directoire chargea le ministre des relations extérieures de traiter cette affaire avec le gouvernement espagnol.

Aux renforts déjà promis, le Directoire annonça qu'il ajouterait de nouvelles troupes qui seraient tirées de l'Ouest, jusqu'à la concurrence de 8 à 10.000 hommes, et qu'il avait déjà prévenu le général Moreau que son intention était de détacher en Italie une colonne de 10.000 hommes de l'armée de Rhin-et-Moselle, où elle serait remplacée par des troupes de celles de Sambre-et-Meuse ; mais ce mouvement ne pouvait avoir lieu que lorsque les opérations de la campagne seraient interrompues sur le Rhin, ou que la supériorité des armées françaises y serait bien décidée<sup>3</sup>.

Il n'est pas douteux que le vainqueur de l'Italie n'ambitionnât la gloire de faire tourner les conquêtes de la République au profit de la liberté des peuples ; mais l'incertitude dans laquelle il était sur l'arrivée des renforts qui lui étaient annoncés, décida Bonaparte à se créer autour de lui des forces auxiliaires, à prendre de lui-même un parti qui changeait entièrement le caractère et le but de la guerre, et qui était en opposition formelle avec les vues constamment manifestées par le Directoire.

Dès le commencement de la campagne, après ses premières victoires, Bonaparte avait hautement annoncé la liberté aux Italiens. Il était entré, il avait été reçu à Milan en libérateur. Cependant il s'était borné à donner au Milanais une organisation provisoire ; une administration générale, dans laquelle on voyait figurer les Serbelloni, les Visconti, les Parini, les Verri, les Sommariva, et les noms les plus recommandables, n'avait qu'une existence précaire, une autorité équivoque. Elle avait reçu et publié des adresses dans lesquelles respirait l'amour de la liberté et de l'indépendance ; elle avait ouvert un concours sur cette question : *Quel est le gouvernement libre qui convient le mieux au bonheur de l'Italie ?* Bonaparte avait même posé au Directoire des questions sur l'état politique de la Lombardie ; la solution en avait été ajournée jusqu'à ce que, bien éclairé sur les dispositions des habitants, il pût juger si ce peuple était digne de recevoir l'indépendance. En attendant, il avait recommandé au général en chef

---

<sup>1</sup> Lettre du 26 vendémiaire an V (17 octobre).

<sup>2</sup> Lettre du 26 vendémiaire an V (17 octobre).

<sup>3</sup> Lettre du Directoire à Bonaparte, 27 vendémiaire an V (18 octobre).

de diriger dans les états conquis l'opinion vers la liberté, sans perdre de vue que la paix pouvait dépendre du sort du Milanais ; qu'il importait de ménager des moyens d'échange pour consolider la réunion à la République de quelques parties de territoire ; qu'il était essentiel de ne pas favoriser indiscretement des innovations politiques nuisibles à la conclusion de la paix et à l'affermissement de la liberté en France. Cependant le Directoire autorisait en même temps le général en chef à organiser des bataillons de Milanais, sans que toutefois ils pussent être considérés comme troupes de la République, et l'invitait à jeter, par des proclamations énergiques, des germes d'insurrection dans les pays mêmes où les armées, françaises n'avaient pas pénétré, notamment en Hongrie, où, prétendait-il, des intérêts politiques fortement prononcés dans la noblesse et le peuple les disposaient à secouer le joug de l'Autriche<sup>1</sup>.

Au milieu de ces contradictions, il est évident que le sort des peuples de l'Italie était, dans l'opinion du Directoire, subordonné aux convenances de la politique. Cependant, jusqu'à ce qu'il fût statué sur leur destinée, comme représentant une nation libre, il ne pouvait pas laisser impunément opprimer les Italiens qui, en faisant entendre des cris de liberté, appelaient de leurs vœux les Français et contribuaient de tous leurs moyens à leurs triomphes. Ainsi, pendant les négociations de la paix à Paris, le gouvernement sarde, ayant appris qu'une des conditions de cette paix assurerait aux patriotes piémontais une garantie pour leur tranquillité future, s'était empressé de les livrer aux bourreaux. La frayeur qu'inspirait l'armée d'Italie aux cours de Rome et de Naples produisait les mêmes horreurs dans le midi de l'Italie, et les prisons où gémissaient les patriotes étaient vidées par des exécutions. Le Directoire avait chargé Bonaparte de notifier aux petits princes d'Italie qu'ils eussent à arrêter le cours de ces atrocités, qu'ils répondraient de tout le sang qu'ils feraient verser, et lui avait recommandé de faire entrer, comme clause nécessaire, dans les armistices qui pourraient être conclus, la défense de poursuivre les patriotes<sup>2</sup>.

Quant aux dispositions des peuples, elles s'étaient manifestées pendant les chances diverses de la guerre. Une partie de la population, excitée, soit par la haine de l'étranger, soit par le fanatisme de Rome et par l'argent et les intrigues de l'Autriche et de l'Angleterre, montrait des dispositions hostiles contre les Français ; mais une autre partie, avide de la liberté, encouragée par l'exemple et les victoires des soldats républicains, était impatiente du joug de ses aristocrates ou de ses princes, et prête à se soulever contre eux. Sans favoriser l'esprit révolutionnaire en Italie, Bonaparte se complaisait à le voir fermenter en Lombardie, dans le Modenais, à Bologne, à Ferrare, à Gènes, à Venise. Le Directoire, quoique composé d'hommes plus ou moins imprégnés du système de propagande révolutionnaire, hautement professé dans le commencement de la guerre déclarée à la révolution française par la coalition des rois, semblait avoir renoncé à ces idées, depuis que la Prusse, l'Espagne, la Sardaigne, Naples et plusieurs princes d'Italie, avaient fait la paix ou étaient près de la conclure avec la République.

Ce n'était donc plus dans l'intérêt des peuples, mais seulement pour l'indépendance et l'agrandissement de la France que le Directoire faisait la guerre. Par une contradiction inexprimable, et faisant de la liberté un instrument

---

<sup>1</sup> Lettres du 12 prairial, 4 messidor, 4e jour complémentaire an IV, 4 vendémiaire an V (31 mai, 2 a juin, 20 et 25 septembre).

<sup>2</sup> Lettre du 12 prairial an IV (31 mai).

servile, il voulait que l'on protégât les patriotes italiens, qu'on stipulât des garanties pour eux dans les traités ; qu'on nourrît même les dispositions révolutionnaires ; mais il n'entendait pas qu'on leur permit d'éclater. Pour lui, les conquêtes n'étaient que des objets de restitution ou de compensation ; et, par la moins honorable des conceptions, il regardait l'élan des peuples vers la liberté comme un épouvantail pour leurs gouvernements et un acheminement de plus vers la paix ; en un mot, il était prêt à les soutenir ou à les sacrifier suivant les convenances de sa politique. Mais Bonaparte ne partageait pas ces froids calculs ; le feu couvait sous la cendre ; il lui laissa faire explosion et souffla même l'incendie. Du Milanais, de Bologne et de Ferrare où il était déjà allumé, il se propagea dans - le duché de Modène. Les Bolonais et les Ferrarais s'étaient montrés impatients de secouer le joug du pape ; mais le Directoire, n'ayant pas voulu prendre d'engagements envers les peuples, avait désiré seulement que l'on s'attachât à maintenir dans ce pays des dispositions favorables à la liberté, en attendant que son sort politique fût décidé<sup>1</sup>.

La ville de Reggio s'était soulevée contre le duc Modène ; des députés de cette ville étaient venus demander à Bonaparte protection et assistance. Il avait cru devoir les exhorter à la tranquillité, parce qu'on avait conclu un armistice avec le duc. Il n'en avait rendu compte au Directoire que pour lui faire savoir que les sujets du duc de Parme et de Modène étaient fort peu attachés à leurs princes<sup>2</sup>.

Le Directoire n'avait pas paru non plus disposé à favoriser ces mouvements. Au contraire il avait pensé que les circonstances et l'amitié qui existaient entre la république française et la cour d'Espagne pourraient demander qu'il fut accordé à la paix générale quelques concessions au duc de Parme, dont l'agrandissement en Italie serait avantageux pour la France, sous plusieurs rapports politiques<sup>3</sup>.

Mais en vain on s'efforçait, sinon d'éteindre, au moins de comprimer ces étincelles ; elles se jouaient de ces efforts, à chaque instant elles éclataient. Des rixes s'élevèrent à Reggio entre les habitants et les troupes du duc ; ils coururent aux armes ; les soldats au nombre de 700 hommes, ne se trouvant plus en sûreté dans la ville, en sortirent pendant la nuit, et se retirèrent à Modène. L'arbre de la liberté fut planté, le 8 fructidor (25 août) ; les habitants prirent la cocarde tricolore, et proclamèrent qu'ils voulaient être libres sous la protection de la république française. Ils formèrent une garde nationale ; on célébra par des fêtes cette résolution qui ne coûta pas une goutte de sang.

A Modène on voulait imiter l'exemple de Reggio, et planter l'arbre de la liberté. Le gouvernement ducal fit marcher des troupes contre les patriotes ; ils furent dispersés ; il en périt quelques-uns dans le tumulte. Le commissaire Sallicetti vint à Reggio sceller la révolution par sa présence ; il écrivit à la régence : *J'ai appris avec la plus grande indignation la trahison que la régence a osé tenter contre les bons patriotes de Modène, parce qu'ils demandaient la liberté. Le sentiment du Directoire est que tous les peuples qui veulent être libres doivent l'être*<sup>4</sup>. La régence doit songer à accorder une prompte liberté au peuple, si elle ne veut se rendre coupable et s'attirer la rigueur extrême d'une République qui ne craint pas ses ennemis.

---

<sup>1</sup> Lettre du 23 messidor an IV (11 juillet).

<sup>2</sup> Lettre du 4 thermidor an IV (22 juillet).

<sup>3</sup> Lettre du 14 thermidor an IV (1er août).

<sup>4</sup> On a vu plus haut le contraire, mais Sallicetti était d'accord avec Bonaparte.

Tels étaient les événements qui s'étaient passés sous les yeux de Bonaparte lorsqu'il écrivit plus d'un mois après au Directoire :

Le peuple de la Lombardie se prononce chaque jour davantage ; mais il est une classe très-considérable qui désirerait, avant de jeter le gant à l'empereur, d'y être invitée par une proclamation du gouvernement qui serait une espèce de garantie de l'intérêt que la France prendra à ce pays-ci, à la paix générale.

Cette résolution et un arrêté qui établirait un gouvernement régulateur, et qui reconnaîtrait dès aujourd'hui l'indépendance de la Lombardie avec quelques modifications pour la durée de la guerre, vaudrait à l'armée autant qu'un secours de 3 à 4.000 hommes.

Reggio a fait sa révolution et a secoué le joug du duc de Modène. C'est peut-être le pays d'Italie qui est le plus prononcé pour la liberté.

Modène avait essayé d'en faire autant ; mais les 1.500 hommes de troupes que le duc y tient en garnison ont fait feu sur le peuple et dissipé l'attroupement. Je crois que le plus court de tout ceci serait de déclarer l'armistice rompu, vu qu'il est encore dû cinq à six cent mille livres, et de mettre cette place à l'instar de Bologne et de Reggio ; ce seraient des ennemis de moins que nous aurions, car la régence ne dissimule pas la crainte que nous lui inspirons, et la joie qu'elle ressent des succès des ennemis. Je vous prie de vouloir bien me prescrire vos ordres là-dessus. Je crois qu'il ne faut pas laisser cet état dans la situation de déchirement où il se trouve, mais déclarer au plénipotentiaire que vous avez à Paris les négociations rompues. Au lieu d'avoir un nouvel ennemi, nous aurions au contraire des secours et des alliés, les peuples de Modène et de Reggio réunis. Cependant, comme la face des affaires change tous les quinze jours dans ce pays, puisque tout suit les opérations militaires, et qu'il ne faudrait pas que votre rupture avec Modène arrivât dans un instant où je ne pourrais pas disposer de 1.500 hommes pendant quelques jours pour y établir un nouvel ordre de choses, vous pourriez déclarer à l'envoyé de Modène que vous m'avez fait connaître vos intentions, et que vous me chargez de la conclusion de la paix avec son prince. Il viendrait au quartier-général, ayant soin de lui signifier qu'il y soit arrivé avant douze jours. Je lui déclarerais alors que toutes négociations sont rompues, dans le même instant que nos troupes entreraient dans Modène, feraient poser les armes à la garnison, prendraient pour otages les plus enragés aristocrates, et mettraient en place les amis de la liberté.

Vous aurez alors Modène, Reggio, Bologne et Ferrare où la masse du peuple se forme tous les jours pour la liberté, et où la majorité nous regarde comme libérateurs, et notre cause comme la leur.

Les états de Modène arrivent jusqu'au Mantouan : vous sentez combien il nous est important d'y avoir, au lieu d'un gouvernement ennemi, un gouvernement dans le genre de celui de Bologne, qui nous serait entièrement dévoué<sup>1</sup>. Faites, répétait-il dans une lettre du 17, la paix avec Parme, et une déclaration pour mettre sous la protection de la France les peuples de la Lombardie, Modène, Reggio, Bologne et Ferrare.

Le Directoire que, dans les mémoires de Napoléon, on accuse à chaque page d'avoir impolitiquement voulu révolutionner l'Italie, se roidit au contraire contre l'esprit révolutionnaire de Bonaparte, resta froid devant l'explosion des peuples, et persista dans son inconcevable système. Suivant lui, il ne pouvait pas être désavantageux que le Milanais se prononçât jusqu'à un certain point en faveur de la liberté et du gouvernement républicain ; car si l'on perdait l'Italie, cette situation s des esprits pourrait occuper les ennemis d'une manière qui ne serait pas inutile à la France, et pendant qu'on y était, il valait mieux voir le peuple disposé en faveur des Français que prêt à les combattre au premier revers ; mais si on invitait les habitants de la Lombardie à se rendre libres ; si on leur donnait ainsi une espèce de garantie qui engagerait en quelque sorte la France à ne pas séparer leurs intérêts des siens, au moment de la paix continentale, on agirait sans contredit impolitiquement, et en accédant à cette mesure on préparerait des obstacles majeurs à cette paix qui faisait l'objet des vœux de la France et du Directoire. La politique et les intérêts bien entendus et sainement envisagés de la République prescrivaient donc de mettre des bornes à l'enthousiasme des peuples du Milanais, qu'il convenait de maintenir toujours dans des sentiments favorables, sans s'exposer à voir se prolonger la guerre actuelle par une protection ouverte, et en les encourageant trop fortement à manifester leur indépendance ; il ne fallait pas oublier qu'il serait demandé à la République des dédommagements en Italie pour les pays que sa sûreté future lui recommandait de conserver sur la rive gauche du Rhin, et que ses échecs en Allemagne ne pouvaient que diminuer l'envie d'arracher au despotisme une partie de la péninsule que les talents du général en chef et la bravoure de l'armée d'Italie avaient momentanément conquis. La reddition de la Lombardie ou sa cession pouvait devenir le gage d'une paix durable, et, quoiqu'il n'y eût rien d'arrêté à cet égard, il y aurait de l'imprudence, dans les circonstances actuelles, à s'interdire les moyens de la faire à ce prix. Ce que le Directoire disait sur le Milanais s'appliquait à Bologne, Ferrare, Reggio et Modène, et à tous les autres petits états d'Italie, et l'on devait redoubler de circonspection et de prudence pour éviter de compromettre par trop de facilité les intérêts futurs de la République. Il convenait de presser le duc de Modène de payer les sommes qui restaient dues en vertu de l'armistice ; mais il fallait se garder d'armer contre lui les peuples qui lui étaient soumis avant l'arrivée des Français en Italie. Enfin le Directoire recommandait au général en chef de contenir ces peuples dans une dépendance réelle, jusqu'à ce que l'horizon politique étant éclairci, on pût régler définitivement le sort de l'Italie, au moyen de la paix générale<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettre du 11 vendémiaire an V (2 octobre).

<sup>2</sup> Lettre du 20 vendémiaire an V (11 octobre).

Tandis que ces froides combinaisons se faisaient à Paris, les événements marchaient en Italie ; l'incendie gagnait de toutes parts ; on ne pouvait plus songer à l'arrêter ou à l'éteindre.

Dans la sortie de la garnison de Mantoue qui eut lieu le 8 vendémiaire, un détachement de 1.500 hommes qui avait passé le Pô à Borgoforte pour chercher des fourrages, se trouvant coupé de la place, tenta de se retirer à Florence, et arriva devant Reggio. Les habitants coururent aux armes et l'empêchèrent de passer ; il se retira dans le château de Monte-Chiragolo, sur les états du duc de Parme. Les habitants de Reggio le poursuivirent, l'investirent et le firent prisonnier par capitulation. Dans la fusillade qui eut lieu, les gardes nationales eurent deux hommes tués. **Ce sont, écrivit Bonaparte au Directoire, les premiers qui aient versé leur sang pour la liberté de leur pays. Les braves habitants de Reggio ont secoué le joug de la tyrannie de leur propre mouvement, et sans même être assurés qu'ils seraient soutenus par nous<sup>1</sup>. Il règne dans tous ces pays un enthousiasme auquel on n'avait pas droit de s'attendre<sup>2</sup>.**

Les prisonniers, conduits à Milan par un détachement de la garde nationale de Reggio, y furent reçus en triomphe par le congrès lombard, la garde nationale et le général en chef.

Le 22 vendémiaire, les Milanais célébrèrent, avec solennité et magnificence, l'anniversaire de la fondation de la république française, en présence de Bonaparte et de son épouse ; il était le héros de la fête. Les vœux les plus énergiques y furent exprimés pour la création de la république lombarde, et la liberté italique.

Le général en chef publia une sorte de manifeste contre le duc de Modène. Ce prince, y était-il dit, n'avait pas acquitté, dans le délai fixé, les contributions de guerre ; il se tenait éloigné de ses états, et se dérobaux charges militaires dont il laissait retomber tout le poids sur ses sujets. Il avait donné des subsides aux ennemis de la République, excité ses peuples contre la France, au moyen d'artifices coupables et d'agents perfides, et ravitaillé Mantoue dans l'intérêt des Autrichiens. En conséquence, le général en chef déclarait que le duc avait perdu ses droits à la faveur de la France ; que la trêve était rompue ; que l'armée d'Italie prenait sous sa protection les peuples de Reggio et de Modène, et que quiconque porterait atteinte à leurs propriétés et à leurs droits serait réputé l'ennemi de la France.

Bonaparte détacha deux mille hommes à Modène ; ils s'emparèrent de la forteresse, chassèrent la garnison et appelèrent le peuple à la liberté. L'allégresse publique se manifesta par des fêtes.

Bonaparte envoya au Directoire sa proclamation sur Modène. **Ces petits régentaux s'avisent de conspirer, lui écrivit-il<sup>3</sup> ; je les ai prévenus. Pourquoi faut-il que je n'aie pas deux brigades pour en faire autant à Rome ? Mais je n'ai**

---

<sup>1</sup> Lettre du 17 vendémiaire an V (8 octobre).

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte à Cacaault, 26 vendémiaire (17 octobre). Dans ses mémoires, Napoléon attribue à cet événement l'explosion de Reggio, et, aux violations de l'armistice commises par la régence de Modène qui avait fait passer des vivres dans Mantoue, la détermination qu'il prit d'émanciper ce pays-là (*Montholon*, tom. III, page 424). Les événements et les motifs de sa détermination se trouvent ici un peu confondus dans sa narration. Reggio avait recouvré sa liberté plus d'un mois avant.

<sup>3</sup> Lettre du 17 vendémiaire (8 octobre).

pas de troupes disponibles, et Naples est là qui nous obligerait à rétrograder. L'affaire de Modène améliore un peu notre position.

Le mouvement avait gagné Bologne et Ferrare ; pour le régulariser, Bonaparte résolut de convoquer cent députés de ces divers états en congrès, pris parmi les nobles, les prêtres, les cardinaux, les négociants, dans toutes les classes, cependant réputés patriotes. Le congrès devait faire une fédération pour la défense commune, organiser une légion italienne, et envoyer une députation à Paris pour demander la liberté et l'indépendance. Le commissaire du Directoire Sallicetti fut chargé de diriger le choix des députés, et de les convoquer<sup>1</sup>.

Ils s'assemblèrent à Modène, animés du plus vif enthousiasme et du plus pur patriotisme. Leur imagination s'enflammait ; ils voyaient déjà revivre l'ancienne Italie ; le congrès, qui s'appela Cispadan, sanctionna la ligue des quatre provinces, et décréta une légion de 2.500 hommes.

Bonaparte avait autorisé la Lombardie à en lever une de 3.500 hommes ; elle était déjà organisée. Il se proposait d'affecter à son équipement l'argenterie des églises estimée un million. La plupart des officiers étaient des Français, les autres des Italiens, qui depuis plusieurs années servaient sous les drapeaux de la République. **Vous sentez bien**, écrivit Bonaparte à Cacaault<sup>2</sup>, **que j'y ai mis un bon nombre d'officiers accoutumés à commander et à vaincre**. Lahoz eut le commandement de la légion lombarde. Ce Milanais avait été aide-de-camp du général Laharpe ; il était maintenant attaché à Bonaparte. Le commandement de la légion italienne fut donné au général Rusca.

Il était évident pour le général en chef que si ces corps composés de jeunes gens amis de la liberté commençaient à se distinguer, cela aurait des suites très-importantes contre l'empereur et pour l'Italie. Il regardait qu'une population de trois millions d'hommes révolutionnée devait y produire une grande secousse ; que la révolution n'y avait pas le même caractère qu'en France, parce qu'elle n'avait pas eu les mêmes obstacles à vaincre, et que l'expérience avait éclairé les habitants. Bonaparte n'oubliait rien de ce qui pouvait leur donner de l'énergie, les rendre favorables à la France, et alarmer les potentats de l'Europe. Il opposait au fanatisme de Rome le fanatisme de la liberté ; il se flattait même que Rome aurait beau déclarer une guerre de religion, elle ne pouvait plus produire d'effet dans ceux de ses états qu'on avait conquis<sup>3</sup>.

Égaré par son enthousiasme, le peuple se livra à quelques excès. A Bologne, il ne voulut pas reconnaître le sénat. Bonaparte se transporta dans cette ville, se prononça fortement pour lui, rétablit l'ordre, et publia cette proclamation<sup>4</sup> :

J'ai vu avec plaisir en entrant dans votre ville l'enthousiasme qui anime les citoyens, et la ferme résolution où ils sont de conserver leur liberté. La constitution et votre garde nationale seront promptement organisées : mais j'ai été affligé de voir les excès auxquels se sont portés quelques mauvais sujets indignes d'être Bolonais. Un peuple qui se livre à des excès est indigne de la liberté. Un peuple libre est celui qui respecte les personnes et les propriétés. L'anarchie

---

<sup>1</sup> Lettre de à Bonaparte à Sallicetti, 18 vendémiaire (9 octobre).

<sup>2</sup> Lettre du 26 vendémiaire (17 octobre).

<sup>3</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 20 et 26 vendémiaire (11 et 17 octobre).

<sup>4</sup> 28 vendémiaire an V (19 octobre).

produit la guerre intestine et les calamités publiques. Je suis l'ennemi des tyrans ; mais avant tout je suis l'ennemi des scélérats qui pillent, et des brigands qui les commandent. Je ferai fusiller ceux qui, renversant l'ordre social, sont nés pour l'opprobre et le malheur du monde.

Peuple de Bologne, voulez-vous que la république française vous protège ? Voulez-vous que formée française vous estime et s'honore de faire votre bonheur ? Voulez-vous que je me vante quelquefois de l'amitié que vous me témoignez ? Réprimez ce petit nombre de scélérats ; faites que personne ne soit opprimé, quelles que soient ses opinions ; faites surtout que les propriétés soient respectées.

Du reste, les partisans du duc de Modène avaient provoqué ces excès par ceux qu'ils avaient eux-mêmes commis pour soutenir un gouvernement qui devait s'écrouler dès qu'il n'était pas entré franchement dans le système de la France. Ils avaient assassiné à Scandiano des patriotes de Reggio. Le célèbre Spalanzani, que les Français avaient comblé de marques d'estime, avait figuré dans ces assassinats et dit que, quoique annexé au territoire de Reggio, Scandiano préférerait se tenir sous les ailes du double aigle de la maison d'Est. Le sénat de Bologne organisa une garde civique pour maintenir le bon ordre. Tous ces gouvernements provisoires supprimèrent les titres, la féodalité, et adoptèrent les principes de la révolution française.

Quelques jours après, un citoyen de Milan, Paul Greppi, y fut gravement outragé et en porta ses plaintes à Bonaparte. Il saisit avidement cette occasion pour prouver encore à l'Italie qu'en favorisant l'élan du peuple vers la liberté, il ne voulait pas tolérer ses excès. Il écrivit à Paul Greppi<sup>1</sup> : J'ai vu avec indignation le détail de la scène anarchique et licencieuse dont vous avez failli être la victime. Tant que les armées françaises seront à Milan, je ne souffrirai pas que les propriétés soient insultées, non plus que les personnes. Je désire qu'après avoir fait votre tournée en Toscane vous retourniez dans votre patrie, et soyez sûr qu'on réprimera cette poignée de brigands, presque tous étrangers à Milan, qui croient que la liberté est le droit d'assassiner ; qui ne pensent pas à imiter le peuple français dans ses moments de courage et dans les élans de vertu qui ont étonné l'Europe, mais qui chercheraient à renouveler ces scènes horribles produites par le crime, et dont les auteurs seront l'objet éternel de la haine et du mépris du peuple français, même de l'Europe et de la postérité. Soyez donc sans inquiétude, et persuadez-vous que le peuple français et l'armée que je commande ne laisseront jamais asseoir sur les ruines de la liberté la hideuse et dégoûtante anarchie : nous avons des baïonnettes pour exterminer les tyrans, mais avant tout le crime.

Le congrès de Milan ayant témoigné le désir d'envoyer des députés au congrès cispadan, Bonaparte l'y autorisa, l'union des patriotes faisant leur force. Mais ce n'est pas assez, lui écrivit-il, que les différents états se réunissent, il faut, avant tout, resserrer les liens de fraternité entre les différentes classes de l'état, réprimer surtout le petit nombre d'hommes qui n'aiment la liberté que pour arriver à une révolution : ils sont ses plus grands ennemis, et ils prennent toute

---

<sup>1</sup> Lettre du 3 frimaire (23 novembre).

espèce de figures pour remplir leurs desseins perfides. L'armée française ne souffrira jamais que la liberté de l'Italie soit couverte de crimes. Vous pouvez, vous devez être libres sans révolution, sans courir les chances et sans éprouver les malheurs qu'a éprouvés le peuple français. Protégez les propriétés et les personnes, et inspirez à vos compatriotes l'amour et le respect des lois et des vertus guerrières qui défendent les républiques et la liberté. La scène que plusieurs mauvais sujets se sont permise envers le citoyen Greppi a jeté des craintes et inspiré une terreur que vous devez vous efforcer de dissiper. Comprimez les malveillants ; mais n'accoutumez pas un petit nombre de personnes à s'intituler le peuple, et à commettre des crimes en son nom<sup>1</sup>.

La lettre du Directoire du 20 vendémiaire n'aurait probablement pas empêché la révolution d'éclater ; mais elle était consommée quand cette dépêche parvint au général en chef. Voici comment il se justifia.

Je suis fâché, citoyens Directeurs, que votre lettre du 20 vendémiaire me soit arrivée trop tard. Je vous prie de vous reporter aux circonstances où je me trouvais : Rome imprimant des manifestes fanatiques ; Naples faisant marcher des forces ; la régence de Modène manifestant ses mauvaises intentions et rompant l'armistice en faisant passer des convois à Mantoue. La république française se trouvait avilie, menacée ; ce coup de vigueur, de rompre l'armistice de Modène, a rétabli l'opinion et a réuni Bologne, Ferrare, Modène et Reggio sous un même bonnet. Le fanatisme s'est trouvé déjoué, et les peuples, accoutumés à trembler, ont senti que nous étions encore là : la République avait le droit de casser un armistice qui n'était point exécuté. La régence ne désavoue pas d'avoir envoyé des secours dans Mantoue.

La folie du pape est sans égale ; mais la nouvelle de Naples et de la Méditerranée le fera changer. Mon projet, lorsque je le pourrai, est de me rendre à Ancône au moyen de l'armistice, et de n'être ennemi que là<sup>2</sup>.

Le Directoire fut faiblement touché de ces motifs. Tout en convenant que l'enthousiasme de la liberté était avantageux à la France et utile au succès de ses armes, il pensait toujours que la prudence et la politique commandaient de modérer autant que possible l'ardeur des peuples. Confiant dans la bravoure de l'armée et dans les talents de son chef, il espérait que l'Autriche ne lui arracherait point ses glorieuses conquêtes ; mais avant la prise de Mantoue, avant surtout que de nouveaux succès en Italie et en Allemagne eussent réprimé l'audace que les revers de la France sur le Rhin avaient rendue à la cour de Vienne, il lui paraissait imprudent d'allumer trop fortement en Italie un incendie révolutionnaire, qui pourrait, dans la suite, devenir funeste aux peuples que l'on voulait engager à recouvrer leur liberté. La guerre, ajoutait le Directoire<sup>3</sup>, se compose de succès et de revers : cette campagne en est un exemple frappant.

---

<sup>1</sup> Lettre du 20 frimaire (10 décembre).

<sup>2</sup> Lettre du 3 brumaire (23 novembre).

<sup>3</sup> Lettre à Bonaparte, 7 brumaire (27 novembre).

Sans la retraite inattendue de l'armée de Sambre-et-Meuse, nous aurions pu dire à l'Italie : soyez libre, avec la certitude d'être obéis. Aujourd'hui que la lassitude de la guerre se manifeste avec force dans l'intérieur, quand une partie du gage de la paix continentale a été replacée par les événements dans les mains des ennemis de la République, il convient de penser sérieusement à cette paix, l'objet des vœux de tous ; et peut-être ne pourra-t-elle avoir lieu qu'en disposant en faveur de quelques princes d'Allemagne d'une partie des conquêtes de l'armée d'Italie.

Cependant Bonaparte, voyant les choses d'un point de vue plus élevé, et plus confiant dans les chances d'une guerre où il semblait avoir maîtrisé la fortune et fixé la victoire, continuait à diriger les gouvernements provisoires des peuples de l'Italie vers leur organisation, et des mesures propres à consolider leur nouvelle destinée.

Il autorisa le congrès de Milan à accorder aux étrangers la faculté d'acheter des biens-fonds dans la Lombardie ; à rappeler tous les absents et surtout ceux qui étaient en pays ennemi, sous peine du séquestre de leurs biens ; à saisir les revenus de ceux qui seraient chez des puissances ennemies ; à chasser tous les prêtres et tous les moines qui n'étaient pas natifs de la Lombardie ; à augmenter l'imposition directe pour pouvoir suffire à la solde journalière de la légion lombarde ; à changer les municipalités, les préteurs et les professeurs des écoles ; à saisir toute l'argenterie des églises dont la moitié serait affectée aux besoins de la légion, et l'autre moitié versée dans la caisse de l'armée<sup>1</sup>.

Dans l'État de Bologne, deux impositions parurent à Bonaparte onéreuses pour le peuple ; l'une dite l'*imposta* qui pesait sur celui des campagnes, l'autre le casuel, que le peuple payait aux curés pour recevoir les sacrements. Le général en chef invita le sénat à les abolir ; à ne conserver qu'un seul couvent de moines du même ordre, à supprimer tous ceux où il y aurait moins de quinze religieux, et à utiliser cette économie pour remplacer le produit de l'*imposta* et indemniser les curés et vicaires de la suppression du casuel. Il ordonna que tous les commandeurs, autres bénéficiaires de l'ordre de Malte ou leurs fermiers, eussent à verser une année de leurs revenus dans la caisse du sénat, qui en tiendrait compte au payeur de l'armée<sup>2</sup>.

Depuis la malheureuse issue de l'insurrection des Polonais contre leurs oppresseurs en 1794, une foule de patriotes qui avaient survécu à l'esclavage de leur patrie et qui avaient échappé aux fers et aux vengeances de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie, proscrits, errants, mais toujours fidèles à la cause nationale, étaient venus, attirés par la sympathie, chercher un asile en France où ils avaient été bien accueillis. Un comité polonais s'était formé à Paris ; Michel Oginski représentait ses compatriotes à Constantinople ; ils cherchaient à intéresser à leurs malheurs deux grandes puissances alliées, la Porte ottomane et la république française. Sulkowski, jeune Polonais, réunissant à beaucoup de connaissances, d'instruction et de courage personnel un dévouement prononcé pour la cause de la liberté, était allé en Italie-offrir en soldat de fortune ses services à Bonaparte qui l'avait bientôt apprécié et nommé son aide-de-camp. Toutes les démarches des patriotes polonais avaient été stériles. On leur faisait des promesses, on leur prêchait la patience, en attendant que des circonstances favorables permissent de les aider efficacement à délivrer leur patrie. Les

---

<sup>1</sup> Lettre du 4 brumaire (25 octobre).

<sup>2</sup> Lettre du 21 frimaire (11 décembre).

victoires de Bonaparte leur donnèrent quelque espérance. Ils chargèrent Michel Oginski de correspondre avec Sulkowski. Cet officier répondit qu'il ne pouvait pas parler des affaires de Pologne au général en chef, tandis qu'il était absorbé par ses opérations militaires ; il conseillait de lui écrire une lettre au nom des Polonais et assurait, qu'elle serait bien accueillie. Il ajoutait que s'ils pouvaient intéresser le général en leur faveur, leurs espérances, pour le rétablissement de la Pologne, ne seraient plus douteuses, parce qu'il jouissait déjà de toute la confiance des Français, et qu'il ne pouvait manquer d'être un jour à la tête du Gouvernement. Michel Oginski écrivit donc à Bonaparte : **Quinze millions de Polonais, jadis indépendants, aujourd'hui victimes de la force des circonstances, fixent leurs regards sur vous. Ils voudraient percer cette barrière qui les sépare de vous pour partager vos dangers, pour vous couronner de nouveaux lauriers, et pour ajouter à tous les titres que vous avez acquis, celui de Père des opprimés, etc.**

Sulkowski répondit que Bonaparte, après avoir lu cette lettre, réfléchit quelque temps et dit : **Que dois-je répondre ? Que puis-je promettre ? Écrivez à votre compatriote que j'aime les Polonais et que j'en fais grand cas. Que le partage de la Pologne est un acte d'iniquité qui ne peut se soutenir. Qu'après avoir terminé la guerre en Italie, j'irai moi-même à la tête des Français, pour forcer les Russes à restituer la Pologne ; mais dites-lui aussi que les Polonais ne doivent pas se reposer sur des secours étrangers, qu'ils doivent s'armer eux-mêmes, inquiéter les Russes, entretenir une communication dans l'intérieur du pays. Toutes les belles paroles qu'on leur donnera n'aboutiront à rien. Je connais le langage diplomatique et l'indolence des Turcs. Une nation écrasée par ses voisins ne peut se relever que les armes à la main.**

Le conseil était sage ; mais les militaires polonais qui se trouvaient en France, ne voyant pas dans leur patrie de dispositions favorables pour secouer le joug sous lequel elle était asservie, offrirent à la République de combattre sous ses étendards victorieux. C'étaient les compagnons de Koschiusco, les Dombrowski, les Zayonscheck, une foule d'officiers animés contre l'Autriche de la haine la plus légitime, et qui fondaient sur les succès de la France l'espoir de voir un jour renaître la Pologne.

Le Directoire, ne croyant pas, d'après la constitution, pouvoir prendre au service de la République un corps d'étrangers, autorisa Bonaparte à les recevoir à la solde des états d'Italie dont il venait de proclamer la liberté et l'indépendance. Ils formèrent une légion qui s'augmenta bientôt par la désertion des Polonais qui servaient dans l'armée autrichienne.

Telle fut l'origine de ces corps de braves, dignes d'un meilleur sort, qui, dans les rangs des soldats français, et toujours leurs émules, arrosèrent ensuite de leur sang nos champs de bataille, et couvrirent le nom polonais d'une gloire immortelle.

De tous les points des états héréditaires de l'empereur les recrues affluaient vers l'Italie ; les succès de l'archiduc Charles contre Jourdan avaient permis à l'Autriche de détacher des troupes sur l'Adige. Alvinzi se trouvait à la tête de 45.000 hommes ; la garnison de Mantoue renforcée par Wurmser, pouvait, avec 15.000 hommes, seconder les mouvements de cette armée : c'était donc 60.000 hommes que Bonaparte allait avoir à combattre. A peine en avait-il 40.000 dont environ 9.000 autour de Mantoue. L'armée autrichienne était divisée en deux corps ; l'un dansée Frioul, composé des deux colonnes de Quasdanowich et

Provera, commandé par Alvinzi en personne ; l'autre, dans le Tyrol, sous les ordres de Davidowich.

Telle était la position de l'armée française : Masséna, sur la Brenta, vers Bassano et Trévis, vis-à-vis d'Alvinzi ; Vaubois, sur le Lawis, gardant les débouchés du Tyrol ; Kilmaine, devant Mantoue ; Augereau en réserve à Vérone.

Tout annonçait que les armées se trouveraient bientôt en présence, et l'on attendait de grands résultats des coups qu'elles allaient se porter. **Nous sommes en mouvement**, écrivit Bonaparte au Directoire ; **l'ennemi paraît vouloir passer la Pieve pour s'établir sur la Brenta. Je le laisse s'engager ; les pluies, les mauvais chemins, les torrents, m'en rendront bon compte.**

La paix avec Naples et Gênes, sa situation avec tes peuples, les renforts annoncés, s'ils arrivaient avant les grands coups, faisaient espérer au général - en chef, non-seulement de battre les Autrichiens et de prendre Mantoue, mais de s'emparer de Trieste, d'obliger Venise à faire ce qu'on voudrait, et de planter le drapeau français au Capitole. Il demandait d'avance au Directoire quelle conduite il devait tenir à Trieste, et d'envoyer trois frégates dans l'Adriatique pour seconder par mer ses opérations<sup>1</sup>.

Les troupes impériales étaient arrivées en poste à l'armée. Bonaparte se plaignait de ce qu'on ne lui avait donné que de belles promesses et quelques petits corps. Le retard apporté, à Marseille, au départ de la 83e demi-brigade, forte de 3.000 hommes de bonnes troupes, était regardé par lui, dans cette circonstance, comme un terrible malheur. Il requérait le commissaire du Gouvernement d'envoyer un courrier à Kellermann pour faire filer ce qu'il avait de disponible. Il écrivait à Baraguay-d'Hilliers de redoubler de vigilance et d'activité, de presser la marche des dépôts de tous les bataillons qui arriveraient à Milan et l'envoi des approvisionnements, surtout de ceux d'artillerie<sup>2</sup>.

Les Autrichiens n'étaient pas les seuls ennemis que Bonaparte eût à combattre ; il lui fallait lutter avec non moins d'énergie contre les abus qui existaient toujours dans les administrations de l'armée, la tourbe de dilapidateurs qui dévoraient toutes les ressources, et les entraves que l'intervention des commissaires du Gouvernement apportait dans les services ; enfin, malgré les trésors conquis par son courage, l'armée était dans la plus grande détresse. Bonaparte mandait donc à l'ordonnateur en chef de se rendre à Vérone, afin de concerter les mesures qu'il était instant de prendre pour les opérations qui devaient avoir lieu ; de voir le congrès d'État, la municipalité de Milan, et les bureaux des commissaires du Gouvernement, pour connaître enfin clairement les ressources qu'ils avaient pour l'armée. **Tous ces gens-là, ajoutait-il, ne pensent qu'à voler. J'apprends avec indignation que le citoyen Auzou se retire avec 15 ou 1.600.000 livres qu'il a à l'armée ; cette conduite est celle d'un escroc. Les services des charrois de l'artillerie, des fourrages, de la viande, enfin tous les services exigent que l'on prenne un parti**<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettre du 4 brumaire (25 octobre).

<sup>2</sup> Lettre du 13 brumaire (3 novembre).

<sup>3</sup> Lettre du 11 brumaire (1er novembre). On voit aussi par cette lettre que Bonaparte n'était pas content de ce qu'Aréna, Corse d'origine, chargé d'une fourniture de souliers, eût reçu du sénat de Bologne plus de 60.000 aunes de toile, estimées 3 à 400.000 livres ; et qu'il fournît des chemises impropres au service, quoiqu'il ne fût pas chargé de cette fourniture. Le général en chef décidait que la valeur de cette toile fût imputée comme

Il écrivait au commissaire du Gouvernement<sup>1</sup> :

Nous manquons entièrement d'argent ; toutes nos caisses sont vides et nos services entravés ; le prêt du soldat n'est pas même assuré. Tout souffre ; toute l'armée est en mouvement et nous sommes en présence de l'ennemi. Faites que la compagnie Flachet qui a tous les fonds, qui fait tous les services..... en promesses, verse dans la caisse du payeur-général 1.500.000 francs. Vous devez fournir à nos besoins, et depuis deux mois l'ordonnateur crie que tous, les services manquent. Songez que le moindre retard peut être funeste. Nous sommes ici à la veille des plus grands événements.

Informé, le 10 brumaire (31 octobre), qu'un corps autrichien était campé sur la Piave, le général en chef donna l'ordre à Masséna de se porter avec un corps d'observation à Bassano, et de se retirer à Vicence, dès que l'ennemi aurait passé la Piave. Il la passa les 11 et 12, et s'avança sur la Brenta. Provera, avec la gauche, se dirigeant sur Citadella, prit position à Fonteniva, et poussa la brigade Liptay au-delà de la Brenta, sur Carmignano. Quasdanowich s'établit en avant et à gauche de Bassano. La brigade Mitrowski se dirigea sur Primolano. Dans cette position, Alvinzi attendit des nouvelles du corps de Davidowich.

Conformément à ses instructions, Masséna évacua Bassano, le 14, à 5 heures du matin, se replia sur Vicence, et de là à Montebello où Augereau s'était rendu pour l'attendre. Kilmaine s'établit à Vérone, ayant le commandement sur la rive droite de l'Adige, depuis la Chiusa jusqu'à Rovigo, y compris le blocus de Mantoue<sup>2</sup>.

Vaubois devait empêcher la colonne de Davidowich de joindre Alvinzi, par les gorges de Val-Sugana ; il lui fut ordonné d'attaquer les avant-postes ennemis au-delà de Trente, de les déloger des positions entre le Lawis et la Brenta, et de les tenir sur la défensive. Le 12, Guyeux attaqua l'ennemi en avant du Lawis, emporta Saint-Michel, fit 300 prisonniers, et brûla le pont que les Autrichiens avaient sur l'Adige. L'attaque du général Fiorella sur Segonzano ne réussit pas. La 85e demi-brigade y fut maltraitée. Bonaparte tenait beaucoup à ce qu'on s'emparât de Segonzano, et ordonna, le 13, d'en recommencer l'attaque ; mais Vaubois ayant été lui-même attaqué par des forces supérieures et craignant d'être débordé, se jeta dans la position de la Piétra et de Bessenello qui domine le défilé de Calliano.

Bonaparte n'était pas, sans doute, instruit de ces mouvements lorsqu'il écrivit à Berthier<sup>3</sup> : Arrangez-vous bien avec le général Vaubois pour qu'il exécute comme il faut les dispositions du plan. J'espère que, cette fois, nous pourrons d'un seul coup donner du fil à retordre. Par Dieu recommandez-lui de ne pas ménager les courriers. S'il est convenu qu'on doive attaquer demain, qu'il fasse en sorte que j'aie des nouvelles trois fois dans la journée.

Alvinzi était entré le 14 au soir à Bassano, ses troupes occupaient Citadella, un corps léger avait même passé la Brenta à Ospital.

Bonaparte s'était, le 15 (5 novembre), porté de sa personne à Vicence, avec les divisions réunies d'Augereau et Masséna, et sa réserve. Il écrivait à Berthier de

---

paiement de celle des souliers. De ce moment data la froideur qui s'établit entre lui et ce fournisseur, et qui finit, beaucoup plus tard, par entraîner Aréna à sa perte.

<sup>1</sup> Lettre du 13 brumaire.

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte à Berthier, 14 brumaire (4 novembre).

<sup>3</sup> Lettre de Bonaparte à Berthier, 14 brumaire (4 novembre).

lui envoyer en poste les pontons pour passer pendant la nuit la Brenta ; que tout jusqu'à présent se disposait très-bien, et que, s'il avait le soir les pontons, la journée du lendemain serait décisive.

Le 16 (6), l'armée française marcha au-devant de l'ennemi ; il fallait l'étonner comme la foudre et le balayer dès les premiers pas<sup>1</sup>. Masséna se dirigea sur Citadella et Augereau sur Bassano. Le premier, rencontrant l'avant-garde de Liptay à Carmignano et Ospital, la pressa vivement. Alvinzi ordonna à Provera de marcher avec l'aile gauche par la rive droite de la Brenta sur Ospital, et à Quasdanowich de diriger une partie de l'aile droite sur deux colonnes par Lenove et Marostica, afin de prendre les Français en flanc et à revers. A peine l'avant-garde de Quasdanowich était-elle entrée à Lenove, qu'assaillie par Augereau, elle en fut repoussée après un vigoureux engagement, et se retira sur le gros de la division dans la position qui s'étend depuis les montagnes de Sette-Comuni, par Marostica, jusqu'à Punta, et y soutint plusieurs attaques jusqu'à la nuit. Quasdanowich se maintint à Bassano ; mais Provera, attaqué par toutes les forces de Masséna, fut rejeté sur la rive gauche de la Brenta, et coupa ses ponts. Cette journée fut vive, chaude et sanglante ; le général Lanusse y fut blessé ; les troupes se couvrirent de gloire<sup>2</sup>. La perte fut à peu près égale des deux côtés.

De son côté, Davidowich, résolu à poursuivre Vaubois, entra à Trente, fit jeter un pont sur l'Adige, envoya la brigade Ocskay, par la rive droite sur Nomi, et Wukassowich, avec un corps considérable par la rive gauche, jusqu'à la tête des défilés de Calliano. Laudon manœuvrait sur la rive droite.

La position de Vaubois était formidable ; il attendait les Autrichiens de pied ferme. Ils l'attaquèrent de front les 16 et 17 brumaire (6 et 7 novembre). Les postes furent pris et repris plusieurs fois. Le combat fut des plus opiniâtres. Déjà les Français avaient enlevé deux pièces de canon et fait 1.300 prisonniers, lorsqu'à l'entrée de la nuit une terreur panique se répandit dans leurs rangs ; la déroute devint complète. Ils abandonnèrent le village de Calliano et six pièces de canon. Cependant trois babillons de troupes fraîches, venant de Mori et de Roveredo, le reprirent aux Autrichiens et s'y maintinrent jusqu'à la nuit, pendant laquelle Vaubois, craignant d'être tourné, en prolongeant sa résistance, l'abandonna, et se retira sur la rive droite de l'Adige, dans la position retranchée de la Corona et de Rivoli. Les Français eurent dans cette retraite 3.000 hommes tués, blessés ou prisonniers, et perdirent six pièces de canon<sup>3</sup>.

Jeter Alvinzi au-delà de la Piave, remonter les gorges de la Brenta et couper Davidowich, tel était le projet de Bonaparte ; il fut obligé d'y renoncer en apprenant la retraite de Vaubois ; il envoya en toute hâte des renforts à ce général, et, le 17, se retira lui-même avec l'armée sur Vérone, pour concentrer ses forces et agir suivant les circonstances. Il se porta à Rivoli, et y fit réunir les troupes de la division Vaubois. Soldats, dit-il, je ne suis pas content de vous. Vous n'avez montré ni discipline, ni constance, ni bravoure ; aucune position n'a pu vous rallier ; vous vous êtes abandonnés à une terreur panique, vous vous êtes laissés chasser de positions où une poignée de braves devait arrêter une armée. Soldats de la 39<sup>e</sup> et de la 85<sup>e</sup>, vous n'êtes pas des soldats français. Général chef d'état-major, faites écrire sur les drapeaux : *Ils ne sont plus de l'armée d'Italie !* Cette harangue, prononcée d'un ton sévère, arracha des larmes

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 24 brumaire (14 novembre).

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 24 brumaire (14 novembre)

<sup>3</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 24 brumaire (14 novembre)

à ces vieux guerriers ; les lois de la discipline ne purent étouffer les accents de leur douleur ; plusieurs grenadiers s'écrièrent : **Général ! on nous a calomniés ; mettez-nous à l'avant-garde et vous verrez si la 39e et la 85e sont de l'armée d'Italie.** L'allocution du général en chef avait produit son effet ; il leur adressa quelques paroles de consolation. Peu de jours après ces deux demi-brigades se couvrirent de gloire<sup>1</sup>.

Davidowich déboucha, le 18, dans la plaine de Roveredo et campa en avant de cette ville.

Alvinzi, dès qu'il se fut aperçu que Bonaparte avait quitté les bords de la Brenta, se mit en marche pour le suivre sur Vicence. Provera, de son côté, ayant rétabli son pont, s'avança sur Scalda-Ferro. Le 18, les Autrichiens entrèrent à Vicence ; le 19, ils campèrent à Montebello. Alvinzi, ayant appris les succès de Davidowich, résolut de marcher le 21 à Villa-Nova, d'attendre que son lieutenant eût forcé la position de la Corona et de Rivoli, et il se fût avancé sur Bussolengo ou Comparà ; alors il comptait passer l'Adige de vive force, et marcher avec ses deux corps réunis sur Mantoue.

Aux premières démonstrations faites par Alvinzi, Bonaparte, rassuré sur la position de Vaubois, se détermina à prévenir son adversaire, et à faire occuper les hauteurs de Caldiero d'où il couvrait Vérone, et pouvait tomber sur les derrières des Autrichiens manœuvrant sur le bas Adige. Le 21, à trois heures après midi, l'armée française sortit de Vérone. L'avant-garde d'Augereau repoussa les avant-postes ennemis de Saint-Michel et de Saint-Martin, et prit position le soir au pied de Caldiero. Des deux côtés on se prépara au combat.

Le 22 (12 novembre), les armées étaient en présence. Masséna attaqua la droite de l'ennemi ; Augereau sa gauche. Il emporta d'abord le village de Caldiero où il fit 200 prisonniers. Le général Launay, de la division Masséna, était sur le point de s'emparer de la hauteur qui flanquait la droite des Autrichiens. On combattait de part et d'autre avec acharnement. Alvinzi fit marcher trois bataillons de sa réserve ; pour comble de malheur, la pluie, qui tombait à torrents, se changea tout-à-coup en un grésil glacé, qu'un vent violent du Nord poussait contre le visage des Français. Ces circonstances favorisèrent l'ennemi ; il reprit l'avantage. La gauche de Masséna fut ramenée en désordre. La 75e demi-brigade, placée en réserve, la protégea par sa bonne contenance. Les Français se rallièrent dans leurs premières positions où ils bivouaquèrent. La pluie ayant continué toute la nuit, Bonaparte jugea convenable de faire rentrer son armée dans son camp sous Vérone. Ce combat lui coûta 600 blessés, 200 morts et 150 prisonniers, parmi lesquels se trouva le général Launay<sup>2</sup>.

Alvinzi s'avança, le 24, jusqu'à Vérone avec des échelles toutes prêtes pour donner un assaut à cette ville ; il se proposait de passer en même temps l'Adige à Zevio. Tout annonçait un événement décisif. Pour juger combien la position de Bonaparte était critique, il faut l'entendre lui-même la peindre au Directoire.

Je vous dois compte des opérations qui se sont passées depuis le 12 de ce mois ; s'il n'est pas satisfaisant, vous n'en attribuerez pas la faute à l'armée : son infériorité et l'épuisement où elle est des hommes les plus braves me font tout craindre pour elle. Peut-être sommes-nous à la veille de

---

<sup>1</sup> *Montholon*, III, page 391.

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, Vérone, 24 brumaire (14 novembre).

perdre l'Italie ; aucun des secours attendus n'est arrivé ; la 83e demi-brigade ne part pas ; tous les secours venant des départements sont arrêtés à Lyon et surtout à Marseille. On croit qu'il est indifférent de les arrêter huit ou dix jours ; on ne songe pas que les destinées de l'Italie et de l'Europe se décident ici pendant ce temps-là. Tout l'empire a été en mouvement et y est encore. L'activité de notre gouvernement au commencement de la guerre peut seule donner une idée de la manière dont on se conduit à Vienne. Il n'est pas de jour où il n'arrive 5.000 hommes ; et, depuis deux mois qu'il est évident qu'il faut des secours ici, il n'est encore arrivé qu'un bataillon de la 40e, mauvaise troupe et non accoutumée au feu, tandis que toutes nos vieilles milices de l'armée d'Italie languissent en repos dans la 8e division. Je fais mon devoir, l'armée fait le sien : mon âme est déchirée, mais ma conscience est en repos. Des secours, envoyez-moi des secours ; mais il ne faut plus s'en faire un jeu : il faut, non de l'effectif, mais du présent sous les armes. Annoncez-vous 6.000 hommes, le ministre de la guerre annonce 6.000 hommes effectifs et 3.000 hommes présents sous les armes ; arrivés à Milan, ils sont réduits à 1.500 hommes : ce n'est donc que 1.500 hommes que reçoit l'armée.

Le temps continue à être mauvais ; toute l'armée est excédée de fatigue et sans souliers. L'ennemi a au moins 50.000 hommes. Pour résister à tout cela, je n'en ai que 18.000. Aujourd'hui, 24 brumaire, repos aux troupes ; demain, selon les mouvements de l'ennemi, nous agirons. Je désespère d'empêcher la levée du blocus de Mantoue, qui dans huit jours était à nous. Si ce malheur arrive, nous serons bientôt derrière l'Adda, et plus loin, s'il n'arrive pas de troupes.

Les blessés sont l'élite de l'armée : tous nos officiers supérieurs, tous nos généraux d'élite sont hors de combat ; tout ce qui m'arrive est si inepte, et n'a pas la confiance du soldat. L'armée d'Italie, réduite à une poignée de monde, est épuisée. Les héros de Lodi, de Millesimo, de Castiglione et de Bassano, sont morts pour leur patrie, ou sont à l'hôpital ; il ne reste plus aux corps que leur réputation et leur orgueil. Joubert, Lannes, Lanusse, Victor, Murat, Charlot, Dupuis, Rampon, Pigeon, Ménard, Chabran, sont blessés ; nous sommes abandonnés au fond de l'Italie. La présomption de mes forces nous était utile ; on publie à Paris, dans des discours officiels, que nous ne sommes que 30.000 hommes.

J'ai perdu dans cette guerre peu de monde, mais tous des hommes d'élite qu'il est impossible de remplacer. Ce qui me reste de braves voit la mort infaillible, au milieu de chances si continuelles, et avec des forces si inférieures. Peut-être l'heure du brave Augereau, de l'intrépide Masséna, de Berthier, de..... est prête à sonner ; alors ! alors ! que deviendront ces braves gens ? Cette idée me rend réservé ;

je n'ose plus affronter la mort qui serait un sujet de découragement et de malheur pour qui est l'objet de mes sollicitudes.

Sous peu de jours nous essaierons un dernier effort ; si la fortune nous sourit, Mantoue sera pris, et avec lui l'Italie. Renforcé par mon armée de siège, il n'est rien que je ne puisse tenter. Si j'avais reçu la 83e, forte de 3.500 hommes connus à l'armée, j'aurais répondu de tout ! Peut-être, sous peu de jours, ne sera-ce pas assez de 40.000 hommes<sup>1</sup>.

Bonaparte se trouvait au milieu de quatre corps autrichiens qui le pressaient de toutes parts et étaient près de faire leur réunion, savoir : Alvinzi devant Vérone ; Davidowich devant Rivoli ; Laudon s'avançant sur Brescia, et Wurmser avec la garnison de Mantoue. Quel parti prendra le général français ? s'il attaque Davidowich, Alvinzi passe l'Adige et délivre cette place. S'il bat Alvinzi, il triomphera plus facilement des autres. Il se décide donc à manœuvrer par le bas Adige, sur les communications des Autrichiens. Ce parti n'était pas sans danger ; mais s'il réussissait, il était décisif. De la division Vaubois, Gueux vint à l'armée, et quelques bataillons se rendirent à Vérone, dont la garde fut confiée à Kilmaine avec 3.000 hommes<sup>2</sup>. Les divisions Augereau et Masséna traversèrent cette ville pendant la nuit du 24 au 25 brumaire (du 14 au 15 novembre), dans le plus grand silence. On crut que l'armée était en retraite ; elle le crut elle-même ; mais au lieu de suivre la route de Peschiera, elle prit tout-à-coup à gauche, et fila le long de l'Adige jusqu'à Ronco. On y jeta un pont. Bonaparte espérait arriver dans la matinée à Villa-Nova, et enlever les parcs d'artillerie de l'ennemi, ses bagages, et l'attaquer par le flanc et ses derrières. L'armée commença à deviner l'intention de son général.

Le terrain sur lequel on allait s'engager est parcouru par le ruisseau torrentueux de l'Alpon, et très-marécageux ; on ne peut, même en été, le pratiquer que par des chaussées. Il y en a trois qui partent du port de Ronco : la première, à gauche, se dirige sur Vérone en remontant l'Adige, passe aux villages de Bionde, de Porcil, où elle débouche en plaine. La seconde, au centre, conduit à Villa-Nova, et traverse le village d'Arcole, en passant l'Alpon sur un petit pont de pierre ; la troisième, à droite, descend l'Adige, et conduit à Albaredo.

Augereau passa le premier l'Adige, prit la chaussée du centre, laissant la 12e légère à la garde du pont, et marcha sur Arcole.

Masséna suivit de près sur la chaussée de gauche, jeta la 75e demi-brigade, comme réserve, dans un bois à droite du pont, et se dirigea sur Porcil.

La réserve de cavalerie, de 16 à 1.700 chevaux, commandée par Beaurevoir, resta en bataille sur la rive droite de l'Adige, prête à passer suivant les circonstances.

Les tirailleurs d'Augereau parvinrent jusqu'au pont d'Arcole sans être aperçus. Ils le trouvèrent barricadé et défendu par des régiments de Croates avec du canon. Son avant-garde éprouva la plus vive résistance, ne put déboucher et se replia

---

<sup>1</sup> Lettre du 24 brumaire.

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 29 brumaire (19 novembre). *Montholon* dit 1.500 hommes (tom. III, page 399).

en toute hâte jusqu'au point où la chaussée cessait de prêter le flanc. Les généraux se précipitèrent à la tête de la colonne. Lannes, Verdier, Bon, et Verne furent mis hors de combat. Indigné de ce mouvement rétrograde, Augereau saisissant un drapeau s'élança à la tête de deux bataillons de grenadiers, et le porta au-delà du pont<sup>1</sup> ; mais accueilli par une vive fusillade de flanc, il fut ramené sur sa division. Le feu de l'ennemi était si violent que les pelotons de la tête étaient écrasés avant d'arriver à portée. Bonaparte de sa personne voulut tenter un dernier effort ; il saisit aussi un drapeau et le plaça sur le pont, encourageant les soldats, et leur demandant s'ils n'étaient plus ceux du pont de Lodi. A la voix et à l'exemple de leur général, ils retournèrent au combat ; le pont fut à moitié franchi ; mais le feu de l'ennemi, renforcé par de nouvelles troupes, fit encore manquer cette attaque. Lannes déjà blessé y reçut un troisième coup de feu<sup>2</sup>, Vignolle une blessure ; Muiron, aide-de-camp du général en chef, tomba à ses côtés. Bonaparte lui-même, entraîné par le désordre des troupes en retraite, fut précipité dans un marais, et y enfonça jusqu'à la moitié du corps ; les Autrichiens l'avaient dépassé de plus de cinquante pas sans le reconnaître ; les grenadiers, voyant le danger de leur général, firent volte-face, l'adjutant-général Belliard à leur tête, repoussèrent l'ennemi au-delà du pont, et sauvèrent Bonaparte. Cette journée, dit Napoléon<sup>3</sup>, fut celle du dévouement militaire. Il fallut renoncer à forcer le passage, et attendre le résultat de l'attaque du général Guyeux. Le général en chef l'avait détaché vers Albaredo avec ordre d'y passer l'Adige au bac, afin de tourner Arcole, et de faciliter l'attaque de front.

Tandis que la droite des Français éprouvait cette résistance meurtrière, Masséna, plus heureux, culbuta la colonne ennemie qui débouchait de Bionde, et la poursuivit jusqu'à Porcil dont il s'empara. Mais Alvinzi, qui s'était borné d'abord à envoyer des renforts sur Arcole, aussitôt qu'il apprit qu'il avait affaire à toute l'armée française, et trouvant sa position dangereuse, renonça à ses projets sur Vérone, fit exécuter un changement de front à son armée, abandonna son quartier-général de Caldiero, dirigea deux colonnes sur Porcil et Arcole, et ses parcs filèrent à Montebello.

Guyeux, de son côté, parut vers les 4 heures sur la rive gauche de l'Alpon, se dirigeant sur Arcole pour l'attaquer par la gauche, tandis qu'Augereau l'aborderait par le pont ; les Autrichiens abandonnèrent le village ; mais alors il était sans intérêt ; il était six heures trop tard. Le matin il était sur les derrières de l'ennemi ; maintenant ce n'était plus qu'un poste intermédiaire entre le front des deux armées. Bonaparte retira ses troupes sur la rive droite de l'Adige, laissant sur la gauche deux demi-brigades pour la garde du pont, et à Arcole des bivouacs allumés et entretenus par des piquets de grand'garde pour qu'Alvinzi ne s'aperçût de rien.

Quoique le plan de Bonaparte fut déjoué par la retraite de l'ennemi, de grands résultats avaient couronné cette journée. Le théâtre des opérations était changé, le point important de Vérone sauvé, et la jonction de Davidowich et d'Alvinzi au moins retardée. Napoléon ajoute même que deux divisions autrichiennes avaient

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, du 29 brumaire (19 nov.).

<sup>2</sup> Non guéri de la blessure qu'il avait reçue à Governolo, blessé deux fois le premier jour de la bataille, il était, à trois heures après midi, étendu sur son lit, souffrant. Apprenant que Bonaparte se porte lui-même à la tête de la colonne, il se jette à bas de son lit, monte à cheval, et revient le trouver. Il reçut à la tête du pont d'Arcole un coup qui l'étendit sans connaissance. (Lettre de Bonaparte à Carnot, 29 brumaire).

<sup>3</sup> *Montholon*, tom. III, page 404.

été défaites ; qu'un grand nombre de prisonniers et de trophées défilèrent à travers le camp, remplirent d'enthousiasme les soldats et les officiers ; et que chacun reprit confiance et le sentiment de la victoire<sup>1</sup>. Cependant, dans la lettre de Bonaparte au Directoire, il n'était parlé que de quatre pièces de canon et de quelques centaines d'Autrichiens pris par le général Guyeux à Arcole.

Bonaparte, s'attendant à être attaqué le lendemain par l'armée ennemie<sup>2</sup>, résolut de la prévenir. En effet, Alvinzi déboucha de son camp avant le jour ; l'armée française repassa le pont à cinq heures du matin, et rencontra l'ennemi en marche de Porcil et d'Arcole.

Masséna attaqua sur-le-champ la colonne de Provera, la rejeta dans Porcil, lui fit 7 à 800 prisonniers, et lui prit 6 pièces de canon et trois drapeaux. Robert, avec la 65e, culbuta les Autrichiens à la baïonnette sur la chaussée du centre. De son côté, Augereau repoussa aussi leur avant-garde sur Arcole ; mais les Autrichiens étaient en grande force dans ce village, et l'échec de la veille n'était pas encourageant pour renouveler une attaque de front. Bonaparte se porta donc à l'embouchure de l'Alpon, pour faire construire un pont de fascines et tourner la gauche de l'ennemi ; on ne put parvenir à établir le pont. L'adjudant-général Vial fut chargé de longer l'Adige pour trouver un passage ; il se jeta en vain à l'eau jusqu'au cou. Plusieurs officiers de l'état-major périrent par le feu de l'ennemi, et entre autres Elliot, aide-de-camp du général en chef.

Pendant ce temps-là, Augereau attaquait Arcole ; mais une colonne d'Autrichiens passa sur la rive droite de l'Alpon suivant sur les digues ce ruisseau. Une compagnie et quatre pièces d'artillerie légère, envoyées par Bonaparte, arrêtèrent ce mouvement. La nuit survint. Il reprit ses positions sur la rive droite de l'Adige, et les Autrichiens se retirèrent derrière Arcole.

Dans la nuit du 26 au 27 (du 16 au 17 novembre), le général en chef fit jeter un pont au-dessous de l'embouchure de l'Alpon. L'armée repassa l'Adige le 27 au matin. A dix heures on était en présence ; Masséna à la gauche, Robert au centre, Augereau à la droite ; on attaqua l'ennemi et on le repoussa jusqu'à Porcil et Arcole ; mais à ce village, les Autrichiens en force ramenèrent vigoureusement Robert qui se réfugia derrière la division Augereau, et poursuivirent jusque sur le pont de l'Adige une partie de sa troupe qui s'y était repliée. En cet instant, ils furent assaillis de front par la 18e légère, en queue par la 18e de ligne qui revint de Porcil, et en flanc par la 32e que Bonaparte avait placée dans un bois en embuscade. Ce corps fut mis en déroute, jeté dans les marais, et perdit, outre un bon nombre de morts, deux ou trois mille prisonniers.

Pendant ce temps-là, Augereau passait l'Alpon. Le combat y fut vif ; les Autrichiens y avaient envoyé des renforts. Ils étaient supérieurs en nombre, leur gauche était appuyée à des marais et difficile à tourner. Bonaparte eut recours à une ruse de guerre ; il ordonna au lieutenant de ses guides, Hercule, d'en prendre 25 avec lui, de longer l'Adige pendant une demi-lieue, de tourner les marais et de tomber au galop sur le dos de l'ennemi, en faisant sonner la charge par plusieurs trompettes. L'infanterie autrichienne en fut ébranlée ; Augereau en profita pour l'attaquer ; cependant en se retirant elle se défendait encore avec vigueur, lorsqu'un corps de 8 ou 900 hommes, formant la garnison de Porto-Legnago, déboucha sur San Gregorio, menaçant de la déborder, et la mit en

---

<sup>1</sup> *Montholon*, tom. III, page 405.

<sup>2</sup> Lettre au Directoire, 19 brumaire.

déroute. Masséna, qui s'était reporté au centre, marcha droit sur Arcole, poursuivit les Autrichiens jusqu'à San-Bonifaccio, et se lia par sa droite avec la division Augereau. L'armée française passa la nuit, la gauche en avant d'Arcole, la droite à San-Gregorio.

L'ennemi perdit environ 4.000 morts ou blessés, autant de prisonniers, 4 drapeaux, 18 pièces de canon. La perte des Français n'a pas été indiquée. On l'a exagérée en la calculant d'après le nombre des officiers généraux et d'état-major tués ou blessés. Dans un combat de chaussées, obligés, pour enlever les troupes, de se mettre à leur tête, ils devaient nécessairement être les premiers frappés. Outre ceux que nous avons déjà nommés, les généraux Robert et Gardanne furent blessés. L'adjutant-général Vandelin fut tué. Bonaparte fut très-sensible à la mort de ses deux aides-de-camp Elliot et Muiron, officiers de la plus grande distinction ; jeunes encore, ils promettaient d'arriver un jour avec gloire aux premiers emplois militaires<sup>1</sup>.

Les destinées de l'Italie commencent à s'éclaircir, écrit Bonaparte à Carnot<sup>2</sup> ; encore une victoire demain qui ne me paraît pas douteuse, et j'espère, avant dix jours, vous écrire du quartier-général de Mantoue. Jamais champ de bataille n'a été aussi disputé que celui d'Arcole ; je n'ai presque plus de généraux ; leur courage et leur dévouement sont sans exemple ; je vous assure qu'il ne fallait pas moins pour vaincre ; les ennemis étaient nombreux et acharnés, les généraux à leur tête ; nous en avons tué plusieurs.

Trop harassé de fatigue pour faire connaître au Directoire tous les détails de la bataille d'Arcole qui venait de décider du sort de l'Italie<sup>3</sup>, Bonaparte consacra à la mémoire de ses deux aides-de-camp le premier moment de sécurité et le court instant de repos qui suivirent la victoire.

Muiron, écrivit-il à sa veuve, est mort sur le champ de bataille. Vous avez perdu un mari qui vous était cher, j'ai perdu un ami auquel j'étais depuis longtemps attaché ; mais la patrie perd plus que nous deux par la mort d'un officier distingué, autant par ses talents que par son courage. Si je puis vous être bon à quelque chose, à vous, à son enfant, je vous prie de compter entièrement sur moi<sup>4</sup>.

La lettre de Bonaparte au général Clarke est remarquable par le dégoût de la vie que lui inspiraient au milieu de ses triomphes les calomnies des libellistes, organes des ennemis de la République. Votre neveu, lui écrivait-il<sup>5</sup>, a été tué sur le champ de bataille d'Arcole. Ce jeune homme s'était familiarisé avec les armes.

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 29 brumaire (19 novembre), *Jomini*, tom. IX, page 191. Montholon estime la perte de l'ennemi dans ces trois jours, (tom. III, page 409) à plus de 25.000 hommes, et plus bas (page 412), à 18.000.

<sup>2</sup> Lettre du 29 brumaire.

<sup>3</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 29 brumaire.

<sup>4</sup> Lettre du 29 brumaire. Quelque temps après, Bonaparte demanda au Directoire, en récompense des services rendus par Muiron dans les différentes campagnes, au siège de Toulon, dans la journée du 13 vendémiaire, à Paris, et de son dévouement à la République, la radiation de Mme Beraut de Courville, sa belle-mère et de Charles-Marie Béraut de Courville, son beau-frère, portés sur la liste des émigrés. (Lettre du 8 nivôse). — La veuve et le fils de Muiron le suivirent bientôt au tombeau. Une frégate reçut son nom. Ce fut à son bord que, dans la suite, Bonaparte revint d'Égypte, et on l'a vu depuis lors commander le port de Toulon jusqu'à la restauration.

<sup>5</sup> Lettre du 29 brumaire.

Il a plusieurs fois marché à la tête des colonnes ; il aurait été un officier estimable ; il est mort avec gloire et en face de l'ennemi, il n'a pas souffert un instant. Quel est l'homme estimable qui n'envierait pas une telle mort ? Quel est celui qui, dans les vicissitudes de la vie, ne s'estimerait pas heureux de sortir ainsi d'un monde si souvent méprisable ? Qui d'entre nous n'a pas regretté cent fois de ne pas échapper ainsi aux effets de la calomnie, de l'envie, de toutes les passions haineuses qui semblent presque exclusivement diriger la conduite des hommes ?

Le 28 (18 novembre), on reconnut qu'Alvinzi avait fait sa retraite sur Vicence ; l'armée le poursuivit ; mais, à Villa-Nova, ayant appris que l'ennemi ne tenait nulle part et que son avant-garde avait déjà dépassé Montebello, Bonaparte se contenta de le faire poursuivre par sa cavalerie, et se porta par un à gauche sur Vérone pour attaquer le corps autrichien du Tyrol. Trois jours après être sortie mystérieusement de cette ville par la porte de Milan, l'armée y rentra triomphante par celle de Venise. Il serait difficile de peindre l'enthousiasme des habitants. Elle ne s'y arrêta pas. Les affaires n'étaient pas en bon état sur les bords du lac de Garda, et la présence de Bonaparte y était urgente.

Vaubois n'avait pu résister aux forces supérieures qui l'avaient attaqué, le 26 (16), dans sa position de la Corona, et avait été forcé de se retirer d'abord sur Rivoli, ensuite sur Campara, laissant le général Fiorella et 7 ou 800 hommes prisonniers. Davidowich s'avança le 28 jusqu'à Castel-Novo et Passago, poussant des partis jusqu'à Vérone. Vaubois se retira par Peschiera derrière le Mincio.

Le même jour Masséna repassa sur la rive droite de l'Adige, et se porta sur Villa-Franca, pour joindre Vaubois qui y ralliait sa division en traversant le Mincio à Borghetto. **Demain**, écrivit Bonaparte au Directoire<sup>1</sup>, **en l'informant de ces mouvements, j'attaque la division qui a battu Vaubois, je la poursuis jusque dans le Tyrol, et j'attendrai alors la reddition de Mantoue qui ne doit pas tarder quinze jours.**

Masséna et Vaubois réunis marchèrent, le 1er frimaire, à Castel-Novo, tandis qu'Augereau se portait sur les hauteurs de Sainte-Anne pour descendre dans la vallée de Dolce, et couper la retraite aux Autrichiens ; mais instruits, le 29 brumaire, de la retraite d'Alvinzi, ils s'étaient hâtés de regagner les montagnes. Cependant Joubert, commandant l'avant-garde, les atteignit sur les hauteurs de Campora. Après un combat assez léger, il parvint à entourer un corps de l'arrière-garde ennemie, et lui fit 1.200 prisonniers, parmi lesquels le colonel du régiment de Lehrbach. 3 ou 400 Autrichiens se noyèrent dans l'Adige en voulant se sauver. Il reprit les positions de Rivoli et de la Corona, et poursuivit l'ennemi jusqu'à Preabocco. Masséna et Vaubois ne dépassèrent pas Castel-Novo. De son côté, Augereau rencontra un corps ennemi sur les hauteurs de Sainte-Anne, le dispersa, lui fit 300 prisonniers, arriva à Dolce, brûla deux équipages de pontons, et enleva quelques bagages.

Alvinzi, informé des succès que Davidowich avait obtenus sur Vaubois, détacha quelques bataillons pour soutenir son lieutenant et s'avança même jusqu'à Villa-Nova ; mais Bonaparte, qui n'espérait plus entamer Davidowich, revint sur ses pas, et se prépara à déboucher de Vérone. Alvinzi ne jugea pas prudent de l'attendre, et se décida à retourner sur la Brenta et à y prendre des

---

<sup>1</sup> Lettre du 29 brumaire.

cantonnements, sa gauche à Padoue, son quartier-général à Bassano, et sa droite se prolongeant vers Trente, et se liant avec Davidowich.

Pendant toutes ces opérations, Wurmser, qui aurait pu faire une diversion importante, était resté immobile dans Mantoue. Le 3 frimaire, il fit en personne une sortie. Kilmaine, qui était retourné devant la place avec les troupes momentanément détachées du blocus, le rejeta dans ses murs après un combat assez vif, où il laissa 200 prisonniers, un obusier et deux pièces de canon.

Bonaparte saisit cette occasion pour laisser encore percer son humeur contre les vils folliculaires qui cherchaient à flétrir ses lauriers et la cause nationale. Wurmser, écrivit-il au Directoire<sup>1</sup>, n'est heureux que dans les journaux soldés à Paris par les ennemis de la République.

La bataille d'Arcole qui dura, on peut le dire, soixante-douze heures, fut sans contredit une des plus remarquables de la guerre. Les efforts y furent également honorables pour les deux armées. Cependant on a fait divers reproches à leurs généraux en chef.

Après le combat de Caldiero, Alvinzi, au lieu de passer l'Adige, perdit deux jours en délibération. Attaqué sur ses derrières, le 25, au lieu de donner l'assaut à Vérone ou de tenter le passage de l'Adige à Zevio, comme il en avait le projet, il céda encore à des craintes exagérées, fit d'autres dispositions, exécuta un changement de front en arrière, comme Bonaparte le désirait et l'avait prévu. Davidowich divisa ses forces contre Vaubois sans motif raisonnable ; pouvant l'attaquer le 20, il ne l'attaqua que le 26, perdant ainsi six ou sept jours. Son succès, qui eût été décisif les 23 et 24 brumaire, ne servit qu'à le compromettre. Wurmser ne se mit en mouvement de Mantoue que lorsque l'armée impériale eut été battue et lorsque tout fut consommé. Enfin les Autrichiens, comme ils l'avaient toujours fait, marchèrent de points différents vers un point central occupé par une masse égale ou supérieure à chacun de leurs corps, et fournirent ainsi à Bonaparte le moyen d'employer sa manœuvre favorite et de les battre l'un après l'autre.

Bonaparte fit deux jours de suite la faute d'attaquer Arcole de front et par un terrain marécageux. Au lieu de jeter son pont sur l'Adige à Ronco, il aurait dû, dès le premier jour, faire ce qu'il exécuta le troisième, jeter son pont vis-à-vis Albaredo, au-dessous de l'embouchure de l'Alpon. On a répondu : les hussards autrichiens occupaient Albaredo ; si on y avait établi le pont, ils auraient donné l'éveil à Alvinzi, et Bonaparte comptait le surprendre. Les marais vis-à-vis Ronco n'étaient point occupés. L'armée française, n'étant là que de 13.000 hommes, ne pouvait espérer d'en battre 30.000 dans une plaine où les lignes pouvaient se déployer ; mais sur des digues environnées de marais, les têtes des colonnes seules se battaient ; le nombre avait moins d'influence. Alvinzi se proposait d'attaquer Vérone, Davidowich serrait de près Vaubois. Il fallait donc que l'armée française ne fût arrêtée par aucun obstacle naturel pour se porter au secours de Vaubois ou de Vérone. Si elle avait passé l'Adige vis-à-vis Albaredo, quelques bataillons de Croates en position sur la rive droite de l'Alpon auraient suffi pour protéger la marche d'Alvinzi sur Vérone ; une fois cette ville perdue, l'armée française était obligée de battre en retraite pour se réunir avec Vaubois sur Mantoue et y prévenir l'ennemi. Le troisième jour, au contraire, quelques succès obtenus par les Français avaient rétabli l'équilibre entre les deux armées ; ils

---

<sup>1</sup> Lettre du 4 frimaire (4 décembre).

pouvaient alors se hasarder en plaine. Enfin une foule de raisons très-déliques tenaient à des calculs d'heures, et, pour les concevoir, il faut bien connaître l'échiquier de Vérone, Villa-Nova, Ronco, Mantoue, Castel-Nuovo et Rivoli<sup>1</sup>. On voit en effet que Bonaparte ne perdit pas son temps, ne donna pas un moment de relâche à l'ennemi, et suppléa au nombre par son coup d'œil, sa résolution, l'audace et la rapidité de ses mouvements.

Avant les opérations militaires que Bonaparte venait de terminer avec autant de bonheur que d'habileté, tous ses efforts pour faire concourir l'administration militaire à leurs succès avaient échoué contre l'avidité et l'incivisme des fournisseurs. On a vu qu'après avoir été repoussé dans son attaque sur Caldiero, livré à de sombres pressentiments, il avait écrit au Directoire que l'armée était sans souliers. En même temps il avait renouvelé au commissaire du gouvernement les plaintes les plus amères contre les fournisseurs qui avaient dans leurs mains les trésors de l'armée et n'acquittaient pas ses dépenses, dont tous les agents étaient des émigrés ou des contre-révolutionnaires qu'on était fondé à croire servir d'espions à l'ennemi<sup>2</sup>. A peine Bonaparte eut-il battu Alvinzi qu'il se retourna contre l'administration.

L'armée est sans souliers, écrivit-il au commissaire du Gouvernement Garrau ; elle est sans prêt, sans habits ; les hôpitaux manquent de tout ; nos blessés sont sur le carreau et dans le dénuement le plus horrible ; tout cela provient du défaut d'argent, et c'est au moment où nous venons d'acquérir quatre millions à Livourne, et où les marchandises que nous avons à Tortone et à Milan nous offrent encore une ressource réelle. Modène devait aussi nous donner 1.800.000 livres, et Ferrare des contributions assez fortes ; mais il n'y a ni ordre ni ensemble dans la partie des contributions dont vous êtes spécialement chargé. Le mal est si grand qu'il faut un remède. Je vous prie de me répondre dans la journée si vous pouvez pourvoir aux besoins de l'armée ; dans le cas contraire, je vous prie d'ordonner au citoyen Haller, fripon qui n'est venu dans ce pays-ci que pour voler, et qui s'est érigé en intendant des finances des pays conquis, qu'il rende ses comptes à l'ordonnateur en chef qui est à Milan, et en même temps de lui laisser prendre les mesures pour procurer à l'armée ce qui lui manque. L'intention du Gouvernement est que ses commissaires s'occupent spécialement des besoins de l'armée, et je vois avec peine que vous ne vous en occupez pas, et que vous laissez ce soin à un étranger dont le caractère et les intentions sont très-suspects.

Le citoyen Sallicetti fait des arrêtés d'un côté, vous de l'autre ; et le résultat de tout cela est que l'on ne s'entend pas et que l'on n'a pas d'argent. Dans un pays aussi riche et après les succès qu'ils obtiennent, nos soldats manquent des choses les plus indispensables<sup>3</sup>.

A cette lettre était jointe une réquisition du général en chef au commissaire du Gouvernement, d'exiger dans les quarante-huit heures de la compagnie Flachat tout l'argent provenant de la vente à Livourne, de faire réaliser toutes les ressources qui pouvaient exister en Italie, et d'ordonner le versement de ces fonds dans la caisse du payeur de l'armée.

---

<sup>1</sup> *Montholon*, tom. I, page 17.

<sup>2</sup> Lettre au commissaire du Gouvernement, 25 brumaire.

<sup>3</sup> Lettre à Garrau, 29 brumaire (19 novembre).

En rentrant à Milan après sa victoire, Bonaparte adressa aussi des reproches aux autorités de cette ville qui ne l'avaient que faiblement secondé pendant cette campagne. Si vous ne m'aviez pas laissé manquer d'argent, leur dit-il, si mes soldats ne s'étaient pas trouvés sans souliers, j'aurais détruit l'armée autrichienne, pris Mantoue et fait 14.000 prisonniers. C'est de la chute de cette place que dépend la possession de Vérone, de Brescia, de Bergame et de Crème. Après avoir abattu les ailes de l'aigle, j'aurais fait perdre terre au lion.

## CHAPITRE XVI

Naples effrayée du voisinage des états populaires ; révolte dans la Grafnane. — Bonaparte fait la guerre aux dilapidateurs. — Plaintes du provéditeur général de Venise contre l'armée. — Réponse énergique de Bonaparte. — Il fait surprendre et occuper Bergame, foyer de complots. — Arrestation d'un espion porteur d'une lettre de l'Empereur à Wurmser. Mission de Clarke à Vienne, pour proposer un armistice et négocier la paix. — Conditions du Directoire Bonaparte se déclare contre l'armistice. — L'Empereur ne reconnait pas la République et refuse de traiter. — État des partis dans les États d'Italie révolutionnés. — Congrès de Reggio. — République cispadane constituée. — Alarmes des patriotes en Lombardie.

Constituer des peuples d'Italie en états populaires, c'était jeter l'alarme parmi les princes ; ils craignaient ce voisinage et la contagion de l'exemple. Le roi de Naples fit demander des explications propres à le rassurer. Le Directoire convint que ni les troupes françaises, ni les milices nationales de Bologne, Ferrare et autres États confédérés, ne pénétreraient dans les États de l'Église jusqu'à ce que le pape se fût définitivement expliqué sur l'armistice conclu entre la république française et lui, et que la France ne favoriserait en aucune manière les innovations que les peuples de l'Italie méridionale pourraient désirer dans leurs gouvernements. Le Directoire invita le général en chef à prendre des mesures telles que cette disposition fût fidèlement observée, aussi longtemps que le roi de Naples se montrerait lui-même religieux observateur des traités<sup>1</sup>.

Mais la haine et la mauvaise foi de ce cabinet, le peu de respect qu'il portait à sa signature et à ses traités, étaient tels, que, longtemps après la conclusion de la paix, il se plaisait à inquiéter l'Italie par des mouvements de troupes sur les frontières, et des menaces offensives, comme si l'on eût été en effet en état de guerre. Il serait difficile d'exprimer l'indignation qu'excitait ce défaut de toute pudeur et de tout respect humain, et qui devait entraîner enfin la perte de ce cabinet<sup>2</sup>.

La révolution cispadane avait nécessairement pour ennemis le duc de Modène, le pape, leurs adhérents et les agents de l'Autriche. Ils se concertèrent pour opérer dans les Apennins une insurrection qui aurait suscité beaucoup d'embarras à Bonaparte, lorsqu'il aurait été aux prises avec l'ennemi. Des soulèvements éclatèrent sur plusieurs points dans la Grafignane, à Castel-Nuovo, à Comordia, à Carrare. Mais dans ces cas-là, si l'on parvenait à tromper la vigilance de Bonaparte, il était prompt comme la foudre pour arrêter dès le principe ces révoltes. Il détacha de suite le général Rusca avec une petite colonne mobile composée en grande partie de troupes cispadanes, avec ordre de se rendre à Castel-Nuovo, de faire arrêter et fusiller six chefs, et brûler la maison d'une famille très-connue pour être à la tête de la rébellion ; après quoi de publier un pardon général, et de faire prêter par le gouvernement de Modène, la ville de Castel-Nuovo et les villages révoltés, un nouveau serment à la république française. Après avoir terminé à Castel-Nuovo, Rusca devait aller faire la même opération à Carrare. *Mettez de l'éclat, écrivait-il à ce général<sup>3</sup>, pour en imposer. Faites courir le bruit que j'envoie 6.000 hommes. Dépêchez-vous, et punissez sévèrement les coupables, afin que l'envie ne leur prenne pas de se révolter lorsque nous pourrions être occupés. Ce n'est pas qu'il y ait quelque chose à craindre tant que nous serons vainqueurs ; mais à la moindre vicissitude, ils pourraient remuer, ce qui serait d'un mauvais exemple pour les fiefs impériaux et pour les habitants des Apennins. Lorsque la tranquillité sera parfaitement rétablie et que vous aurez mis les patriotes en place, faites ce qui pourrait être nécessaire pour effrayer les malveillants et contenter le peuple.*

Le général en chef donna en même temps à son aide-de-camp Lavalette une mission dont l'objet prouvait la confiance qu'il avait déjà dans la sagesse et le bon esprit de cet officier. Elle consistait à aller à Plaisance, à Parme, à Reggio, à Modène, à se rendre ensuite dans la Grafignane auprès du général Rusca. Il devait examiner à Plaisance la situation des têtes du pont, de l'artillerie, de la

---

<sup>1</sup> Lettre du 5 frimaire (25 novembre).

<sup>2</sup> *Montholon*, III, page 432.

<sup>3</sup> Lettres des 14, 18, 21 frimaire (4, 8, 11 décembre).

garnison, des hôpitaux, des magasins, en faire des inventaires ou états. A Parme, il lui était prescrit de se rendre chez le duc, de le complimenter de la part de Bonaparte sur son traité avec la République, de remettre à son premier ministre une lettre dans laquelle Bonaparte le pria de faire confectionner 2.000 paires de bottes et 25.000 de souliers. Lavalette était chargé de recueillir dans toutes les villes les noms des Français qui y étaient, avec des notes sur ce qu'ils faisaient et le temps depuis lequel ils y étaient, de faire même arrêter ceux qui s'y trouvaient sans raisons, et notamment un aventurier nommé Lemarais, qui s'était dit longtemps aide-de-camp du général en chef, et un commissaire nommé Fleuri, et de les faire traduire sous bonne escorte à Milan ; de faire connaître ce qui pourrait caractériser l'esprit des habitants de Modène et Reggio, et la manière dont se conduisaient les légions italiennes<sup>1</sup>.

Le général Rusca exécuta avec fermeté et modération les ordres du général en chef ; les troubles furent promptement apaisés, les rebelles se soumirent. La révolte fut principalement imputée au frère Zoccolente Magesi, cordelier à Castel-Nuovo, qui se sauva quand il sut les Français en marche. Ce scélérat, ainsi que l'appelait Bonaparte, se retira à Venise. Il chargea Lallemand d'en demander au sénat l'arrestation<sup>2</sup>.

Un détachement de 200 hommes de troupes françaises passant à Sienne y fut insulté par des habitants. Le gouverneur fit tout ce qui dépendait de lui pour les réprimer. Le secrétaire de légation Fréville en informa Bonaparte qui lui répondit<sup>3</sup> : Le temps n'est pas éloigné où nous verrons si les habitants de Sienne soutiendront ce ton de mépris qu'ils paraissent manifester chez eux pour l'armée française. Ils sont les seuls du brave peuple toscan qui se soient écartés des sentiments d'estime qu'on professe assez généralement pour la République. N'entretenez pas la cour de Toscane de ces vétilles. Lorsque le moment sera venu, j'ordonnerai à un général d'apprendre aux habitants de Sienne qu'on n'insulte pas impunément l'armée, et que tôt ou tard on la trouve chez soi en bon nombre et quand on s'y attend le moins. Alors il ne sera plus temps de se repentir.

Pendant l'inaction des armées française et autrichienne, occupées, l'une à réparer ses pertes, l'autre à se remettre de ses glorieuses fatigues, dans les intervalles de repos que laissait la lassitude des combats, et que Bonaparte appelait ses moments de loisir, il luttait avec plus de constance que de succès contre les désordres de l'administration. Les forces de la coalition européenne venaient se briser contre lui ; les fournisseurs et les comptables le bravaient presque impunément. Il profita de son séjour à Milan pour attaquer d'innombrables abus sur lesquels les mouvements rapides de l'armée ne lui avaient pas permis de porter un coup-d'œil assez sévère. C'était un contraste affligeant avec le dévouement héroïque du soldat ; c'était le côté honteux de la guerre.

La compagnie Flachet qu'il avait crue composée d'hommes actifs, honnêtes et bien intentionnés, n'était qu'un assemblage d'hommes sans consistance et sans crédit ; elle était formée de Flachet, de Laporte, de Peregaldo et de Payen. Peregaldo, de Marseille, avait renié sa patrie et s'était fait Génois. Il était un de ceux qui étaient sortis de Gênes, en répandant que Bonaparte allait bombarder

---

<sup>1</sup> Lettre du 21 frimaire (11 décembre).

<sup>2</sup> Lettre du 18 frimaire (8 décembre).

<sup>3</sup> Lettre du 21 frimaire (11 décembre).

cette ville. Le général en chef l'avait fait arrêter et chasser de Lombardie. Devons-nous souffrir, écrivait-il, que de pareilles gens, plus malintentionnés et plus aristocrates que les émigrés mêmes, viennent nous espionner, soient toujours avec le ministre de Russie à Gênes, et s'enrichissent encore avec nous ? Cependant c'est à de pareils hommes qu'on a confié tous les intérêts de la République en Italie. Ce ne sont pas des négociants, mais des agioteurs comme ceux du Palais-Royal.

Cette compagnie n'acquittait les mandats de la trésorerie qu'avec une perte de 15 ou 20 pour cent ; elle faisait de mauvaises fournitures ; elle était soupçonnée d'avoir corrompu les gardes-magasins pour un versement factice de 80.000 quintaux de blé. Pour les transports de fonds on leur accordait cinq pour cent ; leur marché était onéreux.

Le général en chef signalait encore peu favorablement Lachèze, consul français à Gênes, le commissaire-ordonnateur Gosselin, le commissaire-ordonnateur Flack. Excepté l'ordonnateur en chef Denniée, le commissaire - ordonnateur Sucy, les commissaires Boinod, Mazade, et deux ou trois autres, il n'estimait pas le reste ; au lieu de surveiller, ils donnaient les moyens de dilapider en signant tout. Il y en avait trois en jugement, l'un pour avoir vendu une caisse de quinquina que le roi d'Espagne envoyait à l'armée, l'autre pour avoir vendu des matelas. Ils avaient vendu cinquante mille aunes de toile fine que la ville de Crémone avait fournies pour les hôpitaux. Je m'arrête, écrivait Bonaparte au Directoire, tant d'horreurs font rougir d'être Français. Vous avez calculé sans doute que vos administrateurs voleraient, mais qu'ils feraient le service et auraient un peu de pudeur ; ils volent d'une manière si ridicule et si impudente que, si j'avais un mois de temps, il n'y en a pas un qui ne pût être fusillé. Je ne cesse d'en faire arrêter et traduire au conseil de guerre ; mais on achète les juges ; c'est ici une foire, tout se vend.

Il réclamait la destitution de tous ces commissaires, quoique peut-être ils ne demandassent pas mieux, et qu'on lui en envoyât de probes, s'il y en avait.

Passant aux agents de l'administration, Bonaparte n'en faisait pas un tableau plus consolant.

Sonolet, agent des vivres, Ozou, fournisseur des fourrages, Thévenin, agent des charrois, étaient des fripons qui ne faisaient pas leurs services. Ce dernier était un voleur affectant un luxe insultant, bon à arrêter, à retenir six mois en prison, et qui pouvait payer 500.000 francs de taxe de guerre. Les charrois étaient pleins d'émigrés ; ils s'appelaient royal charrois, portaient le collet vert et n'étaient que des espions. Il n'y avait pas un agent qui ne désirât la défaite de l'armée et qui ne correspondît avec l'ennemi. Ils disaient le nombre des troupes et détruisaient le prestige. Aussi Bonaparte se gardait-il plus d'eux que de Wurmser. Il n'en avait jamais avec lui ; pendant ses expéditions, il nourrissait son armée sans eux, et cependant ils n'en présentaient pas moins le compte de leurs fournitures. Collot, seul, faisait son service avec exactitude ; il avait du zèle et de l'honneur.

Les dénonciations que je fais, ajoutait le général en chef<sup>1</sup>, sont des dénonciations en âme et conscience comme juré. Vous sentez que dans ma place et avec mon caractère, je ne vous dénoncerais pas ces gens-là, si j'avais le temps de ramasser des preuves contre eux. Mais je suis obligé de

---

<sup>1</sup> Lettre du 21 vendémiaire an V (12 octobre).

partir demain pour l'armée : grande joie pour tous les fripons. Je ne vous parle ici que des grands voleurs. En leur faisant une guerre ouverte, il est clair que je soulève contre moi mille voix qui vont chercher à pervertir l'opinion. Je comprends que si, il y a deux mois, je voulais être duc de Milan<sup>1</sup>, aujourd'hui je voudrais être roi d'Italie ; mais tant que mes forces et votre confiance dureront, je ferai une guerre impitoyable aux fripons et aux Autrichiens.

La comptabilité des dépenses de l'armée fournit aussi au général en chef l'occasion d'adresser au Directoire des observations importantes. Depuis six mois qu'elle était en campagne, elle n'avait dépensé que onze millions, parce qu'elle avait longtemps vécu de réquisitions, qu'elle avait eu des denrées en nature de Modène, Parme, Ferrare, Bologne, de l'intérieur de la République, et qu'elle avait souvent vécu des magasins ennemis. Une différence de quatre ou cinq millions entre le compte du payeur et celui des commissaires du Gouvernement avait donné lieu à des calomnies contre l'ordonnateur Denniée, quoique sans talents transcendants, homme d'ordre et bon travailleur.

Suivant le général en chef, cette différence provenait de ce que les commissaires du Gouvernement avaient eux-mêmes ordonné et fait payer des dépenses sans le concours du payeur et de l'ordonnateur, ce qui était subversif de tout ordre et de toute comptabilité. Ils avaient ainsi alloué des gratifications ou indemnités à des officiers faits prisonniers, ce qui produisait un mauvais effet. Au moindre petit échec, chacun disait avoir perdu son porte-manteau ; les conseils d'administration signaient tout ce qu'on voulait. Pour mettre un terme à cet abus, le général en chef décida qu'il ne serait plus accordé d'indemnité de pertes, ni même de gratifications de campagne, sans la signature du ministre.

Il y avait peu d'ordre dans l'administration des contributions. Le général en chef l'attribua à ce que les commissaires du Directoire, au lieu de se borner à une surveillance, y jouaient un rôle actif, ce qui ne s'accordait pas avec leur responsabilité morale et politique ; à ce qu'ils n'étaient pas assez habitués aux détails de la comptabilité, science à part, qui exige un travail particulier et une attention réfléchie. Il pensait qu'il était convenable, pour faire cesser les abus, de confier cette administration à un commissaire-ordonnateur qui correspondrait directement avec le ministre des finances et la trésorerie<sup>2</sup>.

Le Directoire encouragea beaucoup le général en chef à continuer sans ménagement la guerre qu'il avait déclarée aux dilapidateurs ; et lui annonça que l'on établirait bientôt un régime qui remédierait aux abus de l'administration. Mais c'était une hydre qui assiégeait alors, outre les armées, l'intérieur de la France, la capitale, toutes les avenues du pouvoir, et qui avait de hauts complices et de puissants protecteurs.

Le régime promis ne parut point. La compagnie Flachet, à la fois chargée de recevoir les fonds provenant des contributions et de faire des fournitures à l'armée, se payait de ses propres mains et par voie de compensation. Elle s'était ainsi appliquée une somme de cinq millions. Le général en chef, trouvant avec raison ce procédé contraire aux règles de la comptabilité et susceptible de

---

<sup>1</sup> On l'en avait accusé dans des journaux et des pamphlets.

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 21 vendémiaire.

beaucoup d'abus, chargea Faypoult de prendre les moyens les plus expéditifs pour faire verser cette somme dans la caisse du payeur de l'armée<sup>1</sup>.

Le temps se passait, la compagnie Flachat ne s'exécutait point. D'après un traité fait avec la trésorerie, elle devait payer le prêt de l'armée avec les fonds provenant des contributions. Ce service manquait depuis vingt jours. Cependant elle avait reçu cinq millions et n'en avait rendu aucun compte. C'était la seule ressource disponible. En vertu d'un arrêté des commissaires du Gouvernement, Bonaparte fit tirer une somme de 600.000 livres sur elle par le payeur de l'armée, et lui déclara que si elle ne l'acquittait pas, il requerrait Faypoult de la regarder comme banqueroutière et de la traiter comme telle, d'en faire arrêter les membres et de mettre les scellés sur leurs papiers<sup>2</sup>. Il chargea Baraguay-d'Hilliers d'en faire autant à Milan envers l'agent en chef de la compagnie<sup>3</sup>.

Elle ne paya point la traite et la laissa protester. Les scellés furent mis sur ses maisons de Gênes et de Livourne. Bonaparte écrivit au Directoire<sup>4</sup> : *Je vous prie de donner des ordres pour faire arrêter à Paris les agents de cette compagnie : ils nous ont mis ici dans une situation bien embarrassante. J'ai voulu faire arrêter Flachat et son beau-frère ; mais ils s'étaient sauvés.*

Bonaparte avait déjà signalé comme un voleur Auzou, fournisseur des fourrages, et le fit arrêter, parce que son service n'avait jamais été fait, ni organisé, quoiqu'il eût reçu 1.800.000 liv. ; parce qu'il ne s'était jamais trouvé au quartier-général lorsque sa présence y était le plus nécessaire, c'est-à-dire lorsque l'ennemi allait attaquer ; que par sa négligence le service de l'artillerie avait considérablement souffert ; qu'on avait perdu plusieurs centaines de chevaux ; que la cavalerie, obligée de courir les champs et de fouiller les fermes pour vivre, s'était souvent portée à des excès propres à lui aliéner l'esprit des habitants<sup>5</sup>.

Il donna l'ordre au chef d'état-major-général de faire arrêter les employés Bockty, Chévilli et Descriveur, accusés d'avoir, par le rachat des bons et des versements factices, compromis l'armée et les opérations les plus importantes de la guerre. *Je demande, lui écrivait-il<sup>6</sup>, qu'ils soient traduits devant un conseil de guerre et condamnés à la peine de mort ; car ce ne sont pas de simples voleurs ; ils font couler le sang français, trop précieux pour qu'on ne prenne pas tous les moyens capables d'épouvanter leurs complices trop nombreux dans l'armée.* Plus Bonaparte approfondissait les plaies honteuses des administrations de l'armée, plus il sentait vivement la nécessité d'y porter un prompt remède.

Chez le payeur, la comptabilité était dans un désordre frappant ; on' ne pouvait avoir aucun compte, et, à la réputation de friponnerie bien constatée du contrôleur, se joignait l'ineptie des autres employés. Tout se vendait. L'armée consommait cinq fois ce qui lui était nécessaire, parce que les gardes magasins faisaient de faux bons, et étaient de moitié avec les commissaires des guerres.

Les principales actrices de l'Italie étaient entretenues par les employés de l'armée française ; le luxe, la dépravation et la malversation étaient à leur comble. Les lois étaient insuffisantes ; à tous ces maux il ne trouvait qu'un seul

---

<sup>1</sup> Lettre du 14 frimaire (4 décembre).

<sup>2</sup> Lettre du 23 frimaire.

<sup>3</sup> Lettre du 24 frimaire.

<sup>4</sup> Lettre du 17 nivôse.

<sup>5</sup> Lettre du 18 frimaire.

<sup>6</sup> Lettre du 11 nivôse.

remède, à la fois analogue à l'expérience, à l'histoire et à la nature du gouvernement républicain, et infaillible, c'était une syndicature, une magistrature qui serait composée d'une ou de trois personnes, dont l'autorité durerait seulement trois ou cinq jours, et qui, pendant ce court espace, aurait le droit de faire fusiller un administrateur quelconque de l'armée. Cette magistrature, envoyée tous les ans ; aux armées, ferait que tout le monde, ménagerait l'opinion publique, et garderait une certaine décence non-seulement dans les mœurs et dans la dépense, mais encore dans le service journalier.

Le maréchal de Berwick, ajoutait Bonaparte en transmettant son projet au Directoire, fit pendre l'intendant de l'armée, parce qu'il manqua de vivres ; et nous, au milieu de l'Italie, ayant tout en abondance, dépensant dans un mois cinq fois ce qu'il nous faudrait, nous manquons souvent. Ne croyez pas cependant que je sois mou, et que je trahisse la patrie dans cette portion essentielle de mes fonctions. Je fais arrêter tous les jours des employés ; je, fais examiner leurs papiers, visiter les caisses, mais je ne suis secondé par personne, et les lois n'accordent pas une assez grande abrité au général pour pouvoir imprimer une terreur salutaire à cette nuée de fripons. Cependant le mal diminue, et, à force de gronder, de punir, de me fâcher, les choses je l'espère, se feront avec un peu plus de décence ; mais songez, je vous le répète, à l'idée que je vous donne d'une syndicature.

En parlant de toutes les friponneries, il rendait justice aux employés qui se conduisaient bien et avec décence. Il citait Pessillicot, agent de la compagnie Cerfbeer, le fournisseur des vivres-viande Collot, le commissaire des guerres Boinod dont la probité était reconnue de toute l'armée. Il pensait que s'il y avait une quinzaine de commissaires des guerres comme celui-là, on pourrait leur faire présent à chacun de cent mille écus, et qu'on y gagnerait encore une quinzaine de millions<sup>1</sup>.

Les menaces faites au lion de Saint-Marc par Bonaparte, en adressant ses reproches aux Milanais, s'expliquaient par ces termes de sa lettre au Directoire : [Le gouvernement de Venise a très-bien traité l'armée autrichienne ; il y avait auprès de M. Alvinzi des provéditeurs et des approvisionnements.](#) On en avait aussi fourni à Bonaparte, mais à contre-cœur. On était tout âme pour l'Autriche, et l'on aiguissait des poignards contre les Français.

Cependant le provéditeur général de Venise adressa des plaintes au général en chef sur des excès qui auraient été commis par les troupes françaises. Celui-ci fit éclater son juste ressentiment et vengea énergiquement l'honneur national dans la réponse qu'il fit à ce magistrat.

Dans la note que vous m'avez envoyée, lui manda-t-il, je n'ai pas reconnu la conduite des troupes françaises sur le territoire de la république de Venise ; mais bien celle des troupes de l'empereur qui, partout où elles ont passé, se sont portées à des horreurs qui font frémir. Sur les six pages qu'on vous a envoyées de Vérone, il y en a cinq dont le style

---

<sup>1</sup> Lettre du 17 nivôse (6 janvier 1797).

est d'un mauvais écolier de rhétorique auquel on a donné pour thèse de faire une amplification. Eh ! bon Dieu, M. le provéditeur, les maux que souffre nécessairement un pays qui est le théâtre de la guerre, et qui sont produits par le choc des passions et des intérêts, sont déjà si grands et si affligeants pour l'humanité, que ce n'est pas, je vous assure, la peine de les augmenter au centuple, et d'y broder des contes de fées, au moins extrêmement ridicules.

Je donne un démenti formel à celui qui oserait dire qu'il y a eu dans les états de Venise une seule femme violée par les troupes françaises. Ne dirait-on pas à la lecture de la note ridicule qui m'a été envoyée, que toutes les propriétés sont perdues, qu'il n'y a pas dans le Véronais et le Brescian une église et une femme qui aient été respectées ? La ville de Vérone, celle de Brescia, celles de Vicence, de Bassano, en un mot toute la terre ferme de l'État de Venise, souffrent beaucoup de cette longue lutte ; mais à qui la faute ? C'est celle d'un gouvernement égoïste qui concentre dans les îles de Venise toute sa sollicitude et ses soins, sacrifie ses intérêts à ses préjugés, à sa passion, et le bien de la nation vénitienne entière à quelques caquetages de coteries. Certes, si le sénat eût été mu par l'intérêt du bien public, il eût senti que le moment était venu de fermer à jamais son territoire aux armées indisciplinées, de l'Autriche, et par-là de protéger ses sujets et d'éloigner d'eux à jamais le théâtre de la guerre.

On me menace de faire naître des troubles et de soulever les villes contre l'armée française : les peuples de Vicence et de Bassano savent à qui ils doivent s'en prendre des malheurs de la guerre, et distinguer notre conduite de celle des armées autrichiennes.

Il me paraît qu'on nous jette le gant. Etes-vous, dans cette démarche, autorisé par votre gouvernement ? La république de Venise veut-elle aussi se déclarer contre nous ? Déjà je sais que la plus tendre sollicitude l'a animée pour l'armée du général Alvinzi ; vivres, secours, argent, tout lui a été prodigué ; mais, grâce au courage de mes soldats et à la prévoyance du gouvernement français, je suis en mesure et contre la perfidie et contre les ennemis déclarés de la république française.

L'armée française respectera les propriétés, les mœurs et la religion ; mais malheur aux hommes perfides qui voudraient lui susciter de nouveaux ennemis ! C'est sans doute par leur influence qu'on assassine tous les jours sur le territoire de Bergame et de Brescia. Mais puisqu'il est des hommes que ne touchent pas les malheurs que leur conduite pourrait attirer sur la terre ferme, qu'ils apprennent que nous avons des escadres : certes, ce ne sera pas au moment où le gouvernement français a accordé généreusement la paix au roi de Naples, où il vient de resserrer les liens qui

l'unissaient à la république de Gènes et au roi sarde, qu'on pourra l'accuser de chercher de nouveaux ennemis ; mais ceux qui voudraient méconnaître sa puissance, assassiner ses citoyens et menacer ses armées, seront dupes de leurs perfidies et confondus par la même armée qui, jusqu'à cette heure, et non encore renforcée, a triomphé de ses plus grands ennemis.

Je vous prie, du reste, monsieur le provéditeur, de croire, pour ce qui vous concerne particulièrement, aux sentiments d'estime, etc.<sup>1</sup>

Par cette seconde lettre de Bonaparte on peut juger de l'effet que sa première produisit sur le provéditeur.

Si j'ai été surpris, monsieur, du ton de la dernière note que l'on m'a envoyée de Vérone, c'est que, comme son extrême exagération est évidente à tous les yeux, j'ai pensé qu'elle pouvait être le fait d'un commencement de système : la conduite tenue envers l'armée de M. Alvinzi m'en fournissait une preuve assez, naturelle. Quoi qu'il en soit, monsieur, l'armée française suivra la ligne qu'elle a commencée depuis le principe de la campagne, et l'on n'oubliera jamais de punir exemplairement les soldats qui pourraient s'éloigner des règles d'une sévère discipline.

Je vous demande seulement, monsieur, que vous vouliez bien engager les gouverneurs qui sont sous vos ordres, lorsqu'ils auront des plaintes à me faire, qu'ils m'indiquent simplement ce qu'ils voudraient que l'on fit, sans les noyer dans un tas de fables. Vous me trouverez, au reste, toujours disposé à vous donner des preuves des sentiments, etc.

Pour détruire un foyer de complots existant à Bergame, et empêcher l'ennemi de l'occuper et de gêner les communications entre l'Adda et l'Adige, le général en chef résolut de s'en emparer, et chargea de cette expédition le général Baraguay-d'Hilliers qui, par une combinaison de ruse et de force, l'exécuta avec succès. Il y avait, tant dans la ville haute, qui était fortifiée, que dans le château et les faubourgs, i 200 hommes d'infanterie, 500 de cavalerie, 200 d'artillerie, 700 cavaliers napolitains. Le 5 nivôse, au jour tombant, Baraguay-d'Hilliers arriva à la basse ville ; on lui fit quelques difficultés à la porte ; il brusqua la garde et entra la carabine haute et au grand trot avec les dragons. Il demanda à parler au provéditeur qui était dans la haute ville ; on lui dit qu'il ne pouvait y entrer avec toute son escorte. Sans insister, il feignit de la réduire à 10 hommes, donna, en secret, l'ordre au reste de le suivre d'assez près, pour, en deux minutes de galop, l'avoir rejoint, et à l'infanterie d'entrer au pas de charge dans la ville et de suivre le mouvement. Toutes ces dispositions réussirent. Arrivé chez le provéditeur, le général lui notifia sa mission ; il recula d'étonnement, chercha à éluder, et voulut donner des ordres secrets. Le général lui signifia de ne pas

---

<sup>1</sup> Lettre du 18 frimaire (8 décembre).

sortir, et lui donna cinq minutes pour se décider. Le provéditeur fit livrer les portes du château. Les habitants demeurèrent tranquilles, les émigrés s'étaient enfuis, et l'aristocratie, comprimée par la peur, rugit en secret. Baraguay-d'Hilliers profita de son séjour à Bergame pour faire des reconnaissances dans tous les débouchés des montagnes<sup>1</sup>.

Bataglia, provéditeur de Brescia, adressa sur cette invasion diverses observations au général en chef. D'après sa réponse, ses troupes avaient occupé Bergame pour prévenir l'ennemi, qui avait l'intention d'occuper ce poste, essentiel. Il avoua franchement qu'il avait été bien aise de saisir cette circonstance pour chasser de cette ville la grande quantité d'émigrés qui s'y étaient réfugiés, et châtier un peu les libellistes, qui y étaient en grand nombre, qui, depuis le commencement de la-campagne, ne cessaient de prêcher l'assassinat contre les troupes françaises, et qui avaient, jusqu'à un certain point, produit cet effet, puisqu'il était constant que les Bergamasques avaient plus assassiné de Français que le reste de l'Italie ensemble.

La conduite de M. le provéditeur de Bergame avait toujours été très-partiale en faveur des Autrichiens, et il ne s'était jamais donné la peine de dissimuler, tant par sa correspondance que par ses propos et par ses actions, la haine qui l'animait contre l'armée française. Le général en chef n'était point son juge, ni celui d'aucun sujet de la sérénissime république de Venise ; cependant, lorsque, contre les intentions bien connues de leur gouvernement, il était des personnes qui transgressaient les principes de la neutralité et, se conduisaient en ennemis, le droit naturel l'autorisait aussi à user de représailles.

Il pria Bataglia d'engager M. le provéditeur de Bergame, qui était son subordonné, à être un peu plus modeste, plus réservé, et un peu moins fanfaron lorsque les troupes françaises étaient éloignées de lui, et un peu moins pusillanime, à se laisser moins dominer par la peur, à la vue des premiers pelotons français.

Prenant en considération la position de la ville de Bergame, le général en chef annonça qu'il en retirait une partie des troupes, et qu'il donnait l'ordre à Baraguay-d'Hilliers de restituer le château à la garnison vénitienne et de faire le service ensemble. Quant à la tranquillité de Bergame, les intentions de Bataglia, celles du gouvernement de Venise et la bonté du peuple lui en étaient un sûr garant. Il connaissait le petit nombre d'hommes malintentionnés, qui, depuis six mois, ne cessaient de prêcher la croisade contre les Français. Malheur à eux s'ils s'écartaient des sentiments de modération et d'amitié qui unissaient les deux gouvernements !

Le général en chef saisissait avec plaisir cette occasion pour rendre justice au désir de la tranquillité publique que montraient M. l'évêque de Bergame et son respectable clergé. *Je me convaincs tous les jours*, disait-il en terminant sa lettre<sup>2</sup>, *d'une vérité bien démontrée à mes yeux, c'est que, si le clergé de France eût été aussi sage, aussi modéré, aussi attaché aux principes de l'Évangile, la religion romaine n'aurait subi aucun changement en France ; mais la corruption de la monarchie avait infecté jusqu'à la classe des ministres de la religion : l'on n'y voyait plus des hommes d'une vie exemplaire et d'une morale pure, tels que le cardinal Mattei, le cardinal archevêque de Bologne, l'évêque de Modène,*

---

<sup>1</sup> Lettres, de Baraguay-d'Hilliers à Bonaparte, 6, 8 nivôse (26 et 28 décembre).

<sup>2</sup> Lettre du 12 nivôse (1er janvier 1797).

l'évêque de Pavie, l'archevêque de Pise ; il m'a paru quelquefois, discourant avec ces personnages respectables, me retrouver aux premiers siècles de l'Église.

Quoique la prise de la citadelle de Bergame ne fut pas une opération militaire, il n'en avait pas moins fallu de la dextérité et de la fermeté : le général en chef fut si satisfait de la conduite de Baraguay-d'Hilliers, qu'il résolut de lui donner le commandement d'une brigade, espérant qu'aux premières affaires il mériterait sur le champ de bataille le grade de général de division<sup>1</sup>.

Ne doutant pas que l'occupation de Bergame n'eût fait une vive impression sur Venise, le Directoire trouva que le général en chef en avait bien agi, puisque cette mesure lui avait paru indispensable sous le point de vue militaire ; mais il pensait qu'il était utile de ne pas trop alarmer cette puissance, jusqu'au moment favorable pour donner suite aux projets ultérieurs que l'on avait à son égard<sup>2</sup>.

D'après les ordres donnés d'user de la plus grande surveillance aux avant-postes, on y arrêta, dans la nuit du 3 au 4 nivôse, trois hommes qui cherchaient à s'introduire dans Mantoue. Le général Al. Dumas, commandant par intérim le blocus de cette place, devant lequel ils furent conduits, leur fit subir à chacun un interrogatoire ; mais il s'attacha particulièrement à l'un d'eux qui lui paraissait avoir le plus de moyens et qu'il soupçonnait chargé d'une mission importante. Après l'avoir fait fouiller, les recherches ayant été inutiles, Dumas lui dit qu'il avait des dépêches, qu'il en était sûr d'après la connaissance qu'il avait des moyens qu'employaient les généraux autrichiens ; enfin que ces dépêches étaient dans son ventre, et le menaça de le faire fusiller s'il persistait à nier. L'air d'assurance avec lequel le général lui parla le déconcerta ; il balbutia ; Dumas le pressa, et il convint du fait. Le général lui ordonna, sous peine d'être fusillé, de le faire avertir toutes les fois qu'il aurait des besoins, et, deux jours après, il rendit, une lettre écrite par le maréchal Alvinzi au maréchal Wurmser, de Trente, le 13 décembre, et ainsi conçue<sup>3</sup> :

Je m'empresse d'avoir l'honneur de transmettre à votre excellence, littéralement et dans la même langue que je les ai reçus, les ordres de sa majesté, en date du 5 de ce mois.

Vous aurez soin d'avertir sans retard le maréchal Wurmser pour ne pas discontinuer ses opérations. Vous lui ferez savoir que j'attends de sa valeur et de son zèle qu'il défendra Mantoue jusqu'à toute extrémité ; que je le connais trop, ainsi que les braves officiers-généraux qui sont avec lui, pour craindre qu'il se rende prisonnier, surtout s'il s'agissait de transporter la garnison en France, au lieu de la renvoyer dans mes États. Je désire que, dans le cas qu'il fut réduit à toute extrémité et qu'il se trouvât sans ressources pour la subsistance, il trouvât les moyens, en détruisant autant que possible ce qui, dans Mantoue, serait de préférence utile à l'ennemi, et en emmenant la partie des troupes qui sera en état de le suivre, de gagner et de passer le Pô, de se porter à Ferrare ou à Bologne, et de se rendre, en cas de besoin, vers Rome ou en Toscane. Il trouvera de

---

<sup>1</sup> Lettre au Directoire, 8 nivôse (28 décembre).

<sup>2</sup> Lettre du 18 nivôse (7 janvier).

<sup>3</sup> Lettre de Dumas à Bonaparte, 5 nivôse (25 décembre).

ce côté très-peu d'ennemis, de la bonne volonté pour l'approvisionnement de ses troupes, pour lequel, au besoin, il fera usage de la force, ainsi que pour surmonter tout autre obstacle.

Un homme sûr, cadet du régiment de..... remettra cette dépêche importante à votre excellence. J'ajouterai que la situation actuelle et le besoin de l'armée ne permettent pas de tenter de nouvelles opérations avant trois semaines ou un mois, sans s'exposer derechef au danger de ne pas réussir. Je ne puis trop insister près de votre excellence, afin qu'elle tienne le plus longtemps possible dans Mantoue...., l'ordre de sa majesté lui servant d'ailleurs de direction générale. Dans tous les cas, je prie votre excellence de m'envoyer de ses nouvelles par des moyens sûrs, dont je puisse me servir pour correspondre avec elle à Mantoue.

En informant le Directoire de cette découverte, Bonaparte lui écrivit<sup>1</sup> :

Si cette méthode de faire avaler les dépêches n'était pas parfaitement connue, je vous en enverrais les détails, afin que cela fût envoyé à nos généraux, parce que les Autrichiens se servent souvent de cette méthode. Ordinairement les espions gardent cela dans leur corps pendant plusieurs jours ; s'ils ont l'estomac dérangé, ils ont soin de reprendre le petit cylindre, de le tremper dans de l'élixir, et de le réavalier. Ce cylindre est trempé dans de la cire d'Espagne, délayée dans du vinaigre.

Vous verrez par la lettre de l'empereur que Wurmser doit effectivement être à toute extrémité ; la garnison ne se nourrit que de *polenta* et de viande de cheval ; cependant il est possible que sa réduction tarde encore : les Autrichiens mettent tant d'espérance dans cette place, qu'il n'est pas étonnant qu'ils souffrent toutes les extrémités avant de la rendre. Le parti qu'ordonne l'empereur n'est pas bien dangereux.

L'empereur, comme on peut bien le penser, ne répondit point à la menace inconvenante que Bonaparte lui avait faite d'après l'ordre du Directoire, de détruire Trieste, s'il ne consentait pas à négocier la paix. Lorsque les armées d'Allemagne eurent rétrogradé sur le Rhin et que les têtes de pont de Kehl et de Huningue furent assiégées, Moreau proposa un armistice auquel l'archiduc se refusa, à moins qu'on ne lui cédât les deux têtes de pont ; mais les efforts d'Alvinzi pour délivrer Mantoue venaient d'échouer à Arcole. Le Directoire conçut l'espoir de faire accepter le principe d'un armistice général qui conserverait Huningue et Kehl à la France et Mantoue à l'Autriche, et envoya à Vienne un *négociateur militaire* ; c'est sous ce titre du moins que sa mission fut officiellement annoncée<sup>2</sup>. C'était le général Clarke, ancien chef du bureau topographique au comité de salut public, et employé aux mêmes fonctions sous

---

<sup>1</sup> Lettre du 8 nivôse (28 décembre).

<sup>2</sup> *Moniteur* du 2 frimaire.

le Directoire. Cet envoyé passa par l'Italie. Était-il en outre chargé d'une mission secrète relative à Bonaparte ? Le Directoire commençait-il à redouter son ambition ? Napoléon n'en doute pas et dit même tantôt que la mission de Clarke allait jusqu'à le faire arrêter, tantôt qu'il était chargé de négocier auprès de lui les intérêts de la minorité du Directoire, et qu'il aborda franchement Clarke sur sa mission secrète<sup>1</sup>.

Arrêter Bonaparte ! le Directoire ne l'aurait pas osé, et Clarke encore moins. Quel motif donnera cette violence ? Il n'y en avait pas qu'on pût avouer. Cela n'est pas vraisemblable. Il serait possible que Clarke eût la mission de Carnot, avec qui il était lié, de sonder en cas d'événement les dispositions du général en chef dont les deux partis existants dans le Directoire sentaient plus que jamais toute l'importance.

D'après ses instructions datées du 26 brumaire, veille de la bataille d'Arcole, Clarke était chargé de négocier un armistice entre les troupes impériales et françaises, tant en Allemagne qu'en Italie jusqu'au 1<sup>er</sup> prairial ou messidor, et de faire à l'Autriche la proposition d'une réunion de ministres plénipotentiaires pour traiter de la paix générale. La condition de l'armistice était le maintien de l'état où se trouvaient les choses. Il ne devait être fait aucune cession à l'Autriche que celles des têtes de pont de Manheim, de Neuwied et d'Huningue, et seulement dans le cas d'une absolue nécessité, et à condition que les troupes autrichiennes ne pourraient sortir de Mayence.

Le statu quo comprenait Mantoue, à qui il serait fourni des approvisionnements, jour par jour, proportionnés à la force de la garnison constatée par des commissaires français. Il était recommandé à Clarke de se concerter avec le général en chef, tant en ce qui concernait cette place, que pour la détermination des limites à établir entre les années en Italie. Si l'empereur consentait à envoyer des plénipotentiaires à Baie ou à Paris pour négocier la paix, il était convenable que les alliés respectifs y en envoyassent aussi.

Le ministre des relations extérieures, Delacroix, ajouta à ces instructions, et indiqua au général Clarke divers objets sur lesquels il importait au Directoire d'avoir des renseignements précis.

Piémont. — Faire sentir aux commissaires pour la démarcation des limites, l'importance de ménager à la France dans la chaîne des Alpes tous les postes militaires ; le traité leur donnant à cet égard toutes les facilités possibles. Recommander à Poussielgue, chargé par Bonaparte de négocier une alliance, de ne rien presser, et surtout de ne point promettre de cessions de territoire qui formeraient un obstacle peut-être insurmontable à la paix, ou à l'établissement de la liberté dans la Lombardie, d'entretenir le roi et son gouvernement dans des dispositions de neutralité qui suffisaient.

Milan, Modène, Reggio, Bologne et Ferrare. — Ces peuples sont-ils vraiment mûrs pour la liberté ? Sont-ils en état de la défendre ou seuls ou avec l'appui de la France ? Dans ce dernier cas, quel serait le nombre de troupes françaises qu'ils seraient en état de solder ? Quelles étaient leurs dispositions à l'égard de la maison d'Autriche ? Rentreraient-ils sans secousse sous son joug, dans le cas où la paix serait à ce prix ?

---

<sup>1</sup> *Montholon*, tom. I, page 20. — *Las Cases*, tom. 6, page 350.

Venise. — On dit que tous les états de terre ferme, principalement les Bressans, les Bergamasques et les Véronais sont révoltés de l'orgueil des nobles vénitiens et disposés à s'armer pour la liberté. Admis dans la république lombarde ou devenus ses alliés, ils lui donneraient une force nouvelle ; quels obstacles, ou quelles facilités pourrait présenter, l'exécution de ce projet ?

Le ministre, supposant ensuite le négociateur arrivé à Vienne, observant tous les grands personnages qui figuraient sur ce théâtre, et traçant leurs portraits d'une touche aussi ferme que facile, lui disait que son voyage serait suffisamment utile quand il n'aboutirait qu'à faire connaître les passions qui animaient ces personnages et le moyen de les faire tourner au profit de la République et de l'humanité.

Sans être spécialement chargé de négocier la paix, Clarke pouvait la préparer dans des entretiens. On y arriverait sans contredit beaucoup plus facilement, si l'on pouvait offrir à l'Autriche des compensations convenables. Ce système de compensation admettait une foule de combinaisons que le négociateur pourrait effleurer dans ses conversations, afin de démêler quelles étaient celles qui plairaient davantage. Le ministre en esquissait ainsi les principales :

1° Restituer à l'Autriche ce qu'elle possédait en Italie ; lui donner en Allemagne Salzbourg, Berchtoldsgaden, l'évêché de Passau à l'exception de la ville, le haut Palatinat jusqu'à la Naab ; dédommager l'électeur palatin vers le Rhin.

2° Modifier ce premier projet, en substituant aux États de Milan, partie des États du pape, la Romagne, la marche d'Ancône, le duché d'Urbin ; transférer le grand duc de Toscane à Rome, lui donner le surplus des États du pape, lui réserver le Siennois, consentir à le nommer roi de Borne ; donner Florence au duc de Parme, ménager l'échange d'une partie de ses États avec le roi de Sardaigne, réserver l'île d'Elbe à la France, dont le roi de Naples serait dédommagé par Bénévent, Ponte-Corvo et la marche de Fermo ; faire payer la France en Amérique de ce qu'elle laisserait prendre en Italie.

3° Céder à l'Autriche la Bavière, le haut Palatinat, Salzbourg, Passau et autres souverainetés ecclésiastiques y enclavées, à la charge par la maison d'Autriche de renoncer à tout ce qu'elle possédait au midi de la chaîne des Alpes et dans le cercle de Souabe, de dédommager le duc de Modène et d'apanager le grand duc de Toscane ; donner à l'électeur palatin les États du pape, à l'exception de la marche de Fermo, de Bénévent, de Ponte-Corvo, de Bologne et Ferrare ; y ajouter le Siennois et lui donner le titre de *roi des Romains*.

4° A la maison d'Autriche, ce qui lui était donné au N° précédent ; traiter le grand duc et les États d'Italie comme au N° 2 ; faire céder à l'électeur palatin la part de la maison d'Autriche dans la Pologne, et *la faire servir de point de ralliement pour la restauration de cet État* ; conserver au roi de Prusse la plus grande partie de ce qu'il en avait acquis.

On voit par ces diverses combinaisons que le ministre, pour nous servir d'une expression triviale, taillait en plein drap ; qu'elles compliquaient l'œuvre de la paix par des bouleversements qui avaient bien moins pour objet l'intérêt de la République et la liberté des peuples, que l'agrandissement de la maison d'Autriche à laquelle on semblait alors vouloir faire un pont d'or pour l'amener à la paix ; et que Clarke avait en Italie une mission de pure observation qui pouvait contrarier Bonaparte, mais qui ne semblait pas se rapporter à sa personne.

Le Directoire remit à Clarke une lettre à l'empereur pour l'accréditer auprès de ce prince, et pour l'engager, par tous les motifs tirés de l'humanité et de l'intérêt des peuples, à négocier la paix et préalablement l'armistice. Le Directoire faisait valoir la négociation alors entamée entre la France et l'Angleterre qui avait en effet envoyé lord Malmesbury à Paris<sup>1</sup>.

Arrivé au quartier-général de l'armée d'Italie, vers le 15 frimaire, Clarke jugea devoir écrire à l'empereur, et sa lettre fut adressée par Bonaparte à Alvinzi, pour la faire parvenir à Vienne. Clarke communiqua l'objet de sa mission au général en chef qui se prononça fortement contre l'armistice, surtout s'il devait avoir lieu avant la reddition de Mantoue, qu'il regardait comme très-prochaine. Il y eut à cet égard entre eux un échange de notes. Voici quels étaient les motifs de Bonaparte :

Mantoue était bloquée depuis plusieurs mois : il y avait au moins dix mille malades qui étaient sans viande et sans médicaments, et six à sept mille hommes de garnison, à la demi-ration de pain, à la viande de cheval et sans vin ; le bois même était rare. Il était entré dans Mantoue six mille chevaux de cavalerie et trois mille d'artillerie ; on en tuait cinquante par jour, on en avait salé six cents ; beaucoup étaient morts faute de fourrages. Il en restait encore 1.800 qui se détruisaient tous les jours. Il était probable que Mantoue serait rendue dans un mois.

Si la cour de Vienne concluait l'armistice, c'est qu'elle ne se sentirait pas en état de combattre avec quelque espoir de succès. Dans le cas contraire, elle attendrait l'issue de ses derniers efforts avant de rien conclure. Quand la France aurait Mantoue, l'Autriche s'estimerait trop heureuse d'accorder les limites du Rhin. Rome n'était point en état d'armistice avec la République : elle était en guerre ; elle ne voulait payer aucune contribution, la chute de Mantoue seule pouvait lui faire changer de conduite. On perdrait donc par l'armistice :

1° Mantoue jusqu'au printemps, et, à cette époque, on la trouverait parfaitement approvisionnée, quelque arrangement que l'on fit.

2° On perdrait l'argent de Rome qu'on ne pouvait avoir sans Mantoue.

3° L'Autriche étant plus près de l'Italie, ayant plus de moyens de recruter, aurait, en mai, une armée plus nombreuse que celle de la France ; car quelque chose que l'on fît, dès que l'on ne se battrait plus, tout le monde s'en irait. Dix à quinze jours de repos feraient du bien à l'armée d'Italie ; trois mois la perdraient.

4° La Lombardie était épuisée ; on ne pouvait nourrir l'armée d'Italie qu'avec l'argent du pape ou de Trieste ; ou se trouverait donc embarrassé à l'ouverture de la campagne qui suivrait l'armistice.

5° Si, après l'armistice, on devait recommencer une nouvelle campagne, il aurait un effet très-préjudiciable ; si l'armistice devait être le préliminaire de la paix, il ne fallait le faire qu'après la prise de Mantoue ; il y aurait le double de chances pour qu'il fût bon et profitable.

6° Conclure l'armistice actuellement, c'était s'ôter les moyens et les probabilités de faire une bonne paix dans un mois.

---

<sup>1</sup> Il y était venu le 1er brumaire et en fut renvoyé le 1er nivôse, lorsque le Directoire se fut convaincu que la mission du lord n'était rien moins que sérieuse ; son ultimatum était la rétrocession de la Belgique à l'empereur.

En résumé, il fallait attendre la prise de Mantoue, renforcer l'armée d'Italie par tous les moyens possibles, afin d'avoir de l'argent à la campagne prochaine, non-seulement pour cette armée, mais encore pour celles du Rhin, et afin de pouvoir prendre une offensive si déterminée et si alarmante pour l'empereur, que la paix se conclût, sans difficulté, avec gloire, honneur et profit.

Si l'on voulait renforcer l'armée d'Italie de 20.000 hommes, y compris les 10.000 qu'on annonçait du Rhin, et de 1.500 hommes de cavalerie, on pouvait promettre avant le mois d'avril trente millions aux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, et obliger l'empereur à tourner ses efforts du côté du Frioul.

Clarke répondait : Mantoue ne peut être prise avant un mois ; c'est même une chose douteuse ; mais jusque-là il y a encore des chances à courir :, déjà elle a été débloquée une fois ; elle a failli l'être de nouveau, et on a été sur le point de perdre une, partie de l'Italie.

L'opinion attache avec raison un grand prix à la prise de Mantoue ; mais pour en attendre le moment on ne doit pas continuer une campagne d'hiver que les soldats de l'armée du Rhin refuseraient de faire. La lassitude de la guerre se fait sentir dans toutes les parties de la République. Le peuple souhaite ardemment la paix, les armées murmurent hautement de ce qu'elle n'est point faite, celle d'Italie et les plus braves mêmes en parlent et la désirent. Le corps législatif la veut ; il la commande, pour ainsi dire, n'importe à quelles conditions, et ses refus prolongés de faire fournir au Directoire des fonds pour continuer la guerre en sont la preuve. Les finances sont nulles. Tous les partis, harassés, veulent la fin de la révolution, et si notre état de misère intérieure se prolonge, le peuple, fatigué, ne trouvant pas le bien dans ce qui est, voudra le chercher dans un autre ordre de choses qui fera naître et recommencer de nouvelles révolutions, et nous aurons pendant vingt ou trente ans tous les fléaux que ces secousses amènent<sup>1</sup>.

Il faut donc la paix, et, pour retrouver l'enthousiasme qui nous a fait vaincre, il faut que nos ennemis éloignent sa conclusion, et qu'il n'y ait personne en France qui ne soit convaincu que le gouvernement a voulu une paix raisonnable, et qu'elle a été rejetée par l'ambition ou par la haine de nos principes.

Le moment de parler de paix, c'est le moment actuel, celui où l'armée d'Italie vient de battre ses ennemis ; celui surtout où la lassitude d'une campagne extrêmement active s'est fait sentir dans toute l'Allemagne ; celui où l'Angleterre doit paraître à ses alliés n'avoir agi que pour elle-même, et les avoir joués en voulant nous jouer nous-mêmes par des ouvertures de négociations pleines de mauvaise foi et de réticences. C'est un malheur, sans doute, de n'avoir pas Mantoue ; mais si nous concluons l'armistice, ne sera-ce pas comme si nous avions conclu la paix, puisque le gouvernement n'aura qu'à se résoudre à ne jamais rompre cet armistice pour tourner contre l'empereur le cri de toute l'Europe, s'il recommence les hostilités ? Par cet armistice, nous restons possesseurs de l'Italie, au moins jusqu'à la paix, ou nous ne guerroyerons qu'avec l'assentiment de tous les peuples. Déjà l'obstination de l'empereur fait pressentir la formation d'une neutralité armée en Allemagne, qu'il est de son intérêt de prévenir.

---

<sup>1</sup> Ce tableau est extrêmement exagéré. Il faudrait faire un volume pour le réduire à sa valeur et à la vérité.

Serions-nous arrêtés par l'envie de conquérir Rome ? Quelque glorieux que soit cet avantage, j'ose dire qu'il ne serait que momentané. Nous avons manqué notre révolution de religion. On est redevenu catholique romain en France, et nous en sommes peut-être au point d'avoir besoin du pape lui-même pour faire seconder chez nous la révolution par les prêtres et par conséquent par les campagnes qu'ils sont parvenus à gouverner de nouveau.

Si l'on eût pu anéantir le pape il y a trois ans, c'eût été régénérer l'Europe<sup>1</sup> ; le terrasser au moment actuel, n'est-ce pas s'exposer à séparer à jamais de notre gouvernement une foule de Français soumis au pape et qu'il peut se rallier ? Je crois fermement qu'il est de l'intérêt de presque tous les états de rendre sa puissance, encore colossale, absolument nulle ; mais les préjugés des rois et des peuples combattent cet intérêt. Il faut trente ans de liberté de la presse en Italie et en France pour amener ce moment et abattre la puissance spirituelle de l'évêque de Rome. L'Espagne, Naples, la Sardaigne et toute l'Italie se réuniraient à nos ennemis, devenus irréconciliables, et ne nous pardonneraient jamais d'avoir détruit une puissance qui les subjuguait et qui les gêne, mais que l'autorité du temps et celle de la déraison, enseignée par principe, leur font respecter et chérir.

Manquerait-il à la gloire de Bonaparte de conquérir Rome ? non sans doute, puisque cette conquête s'est faite et a été consolidée le jour où l'armistice, qui nous en livrait les chefs-d'œuvre, les richesses, et qui en séparait les peuples de Bologne, de Ferrare, etc., a été signé. Faire exécuter les conditions de cet armistice et le comprendre dans l'armistice général, devient nécessaire, et c'est l'intention du Directoire exécutif, ce qui répond à tout.

Bonaparte ne jugea pas convenable de continuer cette discussion, ni d'entrer avec le général Clarke dans une controverse sur l'état intérieur de la France et le philosophisme de ce négociateur. Il se borna à persister sèchement dans son opinion sur l'inopportunité de l'armistice, et la transmit au Directoire<sup>2</sup>.

En attendant la réponse de l'empereur, Clarke envoyait au ministre Delacroix le résultat de ses observations sur la situation des peuples. Suivant lui, il était d'une saine politique que le Directoire attendît encore pour se prononcer sur le sort du nord de l'Italie. Une décision prématurée pourrait former un grand obstacle à la paix ; un peuple aussi dépourvu d'énergie, esclave des préjugés les plus dégradants, soutiendrait assez mal le rôle de peuple libre ; il serait toujours temps de l'affranchir ou de lui donner une constitution plus libre au moment où l'on traiterait de la paix<sup>3</sup>. C'était aussi la politique du Directoire. Clarke augurait mal du retard que la cour de Vienne mettait à répondre aux avances qu'on lui

---

<sup>1</sup> Il est vrai que la persécution du clergé, imputable autant aux prêtres eux-mêmes qu'aux excès révolutionnaires, avait réveillé en leur faveur un sentiment d'humanité, et le royalisme l'exploitait à son profit. Mais il s'en fallait de beaucoup que la France fût subjuguée à ce point par les prêtres. Il est certain que si l'Assemblée constituante l'eût osé, elle se fût trouvée dans une position plus favorable que celle où parlait Clarke pour anéantir, du moins en France, l'autorité du pape. Car pour régénérer l'Europe, sous ce rapport, il n'y avait pas beaucoup de personnes qui en eussent eu la pensée comme ce négociateur. L'occasion se représenta encore après le 18 brumaire, de décider de l'autorité du pape en France ; le général Clarke a dû probablement regretter plus d'une fois de n'avoir pas eu alors assez d'influence dans les affaires pour faire prévaloir ses principes, au triomphe desquels, suivant lui, tous les Etats étaient intéressés.

<sup>2</sup> Lettre du 16 frimaire (6 décembre).

<sup>3</sup> Lettre du 10 nivôse (30 décembre).

avait faites. Le ministre Delacroix pensait que l'orgueil de cette cour serait ébranlé par une réunion de circonstances, savoir : la descente en Irlande, dont tout pronostiquait le succès ; la mort de l'impératrice de Russie<sup>1</sup>, les dispositions pacifiques de son successeur, son penchant pour la Prusse, son attachement pour le duc de Wurtemberg dont l'agrandissement dépendait de la France ; le mécontentement de tous les princes séculiers d'Allemagne, et le désir qu'ils avaient de s'agrandir aux dépens des princes ecclésiastiques ; les menaces de la Porte Ottomane qui réclamait pour la France les limites du Rhin, et qui, ainsi que l'écrivait l'ambassadeur Aubert Dubayet, faisait marcher des troupes sur le Danube pour soutenir la médiation qu'elle voulait interposer entre ses anciens amis et son voisin qu'elle n'aimait guère<sup>2</sup>.

Alvinzi répondit d'après les ordres de l'empereur que S. M. désirait que son aide-de-camp, le baron de Vincent, s'abouchât avec le général Clarke, et pût s'expliquer avec lui sur les divers objets de sa lettre ; il demanda un sauf-conduit pour le baron, et proposa une entrevue à Vicence, le 13 nivôse (2 janvier). Elle eut lieu ; les négociateurs eurent deux conférences ; le baron de Vincent déclara que l'empereur ne pouvait recevoir à Vienne un plénipotentiaire de la République qu'il ne reconnaissait pas ; que d'ailleurs il ne pouvait se séparer de ses alliés, et qu'enfin si le ministère français avait quelque communication à faire, il pouvait s'adresser au ministre d'Autriche à Turin. L'idée désastreuse d'un armistice fut donc éludée par l'ennemi. Le plénipotentiaire du Directoire était à peine de retour sur l'Adige, que déjà Alvinzi manœuvrait pour débloquer Mantoue.

Profitant de cette porte qui semblait rester ouverte aux négociations, et dans l'espoir que la cour de Vienne se déterminerait à les entamer, le Directoire s'empessa d'envoyer à Clarke les pouvoirs et les instructions nécessaires pour les conduire promptement à un heureux résultat. Les conditions auxquelles le Directoire autorisait à signer la paix étaient la cession et l'abandon par l'Autriche à la république des Pays-Bas autrichiens, du duché de Luxembourg et de tout ce qu'elle possédait sur la rive gauche du Rhin, de l'évêché de Liège, du Porentruy et de quelques enclaves dépendants de l'empire ; la restitution à l'empereur de ses États en Italie ; qu'aucun individu des parties de l'Allemagne et de l'Italie qui avaient été occupées par les troupes de la République, ne pourrait être inquiété ni dans sa personne, ni dans ses propriétés, à raison de ses opinions ou actions civiles, politiques, militaires, commerciales, pendant la guerre. Le Directoire prescrivait à Clarke d'observer le plus profond secret sur cette négociation, parce que, si le bruit de l'évacuation de l'Italie venait à se répandre, il pourrait en résulter pour la France les plus graves inconvénients. Il chargeait enfin Clarke de communiquer ces instructions au général Bonaparte ; de se concerter entièrement avec lui sur la négociation, et de ne rien proposer ni de faire aucune démarche sans qu'il les eût trouvées conformes aux intérêts de la République et à la sûreté de son armée<sup>3</sup>.

On ne peut voir de sang-froid la légèreté et l'indifférence avec lesquelles le Directoire consentait à remettre sous le joug de l'Autriche et à livrer à sa

---

<sup>1</sup> Morte subitement le 17 novembre, lorsque la coalition se flattait que cette princesse allait enfin, moyennant un subside de l'Angleterre, fournir les troupes qu'elle promettait depuis le commencement de la guerre.

<sup>2</sup> Lettre de Delacroix à Clarke.

<sup>3</sup> Botta, (*Histoire d'Italie*, liv. 8) accuse le Directoire d'avoir offert alors Venise à l'Autriche, Venise qu'il pressait de conclure avec lui une alliance. Il n'y a pas un mot de cette offre dans les instructions du Directoire et de son ministre.

vengeance les peuples de ses États d'Italie. Ce n'était pas lui, il est vrai, qui les avait appelés à la liberté ; mais c'était toute l'armée française, depuis le soldat jusqu'au général en chef, et le Directoire ne s'y était point opposé et les avait au moins laissé faire. Ces peuples avaient mis leur nouvelle existence sous la protection de la République ; elle ne les avait point repoussés, elle leur en avait donné l'espérance. Ils s'étaient organisés sous les yeux, sous la protection de Bonaparte ; il était donc impossible qu'il flétrît - lui-même son nom et sa gloire en leur retirant son appui. Aussi, lorsqu'il fut devenu, par les dernières instructions du Directoire, le véritable négociateur, n'approuva-t-il pas ces conditions. Il croyait que la République avait le droit d'exiger les limites du Rhin et un état en Italie qui y entretînt l'influence française et maintînt dans sa dépendance la république de Gênes, le roi de Sardaigne et le pape ; car l'Italie ne pouvait plus être considérée comme avant la guerre ; si jamais les Français repassaient les Alpes sans y conserver un auxiliaire puissant, les aristocraties de Gênes, de Venise, et le roi de Sardaigne, pour se garantir des principes démocratiques et populaires, se serreraient avec l'Autriche par des liens indissolubles. Venise, qui depuis un siècle n'était d'aucune influence dans la balance de l'Europe, éclairée désormais par l'expérience et le danger qu'elle venait de courir, aurait de l'énergie, des trésors et des armées pour renforcer l'empereur et comprimer les idées de liberté et d'indépendance de la terre ferme. Pontifes, rois, nobles, se réuniraient pour défendre leurs privilèges et fermer les Alpes aux idées modernes<sup>1</sup>.

En refusant l'armistice, l'Autriche épargna à Bonaparte toute discussion avec le Directoire, et à celui-ci la honte de trahir la cause des peuples et les espérances de l'Italie. La mission de Clarke ayant échoué, il demeura néanmoins à l'armée. Je lui offris, dit Napoléon<sup>2</sup>, de le faire travailler ; il me resta.

Bonaparte écrivit à Carnot<sup>3</sup> : Tous les officiers autrichiens, généraux et autres, auxquels j'ai fait part de la bêtise de la cour de Vienne qui, dans les entrevues avec le général Clarke, a paru ne pas reconnaître la République, ont beaucoup crié. L'opinion publique à Vienne est très-contraire à Thugut. J'ai dit à Manfredini, la dernière fois que je l'ai vu, que si l'empereur voulait avoir la preuve que Thugut s'était vendu à la France dans le temps de son ambassade à Constantinople, il serait facile de la lui procurer.

Quel était alors l'état des partis dans la Lombardie et dans la république cispadane ? C'est Bonaparte lui-même qui va le dire, et nous confier comment il agissait avec eux.

En Lombardie, il y en avait trois ; 1° celui qui se laissait conduire par les Français ; 2° celui qui voulait la liberté et se montrait même impatient de l'obtenir ; 3° les amis de l'Autriche. Bonaparte encourageait le premier, contenait le second, et comprimait le troisième.

La Cispadane était aussi divisée en trois partis ; 1° les amis des anciens gouvernements ; 2° les partisans d'une constitution indépendante, mais un peu aristocratique ; 3° les partisans de la constitution française ou de la pure démocratie. Bonaparte comprimait le premier, soutenait le second, et modérait le troisième. Il soutenait le second, parce que c'était le parti des riches

---

<sup>1</sup> *Montholon*, tome III, page 437.

<sup>2</sup> *Las Cases*, tome VI, page 350.

<sup>3</sup> Lettre du 9 pluviôse (28 janvier).

propriétaires et des prêtres qui, en dernière analyse, finiraient par gagner la masse du peuple qu'il était essentiel de rallier à la cause de la France. Le dernier parti était composé de jeunes gens, d'écrivains et d'hommes qui, comme en France et dans tous les pays, changeaient de gouvernement, et n'aimaient la liberté que pour faire une révolution<sup>1</sup>.

La première pierre de la liberté des peuples cispadans avait été posée dans le congrès tenu à Modène sous les auspices de Bonaparte ; c'était là que s'étaient formés les premiers liens de leur fédération. Il restait à la cimenter par une constitution. Le congrès se rassembla à Reggio. L'enthousiasme républicain des députés s'accrut encore par la présence de ceux de la Lombardie, que Bonaparte avait autorisés à s'y rendre pour fraterniser. Ce fut entre eux un échange de discours brûlants de patriotisme, d'imprécations contre la tyrannie et d'hommages sincères à la liberté. Le peuple y répondait par ses acclamations et des cris d'allégresse. Fava, de Bologne, présenta, au nom d'une commission, le projet d'union des quatre États ; l'assemblée l'adopta et proclama, au milieu des plus ardents transports, la confédération cispadane et l'unité de la République. Pendant cette explosion, arriva dans la salle Marmont, aide-de-camp du général en chef, par lui envoyé, pour diriger les délibérations, et imposer à un parti fédéraliste qui ne laissait pas que de montrer de l'opposition. Des applaudissements retentirent de toutes parts, le délire fut à son comble.

Le président du congrès écrivit à Bonaparte : (30 décembre) *Adoptez, général invincible, cette république, l'aînée de votre valeur et de votre magnanimité. Vous en êtes le père, soyez-en le protecteur. Sous vos auspices, elle restera debout, inébranlable, et bravera les vains efforts des tyrans ; vous seul pouvez lui donner cette immortalité attachée à votre nom.*

Bonaparte répondit :

J'ai appris avec le plus vif intérêt, par votre lettre du 30 décembre, que les républiques cispadanes sont réunies en une seule, et que, prenant pour symbole un faisceau, elles sont convaincues que leur force consiste dans l'unité et l'indivisibilité. La malheureuse Italie est depuis longtemps effacée du tableau des puissances de l'Europe. Si les Italiens de nos jours sont dignes de recouvrer leurs droits, et de se donner un gouvernement libre, on verra un jour leur patrie figurer avec gloire parmi les puissances de la terre ; n'oubliez pas cependant que les lois ne sont rien sans la force. Votre premier regard doit se porter sur votre organisation militaire. La nature vous a tout donné, et, après la concorde et la sagesse que l'on remarque dans vos différentes délibérations, il ne vous manque plus, pour atteindre au but, que d'avoir des bataillons aguerris et animés du feu sacré de la patrie.

Vous êtes dans une position plus heureuse que le peuple français ; vous pouvez arriver à la liberté sans la révolution et ses crimes. Les malheurs qui ont affligé la France avant l'établissement de sa constitution ne se verront jamais au milieu de vous. L'unité qui lie les diverses parties de la

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 8 nivôse (28 décembre).

république cispadane sera le modèle constamment suivi de l'union qui régnera entre toutes les classes de ses citoyens ; et le fruit de la correspondance de vos sentiments et de vos principes soutenus par votre courage, sera la liberté, la république et le bonheur<sup>1</sup>.

Cependant la marche du congrès était entravée par des discussions interminables. Il envoya des députés à Bonaparte ; il les éclaira de ses lumières et de ses conseils, leur recommanda de se donner promptement une constitution, et de ne pas perdre leur temps en débats inutiles.

Ces conseils ne furent point suivis ; on ne s'entendait pas, on s'occupait d'objets étrangers au grand œuvre de la constitution. Le parti fédéraliste, ou de l'étranger, entretenait les divisions. Des députés furent encore envoyés à Bonaparte pour lui soumettre différentes demandes délibérées par le congrès. Il refusa de remettre en liberté des otages arrêtés à la suite des soulèvements de Graffignane et de Carrare ; il dit que les juifs et tous les hommes de quelque religion qu'ils fussent, devaient avoir les mêmes droits civils et politiques ; qu'il aurait été plus convenable de ne pas parler de religion ; que le congrès aurait dû s'occuper seulement de la constitution, et laisser le soin du reste aux gouvernements ; qu'il désirait que l'acte constitutionnel fût décrété dans l'espace de dix jours au plus tard et ensuite soumis à la sanction du peuple ; qu'il comptait rester moins d'un mois dans son expédition de Rome ; et qu'à son retour il espérait voir la république cispadane constituée : elle le fut en effet.

La politique du Directoire, peu favorable à l'émancipation des peuples, n'était pas couverte d'un voile assez épais pour que les amis de la liberté n'en eussent pas pénétré quelque chose. Les agents de l'Autriche cherchaient à indisposer les patriotes lombards contre la France, en leur disant qu'elle voulait, à la paix, les rendre à leur ancien maître. Ils refusaient de croire à cette trahison y .et ne pouvaient cependant, à Milan, dissimuler leurs alarmes. En autorisant le congrès lombard à envoyer des députés à Reggio pour fraterniser avec le congrès cispadan, Bonaparte lui avait écrit<sup>2</sup> : **Je suis bien aise de saisir cette circonstance pour détruire des bruits répandus par la malveillance. Si l'Italie veut être libre, qui pourrait désormais l'en empêcher ?**

Les Milanais prirent ces mots à la lettre, et quand le congrès de Reggio eut décrété la république cispadane, ils se rassemblèrent en foule sur la place publique criant *Souveraineté ! Indépendance !* et déclarant qu'ils voulaient se constituer en république transpadane. L'administration générale de la Lombardie et le général Baraguay-d'Hilliers, loin de seconder ce mouvement, le comprimèrent.

On ne concevait pas que la France, après avoir favorisé de fait la révolution de la Lombardie, ne lui donnât pas une sanction légale ; que le général en chef, qui avait lancé ces peuples dans la carrière de la liberté, ne se décidât pas enfin à les y fixer ; qu'ayant, pour ainsi dire, malgré le Directoire, émancipé et constitué les Cispadans, il laissât si longtemps les Lombards dans une situation équivoque.

---

<sup>1</sup> Lettre du 12 nivôse (1er janvier).

<sup>2</sup> Lettre du 20 frimaire (10 décembre).

Napoléon en explique ainsi les motifs ; quoique peu satisfaisants, nous les rapportons.

Lorsque des circonstances difficiles décidèrent le général en chef à proclamer la république cispadane, le congrès lombard fut vivement alarmé ; mais on lui fit sentir que cela tenait aux différences des circonstances. La ligne d'opérations de l'armée ne passait pas par le territoire cispadan ; et enfin il ne fut pas difficile de convaincre les plus éclairés que quand il serait vrai que cela tînt au désir du gouvernement français, de ne pas prendre des engagements que les succès de la guerre pouvaient ne pas lui permettre de tenir, cela ne devait pas les alarmer ; car enfin il était bien évident que le sort du parti français en Italie dépendait du hasard des champs de bataille ; que d'ailleurs cette garantie, que dès aujourd'hui la France donnait à la république cispadane, leur était également favorable ; puisque s'il arrivait qu'un jour la fatalité des circonstances obligeât la France à consentir au retour des Autrichiens en Lombardie, la république cispadane serait alors un refuge pour les Lombards, et un foyer où se conserverait le feu sacré de la liberté italienne<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> *Montholon*, tom. III, page 440.

## CHAPITRE XVII

Batailles de Rivoli et de la Favorite. — Reddition de Mantoue. — Complot royaliste de Brothier. — Plaintes de Bonaparte contre les dilapidations. — Situation de la Corse. — Rapports de Bonaparte avec les ligues grises. — Armements de la cour de Rome. — Bonaparte marche contre elle. — Traité de Tolentino. — Bonaparte poursuit les débris de l'armée d'Alvinzi. — Combats d'Avio, de Carpenedolo, de Calliano, du Lawis. — Alvinzi rejeté sur la Drave. L'archiduc Charles le remplace. — Préparatifs de l'Autriche pour une nouvelle campagne. — Renfort des armées du Rhin envoyées à Bonaparte. — Besoins de l'armée. — Négociations et traité avec le roi de Sardaigne. — Ouverture pacifique rejetée par l'Autriche.

Alvinzi avait une nouvelle armée sur la Brenta et dans le Tyrol. Tout annonçait à Bonaparte qu'il allait être attaqué. Dans les états de l'Autriche, les chemins étaient couverts de troupes et de recrues ; quant à lui, il en était toujours à attendre les renforts qui lui étaient annoncés. Pour réfuter un état plein de doubles emplois et de fautes que lui avait envoyé le Directoire, il fit le résumé des troupes qu'il avait eues à l'armée d'Italie, des pertes qu'elle avait faites, et de ce qui lui restait.

Il était entré en campagne avec un corps d'armée,

Infanterie		24.000 hommes.
Une division du col de Tende et de Fenestrelle et les garnisons des Alpes maritimes		6.000
		<hr/>
		30.000
L'armée des Alpes lui avait fourni		8.500
		<hr/>
		38.500
Renforts venus du général Châteauneuf-Randon 33 <sup>me</sup> , 6 <sup>me</sup> , 40 <sup>me</sup> , 58 <sup>me</sup> demi-brigades venant de la Vendée, la 14 <sup>me</sup> venant de Paris		2.600
		10.000
		<hr/>
		51.100
A déduire :		
Tués sur le champ de bataille	4.000	
Morts aux hôpitaux	2.000	
Blessés hors de service	1.000	
	<hr/>	
	7.000	
Dont en cavaliers, pionniers, artilleurs	1.000	
Restait infanterie		6.000
		<hr/>
L'armée n'était donc plus composée que de		45.100

Ce notait donc que 12.600 hommes de renforts qui étaient arrivés, au lieu de 57.000 que le Directoire prétendait avoir envoyés ; et dans une campagne où il y avait en tant de batailles et où les mêmes hommes avaient détruit l'armée sarde et l'armée de Beaulieu fortes de 70.000 hommes, cette dernière armée renforcée de 20.000 hommes du Rhin commandés par Wurmser, l'armée de Wurmser renforcée de 36.000 hommes commandés par Alvinzi. On était à la veille d'avoir affaire aux débris de toutes ces armées renforcés par 4.000 volontaires de Vienne<sup>1</sup>, 3.000 hommes du Rhin, 3.000 recrues déjà arrivées, sans compter celles qui venaient de toutes parts.

Bonaparte écrivait donc au Directoire<sup>2</sup> : Il a fallu du bonheur et du bien joué pour vaincre Alvinzi. Vous m'annoncez 10.000 hommes de l'Océan et 10.000 du Rhin, mais rien de cela n'arrive. S'ils n'arrivent pas actuellement, vous sacrifiez l'armée la plus dévouée à la constitution, et qui, quels que soient les mouvements que se donnent les ennemis de la patrie, sera attachée au Gouvernement et à la liberté avec le même zèle et la même intrépidité qu'elle a mis à conserver l'Italie à la République.

---

<sup>1</sup> Il y avait un caporal qui était chambellan ; c'était une garde nationale. — Lettre de Bonaparte au Directoire, 8 nivôse (28 décembre).

<sup>2</sup> Lettre du 8 nivôse.

Je le dis avec une vraie satisfaction : il n'est point d'armée qui désire davantage la conservation de la constitution sacrée, seul refuge de la liberté et du peuple français. L'on hait ici, et l'on est prêt à combattre les nouveaux révolutionnaires, quel que soit leur but. Plus de révolution, c'est l'espoir le plus cher du soldat ; il ne demande pas la paix qu'il désire intérieurement, parce qu'il sait que c'est le seul moyen de ne la pas obtenir, et que ceux qui ne la désirent pas l'appellent bien haut pour qu'elle n'arrive pas. Le soldat se prépare à de nouvelles batailles, et s'il jette quelquefois un coup-d'œil sur l'esprit qui anime plu sieurs villes dans l'intérieur, son regret est de voir les déserteurs accueillis, protégés, et les lois sans force dans un moment où il s'agit de décider du sort du peuple français.

Enfin l'ennemi retire ses troupes du Rhin pour les envoyer en Italie ; faites de même ; secourez-nous : il n'y aura jamais que la disproportion trop marquée des ennemis qui pourra nous vaincre. Nous ne vous demandons que des hommes, nous nous procurerons le reste avec d'autant plus de facilité que nous serons plus nombreux.

Telle était la position de l'armée française. La division Vaubois, la plus nombreuse, confiée à Joubert, général plein de talent et d'énergie, tenait les postes importants de la Corona et de Rivoli ; celle de Masséna, placée en seconde ligne à Vérone, se liait par sa gauche avec la précédente, et par sa droite, à Augereau, qui surveillait Legnago et le bas Adige. Les avant-postes poussaient des partis sur Montebello et Vicence pour observer les mouvements de l'ennemi. Le général Rey, récemment arrivé, commandait une petite réserve vers Dezenzano, éclairant la rive occidentale du lac Garda jusqu'à Salo. La division Serrurier bloquait Mantoue ; enfin, la brigade Victor, placée à Goito, servait, en cas de besoin, de soutien aux troupes de siège et à l'armée d'observation. Un camp retranché, établi à Castel-Nuovo, offrait à la gauche et au centre un refuge avantageux, dans le cas où l'ennemi aurait débouché par la vallée de l'Adige avec des forces supérieures.

L'armée autrichienne se mit en mouvement le 18 nivôse (7 janvier 1797). Le centre partit de Bassano, traversa les gorges de la Brenta pour se réunir à la droite vers Roveredo, et descendre ensuite au nombre de 40.000 hommes la vallée de l'Adige ; Alvinzi y commandait. La gauche, aux ordres de Provera, forte de 20.000 hommes, partie de Padoue, s'avança sur la Fratta, attaqua à Bevilaqua l'avant-garde d'Augereau, commandée par l'adjutant-général Duphot ; il se retira à San-Zeno et le lendemain à Legnago, après une résistance qui lui causa quelque perte, mais qui donna le temps à Augereau de faire ses dispositions pour recevoir les Autrichiens sur l'Adige.

Bonaparte s'était rendu à Bologne avec 2.000 hommes, pour imposer à la cour de Rome et la ramener à un système, pacifique dont elle s'éloignait de plus en plus. Il avait aussi une négociation entamée avec le grand-duc de Toscane, relativement à la garnison de Livourne.

Il reçut, le 21, l'avis de l'attaque d'Alvinzi ; dirigea sur-le-champ Lannes avec 2.000 hommes par Ferrare à Rovigo, pour renforcer Augereau, partit lui-même pour Vérone, et y arriva le, 23, après avoir laissé, en passant, des instructions au corps de blocus de Mantoue.

Avant fait, près de Roveredo, sa jonction avec Davidowich, Alvinzi s'était porté, le 18, sur Alla, pour accabler la gauche des Français. Une autre colonne, aux ordres de Bayalitsch, débouchant de Bassano, menaçait Vérone.

Les Autrichiens firent leurs dispositions pour une attaque générale fixée au 23. Ce jour-là, dès le matin, ils se mirent en mouvement sur tous les points. Ils se présentèrent devant Vérone et attaquèrent l'avant-garde de Masséna, placée au village de Saint-Michel ; il sortit de la place, rangea sa division en bataille, marcha droit à l'ennemi, le mit en déroute, et lui fit 600 prisonniers ; les grenadiers de la 75e, ayant à leur tête le général Brune, qui eut son habit criblé de balles, enlevèrent trois pièces de canon.

Ce n'était pas l'attaque sérieuse, Alvinzi se l'était réservée. Il fit marcher son corps d'armée en six colonnes, et le 23 au matin, deux de ces colonnes arrivèrent, après une marche pénible, sur le mont Albaro, près de la Ferrara, en face de l'avant-garde de Joubert, et l'attaquèrent.

Le canon des retranchements les foudroya, ils furent repoussés et cherchèrent à tourner la montagne. La nuit suspendit le combat.

Joubert, apprenant que la division Lusignan marchait sur sa gauche par le revers de Montebaldo, ne crut pas pouvoir tenir contre des forces aussi supérieures. Le 24 au matin, il leva les ponts de l'Adige, évacua dans le plus grand silence la position de la Corona, se retira sur les hauteurs de Trambalora, en avant de Rivoli, sans être entamé, et en informa le général en chef ; mais ne s'y trouvant pas encore en sûreté, il allait en repartir pour se retirer par Campara sur Castel-Nuovo, et ses troupes étaient déjà en marche, lorsqu'il reçut du général en chef l'ordre de se concentrer dans la position de Rivoli, ce qu'il fit. Différents indices avaient dévoilé à Bonaparte le véritable projet des ennemis ; il ne douta plus qu'ils ne portassent leurs principales forces sur la ligne de Rivoli, pour l'emporter et arriver à Mantoue. Dans la nuit du 24 au 25, il dirigea vers le point menacé une grande partie de la division Masséna, et arriva lui-même à deux heures du matin à Rivoli.

Sans attendre ce renfort, il commanda à Joubert de reprendre la position importante de San-Marco ; il fit garnir d'artillerie le plateau de Rivoli, et ordonna toutes ses dispositions pour prendre l'offensive et marcher à l'ennemi. Le 25 à la pointe du jour, le général Vial attaqua l'avant-garde des Autrichiens, le combat fut opiniâtre, elle fut forcée à se replier sur San-Giovani et Gambarone. Pendant ce temps-là, Masséna s'approchait, et Alvinzi faisait exécuter des manœuvres préparatoires. Joubert était aux prises avec deux colonnes autrichiennes ; une troisième colonne attaqua sa gauche, elle plia ; la 14e demi-brigade faisait encore une résistance vigoureuse ; l'ennemi redoublait d'efforts pour enlever ses canons. *Quatorzième, laissez-vous prendre vos pièces ?* s'écria un capitaine. Mais Bonaparte, laissant à Berthier le commandement du centre, accourut ; la 32e arriva, elle avait marché toute la nuit ; elle rallia les troupes qui avaient plié, chargea, culbuta tout ce qui se trouva devant elle, dégagea la 14e, et reprit les positions perdues.

Il y avait déjà trois heures qu'on se battait. Tandis que la 32e rétablissait les affaires à la gauche, la colonne autrichienne, qui avait longé l'Adige, commandée par Quasdanowich, marchait droit au plateau de Rivoli, par Osteria, et menaçait de tourner la droite et le centre des Français. Déjà l'escadron des dragons d'état-major et un bataillon avaient pris pied sur le plateau, et le reste était encore massé dans le défilé. Le moment était critique ; Bonaparte, presque entouré, conserva un sang-froid admirable, il ordonna au général Leclerc de se porter sur le plateau avec sa cavalerie pour charger l'ennemi ; au chef d'escadron Lasalle, avec 50 dragons, de prendre en flanc l'infanterie autrichienne qui attaquait le centre. Au même instant, Joubert fit descendre des hauteurs de San-Marco

quelques bataillons qui plongeaient sur le plateau. En un instant la tête de la colonne ennemie fut assaillie de toutes parts. Joubert, ayant eu son cheval tué sous lui, s'élança à la tête de ses grenadiers un fusil à la main, et jeta l'épouvante parmi les Autrichiens, qu'une charge de Leclerc avait déjà ébranlés. Leur colonne fut culbutée dans le défilé encombré par l'artillerie et la cavalerie, et y laissa un bon nombre de morts et plusieurs canons. Quasdanowich remonta l'Adige et se retira sur Rivoli.

Pendant ce temps-là, Masséna, d'un autre côté, contenait les Autrichiens, et conservait les hauteurs de Trambalora. Joubert rallia ses troupes, et se retourna contre eux. Cette double attaque les frappa de terreur, et les mit en déroute, malgré les efforts d'Alvinzi.

Le corps de Lusignan, depuis longtemps en marche pour tourner les Français et leur couper leur retraite, était en effet parvenu sur leurs derrières par la crête du mont Pipolo, n'attendant plus que le moment où il les forcerait à mettre bas les armes. Bonaparte envoya à sa rencontre la 18<sup>e</sup> et un bataillon de la 75<sup>e</sup> avec une batterie de 12 ; le général Rey déboucha au même instant d'Orssa derrière Lusignan. Son corps fut défait en moins d'un quart-d'heure et obligé de se rendre.

Sur tous les points un grand nombre de fuyards fut fait prisonnier ; 1.500 hommes, qui cherchaient à se sauver par Garda, rencontrèrent dans les défilés 50 hommes de la 18<sup>e</sup> commandés par le capitaine René ; sur sa sommation ils se rendirent prisonniers<sup>1</sup>.

Le centre des Autrichiens se trouva donc abandonné à ses propres forces derrière le Tasso où il s'était retiré après sa déroute. Bonaparte laissa à Joubert le soin de poursuivre un ennemi qui ne lui parut plus dangereux, pour courir de sa personne au-devant de Provera qui avait passé l'Adige et marchait sur Mantoue. Il partit donc sur-le-champ avec les troupes de Masséna. Depuis 24 heures elles n'avaient pas eu un moment de repos. 5.000 prisonniers, qu'elles emmenaient, étaient pour elles le présage de nouvelles victoires.

Joubert fit ses dispositions pour attaquer les Autrichiens aux environs de Pazzone. Ils ne pouvaient se retirer que par les hauteurs presque inaccessibles de la Corona ; pour y prévenir l'ennemi, Joubert fit longer par le général Vial le revers du Montebaldo. De son côté Bonaparte avait, dès la veille, envoyé Murat avec la 12<sup>e</sup> légère. Ces divers mouvements furent exécutés avec une rare précision. Le 25 au soir les positions étaient occupées. Le 26 au matin, les Autrichiens furent attaqués au moment où ils commençaient leur retraite. Chassés, harcelés par Baraguay-d'Hilliers, ils voulurent dans le plus grand désordre gagner les défilés, et les trouvant occupés par les Français, ils furent obligés de mettre bas les armes, et de se rendre à discrétion au nombre de 5.000. Il en périt un certain nombre qui se précipitèrent des rochers. La cavalerie traversa l'Adige à la nage, il s'en noya beaucoup. 13.000 prisonniers et neuf pièces de canon furent les trophées des deux journées de Rivoli.

Le général Provera avait, le 24, passé l'Adige à Anghiari malgré le général Guy eux qui, n'ayant que 1.500 hommes, fut obligé de céder au nombre. Provera se

---

<sup>1</sup> Ce fut une imitation de ce qu'avait fait Bonaparte à Lonato. S'apercevant ensuite du petit nombre des Français, le commandant autrichien et sa troupe voulurent se révolter. Le capitaine René les contint en les menaçant d'une colonne de 6.000 hommes à laquelle il appartenait. Ces prisonniers étaient du régiment Klebeck et d'un corps franc.

dirigea avec 6 à 7.000 hommes et i 2 pièces de canon sur Cérea, laissant des troupes à Anghiari pour défendre son pont. Le 25 il marcha par Sanguinetto à Nogara où il s'arrêta. Augereau accourut avec les troupes de Duphot, de Point et de Walter, attaqua l'arrière-garde autrichienne restée au pont de l'Adige, la fit prisonnière dans un défilé au nombre de 1.500 à 2.000 hommes, et prit 14 pièces de canon.

C'est dans cette affaire qu'un commandant de Hulans cria à un escadron du 9e de dragons de se rendre. Le chef d'escadron Duvivier répondit : *Si tu es brave, viens me prendre !* Les deux corps s'arrêtèrent, et les deux chefs donnèrent l'exemple d'un de ces combats que décrit avec tant d'agrément le Tasse. Le commandant des Hulans fut blessé de deux coups de sabre. Les deux troupes alors se chargèrent, et les Hulans furent faits prisonniers<sup>1</sup>.

Après avoir brûlé le seul pont par lequel Provera pût opérer sa retraite, Augereau réunit toute sa division et le poursuivit.

Victor et Masséna s'approchaient de Villa-Franca. Dans la nuit du 25 au 26 Bonaparte, instruit des mouvements de Provera, fit toutes ses dispositions pour l'empêcher de pénétrer dans Mantoue, et sans prendre un moment de repos, se rendit à Roverbella.

Le 26 à midi, Provera arriva devant saint Georges. Miollis, qui occupait ce faubourg avec 1.500 hommes, le reçut à coups de canon, et lui ôta l'espoir de le forcer. Alors Provera tourna ses vues du côté de la citadelle, s'approcha de la Favorite, et trouva le moyen de s'entendre avec Wurmser.

Le 27 à 6 heures du matin, ce général, tandis que Provera attaquait, fit sortir une forte colonne pour s'emparer de la Favorite et de Saint-Antoine. Mais Bonaparte, qui avait tout prévu, y envoya un renfort. Wurmser fut rejeté dans la place laissant sur le champ de bataille des morts et des prisonniers. Alors tous les corps français en marche pour traquer Provera l'entourèrent de tous les côtés. Miollis fit une sortie de Saint-Georges sur son flanc gauche, tandis que Victor l'arrêtait en tête, que la 32e et la 73e l'abordaient au pas de charge du côté de Castelletto, et que Lannes débouchait sur ses derrières. La confusion et le désordre se répandirent dans les rangs ennemis ; infanterie, cavalerie, artillerie, tout était pêle-mêle ; la 57e se montrait terrible, elle prenait des canons et mettait à pied le régiment de hussards d'Erdoedi. Dans cette situation désespérée, Provera était perdu ; il demanda à capituler ; il compta sur la générosité française et ne se trompa pas. 6.000 prisonniers, parmi lesquels étaient les volontaires de Vienne, et 20 pièces de canon furent les fruits de cette mémorable journée. *En quatre jours, écrivit Bonaparte au Directoire<sup>2</sup>, l'armée de la République a donc gagné deux batailles rangées et six combats, fait près de 25.000 prisonniers parmi lesquels un lieutenant général, deux généraux, douze à quinze colonels, et pris vingt drapeaux, soixante pièces de canon, et tué ou blessé au moins 6.000 hommes. Les légions romaines faisaient, dit-on, 24 milles par jour, nos brigades en font 30 et se battent encore.* En effet les 32e, 57e et 18e de ligne, commandées par Masséna, avaient en trois jours battu l'ennemi à Saint-Michel, à Rivoli, et à Roverbella<sup>3</sup>. C'est à cette bataille que Masséna reçut

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 29 nivôse.

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte du 29 nivôse (18 janvier).

<sup>3</sup> Non moins avide de gloire que Masséna, Miollis se plaignit à Bonaparte d'une fatalité qui le poursuivait dans les rapports des événements militaires. On y avait attribué la journée du 3 frimaire au général Kilmaine, qui ce jour-là n'avait pas paru à sa division. Il

de Bonaparte et de l'armée le titre *d'enfant chéri de la victoire* que n'effaçait jamais celui de duc de Rivoli qui lui fut conféré plus tard. Là où se trouvait Masséna, Bonaparte le comptait pour 6.000 hommes.

Le général en chef envoya les drapeaux à Paris par Bessières, commandant des guides, officier distingué par sa valeur, par l'honneur qu'il avait de commander une compagnie de braves qui avaient toujours vu fuir devant eux la cavalerie ennemie, et qui, par leur intrépidité, avaient rendu dans la campagne des services essentiels<sup>1</sup>.

La victoire de Rivoli excita à Paris et dans toute la République le plus grand enthousiasme. Par sa lettre suivante à Bonaparte, le Directoire s'en rendit l'interprète.

Les succès dont vous nous rendez compte jettent sur l'armée d'Italie un nouvel éclat qui doit frapper l'Europe d'étonnement, et qui ne peut appartenir qu'à l'enthousiasme républicain. Vos détails ajoutent un nouveau prix à la victoire, en attestant qu'elle est due, non aux chances de la fortune, mais à la valeur des troupes, à leur confiance dans l'habileté de leurs chefs au talent avec lequel vous avez multiplié vos forces, et à l'ascendant du génie républicain. La nature des circonstances où la France se trouve appelait un grand événement, qui pût rendre plus frappante aux yeux des gouvernements étrangers la considération de sa puissance, et qui pût en même temps rallier tous les esprits au vœu d'une paix honorable, et assurer la marche du régime constitutionnel<sup>2</sup>.

La victoire de Rivoli entraînait nécessairement la chute de Mantoue. On entendait beaucoup de bruit dans la place, et on en conjecturait que les assiégés, conformément aux instructions de l'empereur, brisaient les affûts et les trains d'artillerie ; mais ce qui n'était pas une conjecture, c'est qu'ils étaient depuis longtemps à la demi ration de pain, à la viande de cheval, sans vin ni eau-de-vie<sup>3</sup>.

Le maréchal Wurmser écrivit à Bonaparte<sup>4</sup> :

Raison de guerre me détermine à vous offrir la place de Mantoue, sous la condition préliminaire de laisser sortir librement ma garnison avec toute l'artillerie et les munitions à l'armée impériale.

Bonaparte répondit qu'il ne pouvait accepter cette proposition, et que, par égard pour le maréchal, il lui permettrait de sortir avec 500 hommes à son choix, à condition qu'ils ne serviraient pas pendant trois mois contre la République, mais que tout le reste devait être prisonnier. Il laissa ses instructions à Serrurier, et partit pour Bologne<sup>5</sup>.

Le colonel Wurmser vint, le 11, trouver ce général pour négocier. Le maréchal persistait à sauver toute sa garnison, afin qu'on ne crût pas à Vienne qu'il n'avait capitulé que pour lui. Il promettait qu'elle ne servirait pas d'un an contre la France ; mais il désirait que cet article ne fût pas porté dans la capitulation.

---

réclamait tout entier l'honneur de la capitulation de Provera, dont il avait dicté les conditions, et qui ne devait être attribuée qu'aux troupes qu'il avait l'honneur de commander. — Lettre du 10 pluviôse.

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 1er pluviôse.

<sup>2</sup> Lettre du 8 pluviôse.

<sup>3</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 1er pluviôse.

<sup>4</sup> Lettre du 10 pluviôse.

<sup>5</sup> Lettre au Directoire, 13 pluviôse.

Serrurier s'en tint aux termes généraux que Bonaparte avait offerts la veille, et lui rendit compte des propositions du maréchal<sup>1</sup>.

Le général en chef persista dans sa première décision, et déclara que, si le maréchal Wurmser n'y avait pas accédé avant le 15, il se rétractait et ne lui accorderait pas d'autre capitulation que d'être prisonnier de guerre avec sa garnison<sup>2</sup>.

La capitulation fut signée le 14 (2 février). Le maréchal Wurmser eut la libre sortie de Mantoue avec son état-major, 200 hommes de cavalerie, 500 personnes à son choix et six pièces de canon. Le reste de la garnison se rendit prisonnier<sup>3</sup>.

Les Français prirent possession de la citadelle le 15 ; le commandement en fut donné au général de brigade Miollis. D'après le rapport des commissaires des guerres, il n'y restait plus que 20.000 rations, et il n'y avait plus rien en magasin. La garnison avait mangé 5.000 chevaux. On la faisait monter à 15.000 hommes de toutes armes, et 6.000 aux hôpitaux. Elle sortit en trois colonnes les 16, 17 et 18. Le maréchal partit le 16, en chargeant Serrurier de dire bien des choses de sa part à Bonaparte<sup>4</sup>.

Les Français retrouvèrent dans Mantoue l'équipage de siège qu'ils avaient abandonné avant la bataille de Castiglione, outre l'artillerie des remparts, toutes les pièces de campagne du corps d'armée de Wurmser, en tout plus de 500 bouches à feu, un équipage de 25 pontons et 60 drapeaux ou étendards.

Bonaparte écrivit au Directoire<sup>5</sup> :

Je me suis attaché à montrer la générosité française vis-à-vis de Wurmser, général âgé de soixante-dix ans, envers qui la fortune a été, cette campagne-ci, très-cruelle, mais qui n'a pas cessé de montrer des connaissances et un courage que l'histoire remarquera. Enveloppé de tous côtés après la bataille de Bassano, perdant d'un seul coup une partie du Tyrol et son armée, il ose espérer de pouvoir se réfugier dans Mantoue, dont il est éloigné de quatre à cinq journées, passe l'Adige, culbute une de nos avant-gardes à Cérea, traverse la Molinella et arrive dans Mantoue. Enfermé dans cette ville, il a fait deux ou trois sorties, toutes lui ont été malheureuses, et à toutes il était à la tête. Mais, outre les obstacles très-considérables que lui présentaient nos lignes de circonvallation, hérissées de pièces de campagne, qu'il était obligé de surmonter, il ne pouvait agir qu'avec des soldats découragés par tant de défaites, et affaiblis par les

---

<sup>1</sup> Lettre de Serrurier à Bonaparte, du 11 pluviôse.

<sup>2</sup> Lettre au Directoire, du 13 pluviôse.

<sup>3</sup> On lit dans *Montholon*, tom. III, page 464 ; tandis que Klenau, aide-de-camp de Wurmser, discutait avec Serrurier les conditions de la reddition de Mantoue, Bonaparte, présent incognito, enveloppé dans son manteau, écrivait ses décisions en marge des propositions de Wurmser, et les communiqua à l'aide-de-camp fort étonné. Fort indifférent en lui-même, le fait peut être vrai ; mais on n'a rien trouvé qui y eût trait dans les pièces officielles et les lettres de Serrurier, ou nous avons puisé ce que nous disons sur la négociation de la reddition de Mantoue.

<sup>4</sup> Lettre de Serrurier à Bonaparte, du 15. — Le maréchal écrivit, dit-on, au général en chef, pour lui exprimer toute sa reconnaissance ; et peu de jours après lui expédia un aide-de-camp à Bologne, pour l'instruire d'une trame d'empoisonnement qui devait avoir lieu dans la Romagne, et lui donna les renseignements nécessaires pour s'en garantir. Cet avis fut utile. *Montholon*, tom. III, page 465. C'était à Rimini que ce projet avait été conçu par des prêtres. Arnault, *Histoire de Napoléon*.

<sup>5</sup> Lettre du 15 pluviôse.

maladies pestilentielles de Mantoue. Ce grand nombre d'hommes qui s'attachent toujours à calomnier le malheur ne manqueront pas de chercher à persécuter Wurmser.

Le général en chef envoya Augereau porter à Paris les 60 drapeaux provenant de la garnison de Mantoue : **Vous verrez**, écrivit-il au Directoire<sup>1</sup>, dans ce brave général, auquel la République doit des services aussi marquants, un citoyen extrêmement zélé pour le maintien du Gouvernement et de notre constitution. Je ne vous remettrai pas sous les yeux tout ce qu'il a fait dans cette campagne ; il n'est presque pas une affaire où lui et sa brave division n'aient contribué à la victoire. Je vous prie, dès que sa mission sera remplie et qu'il aura profité du moment où les opérations militaires sont moins actives, pour achever quelques affaires de famille, de le renvoyer à l'armée sans le moindre retard.

La prise de Mantoue fournit au général en chef l'occasion de rappeler au Directoire les services signalés rendus par les officiers supérieurs de l'artillerie et du génie, et de demander le grade de général de brigade pour les officiers du génie Chasseloup, Samson et Maubert ; celui de général de division pour le général d'artillerie Lespinasse ; et que le général Dommartin fût envoyé à l'armée d'Italie<sup>2</sup>.

La nouvelle de la prise du dernier boulevard de l'Italie, d'une forteresse qui passait pour imprenable et que les ennemis de la France et de Bonaparte regardaient comme devant être l'écueil où s'arrêterait sa gloire, répandit à Paris et dans toute la République un enthousiasme d'autant plus vif, qu'il compensait les revers éprouvés sur le Rhin par la reddition de Kehl et de la tête du pont d'Huningue. Le Directoire écrivit à Bonaparte, (24 pluviôse) **Nous avons appris la prise de Mantoue comme un des événements les plus remarquables de cette guerre, et nous en félicitons la brave armée d'Italie et son célèbre général.** Il reçut en cérémonie publique les drapeaux apportés par le général Augereau.

Depuis longtemps il avait été convenu entre le Directoire et le général en chef que les fortifications de Mantoue seraient détruites.

Alarmer sérieusement l'empereur sur le retour de sa domination dans la Lombardie, et le forcer peut-être à écouter des propositions de paix ; donner aux gouvernements provisoires établis dans le pays conquis une consistance qui ajouterait encore à ses craintes ; ôter à l'armée ennemie le but vers lequel elle devait diriger tous ses efforts, celui de réoccuper Mantoue et d'obliger l'armée française à se consumer de nouveau devant ses murs ; la difficulté d'approvisionner et d'armer au complet une place d'une telle capacité ; telles étaient les considérations que faisait valoir le Directoire pour ruiner Mantoue. Il ajoutait que si elles avaient été appliquées à Mayence lorsque cette place était au pouvoir des Français, la guerre sur le Rhin aurait pris une autre face<sup>3</sup>.

Bonaparte se conduisit alors, comme il l'avait fait à l'égard de la citadelle de Milan, dont la démolition avait aussi été résolue, et que cependant il avait conservée. Il écrivit au Directoire<sup>4</sup> : **Je fais travailler à l'armement et aux approvisionnements de Mantoue, en même temps qu'aux mines pour la détruire.** Il s'y rendit un mois après sa reddition, descendit au palais ducal et y séjourna

---

<sup>1</sup> Lettre du 30 pluviôse.

<sup>2</sup> Lettre du 23 pluviôse.

<sup>3</sup> Lettre du Directoire à Bonaparte, 6 germinal.

<sup>4</sup> Lettre du 1er ventôse.

plusieurs jours. On avait trouvé dans cette ville un grand nombre de beaux tableaux ; ils furent envoyés au musée de Paris. Les belles fresques de la guerre des Titans, par le Titien, excitaient au palais du T... l'admiration des connaisseurs. La commission des artistes présenta divers projets pour les enlever et les faire transporter à Paris ; mais on les laissa dans la crainte de détruire ces chefs-d'œuvre. Bonaparte ordonna que les champs dont Auguste avait fait le patrimoine de Virgile et encore appelés *champs Virgiliens*, seraient exempts de toutes contributions, et que leurs colons seraient indemnisés des pertes causées par la guerre.

Il fit établir un arsenal de construction, et chargea le commandant du génie, Chasseloup, d'améliorer les fortifications. Les côtés faibles étaient ceux de la Pradella et de Piétoli. On y travailla dès cet instant sans relâche, pour les mettre en équilibre avec les autres.

Le Directoire crut devoir informer Bonaparte d'un complot qui venait d'être découvert à Paris.

Cet heureux événement, mandait-il<sup>1</sup>, rendra les armées républicaines plus fières de leurs succès, et prouvera de nouveau à la France et à l'Europe que la même vigilance et la même sévérité répriment toutes les manœuvres de l'anarchie et du royalisme dans le sein de la République.

C'étaient un abbé Brothier, et un ancien officier de marine, obscur, Duverne de Presle, commissaires royaux, qui, pour gagner de l'argent, intriguaient à Paris, essayaient de corrompre les troupes, et faisaient croire à leurs commettants qu'ils renverseraient la République. La police leur tendit un piège, ils y donnèrent sotttement. Ils furent jugés comme embaucheurs et condamnés seulement à quelques années de prison. Les partis profitaient de ces petits complots pour s'accuser, et le Directoire s'en servait pour les élever ou les abattre. Sous un gouvernement digne de présider aux grandes destinées qui semblaient alors se préparer pour la France, d'aussi misérables intrigues n'auraient point eu lieu, ou n'auraient fait aucune sensation ; dans la masse des grands événements de cette époque elles se perdent réellement aux yeux de l'histoire.

Le général en chef dénonçait au Directoire une autre espèce de conspirateurs.

Je vous fais passer, lui écrivait-il, le mémoire que m'envoie le citoyen Faypoult ; vous frémirez d'indignation lorsque vous y verrez avec quelle impudence ou vole la République. Je donne les ordres pour que l'on arrête le citoyen Legros, contrôleur de la trésorerie, et le commissaire des guerres Lequeue ; j'engage le citoyen Faypoult à faire arrêter à Gênes les citoyens Paillaud et Peragaldo. Vous ne souffrirez pas, sans doute, que les voleurs de l'armée d'Italie trouvent leur refuge à Paris. Pendant que je me battais et que j'étais éloigné de Milan, le citoyen Flachet s'en est allé, emportant cinq à six millions à l'armée, et nous a laissés dans le plus grand embarras. Si l'on ne trouve pas de moyens d'atteindre la friponnerie manifestement reconnue de ces gens-là, il faut renoncer au règne de l'ordre, à l'amélioration de nos finances et à maintenir une armée aussi considérable en Italie<sup>2</sup>.

On porta des plaintes au Gouvernement sur ce que Bonaparte n'avait point envoyé de troupes en Corse, ni suffisamment pourvu à la tranquillité intérieure

---

<sup>1</sup> Lettre du 16 pluviôse.

<sup>2</sup> Lettre du 15 pluviôse.

de l'île et à sa sûreté extérieure. Le ministre de la guerre lui demanda compte de sa situation militaire.

Bonaparte lui répondit par un exposé fidèle de toutes les mesures qu'il avait prises pour chasser les Anglais de la Corse et y consolider la domination de la République ; tout cela avait été l'ouvrage des généraux Casalta et Gentili, de leurs compatriotes réfugiés, des habitants fidèles, de la gendarmerie de l'île, d'une centaine de canonniers et de plusieurs officiers d'artillerie et du génie, que le général en chef y avait envoyés pour armer les forts ; cinq colonnes mobiles, composées de trois cents hommes, veillaient à la défense de la côte, et comprimaient les ennemis intérieurs. La garde des forts d'Ajaccio, Bonifacio et Bastia était confiée à des corps de gardes nationales d'une fidélité et d'un patriotisme reconnus. Le commissaire ordonnateur de l'armée avait passé des marchés et fait approvisionner les différentes places de l'île de tout ce qui leur était nécessaire, en même temps qu'il avait pourvu à la solde de tous ces différents corps. Depuis que l'île était rentrée sous la domination de la République, il n'y avait eu aucun assassinat ni attentat aux propriétés ; jamais pays n'avait été plus tranquille, jamais révolution ne s'était faite avec aussi peu de commotion.

Je n'ai pas fait passer de troupes en Corse, ajoutait Bonaparte<sup>1</sup> : nous avons l'habitude d'y tenir cinq mille hommes de garnison, et mes troupes m'étaient trop nécessaires en Italie pour pouvoir en distraire la moindre partie pour la Corse, dont la tranquillité d'ailleurs a été mieux assurée par les mesures de police intérieure que j'ai prises, et par l'argent que j'y ai fait passer, que par un corps de quatre mille hommes. Cependant lorsque les affaires de Rome seront terminées, et que les Anglais auront évacué Porto- Ferrajo, je ferai passer six cents hommes dans le fort de Bastia, et quatre cents dans celui d'Ajaccio.

Vous pouvez être sans aucune inquiétude sur la tranquillité intérieure et extérieure de l'île de Corse. Il n'y a, je crois, qu'un ennemi de la patrie qui pût exiger que l'on affaiblît les corps de l'armée d'Italie pour envoyer en Corse des troupes à peu près inutiles. Si le Directoire continue à me laisser le maître de faire ce qu'il conviendra, j'y enverrai des troupes dès que la situation de l'armée me le permettra, ou que les circonstances l'exigeront.

Jusqu'à présent les Suisses avaient paru être dans de bons rapports avec le général en chef de l'armée d'Italie, quoiqu'il regardât leurs gouvernements aristocratiques et notamment les chefs des ligues grises comme vendus à l'Autriche.

Bonaparte avait envoyé l'adjudant-général Leclerc dans la ville de Coire, capitale des Grisons, pour s'y aboucher avec le ministre français Comeyras ; parcourir ensuite tout le pays jusqu'au débouché de la Souabe ; envoyer des espions pour prendre des renseignements sur la position et les mouvements de l'ennemi de l'autre côté des montagnes ; rester le temps nécessaire dans le pays pour le connaître et observer l'esprit qui animait les habitants<sup>2</sup>. En même temps le général en chef avait écrit au chef des ligues grises qu'il leur adressait cet officier pour leur donner une marque de l'amitié de la république française, et du désir qu'il avait de leur être utile, comptant sur une parfaite réciprocité de leur part.

---

<sup>1</sup> Lettre du 14 pluviôse.

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte à Leclerc, 4 messidor an IV.

D'après des capitulations existant entre les ligues grises et l'archiduc de Milan, il devait leur fournir 3.000 quintaux de blé, moyennant quoi elles étaient tenues de livrer passage sur leur territoire aux troupes autrichiennes. Le Directoire consentit à ce que ces capitulations fussent exécutées. Le général en chef promit à Comeyras de faire fournir les blés aux Grisons, à condition qu'ils seraient payés en chevaux ; mais, par réflexion, il exigea l'entière exécution des capitulations. Si elles sont maintenues, disait-il<sup>1</sup>, chaque partie doit remplir ses obligations, et si je donne du blé aux Grisons, il faut qu'ils me fournissent le passage. Ce fut l'objet d'une controverse entre lui et Comeyras. Celui-ci représentait que la politique conseillait de ne pas insister sur cette condition ; qu'il ne l'avait pas exigée lorsqu'il avait promis les blés, que l'imposer après coup, ce serait en quelque sorte retirer sa parole. La question du passage resta indécise, mais les blés furent fournis.

Cependant les Suisses faisaient la contrebande et favorisaient la désertion des prisonniers autrichiens par le lac Lugano. Le général en chef y fit mettre des barques canonnières pour arrêter ces abus. Les baillis dénoncèrent ce fait au Directoire comme une violation de leur territoire.

Bonaparte répondit qu'il avait eu le droit de mettre ces barques sur le lac, puisqu'une bonne partie du rivage appartenait à la France, par suite de ses conquêtes ; puisqu'il avait beaucoup à se plaindre des baillis ; que s'ils continuaient à se mal conduire, il ne leur accorderait plus de blé, et que s'ils se permettaient des voies de fait il ferait brûler les villages qui se seraient mal comportés. Les Suisses d'aujourd'hui, ajoutait-il<sup>2</sup>, ne sont plus les hommes du 14<sup>e</sup> siècle : ils ne sont fiers que lorsqu'on les cajole trop ; ils sont humbles et bas lorsqu'on leur fait sentir qu'on n'a pas besoin d'eux : si nous ne les secourions pas du côté du Milanais, ils mourraient de faim ; nous avons donc le droit d'exiger qu'ils se conduisent avec égard.

Ce jugement sévère et vrai de Bonaparte sur les Suisses était le présage du sort qui les attendait. Dès qu'ils n'observaient pas une stricte et consciencieuse impartialité entre les puissances belligérantes, ils couraient à la perte de leur neutralité et de leur indépendance. Un état faible comme le leur ne pouvait se soutenir que par une grande loyauté.

La supériorité que l'armée d'Italie avait définitivement acquise par ses victoires, et les avantages de la saison, offraient des chances favorables aux opérations projetées sur Rome ; le Directoire avait laissé au général en chef le choix du moment où elles devraient être entamées, en lui recommandant seulement de considérer que, malgré la faiblesse du pape, cette entreprise exigeait des moyens de force respectables, afin d'en retirer tout le fruit qu'elle présentait, et de ne pas compromettre la sûreté du corps d'armée qui y serait employé<sup>3</sup>. Le cardinal Busca qui avait, depuis six mois, succédé au cardinal Zelada, dans la place de secrétaire d'Etat, s'était lié ouvertement avec l'Autriche. Rome et les États romains étaient inondés de pamphlets, de proclamations, et de manifestes virulents contre les Français. Le général Colli et des officiers autrichiens y étaient attendus de Vienne pour commander les troupes du pape, et attaquer Bologne et Ferrare. On cherchait tous les moyens de faire sortir de Rome le ministre français. Les conseillers du pape, les moins fous, étaient pour la défensive, et les

---

<sup>1</sup> Lettres des 23 prairial et 27 messidor an IV.

<sup>2</sup> Lettre au Directoire, 22 pluviôse.

<sup>3</sup> Lettre du 8 nivôse.

ministres de Naples et de Toscane conseillaient en vain de reprendre les négociations de paix. Cacault l'offrait ; il remettait des notes, on ne lui répondait pas. Dans cet état de choses, fatigué d'une situation qui compromettait la dignité de la République, et désespérant de pouvoir rien tenter d'utile et d'honorable, il demandait à Bonaparte de l'appeler auprès de lui<sup>1</sup>.

Un courrier du cardinal Busca adressé à monsignor Albani, chargé d'affaires de Rome à Vienne, fut intercepté près de la Mezzola, le 21 nivôse (10 janvier) ; dans les lettres dont il était porteur, toute la politique du Vatican était dévoilée. Elle ne tendait à rien moins qu'à allumer en Europe une guerre de religion, une véritable croisade contre la France. Le ministre du pape écrivait : que les Français voulaient la paix, la sollicitaient même avec instance ; mais qu'il en éloignait la conclusion, parce que le pape était décidé à se confier entièrement à la fortune de la maison d'Autriche ; que les conditions de l'armistice de Bologne n'étaient, ni ne seraient exécutées, malgré les plus vives réclamations de la part du ministre français, Cacault ; que de nouvelles troupes se levaient avec activité dans les États du Saint-Siège ; que le Saint-Père acceptait le général Colli qu'offrait l'empereur pour commander son armée ; qu'il était nécessaire que ce général amenât avec lui un bon nombre d'officiers autrichiens, surtout des officiers du génie et de l'artillerie ; que des ordres étaient donnés pour leur réception à Ancône ; qu'il voyait avec peine que Colli serait obligé de s'aboucher avec Alvinzi, des manœuvres duquel il était peu content ; qu'il serait bon qu'il allât passer la revue des troupes du pape en Romagne, avant de se rendre à Rome, etc.

Bonaparte, qui jusqu'alors avait paru vouloir user de ménagements envers la cour de Rome, perdit enfin patience ; il était maître de Mantoue : rien n'arrêtait plus sa vengeance. Il écrivit au Directoire<sup>2</sup> :

Vous trouverez ci-joint des lettres interceptées qui sont extrêmement intéressantes, en ce que vous y verrez l'opiniâtre mauvaise foi de la cour de Rome, et le refus que paraît faire le cabinet de Vienne d'accepter l'alliance de Rome ; ce qui ne peut provenir que du désir qu'il peut avoir de ne pas mettre d'entraves à la paix générale. J'ai fait imprimer ces lettres dans les gazettes de Bologne et de Milan, afin de convaincre toute l'Italie de l'imbécile radotage de ces vieux cardinaux. Je fais demain passer le Pô, près de Ferrare, à 5.000 hommes qui marcheront droit sur Rome.

Berruyer écrivait de Bologne, au général en chef : Dois-je attaquer les troupes du pape qui sont à Imola, ou ne le dois-je pas ? Elles ont l'insolence de pousser leurs patrouilles de cavalerie jusqu'à moitié chemin de Bologne ; elles disent ouvertement à qui veut l'entendre qu'elles attendent 6.000 hommes de troupes autrichiennes pour nous attaquer et venir à Bologne ; elles doivent être commandées par le général Colli, qui était, il y a peu de jours, à Faenza, et qui en est parti pour se rendre à Rome où il ne doit pas rester longtemps. Mon avis serait de le prévenir. Il existe à Faenza 4.000 hommes d'infanterie et 2.000 de cavalerie ; il faut, brave général, enlever les 2.000 chevaux pour remonter mes dragons, chasseurs, hussards ; chargez-moi de faire cette remonte. Je crois n'avoir besoin que de 3.000 hommes pour balayer toute la Romagne<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettre du 18.

<sup>2</sup> Lettre du 1er pluviôse.

<sup>3</sup> Lettre du 1er pluviôse.

Bonaparte expédia un courrier à Cacault, et lui écrivit<sup>1</sup> :

Vous aurez la complaisance, citoyen ministre, de partir de Rome six heures après la réception de cette lettre, et vous viendrez à Bologne. On vous a abreuvé d'humiliations à Rome, et on a mis tout en usage pour vous en faire sortir ; aujourd'hui résistez à toutes les instances, partez.

Je serai charmé de vous voir et de vous assurer de mes sentiments d'estime et de considération.

Le général en chef écrivit à Carnot (9 pluviôse) :

Colli, celui qui commandait l'armée autrichienne en Piémont, est débarqué à Ancône avec quelques officiers et sous-officiers autrichiens ; il a déjà passé en revue l'armée papale. Quand vous aurez reçu cette lettre, une de nos divisions aura attaqué cette armée. J'ai écrit au citoyen Cacault pour qu'il eût sur-le-champ à évacuer Rome : on n'a pas d'idée des mauvais traitements que cette prêtraille lui a fait essuyer.

Cacault écrivit au secrétaire-d'État Busca :

Je suis rappelé par ordre de mon gouvernement, qui m'oblige à partir ce soir pour Florence ; j'ai l'honneur d'en prévenir votre excellence en lui rappelant les expressions de mon respect.

Busca soutint la gageure jusqu'à la fin, et répondit :

Le cardinal Busca était loin de s'attendre à la nouvelle que le très-respectable M. Cacault vient de lui communiquer. Son départ subit pour Florence ne lui permet rien autre chose que de l'assurer de sa profonde estime.

Le cardinal Mattei qui, après la petite correction que lui avait infligée Bonaparte, avait obtenu la permission de retourner à Rome, loin de tenir rancune, avait conservé des relations avec le général en chef, qui lui écrivit : Les étrangers qui influencent la cour de Rome ont voulu et veulent encore perdre ce beau pays ; les paroles de paix que je vous avais chargé de porter au Saint-Père ont été étouffées par ces hommes pour qui la gloire de Rome n'est rien, mais qui sont entièrement vendus aux cours qui les emploient ; nous touchons au dénouement de cette ridicule comédie. Vous êtes témoin du prix que j'attachais à la paix et du désir que j'avais de vous épargner les horreurs de la guerre. Les lettres que je vous fais passer et dont j'ai les originaux entre les mains, vous convaincront de la perfidie, de l'aveuglement et de l'étourderie de ceux qui dirigent actuellement la cour de Rome. Quelque chose qui puisse arriver, je vous prie, monsieur le cardinal, d'assurer sa sainteté qu'elle peut rester à Rome sans aucune espèce d'inquiétude. Premier ministre de la religion, il trouvera, à ce titre, protection pour lui et pour l'église. Assurez également tous les habitants de Rome qu'ils trouveront dans l'armée française des amis qui ne se féliciteront de la victoire, qu'autant qu'elle pourra améliorer le sort du peuple, et affranchir l'Italie de la domination des étrangers ; mon soin particulier sera de ne point souffrir qu'on apporte aucun changement à la religion de nos pères. Je vous prie, monsieur le cardinal, d'être assuré que, dans mon particulier, je me ferai un devoir de vous donner, dans toutes les circonstances, des marques de l'estime et de l'attachement avec lesquels je suis, etc.

---

<sup>1</sup> Lettre du 3.

En portant son attention sur tous les obstacles qui s'opposaient à l'affermissement de la constitution française, le Directoire avait cru s'apercevoir que le culte romain était celui dont les ennemis de la liberté pouvaient faire longtemps encore le plus dangereux usage.

Vous êtes trop habitué à réfléchir, écrivait-il au général en chef<sup>1</sup>, pour n'avoir pas senti tout aussi bien que nous que la religion romaine sera toujours l'ennemie irréconciliable de la République, d'abord par son essence, et en second lieu parce que ses sectateurs et ses ministres ne lui pardonneront jamais les coups qu'elle a portés aux préjugés et aux habitudes des premiers, et à la fortune et au crédit des autres. Il est sans doute des moyens à employer dans l'intérieur, pour anéantir insensiblement son influence, soit par des voies législatives, soit par des institutions qui effaceraient les anciennes impressions, en leur substituant des impressions nouvelles, plus analogues à l'ordre des choses actuel, plus conformes à la raison et à la saine morale.

C'est au Gouvernement à tâcher de découvrir ces moyens ; mais il est un point non moins essentiel peut-être pour parvenir à ce but désiré ; c'est de détruire, s'il est possible, le centre d'unité romaine, et c'est à vous qui avez su réunir jusqu'ici les qualités les plus distinguées du général à celles d'un politique éclairé, à réaliser ce vœu, si vous le jugez praticable.

Le Directoire vous invite donc à faire tout ce qui vous paraîtra possible, sans compromettre en rien le salut de votre armée, sans vous priver des ressources en tout genre que vous pourriez en retirer pour son entretien et pour le service de la République, et sans rallumer le flambeau du fanatisme en Italie au lieu de l'éteindre, pour détruire le gouvernement papal ; de manière que, soit que mettant Rome sous une autre puissance, soit, ce qui serait mieux encore, en y établissant une forme de gouvernement intérieur, qui rendrait méprisable et odieux le gouvernement des prêtres, le pape et le sacré collège ne pussent concevoir l'espoir de jamais siéger dans Rome, et fussent obligés d'aller chercher un asile dans quelque lieu que ce fût, où, du moins, ils n'auraient plus de puissance temporelle.

Ce n'est point, au surplus, un ordre que donne le Directoire, c'est un vœu qu'il forme. Il est trop éloigné du lieu de la scène pour juger du véritable état des choses ; il s'en rapporte sur cela au zèle et à la prudence qui vous ont constamment dirigé dans une carrière aussi glorieuse pour vous que pour la République que vous servez. Quel que soit le parti que vous croyiez devoir prendre dans cette circonstance, et quelle qu'en soit l'issue, le Directoire n'y verra jamais de votre part que le désir de servir

---

<sup>1</sup> Lettre du 15 pluviôse

avantageusement votre pays, et de ne pas compromettre légèrement ses intérêts.

Telle était la politique du Directoire. Voici quelle était celle de Bonaparte avant que la dépêche du Gouvernement ne lui fût parvenue.

Ne pourrait-on pas, si nous allons jusqu'à Rome, réunir le Modenois, le Ferrarois et la Romagne, et en faire une république qui serait assez puissante ?

Ne pourrait-on pas donner Rome à l'Espagne, à condition qu'elle garantirait l'indépendance de la nouvelle république ? Alors nous pourrions restituer à l'empereur le Milanais, le Mantouan, et lui donner le duché de Parme, en cas que nous fussions obligés d'en passer par là, afin d'accélérer la paix dont nous avons besoin. L'empereur n'y perdrait rien, l'Espagne y gagnerait beaucoup, et nous y gagnerions plus encore ; nous aurions un allié naturel en Italie, qui deviendrait puissant, et avec lequel nous correspondrions par Massa-Carrara et l'Adriatique<sup>1</sup>.

Donner Rome à l'Espagne, détrôner le chef de l'église pour céder sa capitale à la puissance la plus dévouée au pape, c'était une idée assez singulière. Quoi qu'il en soit, la destruction de la puissance temporelle du pape étant désirée par le Directoire et son général, rien ne semblait plus capable d'empêcher ce grand événement.

En apprenant la reddition de Mantoue, le Directoire s'en félicita d'autant plus, qu'elle, permettait au général, en chef d'augmenter ses forces dans la Romagne. Sa marche sur Rome et son entrée dans cette ville immense exigeaient des précautions que motivait l'effervescence soudaine d'un peuple sans énergie -mais facile à s'exalter ; ce n'était donc pas trop qu'un corps de dix à douze mille hommes. Quant au pape, puisqu'il s'était confié au sort des armes, la perte de sa puissance territoriale paraissait devoir être un effet de l'aveuglement de son conseil ; et quant à la proposition de Bonaparte, le Directoire la trouvait digne d'être discutée<sup>2</sup>.

Que faire du pape ? Telle était alors dans Paris la question à l'ordre du jour.

Moi, répondit quelqu'un, je voudrais qu'il vînt à Paris ; qu'on lui donnât une belle chapelle, un hôtel commode, un bon médecin, un excellent cuisinier ; qu'il eût la plus grande liberté de se promener pour que les dévotes de Paris vissent ce que c'est qu'un pape, et que ces nouveaux convertis, dont le zèle et la foi datent de la fondation de la République, pussent être admis à lui baiser les pieds<sup>3</sup>.

L'auteur de cette plaisanterie ne se doutait pas que ce même pape serait deux ans après prisonnier, qu'il mourrait à Valence, et que neuf ans plus tard son successeur Pie VII viendrait en effet à Paris, non pas seulement pour se faire voir, mais pour couronner empereur le général qui marchait alors contre Rome.

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, du 13 pluviôse.

<sup>2</sup> Lettre du 24 pluviôse.

<sup>3</sup> *Moniteur* du 6 ventôse.

Par un manifeste dans lequel il récapitulait tous ses griefs envers le pape, le général en chef déclara que l'armistice conclu le 5 messidor an 4, entre la république française et la cour de Rome, était rompu, et publia la proclamation suivante :

L'armée française va entrer sur le territoire du pape ; elle protégera la religion et le peuple.

Le soldat français porte d'une main la baïonnette, sûr garant de la victoire, et offre de l'autre, aux villes et villages, paix, protection et sûreté... Malheur à ceux qui les dédaigneraient, et qui, de gaîté de cœur, séduits par des hommes profondément hypocrites et scélérats, attireraient dans leurs maisons la guerre et ses horreurs, et la vengeance d'une armée qui a, dans six mois, fait cent mille prisonniers des meilleures troupes de l'empereur, pris quatre cents pièces de canon, cent dix drapeaux, et détruit cinq armées.

Art. Ier. Tout village ou ville, où, à l'approche de l'armée française, on sonnera le tocsin sera sur-le-champ brûlé et les municipaux seront fusillés.

Art. II. La commune sur le territoire de laquelle sera assassiné un Français, sera sur-le-champ déclarée en état de guerre ; une colonne mobile y sera envoyée ; il y sera pris des otages, et il y sera levé une contribution extraordinaire.

Art. III. Tous les prêtres, religieux et ministres de la religion, sous quelques noms que ce soit, seront protégés et maintenus dans leur état actuel, s'ils se conduisent selon les principes de l'évangile ; et, s'ils sont les premiers à le transgresser, ils seront traités militairement et plus sévèrement que les autres citoyens.

La division du général Victor coucha le 13 à Imola, première ville de l'État romain. Le quartier-général s'établit dans le palais de l'évêque Chiaramonte, depuis Pie VII. Le 14, Victor arriva à Castel-Bolognese. L'armée du pape, composée de 6 à 7.000 hommes de troupes régulières et de paysans, avait coupé les ponts, et s'était retranchée avec le plus grand soin sur la rivière de Senio qu'elle avait bordée de canons. Le général Lannes, commandant l'avant-garde, aperçut les ennemis qui commençaient à le canonner : il ordonna aussitôt aux éclaireurs de la légion lombarde d'attaquer les tirailleurs papistes ; le chef de brigade Lahoz, commandant cette légion, réunit ses grenadiers qu'il fit former en colonne serrée, pour enlever, à la baïonnette, les batteries ennemies. Cette légion, qui voyait le feu pour la première fois, fit merveille ; elle enleva quatorze pièces de canon sous le feu de trois à quatre mille hommes retranchés. Pendant le feu, plusieurs prêtres, le crucifix à la main, prêchaient ces malheureuses troupes. Le combat ne dura pas une heure ; on prit à l'ennemi, outre les canons, huit drapeaux, plusieurs milliers de prisonniers, on lui tua quatre ou cinq cents hommes. Le chef de brigade Lahoz reçut une légère blessure. Les Français eurent quarante hommes tués ou blessés.

Ils se portèrent de suite sur Faenza, en trouvèrent les portes fermées ; toutes les cloches sonnaient le tocsin, et une populace égarée prétendait s'y défendre. Tous

les chefs, notamment l'évêque, s'étaient sauvés ; deux ou trois coups de canon enfoncèrent les portes, et les Français entrèrent au pas de charge. Les lois de la guerre autorisaient le vainqueur à mettre cette ville au pillage ; mais comment se résoudre à punir aussi sévèrement toute une ville pour le crime de quelques prêtres ? Bonaparte envoya cinquante officiers faits prisonniers, pour aller éclairer leurs compatriotes, et leur exposer les dangers que leur faisait courir leur extravagance ; il rassembla tous les moines et les prêtres, les rappela aux principes de l'évangile, et employa toute l'influence que peuvent avoir la raison et la nécessité pour les engager à se bien conduire ; il envoya à Ravenne le général des Camaldules pour éclairer cette ville, et éviter les malheurs qu'un plus long aveuglement pourrait produire. Il dépêcha à Césène, patrie du pape, le père don Ignacio, prieur des Bénédictins.

Je vous enverrai, écrit Bonaparte au Directoire<sup>1</sup>, des affiches qui vous convaincront de la démente de ces gens-ci ; il est déplorable de penser que cet aveuglement coûte le sang des pauvres peuples, innocents instruments et de tout temps victimes des théologiens. Plusieurs prêtres, et entre autres un capucin qui prêchaient l'armée des catholiques, ont été tués sur le champ de bataille.

Victor continua sa marche et s'empara sans peine de Forlì, de Césène, de Rimini, de Pesaro, de Fano et Sinigaglia. Il est vrai que le délire du peuple s'était refroidi, que les succès remportés par les Français sur l'armée papale, et la clémence du général en chef avaient éclairé les esprits des habitants et changé leurs dispositions. Colli s'était replié jusqu'à Ancône où il espérait pouvoir résister, soit au moyen de la citadelle, soit au moyen d'un camp retranché qu'il avait établi sur la hauteur de Montagnola. Il occupait ce camp avec 3.000 hommes qui lui restaient et sept pièces de canon. Dès que les Français s'approchèrent, Colli et les officiers autrichiens jugèrent prudent de ne pas les attendre, et se retirèrent à Loreto. Victor envoya un parlementaire aux troupes romaines pour les engager à se rendre. Pendant les pourparlers, ses troupes débordèrent l'ennemi par ses deux ailes, l'enveloppèrent, firent 1,200 prisonniers sans tirer un coup de fusil, et entrèrent sans résistance dans la citadelle. On y trouva 3.000 beaux fusils que l'empereur avait envoyés au pape, et 120 canons de gros calibre.

Aucun gouvernement, écrit Bonaparte au Directoire<sup>2</sup>, n'était aussi méprisé par les peuples mêmes qui lui obéissent. Au premier sentiment de frayeur que cause l'entrée d'une armée ennemie, a succédé la joie d'être délivré du plus ridicule des gouvernements, et jugeant de suite de quelle importance la possession d'Ancône serait pour la République, il mandait<sup>3</sup> : C'est un très-bon port et le seul qui existe depuis Venise, sur l'Adriatique. Il est sous tous les rapports très-essentiel pour notre correspondance dans le Levant. On va d'ici dans 24 heures en Macédoine et en dix jours à Constantinople. Il faut que nous conservions ce port, à la paix générale, et qu'il reste toujours français. Cela nous donnera une grande influence sur la Porte Ottomane, et nous rendra maîtres de la mer Adriatique, comme nous le sommes de la Méditerranée par Marseille, l'île de Corse et Saint-Pierre. Mon projet est d'y ramasser tous les Juifs possibles. Je fais mettre dans le meilleur état de défense la forteresse, 1.500 hommes de

---

<sup>1</sup> Lettre du 15 pluviôse.

<sup>2</sup> Lettre du 22 pluviôse.

<sup>3</sup> Lettres des 22 et 27 pluviôse.

garnison et 2 à 300.000 livres pour fortifier un monticule voisin, et cette ville sera susceptible de soutenir un très-long siège. Le général en chef en organisa de suite l'administration ainsi que celle de la province de Macerata ou marche d'Ancône.

Cependant, malgré la présence de l'armée, le peuple courait en foule se prosterner aux pieds d'une *madone* qui pleurait à grosses larmes. Des citoyens sensés en prévinrent ; Monge y fut envoyé. Il rendit compte qu'effectivement la *madone* pleurait. Le chapitre reçut l'ordre de la porter au quartier-général. C'était une illusion d'optique adroitement ménagée à l'aide d'un verre. Le lendemain la *madone* fut replacée dans l'église, mais sans verre ; elle ne pleurait plus. Un chapelain, auteur de cette supercherie, fut arrêté.

L'armée se porta à Notre-Dame de Lorette : c'est un évêché et un magnifique couvent ; l'église et les bâtiments sont somptueux ; il y a des appartements vastes et bien meublés pour les trésors de la madone et le logement des abbés, du chapitre, et des pèlerins. Dans l'église est la Casa-Santa, demeure de la vierge à Nazareth, le lieu même où elle fut visitée par l'ange Gabriel. C'est une petite maison de cinq à six toises carrées dans laquelle est une *madone* placée sur un tabernacle. La légende dit que des anges la portèrent de Nazareth en Dalmatie, lorsque les infidèles s'emparèrent de la Syrie, et de là, au travers de l'Adriatique, sur les pitons de Lorette. De tous les points de la chrétienté, on venait en pèlerinage voir la *madone*. Des présents, des diamants, des bijoux envoyés de toutes parts formaient son trésor qui se montait à trois millions. Avant l'approche de l'armée française, la cour de Rome fit emballer et mettre en sûreté ce trésor. On trouva cependant encore pour un million de matières d'or et d'argent<sup>1</sup>. La *madone* était une statue en bois grossièrement sculptée ; son mobilier personnel, d'après le procès-verbal rédigé par les commissaires français, Tinet et Monge, consistait en un haillon de camelot et deux écuelles cassées de mauvaise faïence.

Bonaparte envoya la *madone* au Directoire en lui mandant<sup>2</sup> : **Vous en ferez l'usage que vous jugerez convenable.** Pendant qu'elle était en route, les prêtres répandirent que le général en chef s'étant fait représenter la *madone*, elle avait remué les yeux, qu'il changea de couleur, témoigna de la surprise et du trouble, lui fit rendre ses bijoux et ornements, et la fit replacer sur son autel, couverte d'un voile comme signe de sa vénération<sup>3</sup>. Quelques insensés crurent à cette fable ; c'était toujours une petite conquête pour le fanatisme.

Des prêtres français, réfractaires, réfugiés en Italie, à mesure que l'armée française s'était avancée dans la péninsule, avaient reflué dans les États du pape ; l'armée y étant entrée, ils se trouvèrent dans le plus grand embarras. Naples leur refusait un asile. Les chefs de couvents dans l'État romain, pour se décharger de la nourriture et de l'entretien de ces prêtres, et croyant faire leur cour à l'armée française, les repoussèrent. Bonaparte les prit sous sa protection.

Considérant que les lois de la Convention nationale sur la déportation défendaient aux prêtres réfractaires de rentrer sur le territoire de la république française, mais non de rester sur le territoire conquis par les armées françaises ; que la loi laissait au gouvernement français la faculté de prendre sur cet objet les

---

<sup>1</sup> *Montholon*, tom. IV, page 11.

<sup>2</sup> Lettre du 27 pluviôse.

<sup>3</sup> *Vie de Scipion Ricci*, tom. II, page 368.

mesures que les circonstances pouvaient exiger ; satisfait d'ailleurs de la conduite des prêtres réfractaires, réfugiés en Italie, il ordonna : qu'ils étaient autorisés à rester dans les États du pape, conquis par l'armée française ; défendant sous les peines les plus sévères, aux individus de l'armée, aux habitants, prêtres ou religieux du pays, de les molester sous quelque titre que ce fût ; qu'ils seraient mis en subsistance dans les différents couvents où il leur serait accordé par les supérieurs le logement, la nourriture, la lumière et le feu, et 15 livres de France par mois pour leur habillement et leur entretien, sur lesquelles ils tiendraient compte de la valeur de leurs messes ; que le supérieur de chaque couvent remettrait au commandant de la place le nom, l'âge et le pays des prêtres réfractaires qui étaient en subsistance dans son couvent ; qu'ils prêteraient serment d'obéissance à la république française, entre les mains du commandant de la place.

Le général en chef déclarait enfin qu'il verrait avec plaisir ce que les évêques et autres prêtres charitables feraient pour améliorer le sort des prêtres déportés.

Pour justifier cette mesure, tels furent les motifs qu'il donna au Directoire : *Cet ordre n'est pas contraire à la loi ; il est conforme à nos intérêts et à la bonne politique, car ces prêtres nous sont fort attachés et beaucoup moins fanatiques que les Romains. Ils sont accoutumés à ce que les prêtres ne gouvernent pas, et c'est déjà beaucoup : ils sont très-misérables ; les trois quarts pleurent quand ils voient un Français : d'ailleurs à force d'en faire des battues, on les oblige à se réfugier en France. Comme ici, nous ne touchons en aucune manière à la religion, il vaut beaucoup mieux qu'ils y restent ; si vous approuvez cette mesure, et qu'elle ne contrarie pas les principes généraux, je tirerai de ces gens-là un grand parti en Italie*<sup>1</sup>.

Non-seulement le Directoire approuva cette mesure, mais il voulut en profiter pour se débarrasser des prêtres réfractaires qui, protégés ouvertement par un parti, dans le corps législatif, rentraient furtivement et agitaient l'intérieur de la République. Le ministre des relations extérieures fut autorisé à délivrer des passeports à ceux qui voudraient se rendre en Italie dans la partie des États du pape occupés par les troupes françaises ; mais ils ne se montrèrent pas disposés à accepter l'exil qu'on semblait leur présenter comme un bienfait.

Cependant la cour de Rome qui, dans le vertige dont elle avait été frappée, avait proclamé la prochaine extermination des Français, voyant ses ridicules phalanges battues et dispersées, ne savait plus où donner de la tête. Frappée de consternation, elle invoquait toutes les médiations pour apaiser la colère du vainqueur ; sentant au fond de leur conscience qu'ils avaient mérité leur sort, et désespérant de la générosité de Bonaparte, le pape et le sacré collège se préparaient à aller chercher un refuge à Naples. En effet le Directoire et le général en chef étaient d'accord pour détruire la puissance temporelle du pape. Jamais Rome ne fut plus près de changer de maître ; les amis de la liberté s'attendaient à voir s'élever un gouvernement républicain sur les ruines de la triple couronne.

Le prince Pignatelli, ministre de Naples, suivait depuis Bologne le quartier-général. Le moment était pressant, l'armée était dans les Marches ; il dit très-confidentiellement au général en chef que le roi son maître prenait un tel intérêt aux affaires de Rome, qu'il faisait marcher un corps de troupes pour appuyer ses

---

<sup>1</sup> Lettre du 27 pluviôse.

représentations. Bonaparte lui répondit aussi très-confidentiellement : Si je n'ai pas, il y a trois mois, abattu l'orgueil du pape, c'est parce que je ne doutais pas que le roi de Naples voulût se mêler de cette affaire-là, contre le droit des gens et la teneur du traité, et qu'alors je n'avais pas le moyen de lui répondre. Mais aujourd'hui que j'ai de disponibles les 30.000 hommes que j'avais devant Mantoue<sup>1</sup> et 40.000 hommes qui me viennent de l'intérieur, si le roi votre maître me jette le gant, je le ramasserai. La République lui donnera toutes les satisfactions compatibles avec sa dignité et son intérêt. Le prince Pignatelli, reprenant le ton officiel, désavoua tout ce qu'il avait dit en confidence<sup>2</sup>.

Dans ce moment le cardinal Mattei écrit, pour implorer grâce. Bonaparte est désarmé ; le pape se relève de sa défaite et triomphe. Il paiera cher ses velléités guerrières ; mais qu'importe pourvu qu'il reste à Rome et qu'il règne toujours dans la capitale du monde chrétien.

J'ai reconnu, répondit le général en chef au cardinal, dans la lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire, monsieur le cardinal, cette simplicité de mœurs qui vous caractérise. Vous verrez par l'imprimé ci-joint les raisons qui m'ont, engagé à rompre l'armistice conclu entre la république française et sa sainteté.

Personne n'est plus convaincu du désir que la république française avait de faire la paix que le cardinal Busca, comme il l'avoue dans sa lettre à monsieur Albani, qui a été imprimée et dont j'ai l'original dans les mains.

On s'est rallié aux ennemis de la France lorsque les premières puissances de l'Europe s'empressaient de reconnaître la République et de désirer la paix avec elle ; on s'est longtemps bercé de vaines chimères et on n'a rien oublié pour consommer la destruction de ce beau pays. Je n'entendrai jamais à aucune proposition qui tendrait à terminer les hostilités entre la république française et sa sainteté, qu'au préalable on n'ait ordonné le licenciement des régiments créés après l'armistice ; que l'on n'ait ôté par notification publique le commandement de l'armée de sa sainteté aux officiers-généraux envoyés par l'empereur. Ces clauses remplies, il reste encore à sa sainteté un espoir de sauver ses États en prenant plus de confiance dans la générosité de la république française, et en se livrant tout entière et promptement à des négociations pacifiques. Je sais que sa sainteté a été trompée : je veux bien encore prouver à l'Europe entière la modération du Directoire exécutif de la république française, en lui accordant cinq jours pour envoyer un négociateur muni de pleins pouvoirs qui se rendra à Foligno, où je me trouverai, et où je désire de pouvoir contribuer en mon particulier à donner une preuve éclatante de la considération que j'ai pour le Saint-Siège.

---

<sup>1</sup> Il n'y avait que 10.000 hommes devant cette place, le reste était occupé à poursuivre les Autrichiens échappés à la bataille de Rivoli.

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, du 27 pluviôse.

Quelque chose qu'il arrive, monsieur le cardinal, je vous prie d'être persuadé de l'estime distinguée avec laquelle je suis, etc.

On dit que le général des Camaldules, envoyé par Bonaparte, vint aussi assurer le pape que le général en chef, loin d'en vouloir à son existence, révérait sa personne et son caractère ; qu'il pouvait rester à Rome ; qu'il devait seulement changer son cabinet et envoyer des plénipotentiaires avec des pleins pouvoirs à Tolentino. Le pape reprit confiance, congédia le cardinal Busca, le remplaça par le cardinal Doria, contremanda son départ de Rome, et écrivit la lettre suivante :

A notre cher fils le général Bonaparte, salut et bénédiction apostolique.

Désirant terminer de bon gré les différents existant entre nous et la république française, par le moyen de la retraite des troupes que vous commandez, nous envoyons et députons vers vous comme nos plénipotentiaires, deux ecclésiastiques, M. le cardinal Mattei, parfaitement connu de vous, et monseigneur Galeppi, et deux séculiers, le duc don Louis Braschi, notre neveu, et le marquis Camille Massimi, lesquels sont revêtus de nos pleins pouvoirs pour concerter avec vous, promettre et souscrire telles conditions que nous espérons justes et raisonnables, nous obligeant sur notre foi et parole de les approuver et ratifier en forme spéciale, afin qu'elles soient valides et inviolables en tout temps. Assuré des sentiments de bienveillance que vous avez manifestés, nous nous sommes abstenus de tout déplacement de Rome, et par-là vous serez persuadé combien grande est notre confiance en vous. Nous finissons en vous i assurant de notre plus grande estime et en vous donnant la paternelle bénédiction apostolique.

Donné à Saint-Pierre-de-Rome, le 12 février 1797, l'an XII de notre pontificat.

En informant le Directoire des négociations qu'il a entamées, Bonaparte va nous révéler les conditions auxquelles il se propose de traiter, et les motifs qui lui font préférer un arrangement à la destruction de la puissance temporelle du pape.

Voici, dit-il, ce que je compte faire :

J'accorderai la paix au pape, moyennant qu'il cédera en toute propriété à la République la légation de Bologne, la légation de Ferrare, la légation de la Romagne, le duché d'Urbin, et la Marche d'Ancône ; qu'il paiera, 1° les trois millions valeur du trésor de Lorette ; 2° les quinze millions, valeur de ce qui reste dû pour l'armistice ; qu'il donnera tous les chevaux de cavalerie et d'artillerie ; qu'il chassera Colli et tous les Autrichiens, et qu'il remettra les armes de tous les nouveaux régiments créés depuis l'armistice. Si cela n'est pas accepté, j'irai à Rome.

Je préfère l'accommodement à aller à Rome, 1° parce que cela m'évitera une discussion qui peut être très-sérieuse avec le roi de Naples ; 2° parce que le pape et tous les princes se sauvant de Rome, je ne pourrai jamais en tirer ce que je demande ; 3° parce que Rome ne peut pas exister longtemps dépouillée de ses belles provinces : une révolution s'y fera toute seule ; 4° enfin, la cour de Rome nous cédant tous ses droits sur ce pays, on ne pourra pas, à la paix générale, regarder cela comme un succès momentané, puisque ce sera une chose très-finie, et enfin, cela nous rendra la division qui est ici, disponible tout de suite pour les opérations du Frioul, et me donnera le temps, avant d'être entré en lutte avec les Autrichiens, de conclure quelque article secret avec le sénat de Venise<sup>1</sup>.

Qu'on ait prétendu que Bonaparte traita avec le pape en dépit de ses alentours et des instructions du Directoire qui voulaient renverser l'idole, et parce qu'on était redevenu catholique en France, que c'était un moyen de populariser la révolution, et qu'enfin il savait combien était redoutable le levier que les prêtres ont dans les mains<sup>2</sup> ; les documents authentiques du temps réfutent cette assertion. Les instructions du Directoire, loin d'être impératives pour le général en chef, lui laissaient carte blanche. Il traita avec le pape pour en tirer de l'argent ; lui enlever ses plus belles provinces ; pour éviter un engagement sérieux avec la cour de Naples, avoir toutes ses forces disponibles contre les Autrichiens qui étaient sur le point de rentrer en campagne<sup>3</sup>, et dans la persuasion qu'à la manière dont la paix serait conclue avec Rome, une révolution s'y ferait toute seule<sup>4</sup>.

Cependant l'armée française n'en continuait pas moins sa marche, ce n'était plus qu'une promenade militaire. Lorsque l'avant-garde fut à Tolentino, les quatre plénipotentiaires, mentionnés dans la lettre du pape y arrivèrent, et les conférences s'ouvrirent.

Bonaparte écrivit au général Joubert<sup>5</sup> : Sous peu de jours je serai de retour à l'armée, où je sens que ma présence devient nécessaire. Nous sommes à trois jours de Rome. Je suis en traité avec cette prêtraille, et pour cette fois-ci, le Saint-Père sauvera encore sa capitale, en nous cédant ses plus beaux États et de l'argent ; et par ce moyen, nous sommes en mesure d'exécuter la grande tâche de la campagne prochaine.

Un des négociateurs du pape fit observer au général en chef qu'il était le seul Français qui, depuis le connétable de Bourbon, eût marché sur Rome ; et que l'histoire de la première expédition sous le titre de *sac de Rome, par le connétable de Bourbon*, avait été écrite par Jacques Bonaparte, parent de celui qui faisait la seconde. Du reste, aux yeux du général Bonaparte, le plus grand

---

<sup>1</sup> Lettre du 27 pluviôse.

<sup>2</sup> *Antommarchi*, tom. I, page 207-269.

<sup>3</sup> *Montholon*, tom. IV, page 17.

<sup>4</sup> Lettre du 27 pluviôse.

<sup>5</sup> Lettre du 29 pluviôse.

crime du connétable était, non d'avoir pris les armes contre son roi, mais d'être venu attaquer son sol natal avec les étrangers<sup>1</sup>.

Après cinq jours de discussion, le traité fut signé le 1er ventôse.

Le pape révoqua son adhésion à la coalition, ferma ses ports aux ennemis de la France, licencia ses troupes de nouvelle levée, renonça à ses prétentions sur Avignon, à ses droits sur Bologne, Ferrare et la Romagne et les céda à la France ; lui laissa Ancône jusqu'à la paix continentale, s'engagea à payer quinze millions conformément à l'armistice et quinze autres millions, et à faire diverses fournitures pour l'armée, à exécuter l'article de l'armistice relatif aux manuscrits et objets d'arts, à faire désavouer à Paris l'assassinat de Basseville et à mettre en liberté les personnes détenues pour opinions politiques. La république française fut rétablie dans les droits et prérogatives qu'elle avait à Rome avant la guerre.

Bonaparte insista longtemps, dit-on, pour que la cour de Rome s'engageât à supprimer l'inquisition. Il lui fut représenté qu'elle n'était plus ce qu'elle avait été ; que c'était plutôt un tribunal de police que de croyance religieuse ; que les *auto-dafé* n'existaient plus. Il apprécia ces raisonnements à leur juste valeur, mais il se désista de cet article pour complaire au pape, qui en était vivement affecté, et s'en ouvrait dans sa correspondance particulière<sup>2</sup>.

Cette paix était dure et telle qu'on devait l'attendre d'un vainqueur puissant qui, las d'être généreux envers son ennemi, l'aurait entièrement détruit, si des considérations politiques ne l'avaient retenu. *Qu'avait donc fait Rome, disaient ses partisans, pour mériter une aussi triste destinée ? Elle avait rompu l'armistice, parce que le Directoire avait voulu lui imposer un traité déshonorant. Rejetée de nouveau dans la guerre, elle avait dû chercher des alliances à Naples, à Vienne pour augmenter ses forces et se défendre.* Mais Bonaparte avait hautement improuvé les propositions impérieuses du Directoire dans les négociations de Florence. Revêtu ensuite des pouvoirs de son gouvernement, pour traiter avec Rome, il avait en vain essayé de la ramener dans les voies de la paix. Il avait écarté soigneusement tout ce qui pouvait alarmer les scrupules ou blesser la vanité du chef de l'église ; et cependant le pape était resté sourd à ces ouvertures, et s'était de gaîté de cœur, et sans nécessité, replongé dans tous les dangers de la guerre, faisant ouvertement cause commune avec les ennemis de la France et appelant contre ses soldats les poignards du fanatisme. La cour de Rome avait donc perdu le droit de se plaindre, elle avait mérité son sort.

La paix étant signée, Bonaparte répondit à la lettre du pape ; son aide-de-camp Junot fut porteur de cette réponse.

*A Sa Sainteté le Pape Pie VI.*

Je dois remercier Votre Sainteté des choses obligeantes contenues dans la lettre qu'elle s'est donné la peine de m'écrire.

La paix entre la république française et Votre Sainteté vient d'être signée ; je me félicite d'avoir pu contribuer à son repos particulier. J'invite Votre Sainteté à se méfier des personnes qui sont à Rome, vendues aux cours ennemies de

---

<sup>1</sup> *Las Cases*, tome I, page 135-162.

<sup>2</sup> *Montholon*, tome IV, page 25.

la France, ou qui se laissent exclusivement guider par les passions haineuses qui entraînent toujours la perte des États. Toute l'Europe connaît les inclinations pacifiques et les vertus conciliatrices de Votre Sainteté ; la république française sera, je l'espère, une des amies les plus vraies de Rome.

J'envoie mon aide-de-camp, chef de brigade, pour exprimer à Votre Sainteté l'estime et la vénération parfaites que j'ai pour sa personne, et je la prie de croire au désir que j'ai de lui donner, dans toutes les occasions, les preuves de respect et de vénération avec lesquels j'ai l'honneur d'être<sup>1</sup> etc.

Cette lettre, qui fut publiée, contrastait, dit-on, avec le langage alors en usage, et fut remarquée<sup>2</sup>.

Que signifie cette remarque ? La paix qui venait d'être conclue ne permettait pas un autre langage. Il contrastait, il est vrai, avec le ton des écrits non officiels du temps, et surtout avec celui des lettres confidentielles de Bonaparte, dans lesquelles il ne dissimulait pas son mépris pour ce gouvernement de prêtres, que, dans ses dépêches à Joubert et à Carnot, il appelait *cette prêtraille*.

La commission des savants qui avait suivi l'armée fit une bonne récolte à Ravenne, à Rimini, à Pesaro, à Ancone, à Lorette et à Pérouse. *Cela joint à ce qui sera envoyé de Rome*, mandait Bonaparte, *nous aurons tout ce qu'il y a de beau en Italie, excepté un petit nombre d'objets qui se trouvent à Turin et à Naples*. Il annonça l'envoi prochain de ces objets à Paris, ainsi que d'un trophée beaucoup moins précieux, dix drapeaux pris dans les différentes actions qui avaient eu lieu contre les troupes papales. Il demanda le grade de général de brigade pour l'adjudant-général Duphot, un des plus braves officiers de l'armée, qui, dans cette expédition, avait eu cinq chevaux tués sous lui<sup>3</sup>.

Les troupes françaises étaient passées près de la république de Saint-Marin. Bonaparte, qui avait déjà disposé de tant de grandes villes et même d'États, en Italie, envoya à une république presque inaperçue, Monge, comme ambassadeur, pour l'assurer de la paix et d'une amitié inviolable. Dans un discours, dont la pompe et l'emphase contrastaient singulièrement avec la modeste existence de ce petit peuple, Monge lui offrit de la part du général victorieux d'arrondir ses limites, et même d'agrandir son territoire. Les magistrats lui firent cette réponse, digne d'être gravée en lettres d'or dans les annales de l'histoire : *Vous le savez, la simplicité de nos usages, l'intime sentiment de notre liberté, c'est là le seul héritage qui nous a été transmis par nos pères, et que nous avons su conserver intact..... Retournez donc près du héros qui vous envoie ; rapportez-lui l'hommage libre, non pas de cette admiration que nous partageons avec l'univers, mais de notre reconnaissance : dites-lui que la république de Saint-Marin, contente dans sa médiocrité, craint d'accepter l'offre généreuse qu'on lui fait d'agrandir son territoire, ce qui pourrait par la suite compromettre sa liberté ; mais dites-lui aussi qu'elle croirait tout devoir à la générosité de la république française, et à celle de son invincible général, si elle obtenait, pour le bonheur*

---

<sup>1</sup> Lettre du 1er ventôse.

<sup>2</sup> *Montholon*, tom. IV, page 27.

<sup>3</sup> Lettre au Directoire, 1er ventôse.

public, de resserrer avec elle ses rapports commerciaux et de conclure un traité qui assurât son existence ; c'est là où se bornent tous nos vœux.

Les capitaines-régents de Saint-Marin demandèrent au général en chef que leurs concitoyens qui avaient des propriétés en Romagne, ne fussent pas sujets aux contributions de guerre comme ceux qui avaient montré des dispositions hostiles contre la nation française, et la permission d'en exporter les grains nécessaires pour la subsistance de la république, et déjà achetés et payés en partie. Il leur donna satisfaction sur ces divers points et leur annonça qu'il leur envoyait quatre pièces de canon de campagne, dont il leur faisait présent au nom de la république française. Ce peuple pacifique les accepta par déférence pour le général, et pour n'en jamais faire usage.

Après la bataille de Rivoli, Bonaparte fit poursuivre les débris d'Alvinzi, qui s'étaient retirés sur la Brenta et sur Roveredo. Landau, avec 8.000 hommes, avait pris poste aux environs de cette ville, pour disputer l'entrée de la vallée de l'Adige. Bayalitsch, avec les brigades Mitrousky et Koblos, devait défendre Bassano, pour donner le temps à Alvinzi de rallier son armée dans la vallée de Trente, et de gagner la Piave, derrière laquelle il espérait se maintenir jusqu'au printemps.

Joubert, avec la gauche, suivit Laudon ; Masséna, au centre, se dirigea sur Vicence ; Augereau, à droite, marcha sur Padoue. Il passa la Brenta, et se rendit à Citadella, où il rencontra l'ennemi qui s'enfuit à son approche. Masséna se porta, le 5 pluviôse, sur Bassano, où les ennemis semblaient vouloir se défendre. L'avant-garde d'Augereau s'engagea avec leurs avant-postes, tandis que Masséna faisait attaquer les retranchements qui couvraient le chemin et le pont de Bassano. La nuit suspendit les opérations ; les Autrichiens en profitèrent pour évacuer la ville et se retirer sur Carpenedolo et Crespo. Le lendemain, Masséna envoya Mesnard à leur poursuite ; il les atteignit à Carpenedolo. Les grenadiers de la 15e demi - brigade forcèrent à la baïonnette le pont de la Brenta ; l'ennemi fut mis en déroute, laissant 800 prisonniers.

Le 8 pluviôse (27 janvier 1797), Joubert rencontra à Avio l'arrière-garde de l'ennemi, et après un léger combat, lui fit 300 prisonniers. Laudon se retira sur Mori et Torbole, appuyant sa droite au lac de Garda et sa gauche à l'Adige. Malgré le mauvais temps — il pleuvait à torrents depuis 48 heures —, Joubert fit attaquer, le 9, la position des Autrichiens. Le général Vial, après une marche très-longue dans les neiges et dans des montagnes escarpées, tourna la position de l'ennemi, le força à la retraite et fit 450 prisonniers. *On ne saurait*, écrivit Bonaparte au Directoire<sup>1</sup>, *donner trop d'éloges aux 4e et 17e légères que conduisait ce brave général : rien ne les arrêtait. La nature semblait être d'accord avec nos ennemis ; le temps était horrible ; mais l'infanterie légère de l'armée d'Italie n'a pas, encore rencontré d'obstacle qu'elle n'ait vaincu.* Joubert entra à Roveredo.

Le général Kilmaine réclama contre l'ordre du jour relatif au combat d'Avio, qui ne mentionnait qu'en termes généraux la 14e demi-brigade sous ses ordres, tandis qu'elle seule avait enlevé les retranchements de l'ennemi. *Je désire donc*, écrivait-il à Bonaparte<sup>2</sup>, *et j'attends de votre équité que vous réparerez une omission qui ressemble à une injustice. Les militaires, vous le savez, ne vivent*

---

<sup>1</sup> Lettre du 13 pluviôse (1er février 1797).

<sup>2</sup> Lettre du 14 pluviôse.

que de gloire, et ils la trouvent dans la publicité des actions où ils ont cherché à l'acquérir.

Oui, la plupart des généraux ne vivaient alors que de gloire. C'était ce noble but pour lequel ils combattaient ; c'était l'indépendance de la patrie pour laquelle ils affrontaient la mort. Ils respectaient dans le général en chef le caractère dont il était revêtu et la supériorité du talent ; mais ils se plaignaient à lui de ses propres erreurs.

L'ennemi avait retranché avec le plus grand soin sous le défilé de Calliano, célèbre par la victoire que les Français y avaient remportée lors de leur première entrée dans le Tyrol, et parut vouloir s'y défendre. Le général Belliard chercha à tourner la gauche des Autrichiens ; Vial continua sa marche sur la rive droite de l'Adige, les culbuta, les força à évacuer Trente où ils laissèrent 2.000 malades ou blessés, et des magasins. Vial fit en outre 500 prisonniers.

Dans le même temps, Masséna avait fait marcher deux demi-brigades pour attaquer les ennemis qui occupaient le château de la Scala et les hauteurs de Primolano ; mais ils n'attendirent point, et se retirèrent au-delà de Prado, laissant une partie de leurs bagages. Augereau s'était emparé de Trévise après un léger engagement de cavalerie, dans lequel se distingua le chef d'escadron Duvivier.

Pour s'assurer la possession des gorges de la Brenta, il était indispensable d'avoir la ligne du Lawis et le point important de Segonzano. Joubert y fit marcher sa division le 14. A la tête de la 29e demi-brigade, Vial passa à pied le Lawis derrière lequel étaient les débris du corps autrichien, le poussa jusqu'à Saint-Michel, lui tua beaucoup de monde et lui fit 800 prisonniers. Alors se trouva faite la jonction de Masséna et de Joubert. Ce général occupa la ligne du Lawis qui couvrait Trente.

Ainsi, par la vigueur que déployèrent les Français dans ces opérations où les Autrichiens, au contraire, montrèrent beaucoup de mollesse, se trouvèrent déjouées les espérances d'Alvinzi, qui fut obligé de défiler par la vallée de la Drave jusqu'à Villach, pour aller rejoindre ensuite sa gauche sur les bords du Tagliamento.

Bonaparte laissa son armée dans les nouvelles positions qu'elle venait de prendre jusqu'à l'arrivée des renforts qui lui étaient annoncés ; dès l'instant qu'ils seraient à sa disposition, il comptait être bientôt à Trieste, à Klagenfurth et à Brixen<sup>1</sup>.

Cependant le bruit public était que l'archiduc Charles, qui remplaçait Alvinzi dans le commandement de l'armée, était dans le Tyrol ; toutes les forces autrichiennes se portaient sur Bassano ; on organisait les paysans, le fanatisme s'en mêlait. Autant le Tyrol italien était paisible, d'après les mesures prises par Joubert, autant le Tyrol allemand s'exaltait. On devait s'attendre à une campagne très-prochaine. Les mouvements des Autrichiens se succédaient avec tant de rapidité, qu'on n'y démêlait encore rien de bien précis. Joubert s'occupait à connaître parfaitement le pays et le parcourait avec le commandant du génie<sup>2</sup>.

En effet, la cour de Vienne, rassurée du côté de l'Allemagne, avait détaché six divisions de ses meilleures troupes du Rhin sur le Frioul et le Tyrol. L'archiduc

---

<sup>1</sup> Lettre à Carnot, du 9 pluviôse (28 janvier).

<sup>2</sup> Lettre de Joubert à Bonaparte, 24 pluviôse (12 février).

Charles avait porté son quartier-général à Insprück ; ses ingénieurs parcouraient les débouchés des montagnes, et projetait des fortifications. Pensant que ce prince réunirait toutes ses forces dans le Tyrol pour forcer Joubert dans sa position du Lawis et le rejeter en Italie, Bonaparte lui envoya des renforts, lui représenta le danger auquel il était exposé, et lui adressa une instruction sur la manière de se défendre. Tel était son système. Dans le cas où Joubert serait obligé d'évacuer Trente, il devait à l'instant se rallier en avant de Roveredo, occupant avec la division Ney les hauteurs de Mori ; rallié là pendant toute une journée, passer l'Adige et poster ses trois divisions entre ce fleuve, Mori et Torbole, plaçant seulement quelques pièces de canon et des détachements dans les endroits les plus étroits entre Mori et Rivoli, pour empêcher l'ennemi de se porter sur Ala ; y construire même dans l'endroit le plus favorable une bonne redoute, ayant soin de pratiquer des coupures de tous les côtés, et vis-à-vis de laquelle il fallait avoir un pont avec une tête très-bien retranchée ; parce que qui était maître d'une rive de l'Adige, l'était des deux rives. Si ensuite l'occupation de la ligne de Torbole et de Mori, par suite des événements qui pouvaient arriver aux autres divisions de l'armée, devenait inutile, alors Mantoue, Peschiera, ou une place quelconque offrait une protection au corps de Joubert. La ligne de Rivoli ne pouvait donc plus servir à rien, à moins que ce ne fut comme ligne de passage pour gagner quelques jours de temps ; cette ligne était trop éloignée des gorges de la Brenta pour que le corps de Joubert pût être secouru par un mouvement de flanc sur Trente ; au lieu que celle de Mori, avec un pont qui permit de passer l'Adige, aidait aux divisions qui, par un mouvement rétrograde, enfileraient les gorges de la Brenta pour se porter sur les flancs de l'ennemi à Trente. C'en était assez pour faire sentir l'importance de la position de Mori ; mais il fallait que l'art y secondât la nature ; car s'il arrivait une circonstance où les Français fussent forcés à la ligne de Torbole moins de dix jours après l'avoir été sur le Lawis, la campagne serait manquée.

Joubert fit des observations sur ce système. Il ne voyait pas, dans le cas où la ligne du Lawis serait forcée, de point assez rapproché sur lequel, exécutant sa retraite dans la nuit, il pût tenir toute la journée pour remettre ensemble ses troupes, et recevoir les hommes éparpillés ou les corps qui n'auraient pas pu rejoindre dans la nuit ; Bonaparte lui en témoigna de l'étonnement, l'engagea à réfléchir, à observer davantage les localités, à relire son instruction, et à faire les préparatifs pour sa stricte exécution, parce que cela tenait au système général de guerre pour la campagne qu'on allait commencer. Du reste, il se reposait entièrement sur Joubert et sur le commandant du génie, des positions à tenir et pour l'application des idées générales contenues dans son instruction<sup>1</sup>.

En Allemagne après la retraite des armées françaises, on s'était consumé de part et d'autre dans l'attaque et la défense du fort de Kehl et de la tête de pont d'Huningue ; mais, malgré leur belle défense, ces deux ouvrages avaient été rendus aux Autrichiens ; et les Français se trouvaient ramenés au point d'où ils étaient partis au commencement de la campagne. Ce résultat confirma le Directoire dans le plan qu'il avait formé de pousser avec une nouvelle vigueur la guerre en Italie. Il jugea même qu'une diversion puissante y était nécessaire pour favoriser les opérations ultérieures des armées du Rhin. Il se décida donc à envoyer à Bonaparte deux divisions l'une de l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par Bernadotte, et l'autre de l'armée de Rhin-et-Moselle, sous les ordres de Delmas. Pour cacher ce mouvement à l'ennemi, la première fut

---

<sup>1</sup> Lettre du 29 pluviôse (17 février).

rassemblée à Metz, sous prétexte de former un camp de réserve pour filer ensuite sur Lyon, où la seconde devait se porter en même temps de Besançon.

Si ces renforts arrivaient, Bonaparte promettait qu'on ne tarderait pas à avoir en Italie de grands événements. Mais il contestait la force des troupes qu'on lui annonçait et que le Directoire évaluait à 30.000 hommes. Sur les états on calculait les demi-brigades à 2.400 hommes ; Bonaparte tenait pour impossible qu'elles pussent être de ce nombre après une campagne telle que celle de l'armée du Rhin ; il croyait que c'était beaucoup que de les estimer à 2.000, sans compter encore ce qui resterait en route. En effet Bernadotte lui mandait de Metz que les six demi-brigades de l'armée de Sambre-et-Meuse n'étaient que de 12.800 hommes ; en supposant que les six de l'armée du Rhin fussent de la même force, ce n'était donc qu'un renfort d'environ 25.000 hommes ; encore Bonaparte ne l'estimait-il qu'à 19.000, parce qu'il ne doutait pas que chaque demi-brigade ne laissât en route 500 hommes. Il demandait donc qu'on lui envoyât encore, soit des armées d'Allemagne, soit de l'intérieur, cinq autres demi-brigades, si l'on voulait lui donner réellement, non 30.000 hommes, mais 25 ou 26.000. Il comptait mettre en ligne contre les Allemands la légion lombarde qui se battait assez bien : elle n'était que de 1.500 hommes. Quant à la légion polonaise qu'on organisait et qu'il présumait devoir être de la même force, il la destinait avec la légion cispadane à garder l'Italie inférieure<sup>1</sup>.

Il avait outre cela un grand besoin de cavalerie. Il demandait qu'on lui complétât les 9e et 18e de dragons et le 5e de cavalerie, de chacun desquels il n'avait qu'un escadron. La réunion de tous les escadrons lui paraissait encore nécessaire, quand elle n'aurait pour objet que de prévenir la ruine de très-bons corps. Il insistait donc pour qu'on lui envoyât tous les hommes appartenant à ces régiments soit à pied, soit à cheval, toutefois avec leurs armes, et les dragons avec leurs fusils. Quant à la grosse cavalerie, on dit, écrivait-il, qu'aux autres armées on ne s'en sert pas ; moi je l'estime, et je m'en sers beaucoup ; je désirerais que-vous puissiez m'en envoyer un millier d'hommes, ce qui, joint à un autre régiment de dragons, ferait à peu près 2 ou 3.000 hommes de cavalerie de renfort qui nous suffiraient. Le Directoire lui annonça quatre régiments des armées d'Allemagne et le 15 e de chasseurs. Il lui fallait en outre deux nouveaux bataillons de pionniers, les deux qu'il avait étant réduits à rien ; trois ou quatre compagnies d'artillerie légère, car de celles qui avaient été annoncées par le ministre de la guerre au commencement de la campagne, il en manquait quatre qui n'étaient jamais venues. Il lui fallait 5 à 600 hommes d'artillerie à pied, et quelques bons officiers de cette arme ; car, mandait-il, excepté les citoyens Chasseloup et Samson, les autres ne sont pas en état de tracer une flèche et ne font que des bêtises. Tous ceux que vous annoncez ne viennent pas. Il ne manque cependant pas d'officiers du génie et de l'artillerie, mais ce sont des officiers de paix et de bureau qui ne voient jamais le feu, de sorte que, excepté les deux qu'e je viens de nommer, le reste est sans expérience. Aussi se plaint-on généralement dans l'armée, des ouvrages que fait le génie. Enfin il avait besoin de 2.000 charretiers pour l'artillerie.

Il désignait pour cette arme le chef de brigade Gueriau, directeur du parc de l'armée des Alpes, le chef de bataillon Alix ; pour le génie le chef de bataillon Laroche ; dans la ligne les adjudants-généraux Sherlock, Doucet, Beauvais, Espagne et Camin ; il croyait que ce dernier n'était pas employé et le regardait

---

<sup>1</sup> Lettre au Directoire, 19 pluviôse (7 février).

comme un officier de la plus grande distinction. Quant aux généraux de division, il pria de n'en pas envoyer à moins que ce ne fussent des officiers distingués ; car, écrivait-il, notre manière de faire ici la guerre est si différente des autres, que je ne peux confier une division à un général sans l'avoir éprouvé par deux ou trois affaires. Il est très-essentiel pour l'armée et pour la République de m'envoyer des jeunes gens qui apprennent à faire la guerre de mouvements et de manœuvres ; c'est celle qui nous a fait obtenir ici de grands succès. Il recommandait surtout de ne pas lui envoyer des officiers-généraux qui eussent servi dans la Vendée, parce qu'ils n'entendaient rien à la guerre<sup>1</sup>.

L'administration de l'armée n'excitait pas moins la sollicitude du général en chef ; la mauvaise santé du commissaire ordonnateur Dénée ne lui permettait plus de supporter un fardeau aussi lourd ; il avait indiqué les commissaires ordonnateurs Villemanzy, Naudin, Eyssautier. Il se plaignait de ce qu'aucun de ces *messieurs* n'arrivait, et de ce qu'ils ne faisaient que ce qui leur convenait. Il attendait surtout avec impatience Villemanzy. S'il doit venir, mandait-il, qu'il se dépêche parce qu'une fois la campagne commencée, il ne pourrait plus reprendre le fil de nos opérations ; nous avons besoin d'un homme qui ait le sens commun tous ceux que j'ai vus depuis le commencement de la campagne sont à peine bons pour être commissaires dans une place. Provisoirement c'est le commissaire ordonnateur Leroux qui remplace Dénée<sup>2</sup>.

J'ai écrit à la trésorerie relativement à son indécente conduite avec la compagnie Flachat. Ces gens-là nous ont infiniment nui en emportant cinq millions, et nous ont mis par là dans la situation la plus critique. S'ils viennent dans l'arrondissement de l'armée, je les ferai mettre en prison jusqu'à ce qu'ils aient rendu ces fonds. Non-seulement la trésorerie ne pense pas à faire payer le prêt à l'armée, et à fournir à ses besoins ; mais elle protège encore les fripons qui viennent ici pour s'engraisser ; je crains bien que ces gens-là ne soient plus ennemis de la République que les cours de Vienne et de Londres<sup>3</sup>.

Cependant il fallait que la caisse de l'armée d'Italie fournît encore aux besoins des divisions détachées des armées d'Allemagne, à leur habillement, à leur équipement, et à leur solde, afin de prévenir parmi elles la désertion, et de les empêcher de périr dans les neiges<sup>4</sup>. Il fallait même que Bonaparte fit verser immédiatement des fonds pour les services des armées d'Allemagne, afin d'y accélérer les opérations d'une nouvelle campagne qui s'y préparait. Nous touchons, lui écrivait le Directoire, au moment favorable qui vous mettra à même d'échanger des millions contre les renforts qui marchent pour vous rejoindre. Ils vont traverser les Alpes au premier jour, et les armées du Rhin, auxquelles nous destinons le produit des contributions militaires d'Italie dont il sera possible de disposer, ont un pressant besoin de ce secours<sup>5</sup>. Cette lettre de change était principalement tirée sur Rome qui l'accepta par le traité de Tolentino. Le Directoire, comptant que les renforts envoyés à Bonaparte allaient le mettre en état de déboucher hors du Tyrol avec supériorité, se proposait d'ordonner alors au général Moreau de passer le Rhin et de combiner ses mouvements avec ceux de l'armée d'Italie, tandis que le général Hoche, qui venait de prendre le

---

<sup>1</sup> Lettres des 1er et 19 pluviôse (20 janvier et 7 février).

<sup>2</sup> Lettres des 9 et 27 pluviôse (28 janvier et 15 février).

<sup>3</sup> Lettre à Carnot, 9 pluviôse (28 janvier).

<sup>4</sup> Lettres du Directoire et de Kellermann, des 29 nivôse et 2 pluviôse (18 et 21 janvier).

<sup>5</sup> Lettres des 10 et 16 pluviôse (29 janvier et 4 février).

commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, occuperait vers la Franconie une partie des ennemis et bloquerait les places du Rhin<sup>1</sup>.

On a beaucoup varié sur les rapports qui existaient alors entre Bonaparte et Carnot ; rien ne peut mieux les caractériser que la lettre suivante<sup>2</sup> :

J'ai reçu votre lettre, mon cher directeur, sur le champ de bataille de Rivoli. J'ai vu dans le temps avec pitié tout ce que l'on débite sur mon compte. On me fait parler chacun suivant sa passion. Je crois que vous me connaissez trop pour imaginer que je puisse être influencé par qui que ce soit. J'ai toujours eu à me louer des marques d'amitié que vous m'avez données à moi et aux miens, et je vous en conserverai toujours une vraie reconnaissance. Il est des hommes pour qui la haine est un besoin, et qui ne pouvant pas bouleverser la République, s'en consolent en semant la dissension et la discorde partout où ils peuvent arriver. Quant à moi, quelque chose qu'ils disent, ils ne m'atteignent plus. L'estime d'un petit nombre de personnes comme vous, celle de mes camarades et du soldat, quelquefois aussi l'opinion de la postérité et par-dessus tout le sentiment de ma conscience et la prospérité de ma patrie m'intéressent uniquement.

Après cette belle profession de foi, Bonaparte entretenait Carnot des affaires de l'armée. Il faisait ce calcul : La tête des troupes venant du Rhin n'est pas encore arrivée à Lyon ; de cette ville à Vérone il y a 28 jours de marche. Nous sommes aujourd'hui au 9 pluviôse, il n'y a donc pas d'espoir qu'avant le 9 ventôse nous puissions avoir ici un seul bataillon de ces colonnes. De Vienne à Trente il n'y a que 30 jours de marche ; de Vienne à la Piave, c'est-à-dire près de Bassano, il y a encore moins. Des 10.000 hommes de l'armée de l'Océan annoncés depuis tant de temps il n'y a encore que la 64<sup>e</sup> demi-brigade de 1800 hommes qui soit arrivée<sup>3</sup>. Cependant les deux divisions du Rhin arrivèrent à l'armée à la fin de pluviôse ; mais alors se vérifia le calcul qu'avait fait Bonaparte en évaluant les demi-brigades terme moyen à 1.500 hommes chacune<sup>4</sup> ; ainsi au lieu de 30.000 qu'on lui avait annoncés, il n'en reçut réellement que 19.000.

On a prétendu que Moreau apprenant que Bonaparte se trouvait pressé par les forces autrichiennes en Italie, et se mettant au-dessus de tout sentiment de rivalité, détacha ces troupes pour le renforcer<sup>5</sup>. Plus tard même, et après le 18 fructidor Carnot, dans ses Mémoires sur cette journée, dit : Ô Moreau ! ô mon cher Fabius ! que tu fus grand dans cette circonstance ! que tu fus supérieur à ces petites rivalités de généraux qui font échouer les meilleurs projets ! On ne doute pas que Moreau ne vît sans un sentiment de jalousie diriger de son armée un renfort à celle d'Italie. Mais ce ne fut de sa part ni une résolution spontanée, ni un mouvement de générosité. Le Directoire, comme on l'a vu par toutes ses lettres, avait ordonné aux armées du Rhin l'envoi de ces renforts ; et pour en

---

<sup>1</sup> Lettre du 24 pluviôse (12 février).

<sup>2</sup> Lettre du 9 pluviôse.

<sup>3</sup> La 13<sup>e</sup> arriva bientôt après, ce qui fit 4.000 hommes.

<sup>4</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 1<sup>er</sup> ventôse.

<sup>5</sup> Voyez *Biographie universelle* de Michaud, article *Moreau*.

faire un mérite à Moreau, il faudrait admettre la supposition absurde qu'il pouvait s'opposer aux ordres de son gouvernement. Enfin la moitié seulement de ces troupes avait été détachée de son armée, l'autre moitié venait de celle de Sambre-et-Meuse.

Bonaparte demandait alors à Carnot de lui donner des nouvelles de l'expédition d'Irlande, surtout s'il y en avait de mauvaises : *Car, lui écrivait-il<sup>1</sup>, pour peu que nous ayons quelque désavantage, on ne manquera pas d'exagérer au centuple.*

Cette entreprise hardie, qui prouvait à l'Angleterre qu'on pouvait l'attaquer sur son propre sol, et qui aurait pu avoir des suites très-graves pour elle, manqua autant par la faute des hommes que par celle des éléments. Écoutons Napoléon caractériser en peu de mots cette expédition et le général qui la commandait :

Hoche fut un des premiers généraux que la France ait produits ; d'une belle figure, brave, intelligent, plein de talent, de résolution et de pénétration, et en outre ambitieux : si Hoche eût débarqué en Irlande, selon son désir, il aurait sans doute réussi dans ses projets, parce qu'il possédait toutes les qualités nécessaires pour en assurer le succès. Il était accoutumé à la guerre civile, et savait comment s'y prendre pour la faire avec avantage : il avait pacifié la Vendée, et aurait dirigé les Irlandais avec intelligence, s'il eût été à leur tête. Mais probablement par suite de quelque maladresse ou d'un mal entendu, on le mit à bord d'une frégate qui n'arriva pas jusqu'à la côte d'Irlande, tandis que le reste de l'expédition, montant à environ dix-huit mille hommes, entra dans la baie de Bantry, où ils restèrent pendant quelques jours parfaitement maîtres d'opérer leur débarquement. Mais Grouchy, qui, à ce que je crois, avait le commandement après Hoche, ne sut pas comment s'y prendre ; en sorte qu'après être demeuré dans l'inaction, il fit lever l'ancre, et ils revinrent en France comme des imbéciles, sans avoir rien tenté. Si Hoche était arrivé, l'Angleterre perdait l'Irlande<sup>2</sup>.

La politique du Directoire et de Bonaparte envers le roi de Sardaigne avait varié suivant les circonstances ; on recherchait son alliance quand on la croyait utile ; lorsqu'on n'en avait plus besoin, on la dédaignait. De son côté la cour de Turin se montrait plus ou moins difficile suivant que la situation des Français en Italie lui paraissait plus ou moins bien affermie. Cependant toutes les négociations et en dernier lieu celle de Poussielgue avaient échoué à cause des prétentions exagérées que cette cour avait formées pour un agrandissement en Italie. Bonaparte avait écrit alors au Directoire que la politique de la France envers ce roi devait consister à maintenir toujours chez lui un ferment de mécontentement, et surtout à bien s'assurer de la destruction de ses places du côté des Alpes.

Lorsque Clarke eut échoué dans sa négociation d'un armistice avec l'Autriche, il fut employé à négocier une alliance avec la cour de Turin. Bonaparte la jugeait alors nécessaire, espérant qu'elle serait offensive, et qu'il se renforcerait d'un

---

<sup>1</sup> Lettre du 9 pluviôse.

<sup>2</sup> *O'Meara*, t. I, p. 446.

corps de 10.000 Piémontais, au moment où la campagne allait s'ouvrir contre les Autrichiens. Les instructions du Directoire autorisaient seulement Clarke à examiner s'il n'était pas possible, sans en venir à une alliance qui paraissait difficile à conclure, et qui serait peut-être plus nuisible qu'utile, d'entretenir cette cour dans des dispositions de neutralité qui suffisaient à la France. Cependant poussé par Bonaparte, Clarke conclut à Bologne, avec le marquis de Saint-Marsan, un traité d'alliance offensive et défensive. La République garantissait au roi sa couronne ; il déclarait la guerre à l'Autriche. Il fournissait un contingent de 10.000 hommes et de vingt pièces de canon à l'armée française. Le roi ratifia de suite ce traité, et se mit en mesure de l'exécuter. Mais le Directoire y refusa sa ratification, l'annonça à Clarke qui s'était rendu à Turin, et lui envoya de nouvelles instructions et de nouveaux pleins pouvoirs. Clarke proposa un autre traité tout-à-fait différent du premier. La cour de Turin parut extrêmement affligée de ce contretemps. Le marquis de Saint-Marsan en écrivit fort au long à Bonaparte, et lui protesta que cependant le refus du Directoire ne changerait rien aux sentiments du roi, ni à ses dispositions pour s'unir étroitement avec la république française<sup>1</sup>. Un traité d'alliance offensive et défensive, à peu près semblable à celui que le Directoire n'avait pas voulu ratifier, fut conclu le 16 germinal (5 avril) ; mais alors il n'était plus pour Bonaparte de la même importance.

---

<sup>1</sup> Lettre du 26 ventôse (16 mars).

## CHAPITRE XVIII

Ouverture de la campagne. — Passage de la Piave. — Bataille du Tagliamento. — Combat et prise de Gradisca. — Prise de Goritz et Trieste. — Combat de Tarvis. — La division Bayalitsch met bas les armes. — La Carniole et la Carinthie conquises. — Opérations de Joubert dans le Tyrol. — Passage et combat de Lawis, de Tramin, de Clausen, de Mittenwald. — Communications de Bonaparte avec Joubert. — Il manœuvre pour se réunir à l'armée, et la rejoint à Villach. — Bonaparte, à vingt lieues de Vienne, offre la paix. — Elle est refusée. — Combat de Neumarck. — Occupation de Judenbourg. — Arrivée de parlementaires autrichiens. — Suspension d'armes. — Motifs de Bonaparte. — L'armée prend des cantonnements ; quartier-général de Leoben. — Négociations Préliminaires de paix. — Raisons qui décidèrent Bonaparte ; il demande à rentrer en France. — Les armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse ouvrent la campagne ; sont arrêtées par les préliminaires. — Bonaparte impute à l'inaction de ces armées l'inexécution de ses plans. — Ratification des préliminaires par l'empereur et le Directoire. — Il invite Bonaparte à rester en Italie.

On a déjà vu que la négociation d'un armistice avec la cour de Vienne n'avait produit aucun résultat. Après la reddition de Mantoue, Clarke fit une seconde tentative ; il se rendit à Florence, vit le grand duc, et ne fut pas plus heureux. On lui répondit que l'Autriche ne pouvait entendre parler de paix sans le concours de son allié, c'est-à-dire l'Angleterre.

C'était donc un congrès que voulait la cour de Vienne. Bonaparte pensait que tant qu'elle aurait l'espoir de l'obtenir, elle n'entendrait jamais des propositions de paix séparée ; qu'on ne porterait jamais la cour de Vienne à entrer en négociation qu'autant qu'on se prononcerait décidément contre l'ouverture d'un congrès qui, par la lenteur des formes, ne pourrait pas empêcher la campagne qui allait s'ouvrir, et qu'on aurait désiré d'éviter par un esprit d'humanité et de philosophie, qui malheureusement n'était pas partagé<sup>1</sup>.

Du reste, au point où en étaient les choses, ce que devait ambitionner Bonaparte, à la tête d'une belle armée, c'était de continuer la guerre, bien persuadé qu'on n'obtiendrait une paix glorieuse qu'après avoir battu l'armée de l'archiduc Charles, et porté l'épouvante dans la capitale de l'Autriche.

L'armée de l'archiduc était forte de 50.000 hommes, dont 15.000 dans le Tyrol et 35.000 dans le Frioul. Il fallait encore un mois aux divisions du Rhin pour la rejoindre. L'armée française en ligne était à peu près de la même force et répartie dans les mêmes proportions. Les trois divisions Delmas, Baraguay-d'Hilliers et Joubert étaient sous le commandement de ce dernier général dans le Tyrol. Les divisions Masséna, Serrurier, Guyeux — auparavant Augereau —, Bernadotte, et la division de cavalerie de Dugua étaient réunies dans le Bassanais et le Trévisan, tenant des avant-postes le long de la rive droite de la Piave.

Bonaparte porta son quartier-général à Bassano. Avant de commencer cette sixième campagne, il adressa le 20 ventôse (10 mars) à son armée cette proclamation dans laquelle il lui retraçait avec autant de fidélité que d'énergie les glorieux résultats des campagnes précédentes.

La prise de Mantoue vient de finir une campagne qui vous a donné des titres éternels à la reconnaissance de la patrie.

Vous avez remporté la victoire dans quatorze batailles rangées et soixante-dix combats ; vous avez fait plus de cent mille prisonniers, pris à l'ennemi cinq cents pièces de canon de campagne, deux mille de gros calibre, quatre équipages de pont.

Les contributions mises sur le pays que vous avez conquis ont nourri, entretenu, soldé l'armée pendant toute la campagne ; vous avez en outre envoyé trente millions au ministre des finances pour le soulagement du trésor public.

Vous avez enrichi le muséum de Paris de plus de trois cents objets, chefs-d'œuvre de l'ancienne et de la nouvelle Italie, et qu'il a fallu trente siècles pour produire.

Vous avez conquis à la République les phis Jolies contrées de l'Europe, les Républiques lombarde et cispadane vous

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, du 1er ventôse (19 février).

doivent leur liberté ; les couleurs françaises flottent, pour la première fois, sur les bords de l'Adriatique, en face et à vingt-quatre heures de navigation de l'ancienne Macédoine ; les rois de Sardaigne, de Naples, le pape, le duc de Parme se sont détachés de la coalition de nos ennemis et ont brigué notre amitié ; vous avez chassé les Anglais de Livourne, de Gènes, de la Corse..... mais vous n'avez pas encore tout achevé, une grande destinée vous est réservée : c'est en vous que la patrie met ses plus chères espérances ; vous continuerez à en être dignes.

De tant d'ennemis qui se coalisèrent pour étouffer la République, à sa naissance, l'empereur seul reste devant nous. Se dégradant lui-même du rang d'une grande puissance, ce prince s'est mis à la solde des marchands de Londres ; il n'a plus de politique, de volonté, que celle de ces insulaires perfides, qui, étrangers aux malheurs de la guerre, sourient avec plaisir aux maux du continent.

Le Directoire exécutif n'a rien épargné pour donner la paix à l'Europe : la modération de ses propositions ne se ressentait pas de la force de ses armées ; il n'avait pas consulté votre courage, mais l'humanité et l'envie de vous faire rentrer dans vos familles ; il n'a pas été écouté à Vienne ; il n'est donc plus d'espérances pour la paix, qu'en allant la chercher dans le cœur des états héréditaires de la maison d'Autriche. Vous y trouverez un brave peuple accablé par la guerre qu'il a eue contre les Turcs, et par la guerre actuelle. Les habitants de Vienne et des états de l'Autriche gémissent sur l'aveuglement et l'arbitraire de leur gouvernement ; il n'en est pas un qui ne soit convaincu que l'or de l'Angleterre a corrompu les ministres de l'empereur. Vous respecterez leur religion et leurs mœurs, vous protégerez leurs propriétés ; c'est la liberté que vous apporterez à la brave nation hongroise.

La maison d'Autriche, qui, depuis trois siècles, va perdant à chaque guerre une partie de sa puissance, qui mécontente ses peuples, en les dépouillant de leurs privilèges, se trouvera réduite à la fin de cette sixième campagne — puisqu'elle nous contraint à la faire — à accepter la paix que nous lui accorderons, et à descendre, dans la réalité, au rang des puissances secondaires, où elle s'est déjà placée en se mettant aux gages de l'Angleterre.

On verra bientôt les faits justifier cette prophétie et ce ton d'assurance.

Masséna, formant la gauche du corps de bataille destiné à marcher sur le Frioul, fut chargé de culbuter le petit corps de Lusignan, et de gagner les montagnes pour tourner le flanc droit des Autrichiens, pendant que les trois autres divisions attaqueraient leur ligne de front. Le- 20, au matin, il marcha sur Feltre ; à son approche, les ennemis abandonnèrent la ligne de Cordevole et se retirèrent sur Bellune. Serrurier se porta à Assois, assailli par un temps horrible. Mais, écrivait

Bonaparte au Directoire<sup>1</sup>, le vent et la pluie, à la veille d'une bataille, ont toujours été pour l'armée d'Italie un présage de bonheur. Le 23, au point du jour, Serrurier passa la Piave vis-à-vis San-Vito, et malgré la rapidité et la profondeur de l'eau, ne perdit qu'un jeune tambour. Le chef d'escadron Lasalle, avec un détachement de cavalerie, et l'adjutant-général Leclerc, à la tête de la 21e légère, culbutèrent le corps ennemi qui disputait le passage, et le poursuivirent jusqu'à San-Salvator. Au premier avis du passage de la Piave, l'ennemi évacua son camp de la Capanna. Guyeux, à deux heures après midi, passa cette rivière à Ospedaletto et arriva le soir à Conegliallo. Un soldat, entraîné par le courant, était sur le point de se noyer ; une femme attachée à la 51e demi-brigade se jeta à la nage et le sauva ; le général en chef lui fit présent d'un collier d'or, auquel fut suspendue une couronne civique avec le nom du soldat<sup>2</sup>.

Guyeux, marchant sur Sacile, tomba sur l'arrière-garde ennemie, lui fit cent prisonniers, malgré l'obscurité de la nuit. Dans cet engagement, le général Dugua fut légèrement blessé. Un corps de hulans demanda à capituler ; le chef d'escadron Siebeck s'avança pour leur faire mettre bas les armes, et fut tué d'un coup de pistolet. On dit que les cavaliers français, justement indignés de cette trahison, chargèrent les hulans et les massacrèrent. Pendant ce temps-là Masséna arrivait à Bellune, poursuivant l'ennemi du côté de Cadore, atteignait, à Longaro, son arrière-garde, l'enveloppait et faisait 700 prisonniers, parmi lesquels le général Lusignan. Il demanda d'être renvoyé sur sa parole d'honneur de ne pas servir contre les Français jusqu'à son échange. Le général en chef ordonna qu'il fût conduit en France, sans pouvoir être échangé, pour s'être couvert d'opprobre par la conduite qu'il avait tenue à Brescia envers des malades républicains<sup>3</sup>.

Le 24, Masséna se rabattit sur Spilimbergo avec l'intention de tomber sur la droite de l'armée autrichienne ; Serrurier campa à Porto-Buffole ; Guyeux occupa Pordenone. L'effet de ce mouvement fut d'obliger l'archiduc à réunir ses forces sur la rive gauche du Tagliamento.

Le 26, à neuf heures du matin, les deux armées se trouvèrent en présence ; l'armée française en avant de Valvasone, sur la rive droite, Guyeux formant la gauche, Serrurier le centre, et Bernadotte la droite. L'armée autrichienne était rangée dans le même ordre sur la rive opposée. Bonaparte, après avoir reconnu la position, ordonna à Guyeux de se porter sur la gauche, entre Torrida et Ravis, et à Bernadotte de descendre vis-à-vis de Codroipo, pour passer la rivière, chacun sous la protection de douze pièces d'artillerie. Serrurier était en réserve, précédé de la cavalerie rangée en bataille derrière la droite. Arrivés aux points indiqués, Guyeux et Bernadotte disposèrent leurs divisions en colonnes : chaque demi-brigade ayant ses premier et troisième bataillons ployés en colonne serrée sur les ailes du deuxième : l'avant-garde de chacune d'elles était formée par une demi-brigade d'infanterie légère déployée, soutenue de deux bataillons de grenadiers serrés en masse sur ses ailes, derrière lesquels s'avançait un régiment de cavalerie. Alors s'engagea une vive canonnade et le feu de nombreux tirailleurs.

---

<sup>1</sup> Lettre au Directoire, 27 ventôse (17 mars).

<sup>2</sup> Lettre au Directoire, 27 ventôse (17 mars).

<sup>3</sup> Lettre au Directoire, 27 ventôse (17 mars).

Le général Duphot, à la tête de la 27<sup>e</sup> légère, se jeta dans la rivière et fut bientôt de l'autre côté. Le général Bon le soutint avec les grenadiers de la division Gueux ; le général Murat fit le même mouvement sur la droite ; toute la ligne s'ébranla, marchant avec ensemble et précision et une attitude fière et majestueuse. La cavalerie ennemie essaya, mais sans succès, de charger l'infanterie française à mesure qu'elle sortait de l'eau. Le général Schutz, commandant cette cavalerie, chercha à déborder le flanc droit de Bernadotte ; le général en chef envoya à sa rencontre le général Dugua et l'adjudant-général Kellermann avec la cavalerie de réserve, soutenus par une colonne d'infanterie aux ordres de l'adjudant-général Muireur : ils culbutèrent la cavalerie ennemie et prirent son général. Alors les Autrichiens précipitèrent leur retraite ; pour la couvrir, une partie de leur infanterie tint dans le village de Gradisca. Malgré l'obscurité, Gueux l'attaqua, s'en empara, et poursuivit l'ennemi sur la route de Palma-Nova, à trois ou quatre milles du champ de bataille sur lequel les Français bivouaquèrent. Leur succès fut dû à la promptitude de leur déploiement et de leurs manœuvres, et à la supériorité de leur artillerie. Les Autrichiens perdirent dans cette journée six pièces de canon et 500 hommes. Kellermann reçut plusieurs coups de sabre en chargeant à la tête de la cavalerie *avec son courage ordinaire*<sup>1</sup>.

Le même jour Masséna exécuta le passage de la rivière à Saint-Daniel, éprouva peu de résistance, et s'empara d'Osopo, clé de la chaussée de la Ponteba, que l'ennemi avait négligée. L'archiduc, ne pouvant plus se retirer par la Carinthie, se résolut à gagner cette chaussée par Udine, Cividale, Caporetto, la Chiusa autrichienne et Tarwis. Il y dirigea trois divisions et ses parcs sous les ordres de Bayalitsch, et, avec le reste de son armée, se porta sur les villes de Palma-Nova et Gradisca pour défendre l'Isonzo et couvrir la Carniole.

Le 28, la division Bernadotte partit à trois heures du matin et marcha sur Palma-Nova, ville vénitienne, où l'archiduc avait eu l'intention de s'établir ; mais il évacua cette place à l'approche des Français ; ils y trouvèrent des magasins. Bonaparte la fit de suite approvisionner et mettre en état de défense : ses troupes prirent ce jour-là position sur le Torre. Le 29 elles passèrent ce torrent et arrivèrent devant Gradisca. Tandis que Bernadotte investissait la place du côté de Palma-Nova, Serrurier se portait à San-Vito pour passer l'Isonzo et remonter la rive gauche, afin d'investir aussi la place de ce côté. Quelques troupes ennemies défendaient le passage ; le chef de brigade d'artillerie, Andréossy, chargé par le général en chef de reconnaître si la rivière était guéable, s'y précipita de sa personne, la passa et la repassa. Les troupes furent disposées en colonnes serrées, et exécutèrent le passage presque sans opposition, les Autrichiens s'étant repliés en toute hâte, abandonnant Gradisca à ses propres forces. Pendant ce temps-là, Bernadotte, pour occuper la garnison, fit attaquer les retranchements ennemis ; mais les soldats, emportés par leur ardeur, marchèrent la baïonnette en avant jusque sous les murs de la place, où ils furent reçus par la fusillade et la mitraille. Bernadotte fit avancer quatre pièces de canon pour enfoncer les portes ; elles étaient couvertes par une flèche bien retranchée<sup>2</sup>. Cependant Serrurier parut sur les hauteurs qui dominent la place.

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 27 ventôse.

<sup>2</sup> Ce général avait eu l'imprudence de vouloir enlever la placé d'assaut, et y perdit 4 à 500 hommes. Cet accès d'ardeur était justifié par l'envie qu'avaient les troupes de Sambre-et-Meuse de se signaler, et par la noble émulation d'arriver à Gradisca avant les anciennes troupes d'Italie. *Montholon*, tom. IV, page 83. Le général en chef écrivit en

Bernadotte somma le commandant, qui, n'ayant plus l'espoir de se défendre ou de s'échapper, capitula et se rendit prisonnier avec 3.000 hommes, dix pièces de canon, huit drapeaux<sup>1</sup>.

Maître de Gradisca, Bonaparte se dirigea sur Goritz avec les divisions Serrurier et Bernadotte, entra dans cette ville le 1er germinal, et adressa au peuple de cette province la proclamation suivante :

Une frayeur injuste a devancé l'armée française. Nous ne venons ici ni pour vous conquérir, ni pour changer vos mœurs et votre religion : la république française est l'amie de toutes les nations ; malheur aux rois qui ont la folie de lui faire la guerre !

Prêtres, nobles, bourgeois, peuple, qui formez la population de la province de Goritz, bannissez vos inquiétudes, nous sommes bons et humains. Vous vous apercevrez de la différence des procédés d'un peuple libre d'avec ceux des cours et des ministres des rois.

Vous ne vous mêlerez pas d'une querelle qui n'est pas la vôtre, et je protégerai vos personnes, vos propriétés et votre culte ; j'augmenterai vos privilèges et je vous restituerai vos droits. Le peuple français attache plus de prix à la victoire par les injustices qu'elle lui permet de réparer, que par la vaine, gloire qui lui en revient.

Un arrêté conforme à ces promesses maintint l'exercice du culte, les lois civiles et criminelles, et substitua aux autorités un gouvernement central composé de quinze personnes du pays.

Les Français trouvèrent dans Goritz 1500 malades autrichiens, des magasins de vivres et de munitions de guerre.

Le général Dugua, avec mille chevaux, prit possession de Trieste. [Nous sommes, écrivit Bonaparte<sup>2</sup>, maîtres des célèbres mines d'Idria ; nous y avons trouvé des matières préparées pour deux millions. On va s'occuper à les transporter : si cette opération se fait sans accident, elle sera fort utile à nos finances.](#)

Le général en chef laissa à Bernadotte le soin de poursuivre la colonne autrichienne qui se retirait sur Laybach, et fit remonter l'Isonzo à la division Serrurier par Canale sur Caporetto, où Guyeux, parti de Cividale, se rendait en même temps par Pufero et la vallée du Natisone. Ce mouvement avait pour but de se rallier vers Tarwis, à Masséna, et d'y prévenir l'arrivée des divisions que l'archiduc avait détachées dans cette direction.

Le 30 ventôse, Masséna s'était emparé de la Chiusa vénitienne, avait forcé le passage du pont de Casasola, et le 1er germinal était entré à Ponteba, d'où il avait poursuivi la brigade Oskay jusqu'au-delà de Tarwis, après lui avoir fait 600 prisonniers des régiments nouvellement venus du Rhin, et s'être emparé de ses

---

effet au Directoire : [La division du général Bernadotte s'est conduite avec un courage qui nous est un sûr garant de nos succès à venir.](#)

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 30 ventôse.

<sup>2</sup> Lettre au Directoire, 4 germinal (24 mars).

magasins. Une division ennemie, partie de Klagenfurth, vint pour déloger Masséna de Tarwis. Après un combat extrêmement opiniâtre, il la mit en déroute, et lui fit beaucoup de prisonniers, parmi lesquels trois généraux. Le combat de Tarwis, écrit Bonaparte<sup>1</sup>, s'est donné au-dessus des nuages, sur une sommité qui domine l'Allemagne et la Dalmatie ; dans plusieurs endroits de notre ligne il y avait trois pieds de neige, et la cavalerie, chargeant sur la glace, a essuyé des accidents dont les résultats ont été extrêmement funestes à la cavalerie ennemie.

De son côté, Guyeux, rencontrant le corps de Bayalitsch retranché à Pufero, l'attaqua, lui prit deux pièces de canon, une centaine de prisonniers, et le poursuivit dans les gorges de Caporetto. Arrivés à la Chiusa di Pletz, les Autrichiens se crurent sauvés ; ils ignoraient que Masséna occupait Tarwis. La Chiusa était un poste fortement retranché ; Bayalitsch y laissa 500 hommes avec le général Koblos, et continua sa route. L'infanterie française gravit sur les rochers qui dominent la Chiusa, tandis que les généraux Bon et Verdier forçaient la route.

Koblos et son corps mirent bas les armes. Par le droit de la guerre, écrit Bonaparte<sup>2</sup>, les 500 hommes devaient être passés au fil de l'épée ; mais ce droit barbare a toujours été méconnu et jamais pratiqué par l'armée française.

Bayalitsch, voyant la Chiusa prise, accéléra sa marche et tomba au milieu de la division Masséna, qui avait poussé des troupes jusqu'à Raibl. Prise en tête et en queue, la colonne autrichienne, après un léger combat, capitula : 4 à 5000 hommes, quatre généraux, trente pièces de canon, 400 chariots portant les bagages de l'armée, tombèrent au pouvoir des Français.

L'armée victorieuse alla prendre position à Villach, sur les bords de la Drave. Le 8 germinal, les divisions Masséna, Guyeux et Serrurier s'y trouvèrent réunies. Le 9, Masséna se mit en marche sur Klagenfurth, qu'occupaient les divisions autrichiennes de Kaim et de Mercantin, arrivées du Rhin. A une lieue de cette ville il s'engagea un combat où l'ennemi perdit deux pièces de canon et 200 prisonniers. Le soir même Masséna entra dans la capitale de la Carinthie. Bernadotte était à Laybach. Le prince Charles fuyait avec les débris de son armée, en proie à un extrême découragement. Depuis le commencement de la campagne, il avait perdu environ 20.000 hommes.

Les habitants de la Carniole et de la Carinthie, écrit Bonaparte<sup>3</sup>, ont pour le ministère de Vienne et d'Angleterre un mépris qui ne se conçoit pas ; la nation anglaise accapare tellement la haine et l'exécration du continent, que je crois que, si la guerre dure encore quelque temps, les Anglais ne seront plus reçus nulle part. Voilà donc les ennemis entièrement chassés des États de Venise : la haute et la basse Carniole, la Carinthie, le district de Trieste et tout le Tyrol soumis aux armes de la République.

Avant de suivre dans sa marche ultérieure le centre et l'aile droite de l'armée française, portons nos regards sur les opérations de l'aile gauche commandée par Joubert. On a vu les instructions que Bonaparte lui avait données le 28 pluviôse. Elles se réduisaient au meilleur système de défense du Tyrol : mais un mois après, et quand ses premiers succès lui eurent donné l'espérance de

---

<sup>1</sup> Lettre au Directoire, 3 germinal (23 mars).

<sup>2</sup> Lettre au Directoire, 5 germinal (25 mars).

<sup>3</sup> Lettre au Directoire, 12 germinal (1er avril).

chasser bientôt les, Autrichiens au-delà des Alpes, il fit adresser par Berthier de nouvelles instructions à Joubert, d'après lesquelles il devait s'emparer de Brixen et rejeter l'ennemi au-delà du Brenner, afin d'entrer ensuite en communication avec le corps de bataille de l'armée d'Italie, au moyen d'éclaireurs poussés de part et d'autre dans la vallée de la Drave.

Bonaparte regardait avec raison le Tyrol comme un des plus fermes boulevards de l'empire d'Autriche, et le peuple valeureux de ce pays comme un des plus dangereux encore plus peut-être par sa haine pour l'étranger que par son dévouement à ses maîtres. Pour y faciliter l'invasion, il fallait donc en adoucir autant que possible les charges ; confirmer par une proclamation les lois et autorités existantes, ordonner la continuation de l'exercice public du culte ; beaucoup cajoler les prêtres, et chercher à se faire un parti parmi les moines, en ayant soin de bien distinguer les théologiens et les autres savants qui pouvaient exister parmi eux ; parler en bien de l'empereur, dire beaucoup de mal de ses ministres et de ceux qui le conseillaient ; ordonner que tous les Tyroliens qui étaient au service de l'empereur rentrassent chez eux, et leur assurer la protection et la sauvegarde de la République ; dès l'instant qu'on serait maître de Brixen et de tous les pays en deçà des hautes montagnes, y établir une commission de gouvernement, à laquelle on donnerait le nom et l'organisation consacrés dans le pays, et qui serait chargée de lever toutes les impositions qui se percevaient pour le compte de l'empereur, et de les verser, sous sa responsabilité, dans la caisse de l'armée ; ne prendre ni les monts-de-piété, ni les caisses qui appartiendraient aux villes, mais seulement les caisses et magasins appartenant à l'empereur ; enfin avoir beaucoup d'aménité et chercher à se concilier les habitants ; exécuter avec rigueur le désarmement, prendre des otages dans les endroits où on le croirait nécessaire, et mettre des impositions en forme de contributions sur les villages qui se conduiraient mal, et où il y aurait eu des soldats français assassinés.

Telles furent les sages dispositions de l'instruction particulière que Bonaparte adressa encore à Joubert le 25 ventôse.

Ce général avait devant lui les corps de Kerpen et de Laudon, séparés par l'Adige : le premier, cantonné en arrière du Lawis dans les vallées de Fiémene et de Cavalese, se liait avec l'armée de l'archiduc, à Bellune, par les gorges du Cordevole et de la Piave ; l'autre, réparti le long de la rive gauche de la Noss, depuis son confluent jusqu'à l'Adige, prolongeait son extrême droite à Ponte-di-Legno dans le val di Sole.

Le 30 ventôse, Joubert se mit en mouvement avec ses trois divisions pour attaquer toute la ligne des Autrichiens, et dirigea l'effort principal sur leur gauche. Son but était de prévenir à Botzen leur droite, et d'isoler leurs deux ailes déjà séparées par l'Adige. Belliard passa le Lawis sous le feu des avant-postes, marcha contre le corps de Kerpen ? après un combat opiniâtre il fut culbuté et se retira dans la direction de Botzen, laissant Laudon sur la rive droite de l'Adige, et après avoir perdu 2.000 hommes tués, en grande partie chasseurs tyroliens, 4.000 prisonniers, trois pièces de canon et deux drapeaux<sup>1</sup>.

Joubert se porta, le 1er germinal, sur Solurn, et envoya Belliard sur Neumarck pour s'emparer du pont. L'ennemi se retira au-delà de cette ville. Le 2, Laudon

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 12 germinal. On a lieu de croire exagéré le nombre des tués et prisonniers.

voulant rétablir ses communications avec Kerpen s'approcha de Neumarck pour attaquer. Belliard marcha à sa rencontre et repoussa les Autrichiens jusque sur St.-Valentin où le combat devint opiniâtre. Dumas, commandant la cavalerie, déboucha du pont de Neumarck, se précipita dans le village de Tramin, chargea la colonne autrichienne et la culbuta. Elle laissa 600 prisonniers et deux pièces de canon. Laudon se retira dans la vallée de Méran ; les Français entrèrent dans Botzen. Joubert y laissa Delmas avec environ 5.000 hommes pour observer la vallée de l'Adige où était le foyer de l'insurrection, et marcha, le 3, sur Clausen. Profitant de la position avantageuse que lui offrait le pays, Kerpen avait fait les meilleures dispositions, et attendait de pied ferme derrière un défilé défendu par l'artillerie. L'attaque fut vive, bien concertée, le combat des plus opiniâtres, et le succès longtemps incertain. A la chute du jour, l'infanterie légère escalada des rochers presque inaccessibles, et fit rouler des blocs énormes sur les Autrichiens ; Joubert marcha contre leur centre avec les 11<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> demi-brigades en colonne serrée, les enfonça, les força à la retraite et leur fit 1.500 prisonniers. Le lendemain il entra dans Brixen. Dans cette ville comme à Botzen on trouva des magasins de toute espèce dont l'armée avait grand besoin.

Après cet échec, Kerpen s'établit à Mittenwald. Joubert l'y attaqua le 8. Des bataillons fraîchement arrivés du Rhin firent d'abord résistance ; mais une courte canonnade et une charge de la 85<sup>e</sup> demi-brigade dirigée par Belliard décidèrent l'affaire. L'ennemi se retira harcelé par la cavalerie de Dumas, et laissa 100 morts, 600 prisonniers, deux pièces de canon et des équipages. Bonaparte demanda au Directoire une paire de pistolets de Versailles pour Dumas qui avait perdu les siens ayant eu un cheval tué sous lui. Outre ce général, il cita avec éloge Belliard et le chef de brigade de la 85<sup>e</sup>, Gaspard-Lavisé.

Kerpen évacua Sterzing et se retira sur le Brenner. Que fera Joubert ? Cédant à l'entraînement de ses succès, franchira-t-il cette dernière barrière qui couvre la capitale du Tyrol, et se portera-t-il sur Insprück où l'alarme publique annonce déjà son arrivée, pour se lier ensuite à l'armée du Rhin ? Mais il n'a point de nouvelles de cette armée ; dans le fait, Moreau n'a point encore quitté ses cantonnements ; cette marche serait contraire aux instructions de Bonaparte. Conformément à ce qu'elles lui prescrivent, Joubert se portera-t-il par le Pusterthal pour se joindre sur la chaussée de la Carinthie à l'armée française ? mais il ignore ses victoires et sa situation. Dans cette incertitude, il juge prudent de s'arrêter et d'attendre. Comme le feu de l'insurrection s'est propagé autour de lui, il réunit ses forces, et prend position à Brixen.

Kerpen revint à Sterzing et à Mittenwald. Les 11 et 13 il y eut des engagements très-vifs. Le 10, Bonaparte avait envoyé vers Joubert l'aide-de-camp Lavalette à la tête d'une soixantaine de cavaliers ; il arriva jusqu'à Lienz ; les habitants s'insurgèrent ; le détachement fut obligé de se retirer ; il ne perdit qu'un seul homme, grâce au sang-froid et à l'intrépidité de l'officier qui commandait. Le chef de brigade Eberlé de la 85<sup>e</sup> ayant, à l'aide d'un déguisement, pénétré dans la vallée de la Drave, revint apprendre à Joubert les progrès du général en chef ; dès lors il se décida à marcher sur Lienz pour faire sa jonction. Le général Zayonschek occupa ensuite cette ville avec quelques escadrons, la désarma et la punit de sa conduite envers Lavalette.

Joubert réunit toutes ses forces à Brixen, laissa le général Serviez avec 1.200 hommes et l'ordre de reprendre ses positions sur le Lawis pour couvrir l'Italie ; et, le 16, marcha sur Prunekken, après avoir brûlé les ponts de l'Eisach. Ayant ainsi échappé aux deux corps autrichiens, il remonta la Rient jusqu'au col de

Tolbach, atteignit les sources de la Drave, descendit à Lienz, et continua sa route jusqu'à Villach, ramenant 12.000 hommes et 7.000 prisonniers qu'il avait faits dans les divers combats. A son arrivée, le 19, il se présenta chez le général en chef et força la sentinelle. Au bruit qu'il entend, Bonaparte sort, voit Joubert, lui tend les bras, et dit au soldat : *Va, le brave Joubert qui a forcé le Tyrol, a bien pu forcer ta consigne*. Le corps de ce général forma la gauche de l'armée.

Dans tous les plans de campagne que Bonaparte avait tracés pour l'armée d'Italie, avant qu'il en eût reçu le commandement et depuis qu'on le lui avait confié, il n'avait jamais cessé d'indiquer Vienne comme le terme de la campagne, et le seul point où l'on pût dicter la paix. Elle allait se réaliser cette conclusion audacieuse de son mémoire au comité de salut public, *battre enfin, l'ennemi pour la dernière fois et conclure la paix sous les murs de Vienne étonnée*. Alors que Bonaparte osait prononcer cet arrêt de l'Autriche, l'armée française était encore sur ses propres frontières au pied des Alpes, en proie à tous les besoins, séparée de cette capitale par des armées plus nombreuses, des fleuves, des montagnes, une quantité de places fortes ; un an après, tous les obstacles réunis de l'art et de la nature étaient franchis ou vaincus. Jamais campagne antique ou moderne ne fut signalée par des résultats aussi glorieux, par autant de prodiges. Encore quelques jours et la capitale de l'Autriche, déjà frappée de terreur et d'épouvante, verra les Français dans ses murailles.

A la place de Bonaparte, quel général résisterait à l'ivresse de la victoire et renoncerait à illustrer encore plus son nom par cette brillante conquête ! mais il connaît les caprices de la fortune, il examine de sang-froid sa situation, et se décide de lui-même à s'arrêter dans sa course victorieuse. Il se dit<sup>1</sup> :

Nos armées n'ont pas encore passé le Rhin et nous sommes déjà à vingt lieues de Vienne. L'armée d'Italie est donc seule exposée aux efforts d'une des premières puissances de l'Europe.

Les Vénitiens arment tous leurs paysans, mettent en campagne tous leurs prêtres, et secouent avec fureur tous les ressorts de leur vieux gouvernement pour écraser Bergame et Brescia. Le sénat a dans ce moment 20.000 hommes armés sur mes derrières.

Dans les États du pape, des rassemblements considérables de paysans descendent des montagnes, et menacent d'envahir toute la Romagne.

Les peuples divers de l'Italie, réunis par l'esprit de liberté, et agités en différents sens par les passions les plus actives, ont besoin d'être surveillés et contenus.

Ajoutons qu'il était alors sans nouvelles de Joubert. Il pensa donc que dans cette position le parti le plus sage et le plus avantageux était de mettre un terme à la guerre ; stipulant à la fois les intérêts de sa gloire et ceux de la France, il ne balançait pas à offrir à l'ennemi vaincu l'olivier de la paix. Il écrivit à l'archiduc Charles<sup>2</sup> :

---

<sup>1</sup> Lettre au Directoire, 19 germinal (8 avril).

<sup>2</sup> Lettre du 11 germinal (31 mars).

Monsieur le général en chef, les braves militaires font la guerre et désirent la paix : cette guerre ne dure-t-elle pas depuis six ans ? Avons-nous assez tué de monde et fait assez de mal à la triste humanité ? Elle réclame de tous côtés. L'Europe, qui avait pris les armes contre la république française, les a posées. Votre nation reste seule, et cependant le sang va couler plus que jamais. Cette sixième campagne s'annonce par des présages sinistres. Quelle qu'en soit l'issue, nous tuerons, de part et d'autre, quelques milliers d'hommes, et il faudra bien que l'on finisse par s'entendre, puisque tout a un terme, même les passions haineuses.

Le Directoire de la république française avait fait connaître à S. M. l'empereur le désir de mettre fin à la guerre qui désole les deux peuples. L'intervention de la cour de Londres s'y est opposée. N'y a-t-il donc aucun espoir de nous entendre, et faut-il, pour les intérêts et les passions d'une nation étrangère aux maux de la guerre, que nous continuions à nous entr'égorger ? Vous, monsieur le général en chef, qui, par votre naissance, approchez si près du trône et êtes au-dessus de toutes les petites passions qui animent souvent les ministres et les gouvernements, êtes-vous décidé à mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité entière et de vrai sauveur de l'Allemagne ? Ne croyez pas, monsieur le général en chef, que j'entende par là qu'il ne soit pas possible de la sauver par la force des armes ; mais dans la supposition que les chances de la guerre vous deviennent favorables, l'Allemagne n'en sera pas moins ravagée. Quant à moi, monsieur le général en chef, si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire peut sauver la vie à un seul homme, je m'estimerai plus fier de la couronne civique que je me trouverai avoir méritée que de la triste gloire qui peut revenir des succès militaires.

Cependant il importait de donner l'appui des armes à cette ouverture, et de ne pas laisser à l'ennemi le temps de respirer.

Au moment où l'armée allait continuer sa marche et se porter sur Friesach, le général en chef adressa au peuple de la Carinthie la proclamation suivante<sup>1</sup> :

L'armée française ne vient pas dans votre pays pour le conquérir, ni pour porter aucun changement à votre religion, à vos mœurs, à vos coutumes ; elle est l'amie de toutes les nations, et particulièrement des braves peuples de la Germanie.

Le Directoire exécutif de la république française n'a rien épargné pour terminer les calamités qui désolent le continent. Il s'était décidé à faire le premier pas et à envoyer le général Clarke à Vienne, comme plénipotentiaire, pour

---

<sup>1</sup> 12 germinal (1er avril).

entamer des négociations de paix ; mais la cour de Vienne a refusé de l'entendre ; elle a même déclaré à Vicence, par l'organe de M. de Saint - Vincent, qu'elle ne reconnaissait pas de république française. Le général Clarke a demandé un passeport pour aller lui-même parler à l'empereur ; mais les ministres de la cour de Vienne ont craint, avec raison, que la modération des propositions qu'il était chargé de faire, ne décidât l'empereur à la paix. Ces ministres, corrompus par l'or de l'Angleterre, trahissent l'Allemagne et leur prince, et n'ont plus de volonté que celle de ces insulaires perfides, l'horreur de l'Europe entière.

Habitants de la Carinthie, je le sais, vous détestez autant que nous, et les Anglais, qui seuls gagnent à la guerre actuelle, et votre ministère qui leur est vendu. Si nous sommes en guerre depuis six ans, c'est contre le vœu des braves Hongrois et des citoyens éclairés de Vienne, et des simples et bons habitants de la Carinthie.

Eh bien ! malgré l'Angleterre et les ministres de la cour de Vienne, soyons amis, la république française a sur vous les droits de conquête ; qu'ils disparaissent devant un contrat qui nous lie réciproquement. Vous ne vous mêlerez pas d'une guerre qui n'a pas votre aveu. Vous fournirez les vivres dont nous pouvons avoir besoin. De mon côté, je protégerai votre religion, vos mœurs et vos propriétés ; je ne tirerai de vous aucune contribution. La guerre n'est-elle pas par elle-même assez horrible ? Ne souffrez-vous pas déjà trop, vous, innocentes victimes des sottises des autres ? Toutes les impositions que vous avez coutume de payer à l'empereur serviront à indemniser des dégâts inséparables de la marche d'une armée, et à payer les vivres que vous nous aurez fournis.

Le 13 (2 avril) Bonaparte reçut la réponse de l'archiduc Charles ainsi conçue : Assurément tout en faisant la guerre, monsieur le général en chef, et en suivant la vocation de l'honneur et du devoir, je désire, ainsi que vous, la paix pour le bonheur des peuples et de l'humanité. Comme néanmoins dans le poste qui m'est confié, il ne m'appartient pas de scruter, ni de terminer la querelle des nations belligérantes, et que je ne suis muni, de la part de sa majesté l'empereur, d'aucun pouvoir pour traiter, vous trouverez naturel, monsieur le général, que je n'entre là-dessus avec vous dans aucune négociation, et que j'attende des ordres supérieurs sur cet objet d'aussi haute importance, et- qui n'est pas foncièrement de mon ressort. Quelles que soient au reste les chances futures de la guerre ou les espérances de la paix, je vous prie de vous persuader, monsieur le général, de mon estime et d'une considération distinguée.

Deux heures après avoir envoyé cette réponse, comme l'armée était en marche sur Friesach, l'archiduc fit demander par un de ses aides-de-camp une suspension d'armes de quatre heures. Il voulait ainsi gagner la journée et avoir le temps de faire sa jonction avec la division du général Sporck qui arrivait du Tyrol. C'était précisément pour en empêcher que Bonaparte faisait marcher l'armée jour et nuit ; il n'admit donc pas la proposition de l'archiduc.

La division Masséna formant l'avant-garde rencontra l'ennemi dans les gorges qui se trouvent entre Friesach et Neumarck, culbuta son arrière-garde de position en position, et s'acharna avec une telle rapidité à sa poursuite que l'archiduc Charles fut obligé de faire revenir de son corps de bataille huit bataillons de grenadiers venant du Rhin, en ce moment l'espoir de son armée. Mais la 2e d'infanterie légère se jeta sur leurs flancs, tandis que Masséna à la tête des grenadiers des 18e et 32e de ligne, en colonne serrée, pénétra au centre de la gorge. Le combat s'engagea avec fureur : c'était l'élite de l'armée autrichienne qui venait lutter contre les vieux soldats de l'armée d'Italie. L'ennemi avait une position superbe hérissée de canons, mais elle ne retarda que peu de temps sa défaite. Il fut mis en déroute complète, laissant le champ de bataille couvert de morts et 5 à 600 prisonniers<sup>1</sup>.

On trouva à Friesach des magasins encore assez considérables, quoique l'ennemi en eût brûlé la plus grande partie.

Le quartier-général se porta, le 14, à Scheiffling, village situé à l'embranchement des routes d'Allemagne et d'Italie et dont l'occupation était importante. L'avant-garde de Masséna poussa jusqu'à Unzmarckt, rencontra l'arrière-garde de l'ennemi, l'attaqua, et après une heure de combat la mit encore en déroute, laissant 300 morts et 600 prisonniers. Le chef de brigade Carère, officier distingué par son courage et qui avait, dans la campagne, rendu les plus grands services, fut tué d'un boulet<sup>2</sup>. Ce jour-là, l'avant-garde mangea encore le pain et but l'eau-de-vie préparés pour l'armée autrichienne.

Bonaparte fit poursuivre par la division Guyeux la division autrichienne de Sporck qui rôdait dans la vallée de la Mühr, et dont l'avant-garde était déjà arrivée à Mührau.

L'armée française prit, le 15, la route de Leoben, dernier point stratégique où l'archiduc pût recevoir des renforts de l'armée du Rhin avant de descendre dans les plaines de Vienne. Il se décida à ne plus engager de combat et précipita sa retraite. Les Français occupèrent donc sans coup férir Mührau, Judenburg et Knittelfeld.

On peut se faire facilement une idée du trouble et de la consternation qui régnaient dans la capitale de l'Autriche. Le gouvernement improvisait à la hâte tous les moyens possibles de défense ; mais il y avait si peu de confiance que les mesures furent prises en même temps pour que la cour et les administrations pussent, au premier signal, se sauver en Bohême.

Cependant Bonaparte devait s'attendre à ce que l'ennemi, sous les murs de Vienne, tenterait une dernière fois le sort des armes. La bataille allait être décisive. Alors durent aussi se représenter à sa pensée les considérations qui lui avaient fait proposer la paix à l'archiduc. Il s'arrêta donc à Judenburg pour reposer un peu son armée, et attendre la réunion de ses forces qu'il avait disséminées à la poursuite de l'ennemi, dans plusieurs directions. Ce fut là que Joubert, ainsi que nous l'avons déjà dit, rejoignit Bonaparte.

Mais l'empereur craignant pour sa capitale envoya le lieutenant-général Bellegarde, chef d'état-major de l'archiduc Charles, et le général major Merfeld, au quartier-général de Bonaparte, à Judenburg. Ils y arrivèrent le 18 germinal.

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 16 germinal (5 avril).

<sup>2</sup> Son nom fut donné à une frégate vénitienne qui devint célèbre.

Il venait de recevoir un courrier expédié de Milan par Baraguay-d'Hilliers, qui lui écrivait<sup>1</sup> : Les deux armées du Rhin restent dans l'inaction faute d'argent. Moreau est allé à Paris pour en solliciter. Hoche dit que l'armée de Sambre-et-Meuse n'est pas encore en état d'agir.

Les généraux Bellegarde et Merfeld remirent à Bonaparte la note suivante : Monsieur le général, sa majesté l'empereur et roi n'a rien de plus à cœur que de concourir au repos de l'Europe, et de terminer une guerre qui désole les deux nations ; en conséquence de l'ouverture que vous avez faite à son altesse royale, par votre lettre de Klagenfurt, sa majesté l'empereur nous a envoyés vers vous, pour s'entendre sur cet objet d'une si grande importance. Après la conversation que nous venons d'avoir avec vous, et persuadés de la bonne volonté, comme de l'intention des deux puissances, de finir le plus promptement possible cette guerre désastreuse, son altesse impériale désire une suspension d'armes de dix jours, afin de pouvoir, avec plus de célérité, parvenir à ce but désiré, et afin que toutes les longueurs et obstacles que la continuation des hostilités porterait aux négociations soient levés, et que tout concoure à rétablir la paix entre les deux nations.

Le général en chef leur répondit le même jour : Dans la position militaire des deux armées, une suspension d'armes est toute contraire à l'armée française ; mais si elle doit être un acheminement à la paix tant désirée et si utile au peuple, je consens sans peine à vos désirs. La république française a manifesté souvent à sa majesté son désir de mettre fin à cette lutte cruelle ; elle persiste dans ses mêmes sentiments, et je ne doute pas, après la conférence que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, que, sous peu de jours, la paix ne soit enfin rétablie entre la république française et sa majesté. Je vous prie de croire aux sentiments, etc., etc.

La suspension d'armes fut signée le soir même ; elle n'était que de cinq jours.

Les avant-postes de l'aile droite française restèrent où ils se trouvaient entre Fiume et Trieste. Sa ligne se prolongeait par Mahrburg où elle coupait la Drave et suivait par Gratz, Brück et le Liedelberg jusqu'à Admont dans la vallée de l'Enns. L'armistice accordait donc aux Français Gratz, Brück et Rothenmann qu'ils n'avaient pas encore occupés. Il s'étendit aux troupes qui étaient dans le Tyrol.

Dans les conférences Bonaparte dit aux plénipotentiaires que toute clause préliminaire à la négociation de la paix devait être la cession de la rive gauche du Rhin ; ils demandèrent une explication sur l'Italie à laquelle il se refusa. Ils déclarèrent que si l'empereur devait tout perdre, il sortirait de Vienne et s'exposerait à toutes les chances. Il leur fit observer que lorsqu'il s'expliquait d'une manière définitive sur la limite du Rhin, et qu'il se taisait sur l'Italie, c'était faire entendre qu'on ne l'excluait pas de la discussion. Il lui parut qu'on n'approuvait pas les principes de Thugut, et que l'empereur lui-même commençait à s'en apercevoir<sup>2</sup>.

Les parlementaires repartirent sur-le-champ pour Vienne, afin que le plénipotentiaire de l'empereur arrivât au quartier-général avec des pleins pouvoirs pour une paix séparée, avant l'expiration de la suspension d'armes.

---

<sup>1</sup> Lettre du 14 germinal (3 avril).

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 19 germinal (8 avril).

Bonaparte l'envoya au Directoire en lui retraçant les motifs qui l'avaient déterminé à l'accorder, et qui le portaient à penser que la République devait faire la paix dans un moment où elle pouvait en dicter les conditions, pourvu qu'elles fussent raisonnables. Si l'empereur cédait ses possessions sur la rive gauche du Rhin, et si, comme chef de l'empire, il reconnaissait les limites de la République jusqu'à ce fleuve ; s'il cédait à la République cispadane le duché de Modène et Carrare ; s'il donnait Mayence dans l'état où elle se trouvait, en échange de Mantoue. Bonaparte pensait qu'il aurait fait une paix beaucoup plus avantageuse que ne le portaient les instructions de Clarke. La France restituerait, à la vérité, la Lombardie et tous les pays qu'occupaient ses armées ; mais n'aurait-elle pas tiré de ses succès tout le parti possible lorsqu'elle aurait le Rhin pour limite, et qu'elle aurait établi au cœur de l'Italie une République de deux millions d'habitants qui, par Carrare, se trouverait près de la République française, lui donnerait le commerce du Pô, de l'Adriatique, et s'agrandirait à mesure que le pape se détruirait<sup>1</sup>.

Le général en chef manda au général Clarke, porteur des instructions et des pleins pouvoirs du Directoire et qui était à Turin, de venir en toute diligence pour finir la négociation, et ne pas faire perdre le moment qui lui paraissait être tout dans les affaires de cette nature. Il mandait au Directoire que si, contre son attente, la négociation ne réussissait pas, il se trouverait embarrassé sur le parti qu'il aurait à prendre ; qu'il chercherait néanmoins à attirer l'ennemi dans une affaire, à le battre, à forcer l'empereur à abandonner Vienne : après quoi il serait obligé de rentrer en Italie, si les armées du Rhin restaient dans l'inaction où elles se trouvaient encore.

J'espère, ajoutait-il enfin<sup>2</sup>, quelque parti que je me voie obligé de prendre, mériter votre approbation. Je me suis trouvé depuis le commencement de la campagne, passer, à chaque pas, dans une situation neuve, et j'ai toujours eu le bonheur de voir la conduite que j'ai tenue répondre à vos intentions.

Bonaparte transféra son quartier-général à Leoben, et l'armée prit des cantonnements. Serrurier occupa Gratz et travailla à mettre le château en état. Masséna s'établit à Brück, au pied du Simmering. Bernadotte resta campé en avant de Saint-Michel ; Joubert échelonné de Villach à Klagenfurth poussa la division Baraguay-d'Hilliers jusqu'à Gemona. Victor, en marche pour rejoindre l'armée, arrivait à Trévis. En cas de rupture l'armée se trouvait donc à même de reprendre aussitôt l'offensive.

L'armistice expirait le 24 à neuf heures du matin ; le général Meerfeld vint trouver Bonaparte à Leoben, avec un plein pouvoir commun au marquis de Gallo, ministre de Naples à Vienne, pour traiter de la paix. On convint d'une prolongation de la suspension d'armes jusqu'au huit floréal, soir. Bonaparte refusa d'abord d'admettre le marquis de Gallo, trouvant de l'incompatibilité entre cette mission et sa qualité de ministre d'une puissance amie.

Le marquis étant arrivé le 25, Bonaparte ne crut pas devoir persister dans son opposition, pour éviter des lenteurs, parce que ce négociateur paraissait revêtu d'une grande confiance de la part de l'empereur<sup>3</sup> ; enfin parce que les Autrichiens et les Hongrois étaient très-irrités de voir les étrangers jouer le

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 19 germinal.

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 19 germinal.

<sup>3</sup> Surtout de l'impératrice, qui avait une influence marquée sur les affaires. *Montholon*, tome IV, page 107.

principal rôle dans une affaire aussi importante, et qu'en cas de rupture, ce serait un moyen très-efficace d'exciter le mécontentement contre le gouvernement de Vienne.

La première opération fut une promesse réciproque de ne rien divulguer de ce qui serait dit ; on l'avait rédigée, mais les plénipotentiaires autrichiens, tenant beaucoup à l'étiquette, voulaient toujours mettre l'empereur avant la République, et Bonaparte le refusa net.

Quand on en fut à l'article de la reconnaissance, Bonaparte leur dit : *La république française ne veut point être reconnue ; elle est en Europe ce que le soleil est sur l'horizon : tant pis pour qui ne veut pas la voir et ne veut pas en profiter*<sup>1</sup>.

Ils dirent que lors même que les négociations se rompraient, l'empereur, dès ce moment, reconnaissait la république française, à condition qu'elle conserverait avec lui la même étiquette que le ci-devant roi de France. Bonaparte leur répondit que, comme les républicains étaient fort indifférents à tout ce qui était étiquette, on ne serait pas éloigné d'adopter cet article.

M. de Gallo demanda qu'on neutralisât un endroit où l'on put continuer en règle les conférences. On choisit un jardin au milieu duquel était un pavillon. On le déclara neutre ; *Farce, mandait Bonaparte au Directoire, à laquelle j'ai bien voulu me prêter pour ménager la puérile vanité de ces gens-ci.* Ce prétendu point neutre était en effet environné de tous côtés par l'armée française, et au milieu de ses bivouacs.

On entama les négociations. Les plénipotentiaires autrichiens consentirent la cession de la Belgique et la limite du Rhin, mais moyennant des compensations et nécessairement en Italie, l'empereur n'en voulant pas en Allemagne. Ils demandèrent la restitution du Milanais et une portion des États de Venise ou des légations. A ces conditions ils auraient sur-le-champ signé la paix. Bonaparte ne voulut pas de cet arrangement, et offrit seulement la restitution du Milanais et de la Lombardie.

Les négociateurs, n'ayant pas pu s'accorder, finirent par rédiger les trois projets suivants qu'ils expédièrent à Paris et à Vienne.

#### PREMIER PROJET.

Art. 1er. La cession de la Belgique, les limites constitutionnelles de la France.

2. A la paix avec l'empire, l'on fixera tout ce qui est relatif au pays qu'occupe la France jusqu'au Rhin.

3. Les deux puissances s'arrangeront ensemble pour donner à l'empereur tous les pays du territoire vénitien, compris entre le Mincio, le -Pô et : les États d'Autriche.

---

<sup>1</sup> A mesure qu'on a répété cette réponse, pour vouloir renchérir sur son énergique simplicité, on a fini par la gêner, même dans les *Mémoires de Napoléon*. On y trouve aussi, tome IV, page 107, cette phrase étrange : *qu'en effet cette reconnaissance était nuisible, puisque si, un jour, le peuple français voulait faire une monarchie, l'empereur aurait pu dire qu'il avait reconnu la République.* C'eût été, de la part de l'empereur, une pauvre raison, et, de la part de Bonaparte, porter loin la prévoyance. On ne croira jamais qu'alors, au sommet de sa gloire républicaine, il pensât déjà au rétablissement de la monarchie.

4. On donnera au duc de Modène les pays de Brescia compris entre l'Oglio et le Mincio.

5. Le Bergamasque et tous les pays des États de Venise compris entre l'Oglio et le Milanais, ainsi que le Milanais, formeraient une république ; Modène, Bologne, Ferrare, la Romagne en formeraient une autre.

6. La ville de Venise continuerait à rester indépendante ainsi que l'archipel.

#### DEUXIÈME PROJET.

Les articles 1 et 2 sont comme les précédents ;

3. L'évacuation de la Lombardie et du Milanais.

#### TROISIÈME PROJET.

Les deux premiers articles comme dans les précédents.

3. La renonciation de S. M. l'empereur de tous ses droits au Milanais et à la Lombardie.

4. La France s'engagerait à donner à S. M. l'empereur des compensations proportionnées au Milanais et au duché de Modène, qui seront l'objet d'une négociation, et dont il devrait être en possession au plus tard dans trois mois.

Bonaparte annonçait au Directoire que si l'un de ces trois projets était accepté à Vienne, les préliminaires de la paix seraient signés le 8 floréal, sans quoi, vu que les armées du Rhin n'avaient encore fait aucun mouvement, il proposerait un armistice pur et simple pour les trois armées, et pour trois mois, pendant lesquels on ouvrirait des négociations de paix. En attendant on fortifierait Klagenfurth et Gratz ; on ferait venir toutes les munitions de guerre à l'armée ; elle s'organiserait parfaitement, et le Directoire aurait le temps d'y faire passer 40.000 hommes de l'armée du Rhin : moyennant quoi, on aurait une armée extrêmement considérable, dont la seule présence obligerait l'empereur à faire de plus grands sacrifices.

Si rien de tout cela n'est accepté, ajoutait Bonaparte<sup>1</sup>, nous nous battons, et si l'armée de Sambre-et-Meuse s'est mise en marche le 20, elle pourrait, dans les premiers jours du mois prochain, avoir frappé de grands coups et se trouver sur la Rednitz. Les meilleurs généraux et les meilleures troupes sont devant moi. Quand on a bonne volonté d'entrer en campagne, il n'y a rien qui arrête, et jamais, depuis que l'histoire nous retrace des opérations militaires, une rivière n'a pu être un obstacle réel. Si Moreau veut passer le Rhin, il le passera, et s'il l'avait déjà passé, nous serions dans un état à pouvoir dicter les conditions de la paix, d'une manière impérieuse et sans courir aucune chance ; mais qui craint de perdre sa gloire est sûr de la perdre. J'ai passé les Alpes Juliennes et les Alpes Noriques sur trois pieds de glace ; j'ai fait passer mon artillerie par des chemins où jamais charriot n'avait passé, et tout le monde croyait la chose impossible. Si je n'eusse vu que la tranquillité de l'armée et mon intérêt particulier, je me serais arrêté au-delà de l'Isonzo. Je me suis précipité dans l'Allemagne pour dégager les armées du Rhin et empêcher l'ennemi d'y prendre l'offensive. Je suis aux portes de Vienne, et cette cour insolente et, orgueilleuse a ses plénipotentiaires à mon quartier-général. Il faut que les armées du Rhin n'aient

---

<sup>1</sup> Lettre du 27 germinal.

pas de sang dans les veines : si elles me laissent seul, alors je m'en retournerai en Italie. L'Europe entière jugera la différence de conduite des deux armées : elles auront ensuite sur le corps toutes les forces de l'empereur, elles en seront accablées, et, ce sera leur faute.

Cette lettre fut portée au Directoire par l'adjudant-général Leclerc. Bonaparte le chargea, en traversant l'Allemagne, de voir les différents mouvements des troupes ennemies, et d'en instruire les généraux Hoche et Moreau à son arrivée sur le Rhin. Bonaparte pria le Directoire de lui renvoyer de suite Leclerc. **Tous les officiers, écrivait-il, que j'envoie à Paris y restent trop longtemps : ils dépensent leur argent et se perdent dans les plaisirs.** Il expédia en même temps à Paris, pour porter des drapeaux pris sur l'ennemi, un capitaine des hussards qui avait quatre-vingts ans de service<sup>1</sup>.

Le baron de Vincent, aide-de-camp de l'empereur, apporta la réponse du cabinet de Vienne, et après deux jours de conférences les articles préliminaires de la paix furent signés à Leoben, le 29 germinal (18 avril). Ils portaient : 1° qu'il serait envoyé des plénipotentiaires des deux parties contractantes à Berne, pour y traiter et conclure, dans l'espace de trois mois, ou plutôt, si faire se pouvait, la paix définitive entre les autres puissances ; qu'à ce congrès seraient admis les plénipotentiaires des alliés respectifs, s'ils accédaient à l'invitation qui leur serait faite.

2° Qu'il y aurait cessation d'hostilités entre l'empire germanique et la France, et qu'il serait tenu un congrès pour y traiter et conclure la paix définitive sur la base de l'intégrité de l'empire.

3° Que l'empereur renonçait à tous ses droits sur les provinces belgiques et reconnaissait les limites de la France, décrétées par les lois de la République, à condition que toutes les dettes hypothécaires seraient à la charge de la France ; que les habitants auraient la faculté de sortir de ces provinces, et un délai de trois ans pour vendre leurs biens ; que la République fournirait, à la paix définitive, un dédommagement équitable à l'empereur et qui serait à sa convenance.

4° Que la République restituerait à l'empereur tout ce qu'elle possédait des états héréditaires de la maison d'Autriche, non compris sous la dénomination de provinces belgiques.

5° Qu'aussitôt après la ratification de l'empereur, les armées françaises évacueraient la Styrie, la Carinthie, le Tyrol, la Carniole et le Frioul.

Par des articles secrets il fut convenu :

1° Que malgré les dispositions de l'art. l'empereur renonçait à la partie de ses États en Italie, qui se trouvait au-delà de la rive droite de l'Oglio et de la rive droite du Pô, à condition qu'il serait dédommagé de cette cession ainsi que de celle des provinces belgiques, par la partie de la terre ferme vénitienne, comprise entre l'Oglio, le Pô, la mer Adriatique et ses États héréditaires, ainsi que parla Dalmatie et l'Istrie vénitienne.

2° Que la République renonçait à ses droits sur les trois légations de la Romagne et de Bologne à elle cédées par le traité de Tolentino, sous la réserve cependant de la forteresse de Castel-Franco ; que la partie des États vénitiens comprise

---

<sup>1</sup> Lettre du 27 germinal.

entre l'Adda, le Pô, l'Oglio, la Valteline et le Tyrol appartiendrait à la république française.

3° Que les trois légations seraient accordées à la république de Venise, en dédommagement de la partie de ses états dont il était disposé dans les articles précédents.

4° Que des plénipotentiaires de l'empereur et du Directoire exécutif seraient chargés de prendre les arrangements convenables pour se mettre d'accord avec la république de Venise.

5° Que les forteresses de Palma-Nova, Mantoue, Peschiera, Porto-Legnago, et les châteaux de Vérone, d'Osopo et de Brescia occupés par les Français, seraient remis à l'empereur aussitôt après l'échange des ratifications du traité de paix définitive, ou plus tôt, si cela pouvait s'arranger d'un commun accord.

6° Que la partie des États d'Italie, cédée par l'empereur et la partie des États vénitiens acquise à la république française formeraient désormais une république indépendante.

7° Que l'empereur ne s'opposait point aux dispositions faites par la France à l'égard des États du duc de Modène, à condition que la République et l'empereur se réuniraient pour obtenir à la paix générale et à celle de l'empire germanique, une compensation équivalente, en faveur du duc de Modène et de ses héritiers légitimes<sup>1</sup>.

Dans l'opinion de Bonaparte, tels étaient pour la France les avantages des préliminaires. Elle aurait dans le cœur de l'Italie une république avec laquelle on communiquerait par les États de Gênes et par la mer, ce qui donnerait dans toutes les guerres une correspondance assurée. Le roi de Sardaigne se trouvait être désormais entièrement à la disposition de la France.

La place de Pizzighitone alors plus forte que Mantoue, les places de Bergame et de Crème que l'on rétablirait, garantiraient la nouvelle république contre les incursions de l'empereur, et donneraient toujours aux Français le temps d'arriver. Du côté de Modène il y avait aussi plusieurs positions à fortifier et pour lesquelles on emploierait une partie de l'immense artillerie que la France avait alors en Italie.

Si Venise consentait à l'échange de la Romagne, de Bologne et de Ferrare, il était évident que cette république se trouverait influencée par la république lombarde et à la disposition de la France. Si cet échange n'avait pas lieu, les trois légations resteraient en son pouvoir, et on réunirait Bologne et Ferrare à la république lombarde. **Le gouvernement de Venise, ajoutait Bonaparte, est le plus absurde et le plus tyran nique des gouvernements. Il est d ailleurs hors de doute qu'il voulait profiter du moment où nous étions dans le cœur de l'Allemagne, pour nous assassiner. Notre République n'a pas d'ennemi plus acharné. Son influence se trouve considérablement diminuée, et cela est tout à notre avantage i cela d ailleurs lie l'empereur et la France, et obligera ce prince, pendant les premiers**

---

<sup>1</sup> Il paraît avéré, dit-on alors dans le Moniteur (10 prairial an V), que d'abord Bonaparte avait demandé cent millions ; mais que la discussion de cet article, entraînant des lenteurs, il avait tranché la difficulté en disant : **Pourquoi marchander si longtemps ? il convient à la république française de donner la paix et non de la vendre. Ainsi brisons là-dessus ; je me désiste de ma demande, et la paix est conclue. Vive la République ! vive l'Empereur !** On s'embrassa, on se félicita.

temps de notre paix, à faire tout ce qui pourra nous être agréable. Cet intérêt commun nous remet la balance dans les mains ; nous sommes par là placés entre la Prusse et la maison d'Autriche, ayant des intérêts majeurs à arranger avec l'une et l'autre<sup>1</sup>.

Comme s'il eût pressenti que les préliminaires trouveraient à Paris des improbateurs, qu'on lui imputerait de les avoir conclus et signés sans pouvoirs, et qu'on lui reprocherait de n'avoir pas marché sur Vienne, Bonaparte prévint lui-même toutes ces inculpations.

Nous ne devons pas nous dissimuler, écrivit-il au Directoire, que, quoique notre position militaire soit brillante, nous n'avons point dicté les conditions. La cour avait évacué Vienne ; le prince Charles et son armée se repliaient sur celle du Rhin ; le peuple de Hongrie et de toutes les parties des États héréditaires se levait en masse, et même, dans ce moment-ci, leur tête est déjà sur nos flancs. Le Rhin n'était pas passé ; l'empereur n'attendait que ce moment pour quitter Vienne et se porter à la tête de son armée. S'ils eussent fait la bêtise de m'attendre, je les aurais battus ; mais ils se seraient toujours repliés devant nous, réunis à une partie de leurs forces du Rhin et m'auraient accablé. Alors la retraite devenait difficile, et la perte de l'armée d'Italie pouvait entraîner celle de la République : aussi étais-je bien résolu à essayer de lever une contribution dans les faubourgs de Vienne et à ne plus faire un pas. Je me trouve ne pas avoir 4.000 hommes de cavalerie, et au lieu de 40.000 hommes que je vous avais demandés il n'en est pas arrivé 20.000.

Si je m'étais, au commencement de la campagne, obstiné à aller à Turin, je n'aurais jamais passé le Pô ; si je m'étais obstiné à aller à Rome, j'aurais perdu Milan ; si je m'étais obstiné à aller à Vienne, peut-être aurais-je perdu la République. Le vrai plan de campagne pour détruire l'empereur était celui que j'ai fait, mais avec 6.000 hommes de cavalerie et 20.000 hommes de plus d'infanterie ; ou bien avec les forces que j'avais, si on eût passé le Rhin pendant que je passais le Tagliamento, comme je l'avais pensé, puisque deux courriers de suite m'ont ordonné d'ouvrir la campagne.

Dès l'instant que j'ai prévu que les négociations s'ouvriraient sérieusement, j'ai expédié un courrier au général Clarke, qui, chargé plus spécialement de vos instructions dans un objet aussi essentiel, s'en serait mieux acquitté que moi ; mais lorsque, après dix jours, j'ai vu qu'il n'était pas arrivé, et que le moment commençait à passer, j'ai dû laisser tout scrupule et j'ai signé. Vous m'avez donné plein pouvoir sur toutes les opérations diplomatiques, et, dans la position des choses, les préliminaires de la paix, même avec l'empereur, sont devenus une opération militaire. Cela sera un monument de

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 30 germinal (19 avril).

la gloire de la république française, et un présage infaillible qu'elle peut, en deux campagnes, soumettre le continent de l'Europe, si elle organise ses armées avec force, et surtout l'arme de la cavalerie.

Je n'ai pas, en Allemagne, levé une seule contribution ; il n'y a pas eu une seule plainte contre nous. J'agirai de même en évacuant, et, sans être prophète, je sens que le temps viendra où nous tirerons parti de cette sage conduite ; elle germera dans toute la Hongrie, et sera plus fatale au trône de Vienne que les victoires qui ont illustré la guerre de la liberté.

D'ici à trois jours, je vous enverrai la ratification de l'empereur ; je placerai alors mon armée dans tout le pays vénitien, où je la nourrirai et entretiendrai jusqu'à ce que vous m'ayez fait passer vos ordres. Quant à moi, je vous demande du repos. J'ai justifié la confiance dont vous m'avez investi ; je ne me suis jamais considéré pour rien dans toutes mes opérations, et je me suis lancé sur Vienne, ayant acquis plus de gloire qu'il n'en faut pour être heureux et ayant derrière moi les superbes plaines de l'Italie, comme j'avais fait au commencement de la campagne dernière, en cherchant du pain pour l'armée que la République ne pouvait plus nourrir.

La calomnie s'efforcera en vain de me prêter des intentions perfides : ma carrière civile sera comme ma carrière militaire, une et simple. Cependant vous devez sentir que je dois sortir de l'Italie, et je vous demande avec instance de renvoyer, avec la ratification des préliminaires de paix, des ordres sur la première direction à donner aux affaires d'Italie, et un congé pour me rendre en France<sup>1</sup>.

Les préliminaires avaient été signés le 29 germinal, et le 30 Bonaparte reçut des dépêches du Directoire qui lui annonçaient qu'enfin les armées du Rhin se mettaient en mouvement. Elles étaient de 140.000 hommes, et les Autrichiens n'en avaient pas plus de 80.000 ; tout promettait donc qu'elles seraient bientôt au cœur de l'Allemagne, et qu'elles donneraient la main à celle d'Italie. Mais Hoche commandant l'armée de Sambre-et-Meuse ne passa le Rhin que le 28, et Moreau, général en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle, que le 1er floréal. Il s'était rendu maître des gorges de la Kintzig et de la Renchen, après un combat de 30 heures, dans lequel l'ennemi avait perdu 4.000 prisonniers, une grande partie de son artillerie, les bureaux de son état-major et tous ses équipages<sup>2</sup>.

Ce fut au milieu de ce brillant début de la campagne que Moreau reçut, par l'adjudant-général Leclerc, la dépêche de Berthier qui lui annonçait la signature des préliminaires. Il fit sur-le-champ cesser les hostilités, et répondit à Bonaparte qu'il s'était empressé de passer le Rhin pour concourir à ses victoires,

---

<sup>1</sup> Lettre du 30 germinal.

<sup>2</sup> Notamment le fourgon du général Klinglin, qui contenait la correspondance de Pichegru avec le prince de Condé.

et qu'il n'aurait pas tardé à le rejoindre si le traité n'avait pas arrêté sa marche ; qu'il espérait qu'on aurait obtenu quelques places du Rhin pour garantir la rentrée des contributions que devaient payer la Bavière et la Souabe ; que sans ces fonds l'armée mourrait de faim, en attendant l'issue des négociations qui sans doute seraient longues<sup>1</sup>.

Quelque glorieux que fussent les préliminaires signés par Bonaparte, ils ne répondaient pas entièrement aux espérances que le Directoire avait fondées sur la réunion des armées et aux prétentions que lui avaient permis de former les premiers succès obtenus sur le Rhin. On reprocha donc à Bonaparte d'avoir par trop de précipitation arrêté le cours de la plus brillante campagne, et privé la France des grands résultats qu'on en attendait. Alors on l'accusa tout bas — et vingt ans plus tard on l'a dit ouvertement — d'avoir voulu, jaloux de la gloire de Moreau, l'empêcher d'en acquérir encore. D'un autre côté, Napoléon a imputé ce retard au Directoire, craignant de voir toutes les armées de la République, réunies sous les murs de Vienne, dans les mains d'un général dont la renommée et l'ascendant n'étaient déjà que trop menaçants pour la liberté publique<sup>2</sup>. Rien ne prouve que ces inculpations réciproques aient le moindre fondement. Quoi qu'il en soit, la conduite de Bonaparte, dans cette circonstance, s'explique naturellement.

Le principal motif qu'il donna au Directoire, pour justifier ses propositions de paix à l'archiduc Charles, le 11 germinal, fut que les armées d'Allemagne n'avaient pas encore passé le Rhin, et qu'il n'était plus qu'à vingt lieues de Vienne : elles ne sortirent de leur inaction qu'au moment où l'on signait les préliminaires. Bonaparte, comme on l'a vu par sa lettre du 30 germinal, rejetait ce retard sur Moreau, avec une amertume inspirée par un noble amour de la gloire, et qui exclut tout soupçon d'une vile jalousie. Le général qui avait pris le commandement de l'armée d'Italie, au pied des Alpes, dans le plus grand dénuement, ne pouvait pas concevoir que Moreau fût allé à Paris solliciter de l'argent pour passer le Rhin. Qui peut douter qu'à sa place Bonaparte ne l'eût franchi et ne fut allé chercher l'argent en Allemagne ?

Informé de toutes les vaines conjectures auxquelles les préliminaires donnaient lieu à Paris, de la mauvaise direction qu'on paraissait vouloir imprimer à l'opinion, et des faux bruits qu'on répandait sur la campagne dans le Tyrol, Bonaparte s'en expliqua encore avec le Directoire, et développa le plan qu'il s'était proposé d'exécuter, s'il avait été secondé par les armées du Rhin.

Il n'était jamais entré dans son projet de percer par deux endroits à la fois ; ce qui l'aurait obligé de garder deux communications au lieu d'une. Il avait dû percer par le Tyrol et par la Carinthie, parce qu'il fallait, jusqu'à ce que l'offensive fût décidément à son avantage, être en état de la soutenir, et empêcher l'ennemi de le couper : mais lorsqu'il avait été à Klagenfurth et à Freysach, et que l'offensive avait été déterminée, il avait voulu porter sur-le-champ toutes ses forces à sa droite et refuser constamment sa gauche, suffisamment assurée par le camp retranché de Castel-Nuovo, de Peschiera et de Mantoue. Pendant ce temps-là, toutes ses forces étant concentrées sur sa droite, il aurait marché à Salzbourg ; l'ennemi aurait été obligé d'évacuer Insprück ; de là il aurait traversé les gorges de l'Inn et marché dans la Bavière. Auparavant il aurait levé des contributions sur le faubourg de Vienne.

---

<sup>1</sup> Lettre du 4 floréal (23 avril).

<sup>2</sup> *Las Cases*, tom. IV, page 93.

Ce plan, écrivait-il, a totalement manqué par l'inaction de l'armée du Rhin. Si Moreau avait voulu marcher, nous eussions fait la campagne la plus étonnante et bouleversé la situation de l'Europe : au lieu de cela, il s'est rendu à Paris, n'a voulu rien faire ; et quand j'ai vu par vos lettres mêmes que vous n'aviez d'autres espérances qu'en faisant mouvoir Hoche seul, j'ai cru la campagne perdue, et je n'ai pas douté que nous ne fussions battus les uns après les autres.

Quant à moi, je me suis jeté sans aucune espèce de considération au milieu de l'Allemagne ; j'ai fait, plus de quatre-vingt mille prisonniers, obligé l'empereur d'évacuer Vienne, et j'ai fait conclure la paix à mon quartier-général. Les conditions de cette paix, sans doute, sont avantageuses à la France et à l'empereur : c'est ce qui fait sa bonté. Elle ôte à la Prusse son influence, et nous met à même de tenir la balance de l'Europe.

Il est vrai que cette paix n'a pas été comme celle du pape et du roi de Sardaigne ; mais c'est que l'empereur est aussi puissant que nous ; qu'on se levait de tous côtés en masse, et que partout, en Hongrie et dans le Tyrol, on était sous les armes ; qu'il ne restait rien à faire, puisque Vienne était évacuée par la maison impériale, et qu'en portant la guerre dans la Bavière, j'aurais été tout seul. C'était améliorer la situation de l'empereur, que de rester sans rien faire dans les positions que j'occupais, puisque cela mettait ses États dans une tension énergique, qui lui aurait donné dans vingt jours une foule de combattants. Nous nous sommes bien conduits en Allemagne, mais l'armée du Rhin s'était mal conduite l'année dernière : l'impression qu'elle avait faite durait encore, de sorte que la manière dont nous nous conduisions n'avait pas le temps d'arriver jusqu'aux différents peuples prévenus.

La paix, au contraire, a remis tout en Allemagne dans l'état naturel. En évacuant ce pays, je garde véritablement tout ce que j'avais pris, en conservant la Ponteba et les hauteurs de la Carinthie, qui, dans une marche, me mettent en Allemagne ; et j'ôte aux peuples de la Hongrie, de l'Autriche et de Venise les raisons de s'armer et de se croire en danger. Si les hostilités doivent recommencer, il faut avant tout prendre un parti pour Venise, sans quoi il me faudrait une armée pour les contenir. Je sais que le seul parti qu'on puisse prendre, c'est de détruire ce gouvernement atroce et sanguinaire ; par ce moyen nous tirerons des secours de toute espèce d'un pays, que, sans cela, il faudra garder plus que le pays ennemi.

Il est impossible de prendre plus de précautions que je n'en ai pris contre les Vénitiens, dont je connais la profonde duplicité. Je suis maître de toutes leurs forteresses, et à l'heure où vous lirez cette lettre, je le serai tellement de

toute la terre ferme, qu'il n'y aura autre chose à faire que de prendre un parti.

Les ennemis étaient parvenus à Trente, que je n'ai jamais gardé sérieusement, parce que, par sa position, il est hors du système de la guerre ; mais tout a été rétabli dans l'état ordinaire<sup>1</sup>.

Bonaparte visita plusieurs des villes occupées par l'armée, en attendant que les préliminaires eussent été ratifiés. Ce fut à Gratz que M. de Gallo, revenant de Vienne, lui montra, le 9 floréal, la ratification de l'empereur en due forme.

Il dit que ce prince éloignerait les émigrés et le corps de Condé, qui ne seraient plus à sa solde ; qu'il désirait traiter sa paix particulière le plus tôt possible et en Italie ; que la paix de l'empire pouvait se traiter à Constance ou dans quelque autre ville de ce genre ; qu'à la seule paix de l'empire on appellerait les alliés qui ne seraient point appelés à la paix particulière ; que l'empereur avait déjà donné des pouvoirs pour traiter de la paix définitive ; enfin, que la cour de Vienne était de bonne foi et désirait resserrer de toutes les manières son système politique avec celui de la France ; que le Directoire trouverait avec l'empereur un cabinet de bonne foi et qui marchait droit ; que le ministre d'Angleterre à Vienne s'était fortement fâché avec M. Thugut, que les Anglais le prenaient fort haut, et taxaient l'empereur de mauvaise foi.

La ville de Brescia fut choisie pour la tenue des conférences<sup>2</sup>.

Ce fut, dit-on, dans une de ces conférences de Gratz, qu'un des plénipotentiaires, autorisé par une lettre autographe de l'empereur, offrit à Bonaparte de lui faire obtenir à la paix une souveraineté de deux cent cinquante mille âmes en Allemagne pour lui et sa famille, afin de le mettre à l'abri de l'ingratitude républicaine. Le général sourit ; il chargea le plénipotentiaire de remercier l'empereur de cette preuve d'intérêt, et dit qu'il ne voulait aucune grandeur, aucune richesse, si elles ne lui étaient données par le peuple français ; l'on assure qu'il ajouta *et avec cet appui, croyez, monsieur, que mon ambition sera satisfaite*<sup>3</sup>.

Bonaparte alla à Trieste. On a vu que le Directoire lui avait prescrit de détruire ce port, ainsi que les fortifications de Mantoue. Il avait éludé l'exécution de cet ordre, et l'empereur allait à la paix retrouver ces deux places en état, ce qui déplut au Directoire. D'après la réponse de Bonaparte, il aurait fallu trois mois pour dégrader les môles du port de Trieste, encore ne l'aurait-il pas détruit, parce que ce port n'était qu'une simple rade. Mantoue n'était pas fort par l'art, mais seulement par sa position ; il n'y avait rien ou peu de chose à détruire, et les ennemis l'auraient rétabli en peu de temps et avec très-peu de travail. Ayant un équipage de siège en Italie, on prendrait Mantoue tant qu'on voudrait, dans vingt jours de tranchée. Lorsque Wurmser obligea à en lever le siège, on était aux batteries de brèche et sur le point d'y entrer. Pendant le blocus, les Français avec 7.000 hommes en avaient bloqué 20.000 ; cette place n'était donc pas aussi essentielle qu'on se l'imaginait. D'après les nouveaux arrangements on

---

<sup>1</sup> Lettre du 11 floréal (30 avril).

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 11 floréal.

<sup>3</sup> *Montholon*, tom. IV, page 432.

aurait pour frontières l'Oglio et un rang de places fortes, telles que Pizzighittone, Crème et Bergame ; et Pizzighittone valait mieux que Mantoue<sup>1</sup>.

Le Directoire envoya à Bonaparte la ratification des préliminaires, et lui annonça qu'il allait s'occuper du congrès qui devait s'assembler à Berne, afin de hâter la conclusion du traité définitif. Il se flattait que sa modération serait remarquée en Europe, au milieu des succès qui immortalisaient les trois armées françaises ; mais la paix ne lui en paraissait devoir être que plus durable, et il était satisfait de la sagesse des négociations du général en chef.

Le Directoire lui recommandait, en faisant replier les troupes d'après les clauses du traité préliminaire, d'observer toutes les précautions qu'exigeait l'insalubrité du climat dans les plaines d'Italie ; de les placer dans des positions où elles pussent attendre l'issue du congrès sans s'affaiblir par les maladies et sans s'amollir par le relâchement de la discipline ; parce qu'en traitant avec loyauté de la paix, il fallait conserver tous ses avantages, et empêcher par là que l'ennemi ne formât des prétentions exagérées.

Quant au désir bien prononcé que Bonaparte avait exprimé de retourner de suite en France, le Directoire lui répondait<sup>2</sup> :

Nous désirons vivement votre retour ; nous sommes impatients de vous revoir et de vous donner tous les témoignages dus à un général qui a honoré la République, et qui aura un grand nom dans l'histoire de la guerre de la liberté. Il nous en coûte de contrarier un moment vos vœux pour le repos et pour la vie privée, après avoir obtenu tous les succès que peut offrir la carrière des armes ; mais votre présence à l'armée nous paraît encore nécessaire : elle seule peut consolider le nouvel ordre de choses qui va s'établir en Italie. L'organisation intérieure de la république lombarde, la création de son état militaire, les dispositions qu'exige son indépendance à l'égard des puissances voisines, et sa sûreté au dedans, ne peuvent appartenir qu'à vous. Puisque l'établissement de cet État libre est l'un des principaux fruits de nos victoires, et qu'il est surtout l'ouvrage de l'armée d'Italie, vous vous trouverez particulièrement intéressé à en assurer la prospérité, la puissance et la durée.

Un autre motif qui doit prolonger pour quelque temps encore votre séjour dans ces contrées, c'est lecl.ait que le gouvernement vénitien a donné à sa haine contre la France. Prenez envers lui toutes les mesures de sûreté qu'autorise l'insurrection qui vient de se manifester ; allez, s'il le faut, jusqu'à Venise, et rendez-vous compte de vos dispositions, afin d'instruire le corps législatif de la nécessité où vous aurez été d'agir hostilement à l'égard de cette puissance perfide.

---

<sup>1</sup> Lettre du 11 floréal.

<sup>2</sup> Lettre du 17 floréal.

## CHAPITRE XIX

Révolution dans la terre ferme de Venise. — Conférences entre Bonaparte et les députés du sénat. — Armements du sénat contre les révolutionnaires et les Français. — Lettre de Bonaparte au doge de Venise. — Les Français assiégés et massacrés à Vérone. — Assassinat du capitaine Laugier, à Venise. — Nouvelles conférences entre Bonaparte et les députés du sénat. — Manifeste de Bonaparte contre le gouvernement vénitien.

Les mauvaises intentions et les armements du gouvernement vénitien furent, comme on l'a vu, une des causes qui décidèrent Bonaparte à s'arrêter au milieu de ses brillants succès, à faire à l'archiduc Charles des ouvertures pacifiques, à consentir une suspension d'armes et à signer les préliminaires. Pour bien faire connaître ce grave épisode de la campagne d'Italie, nous gommés obligés de revenir sur nos pas.

L'aristocratie vénitienne eut en horreur la révolution française, et renfermée dans ses lagunes, se crut longtemps à l'abri de ses atteintes. Étrangère pour ainsi dire au mouvement qui agitait l'Europe, cette puissance usée par le temps, affaiblie par des changements majeurs survenus dans les rapports du monde, était tombée dans une sorte d'assoupissement. Le bruit des armes la réveilla sans lui rendre sa vigueur, et sans lui donner le coulage de se prononcer ouvertement pour un des deux grands partis qui se faisaient la guerre. La ruse et le machiavélisme n'étaient plus de saison ; une grande révolution dans son organisation intérieure et dans ses rapports extérieurs pouvait seule sauver la république vénitienne, si toutefois il y avait encore pour elle un moyen de salut. Mais son gouvernement désormais sans noblesse, sans grandeur et sans âme, se traîna de faussetés en perfidies, et tomba dans une irrésolution qui le conduisit à sa ruine et précipita celle de l'État. En prenant franchement le parti de la coalition ou de la France, Venise eût pu mettre encore un grand poids dans la balance ; par son système hypocrite de neutralité, elle ne contenta point l'Autriche, elle mérita la haine de la république française, et ne fut plus regardée que comme la proie du vainqueur. Enfin après s'être débattue pendant quatre ans dans les angoisses de l'agonie, sa dernière heure était venue.

L'occupation de la ville et la surprise du château de Bergame avaient été une opération à la fois politique et militaire, ayant pour but d'assurer les communications entre l'Adda et l'Adige et de détruire un foyer de machinations ourdies contre les Français par le gouvernement vénitien. Il en fut profondément blessé, et les trames sourdes redoublèrent. D'un autre côté la haine ancienne de l'oligarchie était, dans la terre ferme, exaltée par l'exemple des révolutions que Bonaparte avait favorisées en Italie. La fermentation était à son comble et menaçait à chaque instant de faire explosion. C'était l'époque où l'archiduc Charles s'approchait de la Piave et où la campagne allait s'ouvrir. Bonaparte avait à la fois de la haine et du mépris pour l'oligarchie vénitienne, et inclinait par conséquent pour le parti révolutionnaire ; mais il n'était pas décidé à le favoriser. Il lui convenait que la république de Venise restât intacte jusqu'à la paix avec l'Autriche. Il ne pouvait surtout désirer de voir alors éclater ce parti, ni de laisser sur ses derrières trois millions d'individus livrés au désordre et à l'anarchie. Si l'oligarchie triomphait et si les Français éprouvaient des revers, il devait s'attendre à voir 30.000 Vénitiens faire cause commune avec les Autrichiens et lui fermer le retour en Italie. Son intérêt lui conseillait donc de contenir les partis, et de se borner à prendre les précautions militaires qu'exigeait la sûreté de l'armée. Ainsi il laissa des garnisons à Brescia, à Bergame, à Vérone, et fit revenir, comme réserve sur l'Adige, les troupes de l'expédition contre Rome.

Il résolut en même temps de s'expliquer avec le gouvernement vénitien, et voulut avoir un entretien avec le procureur Pesaro qui, dans ce moment, dirigeait toutes les affaires de la république. Pesaro peignit l'état critique de sa patrie, le mauvais esprit des peuples, les plaintes légitimes du sénat ; il dit que ces circonstances difficiles exigeaient de sa part des mesures fortes et des armements extraordinaires, qui ne devaient causer aucun ombrage aux Français ; que le sénat était obligé de faire des arrestations à Venise et dans la terre

ferme ; qu'il serait injuste de qualifier de rigueurs contre les partisans de la France, ce qui n'était qu'une juste punition de sujets turbulents qui voulaient renverser les lois de leur pays.

Bonaparte convint que la situation de Venise était critique, mais sans perdre de temps à en discuter les causes, il aborda la question. *Vous voulez, dit-il, arrêter ce que vous appelez vos ennemis, mais ce que j'appelle mes amis. Vous confiez le pouvoir aux hommes connus par leur haine pour la France ; vous levez de nouvelles troupes ; que vous reste-t-il à faire pour que la guerre soit déclarée ? Et cependant votre ruine serait entière et immédiate ; vainement compteriez-vous sur l'appui de l'archiduc ; avant huit jours j'aurai chassé son armée de l'Italie. Il est un moyen de sortir votre république de la situation pénible où elle se trouve : je lui offre l'alliance de la France ; je lui garantis ses États de terre ferme, même son autorité dans Brescia et dans Bergame ; mais j'exige qu'elle déclare la guerre à l'Autriche, et fournisse à mon armée un contingent de 10.000 hommes d'infanterie, 2.000 de cavalerie, et vingt-quatre bouches à feu. Je crois qu'il serait convenable que l'on inscrivît au livre d'or les principales familles de terre ferme ; cependant je n'en fais pas une condition *sine qua non*. Retournez à Venise, faites délibérer le sénat et venez signer un traité, qui seul peut sauver votre patrie.* Pesaro convint de la sagesse de ce projet, et partit pour Venise, promettant de revenir avant quinze jours.

Mais les passions qui enflammaient les Vénitiens les uns contre les autres et l'oligarchie contre les Français, ne se calmaient pas au gré des intérêts et de la politique de Bonaparte ; il n'en fut plus le maître dès qu'il fut occupé à combattre les Autrichiens. Il était à Bassano lorsqu'il y eut à Brescia une tentative d'insurrection. Il écrivit à Bataglia, provéditeur général<sup>1</sup> :

J'ai été douloureusement affecté en apprenant que la tranquillité publique est troublée à Brescia, J'espère que, moyennant la sagesse des mesures que vous prendrez, il n'y aura pas de sang répandu. Vous savez que dans la position actuelle des esprits en Europe, les persécutions ne feraient qu'autoriser les mécontents contre le gouvernement. Dans la plupart des villes de l'État vénitien, il y a des personnes qui montrent à chaque instant leur partialité pour les Autrichiens, qui ne cessent de maudire les Français et de se montrer très-indisposées contre eux. Quelques-uns, mais en petit nombre, paraissent préférer les mœurs et l'affabilité des Français à la rudesse des Allemands. Il serait injuste de les punir, et de leur faire un crime de la partialité que l'on ne trouve pas mauvaise en faveur des Allemands. Le sénat de Venise ne peut avoir aucune espèce d'inquiétude ; il doit être bien persuadé de la loyauté du gouvernement français et du désir que nous avons de vivre en bonne amitié avec votre République ; mais je ne voudrais pas que, sous prétexte de conspiration, l'on jetât sous les plombs du palais de Saint-Marc tous ceux qui ne sont pas ennemis déclarés de l'armée française, et qui nous auront, dans le cours de cette campagne, rendu quelques services. Désirant pouvoir contribuer à rétablir la tranquillité, et ôter toute espèce de

---

<sup>1</sup> Lettre du 20 ventôse (10 mars).

méfiance entre les deux républiques, je vous prie, monsieur, de me faire connaître le lieu où je pourrai avoir l'honneur de vous voir. Croyez aux sentiments d'estime et de considération que je vous porte.

Quoique cette lettre fût exagérée dans les protestations d'amitié pour le gouvernement vénitien, elle n'en était pas moins l'expression assez fidèle des sentiments qui animaient alors le général en chef. De son côté, Bataglia, qui semblait les partager de bonne foi, s'était borné jusqu'alors à surveiller les agitateurs ; mais les choses en étaient venues au point qu'il crut nécessaire de prendre des mesures pour prévenir un mouvement. Il réunit donc à Brescia la cavalerie éparsée, et fit venir de Vérone un détachement d'infanterie. En servant avec zèle les vues de son gouvernement, il croyait rendre un bon office à l'armée française qui tirerait plus d'avantages de la tranquillité de l'État vénitien que de ses troubles et de sa désorganisation<sup>1</sup>. Mais ces mesures ne purent arrêter l'explosion. Elle eut lieu précisément lorsque l'armée française passait la Piave. A Bergame, le podestat Ottolini, instrument des inquisiteurs d'État, avait exaspéré les esprits en faisant emprisonner et même disparaître des individus favorables aux Français. On avait formé un comité révolutionnaire qui s'était mis en rapport avec l'administration de la Lombardie. Ottolini découvrit le comité, et expédia aux inquisiteurs une liste très-nombreuse de suspects, qui comprenait beaucoup des principaux personnages de la ville. La dépêche enlevée au courrier qui en était porteur, excita l'indignation. Les habitants chassèrent le podestat et les troupes vénitiennes, ils se déclarèrent libres, et envoyèrent une députation aux Brescians pour les inviter à suivre leur exemple. Partant de ce principe que toute puissance vient de Dieu, l'évêque consacra cette révolution. par une lettre pastorale aux curés de son diocèse.

Les Français ne prirent aucune part à ces mouvements. Dès leurs premiers symptômes, le général Kilmaine avait écrit au commandant de Bergame de ne s'en mêler en aucune manière, de se tenir seulement sur ses gardes et de veiller à la sûreté de la citadelle. Consterné des rapports qui lui arrivaient de la terre ferme, le sénat députa auprès du général en chef deux de ses membres, le procureur Pesaro et le sage de terre ferme J.-B. Cornaro ; il écrivit à Paris, et se rapprocha du ministre de la république française pour invoquer sa protection. Les mouvements révolutionnaires avaient compliqué la question. Le ministre, sans instruction précise sur ce cas, répondit que probablement la France donnerait son appui au sénat s'il s'agissait de consolider une constitution adaptée à l'esprit du temps. Cette insinuation fut mise en délibération dans le conseil général où se trouvèrent environ 200 membres. On y entendit pour la première fois depuis cinq cents ans la proposition de changer la forme du gouvernement, elle n'obtint que cinq suffrages. Cinquante opinions furent d'avis de comprimer l'insurrection par la force, et cent cinquante, sans rejeter absolument les réformes, de les ajourner indéfiniment.

En rendant compte de ces faits à Bonaparte, Lallemand ajoutait<sup>2</sup> :

**Au reste la république de Venise touche à sa fin : le gouvernement n'a plus de ressort ; les peuples sont arrivés au mépris, et il ne faut plus qu'une étincelle**

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte, du 21 ventôse (11 mars).

<sup>2</sup> Lettre du 27 ventôse.

pour allumer l'incendie. On ne nous aime pas ; mais le mot de liberté que nous prononçons avec enthousiasme retentit partout, et les vieux aristocrates ont beau proclamer leurs vieilles habitudes, ils ne font que précipiter le moment de leur chute.

Bataglia allait se rendre auprès de Bonaparte, lorsqu'il apprit la mission de Pesaro. Il en fut d'autant plus satisfait qu'il n'osait pas quitter Brescia, dans la crainte qu'il n'y éclatât quelque mouvement pendant son absence : sa présence ne l'empêcha pas. Les Bergamasques volèrent à la délivrance des Brescians. La garnison et les autorités vénitiennes firent résistance ; il y eut quelques coups de fusil tirés ; mais elles se rendirent à discrétion ; le gouverneur Mocenigo prit la fuite, et le provéditeur Bataglia fut fait prisonnier.

Les députés vénitiens rejoignirent Bonaparte à Goritz, le 5 germinal (25 mars), et eurent avec lui deux conférences. Dans la première, sur les événements de Bergame et de Brescia, il contredit leur assertion que les Français y avaient pris part, et ajouta cependant qu'il donnerait des ordres pour que les commandants fussent jugés et punis s'ils avaient coopéré à l'insurrection. Le point le plus important était de prendre des mesures pour la réprimer, sans que les commandants français y missent opposition, et les députés demandèrent surtout l'évacuation des châteaux de Bergame et de Brescia. Bonaparte la refusa, sa prévoyance ne lui permettant pas, même au milieu de ses succès, de négliger ses sûretés pour la retraite. D'après sa manière de voir, le meilleur expédient pour réprimer l'insurrection était d'intéresser la France à rétablir l'ordre, et connaissant les maximes de son gouvernement, il était disposé à s'y prêter si on l'en priait. Les députés, prévoyant les sinistres conséquences que pouvait avoir l'intervention d'une puissance étrangère entre des sujets et leur gouvernement, se gardèrent bien de l'accepter, et représentèrent que tout au plus on pourrait convenir de moyens de coopération. Bonaparte parut hésiter, disant qu'au milieu de la fermentation des idées nouvelles, il encourrait quelque blâme en se déclarant contre des principes auxquels il se reconnaissait redevable en partie du succès de ses armes., et s'il fournissait des secours pour réduire des hommes coupables peut-être envers leur gouvernement, mais partisans déclarés de la France ; que seulement il obéirait si le Directoire le lui ordonnait formellement ; mais qu'il persistait à croire que le moyen le plus sûr pour se garantir d'une insurrection générale, était d'imiter le roi de Sardaigne, c'est-à-dire de se lier plus étroitement avec la république française. Les députés pensèrent que les rapports entre les deux états étaient déjà assez intimes, et que le sénat ne pourrait délibérer qu'à la paix sur un point aussi délicat.

Alors Bonaparte leur rappela le long séjour du comte de Provence à Vérone, l'asile donné à Venise au duc de Modène et surtout à ses trésors, les fonds considérables appartenant aux ennemis de la France, et notamment au roi d'Angleterre ; les députés cherchèrent en vain à se justifier sur ces divers objets.

Dans la seconde conférence on ne parvint pas davantage à s'entendre sur l'objet principal de leur mission, et Bonaparte leur dit que la république française ayant déclaré qu'elle ne se mêlerait pas de la forme des autres gouvernements, le sénat pouvait prendre, relativement à Bergame et à Brescia, les mesures qui lui paraîtraient les plus convenables, en ayant soin seulement de l'en informer d'avance, pour prévenir tout conflit avec les troupes françaises ; mais que, tout bien examiné, il lui semblait plus opportun d'attendre la réponse du Directoire.

Les réquisitions faites dans les États vénitiens pour la subsistance de l'armée furent aussi l'objet de plusieurs discussions. Les députés demandaient qu'on les

délivrât de ce fardeau, ou qu'on en diminuât le poids. Bonaparte leur répondit que son armée était dans l'indispensable nécessité de tirer ses approvisionnements du pays qu'elle laissait sur ses derrières ; qu'il avait toujours reconnu les inconvénients des réquisitions ; qu'il les ferait cesser, moyennant que le sénat s'obligeât à fournir, soit en argent, soit en denrées, la somme d'un million par mois, et pendant six mois, à moins que la guerre ne fut terminée plutôt ; que cette somme et le montant des fournitures déjà faites formeraient une créance que certainement la France ne manquerait pas de liquider à la paix. Les commissaires se récrièrent sur ce nouveau tribut, si fort au-dessus des ressources de leur trésor, ajoutant que ce serait fournir aux Autrichiens un prétexte pour en demander autant, ce que le sénat ne pourrait refuser d'après son système de neutralité.

A ces mots, Bonaparte, les interrompant, leur fit observer que les armées autrichiennes étaient entièrement chassées d'Italie, que toutes leurs forteresses, toutes leurs villes, étaient entre ses mains ; qu'il était en état de leur faire la loi, et que, si leur trésor était épuisé, ce qu'il ne croyait pas, le sénat pouvait s'aider de ceux du duc de Modène, et des fonds déposés à Venise par les ennemis de la France<sup>1</sup>. Les députés objectèrent le respect dû aux propriétés, sur lequel une petite puissance surtout devait fonder sa tranquillité et sa sûreté.

Nous ne vîmes que trop, disaient les députés, en terminant leur rapport où nous avons puisé ces détails, que Bonaparte regardait l'État vénitien comme occupé par son armée, et qu'il projetait de se l'assujettir encore davantage, pour se mettre en état d'exiger tout ce qu'il voudrait. Déjà il a envahi la forteresse de Palma-Nova, et il en augmente les fortifications avec une diligence incroyable. Il occupe le port de Trieste, de sorte qu'il est parvenu à nous bloquer de toutes parts.

Écoutons maintenant Bonaparte rendre lui-même au Directoire le compte de ces entrevues :

Ma conduite avec M. Pesaro était assez délicate : ce n'est pas dans un moment où Palma-Nova n'est pas encore approvisionnée et année, où nous avons besoin de tous les secours du Frioul et de toute la bonne volonté des gouvernements vénitiens, pour nous approvisionner dans les défilés de l'Allemagne, qu'il fallait nous brouiller. Il ne fallait pas non plus qu'ils pussent envoyer quatre ou cinq mille hommes, et écraser les personnes qui, à Brescia et à Bergame, nous sont attachées, quoique je n'approuva pas leur conduite, et que je croie que leur insurrection nous est, dans le moment, très-nuisible ; mais le parti ennemi de la France est, dans ces différentes villes, si acharné contre nous, que, s'il prenait le dessus, il faudrait être en guerre ouverte-avec toute la population. J'ai dit à M. Pesaro que le Directoire exécutif n'oubliait pas que la république de Venise était l'ancienne alliée de la France ; que nous avons un désir bien formé de la protéger de tout notre pouvoir. J'ai demandé seulement d'épargner l'effusion du sang, et de ne pas faire un crime aux citoyens vénitiens qui avaient plus d'inclination pour l'armée française que pour l'armée impériale ; que nous ne soutenions pas les insurgés ; qu'au contraire je favoriserais les démarches que

---

<sup>1</sup> Et saisissant le bras de Pesaro, il ajouta : Il n'y a plus de milieu désormais. si vous prenez le parti des armes, la république de Venise ou l'armée d'Italie est perdue. Ainsi songez bien au parti que vous allez prendre. N'exposez pas le lion valétudinaire de Saint-Marc contre la fortune d'une armée qui trouverait dans ses dépôts et dans ses blessés de quoi traverser vos lagunes. *Histoire de Venise*, Daru, tome V, page 552.

ferait le gouvernement ; mais que je croyais que, comme ils avaient envoyé un courrier au Directoire exécutif, il serait bon peut-être d'en attendre le retour, parce que je croyais que la seule intervention de la France dans ces affaires pourrait ramener les esprits sans avoir besoin de recourir aux armes. Nous nous sommes quittés bons amis. Il m'a paru fort content. Le grand point, dans tout ceci, est de gagner du temps. Je vous prie, pour ma règle, de me donner une instruction détaillée<sup>1</sup>.

On a prétendu que Bonaparte, improuvant en apparence l'insurrection des villes de la terre ferme, ou affectant du moins une sorte de neutralité entre elles et le gouvernement vénitien, avait secrètement encouragé, ordonné même cette insurrection. Un Piémontais, le général Pico, et surtout l'adjudant général Landrieux, étaient, dit-on, ses agents spéciaux dans cette trame. Par haine des révolutions, ou par un motif moins recommandable, Landrieux la révéla au podestat Ottolini<sup>2</sup>.

Quand des documents authentiques fournis par le gouvernement vénitien lui-même ne prouveraient pas que les Français avaient été étrangers à ces mouvements, les termes de la lettre de Bonaparte, et la situation où se trouvait l'armée ne permettraient pas d'en douter. Il n'avait aucun motif pour dissimuler avec le Directoire ; et il n'est pas -besoin de chercher des causes occultes et mystérieuses à des événements si faciles à expliquer par la nature même des choses. Le parti révolutionnaire éclata, parce que les éléments de la révolution étaient arrivés à leur point de maturité.

Si le gouvernement vénitien avait voulu faire une alliance avec la France, et des concessions aux nobles de terre ferme, Bonaparte se serait-il réellement interposé pour faire rentrer sous le joug les villes insurgées ? Au point où les choses en étaient venues, aurait-il pu rétablir l'ordre, concilier les partis, et maintenir l'Etat de Venise ? il est permis d'en douter. Mais en rejetant ses ouvertures pour prendre la voie des armes, l'oligarchie accéléra une catastrophe qu'elle avait depuis longtemps, préparée.

Quant à Pico et à Landrieux, on découvrit plus tard, par l'examen des papiers du Sénat à Venise, qu'ils s'étaient vendus de la manière la plus vile et la plus basse. Landrieux servait à la fois les révolutionnaires et le sénat, et se faisait payer des deux côtés. Lorsqu'on fit cette découverte, il avait quitté l'armée. Bonaparte le signala au Directoire, et lui envoya la lettre du podestat Ottolini qui compromettait cet officier<sup>3</sup>. Du reste, comme on va le voir, s'il reçut l'argent des oligarques, il n'en contribua pas moins à battre leur armée.

Le sénat délibéra le 30 mars (10 germinal) sur le rapport de ses députés, et vota le secours mensuel, d'un million<sup>4</sup>. L'argent n'était alors qu'un objet secondaire. La question importante pour l'Etat de Venise était celle de son existence ; quel parti offrait le plus de-chances pour la conserver ? Fallait-il qu'il se jetât, à tout risque, dans les bras de la France, ou que, jaloux de son indépendance, il essayât de lutter seul contre les orages qui de toutes parts s'accumulaient sur lui ? Mais l'oligarchie vénitienne n'envisagea pas ainsi la question. A ses yeux, l'État, c'était elle ; il fallait donc qu'il pérît ou qu'il se sauvât avec elle, par elle et pour

---

<sup>1</sup> Lettre de Goritz, du 4 germinal (24 mars).

<sup>2</sup> *Histoire d'Italie*, Botta, tome II, page 329.

<sup>3</sup> Lettres de Bassal, 21 vendémiaire, et de Bonaparte, du 25 brumaire, au VI (12 octobre et 15 décembre).

<sup>4</sup> *Daru*, tome V, page 553.

elle. L'issue de cet aveuglement et de cet égoïsme ne pouvait être douteuse. Le sénat résolut de réduire par la force les villes insurgées, et souleva contre elles, par le moyen des nobles et des prêtres, le peuple des campagnes. Les patriotes de leur côté se préparèrent à la défense, et à propager l'insurrection. La guerre fut donc ouvertement déclarée.

Dans la pensée du sénat embrassa-t-elle les Français ? Ses partisans l'ont contesté ; mais on verra bientôt que sachant Bonaparte enfoncé en Allemagne, l'oligarchie vénitienne crut le moment favorable pour frapper un grand coup, et qu'elle organisa une véritable croisade. D'ailleurs, pour un gouvernement qui ne manquait ni de coup d'œil, ni de tact, il devait être évident qu'allumer un incendie sur un terrain occupé par des Français, c'était les vouer à l'extermination.

La révolution se fit successivement à Lecco, à Salo, à Crème. Les paysans des vallées du Bergamasque étaient rassemblés en armes ; une partie se porta sur Lecco ; la bonne contenance d'un détachement français ayant deux pièces d'artillerie fit avorter leurs mauvais desseins. Ils pillèrent et assassinèrent dans des villages voisins, en criant : *mort aux Français et à leurs adhérents !* A Salo, les partisans du gouvernement l'emportèrent, et emprisonnèrent ou massacrèrent en partie les patriotes. A cette nouvelle on prit les armes à Brescia, et 700 hommes commandés par Fantuzzi, chef de bataillon dans la légion lombarde, marchèrent contre Salo. Arrivés près de cette ville ils envoyèrent des députés ; ils ne revinrent point. On s'avança ; un Brescian fut tué d'un coup de fusil. Ses camarades s'avancèrent encore ; une députation de Salo apporta des paroles de paix. Tandis que de part et d'autre on en rédigeait les conditions, une foule considérable de paysans descendue tout-à-coup des montagnes de la Sabbia vint fondre, sur la troupe de Brescia qui ne sut pas se défendre, en massacra une grande partie, et traîna le reste dans les cachots de Vicence.

Dans cette échauffourée se trouvèrent pris cent grenadiers de la légion polonaise et un lieutenant. Le commandant d'un détachement de 330 Polonais, qui se rendait à Mantoue, avait envoyé ces cent hommes à Salo, à la demande de quelques patriotes de leur nation qui se trouvaient dans cette ville.

Le chef de brigade Beaupoil, sur ce qui lui avait été rapporté qu'un Français avait été tué à Salo, y avait dirigé un détachement de 30 hommes pour prendre des informations et avec l'ordre d'observer la plus stricte neutralité. Ce détachement fut fait prisonnier par les montagnards. Le général Balland expédia aussitôt de Vérone l'ordre au commandant de la flottille de se porter devant Salo, de réclamer les Français, et d'employer la force, si cela était nécessaire ; le détachement fut rendu.

Balland témoigna ses inquiétudes à Kilmaine sur la situation des Français à Vérone, où les Vénitiens faisaient entrer un très-grand nombre de paysans armés et de soldats esclavons. Les Français n'osaient plus se montrer sans être insultés et menacés, Le général Saviez, laissé à la garde du Tyrol par Joubert, s'était replié de Trente sur Rivoli ; Laudon marchait sur Vérone, dont les habitants lui avaient envoyé une députation. Tous les paysans du Véronais, du Vicentin, du Padouan et du Bassanais étaient en armes. On désarmait partout les Français, on arrêtait leurs courriers. Toutes les communications entre Vérone et Mantoue étaient interceptées.

Kilmaine prit le parti d'envoyer des troupes pour dissiper les paysans et les désarmer. L'adjutant général Landrieux partit d'abord avec un détachement de

500 hommes. Il envoya un officier et douze chasseurs pour parlementer avec les insurgés ; ils tirèrent sur lui, tuèrent son cheval et un chasseur. Landrieux les attaqua, les mit en fuite, les poursuivit, s'empara de leur quartier général, de leurs papiers, de quelques petits canons. Ils avaient avec eux des hommes portant toutes sortes d'uniformes, des Piémontais, des Tyroliens, et des soldats vénitiens. Ils avaient été repoussés, mais ils n'étaient pas réduits, et menaçaient toujours.

Dans tout cela, écrivait Kilmaine à Bonaparte<sup>1</sup>, il y a une perfidie avérée de la part du gouvernement de Venise, qui aurait pu facilement faire rentrer Bergame dans le devoir par le moyen de ses troupes de ligne : mais il a préféré exciter les paysans qu'il n'avoue pas, pour n'avoir pas à répondre des événements. Il y a plus de cent mille écus répandus pour ces soulèvements, et, outre beaucoup de soldats déguisés, il est sorti de Venise trois agents principaux pour diriger toute l'affaire.

Nous avons dit que le général en chef était opposé à tous ces mouvements, et que les Français avaient été étrangers à ceux de Bergame et de Brescia ; on voit même qu'ils en avaient été victimes. Cependant un chef de bataillon de la légion lombarde commandait les Brescians qui étaient allés se faire battre à Salo ; cent Polonais y avaient été envoyés à la demande de quelques patriotes de leur nation. Or, quoique ces troupes eussent été levées au compte des nouvelles républiques, elles étaient auxiliaires de l'armée française et sous le commandement de ses chefs. Mais il existait une sympathie toute naturelle et des intelligences entre ces républiques et les patriotes vénitiens, et l'on conçoit que, dans le trouble des premiers mouvements, les légions lombarde et polonaise fussent d'elles-mêmes et spontanément portées à y concourir. On ne doit pas moins en croire le général Kilmaine lorsqu'il écrivait à Bonaparte au moment de l'explosion : **Nous n'avons pris aucune part à ces mouvements. Vous verrez par les copies des lettres les mesures que j'avais prises pour qu'on ne put pas reprocher aux Français de les avoir excités ou d'y avoir participé**<sup>2</sup>. Enfin le procureur Pesaro lui-même écrivait à Bonaparte, dans une lettre approuvée par le sénat, que rien ne portait à croire que les Français y eussent été pour quelque chose. Il est vrai qu'ensuite les partisans insurgés du gouvernement vénitien faisant encore moins la guerre aux patriotes de leur nation qu'aux Français, le soin de leur défense dut les rendre ouvertement favorables à une révolution pour le succès de laquelle ils n'avaient fait jusque là que des vœux.

Cependant, de toutes parts arrivaient à Bonaparte des rapports et des communications. C'étaient ses généraux qui l'informaient du danger de leur situation et des mesures qu'ils prenaient ; les patriotes vénitiens qui réclamaient sa protection, et le sénat de Venise qui déplorait les suites fatales des troubles que lui-même fomentait.

Bonaparte écrivit de Scheifling à Pesaro<sup>3</sup> :

Les affaires militaires, monsieur, qui se sont succédées avec la plus grande rapidité, m'ont empêché de répondre à la lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire. De tous les points du territoire de la république de Venise, il me

---

<sup>1</sup> Lettre du 14 germinal (3 avril).

<sup>2</sup> Lettre du 14 germinal (3 avril).

<sup>3</sup> Lettre du 16 germinal (5 avril).

vient des plaintes sur la conduite des agents de cette république à l'égard de l'armée française. A Vérone, on affiche tous les jours des placards pour exciter la haine du peuple contre nous, et effectivement les assassinats commencent et deviennent fréquents sur la route de Vérone à la Piave.

Un vaisseau de guerre vénitien a tiré des coups de canon sur la frégate la Brune, et l'a empêchée de mouiller dans le golfe, tandis qu'un convoi autrichien y mouillait.

La maison du consul de Zante a été pillée et brûlée, et votre gouvernement l'a laissé faire.

Toutes les personnes qui sont soupçonnées d'avoir prêté secours à l'armée française, sont ouvertement persécutées, dans le temps qu'on encourage de nombreux agents que la maison d'Autriche a dans Vérone et autres lieux des États de Venise ; mais la nécessité de veiller à la sûreté de l'armée me fait un devoir de prévenir les entreprises que l'on pourrait faire contre elle.

Le général en chef requit en même temps de Pesaro la mise du séquestre sur l'argent que le duc de Modène avait dans la banque de Venise et sur le trésor qui se trouvait dans le palais où il demeurerait. Le motif de cette mesure était que le duc devait plus de trente millions à l'État de Modène. Le gouvernement vénitien fut, dès ce moment, déclaré responsable de cette somme<sup>1</sup>.

Bonaparte répondit aux municipalités de Bergame et de Brescia<sup>2</sup> :

J'ai reçu, citoyens, la lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire : il ne m'appartient pas d'être juge entre le peuple de votre province et le sénat de Venise. Mon intention est cependant qu'il n'y ait aucune espèce de trouble ni de mouvement de guerre, et je prendrai toutes les mesures pour maintenir la tranquillité sur les derrières de l'armée. Les troupes françaises continueront de vivre avec le peuple de Brescia dans le même esprit de neutralité et de bonne intelligence, et je désire, dans toutes les occasions, pouvoir vous donner des preuves de l'estime que j'ai pour vous.

Veut-on une nouvelle preuve, une preuve irréfragable de la perfidie du gouvernement vénitien ? Tandis que, par ses protestations amicales, il cherchait à endormir les Français sur le bord de l'abîme qu'il creusait sous leurs pas, Pierre Grimani, son ambassadeur à Vienne, avait des conférences avec le baron de Thugut, sur les moyens de tirer le meilleur parti des mouvements populaires. Le ministre autrichien, ne doutant pas que le gouvernement vénitien ne les encourageât et ne les appuyât, y voyait une nouvelle preuve des dispositions bienveillantes de Venise pour les intérêts de l'empereur. Supposant, ce qui

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte, du 16 germinal (5 avril).

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte, du 16 germinal (5 avril).

n'était certainement pas, que la France cherchait à gagner le sénat par de flatteuses promesses, Thugut disait à Grimani : Je connais trop la sagesse du sénat pour ne pas être certain qu'il ne prêtera point l'oreille aux séduisantes paroles du directoire et de Bonaparte. Oh ! si les Brescians et les Bergamasques s'unissaient à nous, l'Autriche serait certaine de terminer la guerre par une paix raisonnable. Il est si aisé de fermer les passages du Tyrol ! En vérité, il dépend du sénat de réduire les Français à la dernière extrémité. L'intérêt de la maison d'Autriche et celui de votre république sont maintenant les mêmes<sup>1</sup>.

Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'au moment où il tenait ce beau discours, et où Grimani s'empressait de le transmettre à son gouvernement pour l'engager à travailler dans l'intérêt de l'Autriche, l'honnête Thugut chargeait les plénipotentiaires de l'empereur envoyés à Bonaparte pour négocier la paix, de demander une portion quelconque des États de Venise.

Les mesures prises par les commandants français pour comprimer l'insurrection, venaient échouer contre les passions populaires exaltées par le sénat et ses agents ; elle s'organisait de toutes parts et menaçait de se déborder en torrent ; on l'estimait à 30.000 hommes. Les troupes vénitiennes faisaient cause commune avec elle. Le comité directeur était à Vérone. Il forma le complot de surprendre la citadelle et les forts, et de faire main-basse sur les Français ; ils n'osaient plus se promener dans les rues. Le général Balland fit diriger son artillerie sur la ville, et se mit sur ses gardes. Il adressa ses griefs au provéditeur vénitien qui prodigua les protestations les plus amicales<sup>2</sup> et qui écrivait heures après à son gouvernement que d'après la fidélité et l'ardeur que manifestait la population, il espérait qu'elle pourrait choisir un moment favorable pour envelopper les perturbateurs de son repos ; qu'en attendant il envoyait des chefs aux fidèles montagnards et leur fournissait des moyens de fabriquer de la poudre<sup>3</sup>.

Landrieux fut bientôt suivi par le général Lahoz avec 800 hommes et par l'adjutant-général Couthand avec 1.200. Kilmaine donna l'ordre de rassembler tout ce qu'il y avait de disponible dans les dépôts et de le diriger sur Vérone.

Lahoz et Landrieux, après avoir désarmé beaucoup de paysans, dont les fusils étaient en grande partie français et autrichiens, marchèrent sur Salo, qui fut abandonné à leur approche. Pendant qu'ils y étaient, un corps de 400 Esclavons et 100 cavaliers vénitiens marchèrent sur Dezenzano occupé par 150 Français qui gardaient des magasins. Ils rencontrèrent en chemin le chef de brigade du génie Sanson, accompagné de deux officiers et d'une ordonnance, voulurent l'arrêter, et le couchèrent en joue. Il les chargea, passa au travers, et entra dans Dezenzano, où il n'eut que le temps de faire prendre les armes au détachement français. Les Esclavons arrivèrent ; on les laissa s'engager, et quand ils furent à cent toises de la place, le commandant fit sur eux une sortie vigoureuse, leur tua plusieurs hommes et mit le reste en déroute.

Pendant ces événements, Kilmaine avait encore fait partir le général Chabran avec 1200 hommes, lui avait donné l'ordre de prendre le commandement de toutes les troupes, et de marcher à Vérone au secours de Balland.

---

<sup>1</sup> Daru, tome V, page 563.

<sup>2</sup> Lettre de Balland à Bonaparte, 18 germinal.

<sup>3</sup> Daru, tome V, page 597.

Bonaparte sentit qu'il était enfin temps de prendre un parti décisif et de rompre en face au sénat. Il envoya son aide-de-camp Junot porter au doge de Venise la lettre suivante<sup>1</sup> :

Toute la terre ferme de la sérénissime république de Venise est en armes. De tous côtés le cri de ralliement des paysans que vous avez armés est : mort aux Français. Plusieurs centaines de soldats de l'armée d'Italie en ont déjà été les victimes. Vous désavouez vainement des rassemblements que vous avez organisés : croyez-vous que, dans un moment où je suis au cœur de l'Allemagne, je sois impuissant pour faire respecter le premier peuple de l'univers ? Croyez-vous que les légions d'Italie souffriront le massacre que vous excitez ? Le sang de mes frères d'armes sera vengé, et il n'est aucun des bataillons français qui, chargé d'une aussi noble tâche, ne sente redoubler son courage et tripler ses moyens. Le sénat de Venise a répondu par la perfidie la plus noire aux procédés généreux que nous avons toujours eus envers lui. Je vous envoie mon premier aide-de-camp pour être porteur de la présente lettre. La guerre ou la paix. Si vous ne prenez pas sur-le-champ les moyens de dissiper les rassemblements ; 'si vous ne faites pas arrêter et livrer entre mes mains les auteurs des assassinats qui viennent de se commettre, la guerre est déclarée. Le Turc n'est pas sur vos frontières, aucun ennemi ne vous menace ; vous avez fait à dessein naître des prétextes, pour paraître justifier un rassemblement dirigé contre l'armée : il sera dissous dans vingt-quatre heures. Nous ne sommes plus au temps de Charles VIII. Si, contre le vœu bien manifeste du gouvernement français, vous me réduisez au parti de faire la guerre, ne pensez pas cependant qu'à l'exemple des soldats que vous avez armés, les soldats français ravagent les campagnes du peuple innocent et infortuné de la terre ferme ; je le protégerai, et il bénira un jour jusqu'aux crimes qui auront obligé l'armée française à le soustraire à votre tyrannie.

Bonaparte fit plus que de promettre au peuple protection contre les ravages du soldat, il lui promit, ou plutôt, prononça son affranchissement par la proclamation suivante<sup>2</sup> :

Le sénat de Venise a, depuis le commencement de cette guerre, concentré toutes ses sollicitudes dans les lagunes ; indifférent aux maux de la : terre ferme, il l'a livrée aux armées ennemies qui guerroyaient dans vos contrées. Le gouvernement du sénat de Venise n'offre protection ni pour vos personnes ni pour vos propriétés ; il vient, par suite de ce système qui le rend indifférent à votre sort, de s'attirer l'indignation de la république française.

---

<sup>1</sup> Lettre du 20 germinal (9 avril).

<sup>2</sup> Proclamation du 20 germinal (9 avril).

Je sais que, n'ayant aucune part à son gouvernement, je dois vous distinguer dans les différents châtiments que je dois infliger aux coupables. L'armée française protégera votre religion, vos personnes et vos propriétés ; vous avez été vexés par ce petit nombre d'hommes qui se sont, depuis les temps de barbarie, emparés du gouvernement. Si le sénat de Venise a sur vous le droit de conquête, je vous en affranchirai ; s'il a sur vous le droit d'usurpation, je vous restituerai vos droits. Quant aux insensés qui, conseillés par des hommes perfides, voudraient prendre part à la guerre et en attirer les maux sur leurs villes, je les plaindrai, et les punirai de manière à servir d'exemple aux autres, et à les faire repentir de leur folie.

Bonaparte chargea le ministre Lallemand de présenter Junot au sénat, en présence duquel, il remettrait sa lettre au doge, et de communiquer en même temps une note rédigée en forme de lettre.

Enfin nous n'en pouvons plus douter, écrivait-il à Lallemand<sup>1</sup>, le but de l'armement des Vénitiens est de couper les derrières de l'armée française. Certes, il m'était difficile de concevoir comment Bergame qui, de toutes les villes de l'État 'dû Venise, est celle qui était le plus aveuglément dévouée au sénat, ait été la première à s'ameuter contre lui ; il est encore plus difficile de concevoir comment, pour apaiser cette légère émeute, on a besoin de 25.000 hommes, et pourquoi M. Pesaro, lors de notre conférence à Goritz, a refusé l'offre que je lui faisais de la médiation de la république, pour faire rentrer ces places dans l'ordre.

Tous les procès-verbaux qui ont été faits par les différents provéditeurs de Brescia, de Bergame et de Crème, où ils attribuent l'insurrection de ces pays aux Français, sont une série d'impostures dont le but serait inexplicable, si ce n'était de justifier devant l'Europe la perfidie du sénat de Venise.

On a habilement profité du temps où l'on pensait que j'étais embarrassé dans les gorges de la Carinthie, ayant en tête l'armée du prince Charles, pour faire cette perfidie sans exemple, si l'histoire ne nous avait transmis celle contre Charles VIII, et les Vêpres siciliennes. On a été plus habile que Rome, en saisissant un moment où l'armée était plus occupée ; mais sera-t-on plus heureux ? Le génie de la république française, qui a lutté contre l'Europe entière, serait-il venu échouer dans les lagunes de Venise ?

Tels étaient les griefs de Bonaparte contre le sénat :

---

<sup>1</sup> Lettre du 20 germinal an V.

1° Un vaisseau de guerre vénitien a attaqué et maltraité la frégate *la Brune*, en prenant sous sa protection un convoi autrichien.

2° La maison du consul de Zante a été brûlée : le gouvernement a vu avec plaisir insulter l'agent de la république française.

3° Dix mille paysans, armés et soudoyés par le sénat, ont assassiné plus de cinquante Français sur la route de Milan à Bergame.

4° La ville de Vérone, celles de Venise et de Padoue, sont pleines de troupes ; on s'arme de tous côtés, contre ce que m'avait promis M. Pesaro, Sage-Grand de la république de Venise.

5° Tout homme qui a prêté assistance à la France est arrêté et emprisonné. Les agents de l'empereur sont fêtés et sont à la tête des assassinats.

6° Le cri de ralliement de tous côtés est : *mort aux Français* ; de tous côtés les prédicateurs, qui ne prêchent que ce que le sénat veut, font retentir des cris de fureur contre la république française.

7° Nous sommes donc, dans le fait, en état de guerre avec la république de Venise, qui le sait si bien qu'elle n'a trouvé d'autre moyen, pour masquer son mouvement, que de désavouer, en apparence, des paysans qu'elle arme et solde réellement.

En conséquence Bonaparte chargea le ministre de France de demander au sénat une explication catégorique, dans le délai de douze heures, sur le point de savoir si on était en paix ou en guerre ; dans le dernier cas, de quitter sur-le-champ Venise ; dans le premier, d'exiger :

1° Que toutes les personnes arrêtées pour leurs opinions et qui n'étaient coupables que d'avoir montré de l'affection pour les Français, fussent sur-le-champ mises en liberté ;

2° Que toutes les troupes, hormis les garnisons ordinaires qui existaient six mois auparavant dans les places de la terre ferme, l'évacuassent.

3° Que tous les paysans fussent désarmés, comme ils l'étaient un mois auparavant ;

4° Que le sénat prît des mesures pour maintenir la tranquillité dans la terre ferme, et ne concentrât pas sa sollicitude dans les lagunes ;

5° Quant aux troubles de Bergame et de Brescia, le général en chef offrait, comme il l'avait déjà fait à M. de Pesaro, la médiation de la république française, pour tout faire rentrer dans l'ordre accoutumé ;

6° Que les auteurs de l'incendie de la maison du consul de Zante fussent punis ; que cette maison fût rebâtie aux frais de la république ;

7° Que le capitaine de vaisseau, qui avait tiré sur la frégate *la Brune*, fût puni, et que la valeur du convoi que, contre la neutralité, il avait protégé, fût remboursée.

Enfin Bonaparte écrivit au procureur Pesaro<sup>1</sup> :

Si le sénat avait eu à cœur de finir les affaires de Brescia et de Bergame, promptement et sans effusion de sang, il aurait accepté la médiation de la république française, que je vous ai offerte à Goritz.

Mon aide-de-camp doit dans ce moment être à Venise. Il est porteur d'une lettre pour le sénat. Je désire, pour la paix, que vous ayez donné à la république française la satisfaction que les circonstances exigent.

Quant à Brescia et à Bergame, ce que je vous avais offert à Goritz, je l'offre encore au sénat. J'interposerai l'autorité de la république française pour que tout finisse. Il me paraît que ce n'est pas trop exiger, que de vouloir que les paysans que vous avez exaltés et armés n'assassinent plus nos soldats. Il serait singulier que le sénat de Venise nous obligeât à lui faire la guerre, dans un moment où nous sommes en paix avec tout le continent.

En informant le général Kilmaine de la mission de Junot, Bonaparte lui donna le commandement de tout le Mantouan, de la division Victor et de tous les États vénitiens, lui manda qu'il verrait, par les lettres dont Junot était porteur, quel était le remède qu'il fallait porter à tout ce tripotage ; et lui envoya des instructions pour le cas où le sénat ne donnerait pas satisfaction dans les vingt-quatre heures. C'était de faire désarmer les garnisons vénitiennes de Padoue, de Trévise, de Bassano, de Vérone, de Bergame et de Brescia, si le sénat en avait remis dans ces deux dernières villes ; de monter ses dépôts avec les chevaux de la cavalerie vénitienne ; d'envoyer les soldats, escortés par la légion lombarde, à Bologne et à Milan, pour y être gardés par les gardes nationales ; d'envoyer les officiers et gouverneurs prisonniers à Milan ; de faire arrêter les nobles vénitiens et les hommes les plus attachés au sénat pour répondre de ce qui serait fait à Venise aux partisans de la France qu'on y tenait en prison ; de conduire cette opération de manière que, vingt-quatre heures après le départ de Junot de Venise, elle fût terminée, et qu'il n'y eût plus un soldat vénitien sur le continent ; d'organiser dans les différentes villes des municipalités choisies parmi les principaux citoyens, et des gardes nationales composées des meilleurs patriotes, d'envoyer avec prudence une colonne mobile à Crème pour punir et désarmer les montagnards qui avaient assassiné des Français ; de répandre sa proclamation ; de menacer les villages où il y aurait des rassemblements ; de tomber inopinément sur un village où ils ne seraient pas en force, et de le brûler. **Si l'affaire de Venise, ajoutait Bonaparte<sup>2</sup>, est bien menée, comme tout ce que vous faites, ces gaillards-là se repentiront, mais trop tard, de leur perfidie. Le gouvernement de Venise, comme vous pensez bien, concentré dans sa petite île, ne serait pas de longue durée.**

---

<sup>1</sup> Lettre du 20 germinal.

<sup>2</sup> Lettre du 20 germinal.

Junot n'arriva que le 25 germinal à Venise. Le lendemain, à 10 heures du matin, il fut introduit au collège, et placé à la droite du doge ; il lut la lettre de Bonaparte ; le doge lui fit une réponse. Lorsque Junot se fut retiré, on donna lecture d'une note du ministre de France. Le 26 le sénat délibéra, et le doge répondit au général en chef. Ces réponses et délibérations, conçues à peu près dans les mêmes termes, se réduisaient à des protestations banales d'amitié et des sentiments les plus pacifiques. Le gouvernement, à l'en croire, était étranger à l'insurrection ; les peuples avaient pris spontanément les armes dans le seul objet de réprimer la révolte, Les malheurs arrivés dans une aussi grande confusion ne pouvaient être imputés qu'à un désordre passager. Le sénat promettait de faire rechercher, pour être punis, ceux qui avaient assassiné des Français. Enfin, pour parvenir à un arrangement, il envoyait des députés au général en chef.

Loin de satisfaire à ses demandes, cette réponse évasive était réellement dérisoire. Junot, la jugeant ainsi, se rendit chez Pesaro, et demanda que du moins on mît sur-le-champ en liberté les hommes arrêtés pour opinion, sans quoi il allait partir de suite. Après avoir beaucoup insisté pour qu'on attendît le résultat de la mission des deux députés, le procureur promit d'assembler le sénat le 28, et de faire mettre en liberté les Polonais arrêtés à Salo, et quelques-uns des Vénitiens. Junot sortit de son rôle de soldat pour faire le diplomate ; on l'amadoua par de belles paroles, et on le fit repartir à peu près comme il était venu.

Il importe de remarquer ici que dans ce moment le provéditeur de Vérone, se félicitant d'avoir obtenu du général Balland l'entrée de quatre compagnies esclavonnes dans la ville, écrivait à son gouvernement [que la population était armée, qu'au dehors il y avait une force considérable, et qu'il avait recommandé de gagner du temps pour éluder le désarmement exigé par le général](#)<sup>1</sup>. Ainsi, à côté d'une protestation amicale, se trouvait toujours une perfidie.

On ne conçoit pas comment le sénat pouvait encore se flatter de tirer quelque fruit de ses manœuvres contre les Français ; car il n'ignorait pas que l'empereur avait demandé la paix, et que les hostilités étaient suspendues. Il est vrai qu'après que Joubert eut quitté le Tyrol pour se réunir à Bonaparte, Laudon, parvenu à réorganiser les milices tyroliennes, avait jeté des détachements dans la vallée de la Brenta, et marché avec 10.000 hommes sur l'Adige contre le corps français d'observation, fort seulement de 1.200 hommes. Serviez qui le commandait fut obligé de se retirer devant des forces aussi supérieures. Laudon, s'avançant en Italie, se faisait précéder par des proclamations où il annonçait les défaites des Français, et appelait de toutes parts le peuple à se révolter contre eux. Lorsque le sénat faisait sa réponse évasive à Bonaparte, Laudon marchait sur les deux rives de l'Adige, était près de Rivoli, et en communication avec les paysans insurgés et les troupes vénitiennes. Le sénat espérait sans doute qu'il pourrait encore naître de cette circonstance des incidents favorables à ses projets.

Il armait donc à force et sur tous les points ; toutes les routes étaient couvertes de troupes vénitiennes et de paysans armés. Ils enlevaient les convois de vivres, les courriers, et assassinaient les militaires français isolés ou en petits détachements dans les rues des villes comme sur les chemins. Tout le pays était en feu.

---

<sup>1</sup> Daru, tome V, page 577.

Victor avec sa division occupait Trévis. Baraguay-d'Hilliers, détaché avec la sienne par Bonaparte, était arrivé dans le Frioul, y maintenait la tranquillité, et y protégeait les communications de l'armée contre les coureurs de Laudon. Chabran, commandant une colonne mobile de 4.000 hommes, était vers Peschiera marchant au-devant des Autrichiens. Balland avait avec lui à peu près 300 hommes pour occuper les forts et les portes de Vérone ; il y avait dans l'intérieur de la place des hommes isolés, des agents de l'administration, des femmes, des enfants et 400 malades.

Le 28 germinal commença sous de funestes auspices ; des rassemblements cernaient la ville, des coups de fusils furent tirés, des détachements français insultés et menacés, et des insurgés introduits dans les murs. Balland, qui était dans la citadelle, écrivit au provéditeur que s'il ne faisait pas cesser ces excès, il tirerait sur la ville, puisqu'il n'avait plus d'autre moyen de se faire respecter. Au moment où le chef de brigade, Beau poil, allait porter cette lettre, des Français, parmi lesquels il y en avait de blessés, accoururent annonçant qu'ils étaient poursuivis et qu'on assassinait leurs compatriotes. Au signal donné par des coups de sifflets, avaient succédé le tocsin, les coups de poignard et de fusil. Déjà plus de cent Français avaient été égorgés.

Balland ordonna aux troupes de se porter sur les remparts, et aux canonnières de se rendre à leurs pièces, tant dans le fort St.-Félix qu'au fort St.-Pierre. Deux chefs de bataillon, dont un de la légion lombarde et des officiers, rentrèrent encore blessés, poursuivis, et après avoir été témoins de plusieurs assassinats. On entendait les coups de fusil et les hurlements des assassins. Les détachements français de garde aux portes furent attaqués et forcés, après une vaine résistance, de mettre bas les armes. Ne pouvant plus douter que c'était le prélude d'un massacre général, Balland ordonna aux canonnières de faire feu. Il était cinq heures. Les Français qui pouvaient s'échapper continuaient à se réfugier dans les forts. Ils tonnèrent sur la ville. Après quelques heures elle arbora le drapeau blanc, le feu cessa ; un parlementaire se présenta au fort St.-Félix. Le chef de brigade, Beau poil, l'aide-de-camp Mazurier et d'autres officiers, accompagnèrent le parlementaire ; ils furent assaillis, désarmés, saisis par les cheveux ; la garde bourgeoise qui les escortait eut beaucoup de peine à les conduire en vie chez le gouverneur, où ils se rendaient pour conférer. Après sept heures de séance, pendant lesquelles ces officiers, exposés aux poignards d'une populace furieuse et en butte à toutes les perfidies, déployèrent un grand caractère, ils revinrent accompagnés de parlementaires vénitiens auprès du général. Ils proposaient de jeter un voile sur le passé, de l'attribuer de part et d'autre à des circonstances fortuites, de faire sortir de la ville les paysans armés, à condition qu'il n'y entrerait pas de troupes françaises.

Le chef de brigade, Beau poil, rapporta qu'une foule de Français, leurs femmes, leurs enfants, étaient détenus au palais du gouvernement, menacés de la vengeance populaire ; ajoutant que plusieurs Vénitiens et militaires des troupes réglées, et principalement le général de Nogarola, en avaient sauvé un grand nombre.

Balland remit aux parlementaires vénitiens une lettre par laquelle il demandait : 1° six otages à son choix ; 2° le désarmement des habitants ; 3° le rétablissement des communications ; 4° la réparation des assassinats.

Pendant la nuit, le peuple pilla les propriétés des Français, les magasins de vivres formés pour eux, les maisons de plusieurs habitants. Une foule tumultueuse

criait que, bien loin de se laisser désarmer, elle voulait escalader les forts et exterminer tous les Français.

Le 29, à six heures du matin, de nouveaux parlementaires vinrent représenter l'impossibilité où était le gouverneur de déférer aux demandes du général et y proposer des modifications. Ils apportèrent en même temps une lettre de plusieurs des Français prisonniers au palais du gouverneur, qui conjuraient le général, au nom de plus de 900 de leurs camarades, des malades et des blessés dans les hôpitaux, de faire cesser les hostilités, s'il ne voulait pas les exposer à être tous immolés. Par cette considération, Balland consentit à modifier ses demandes, et accorda trois heures pour qu'on lui envoyât les otages qui devaient être pris dans le clergé et la noblesse.

Mais malgré la suspension du feu des forts, il n'avait point cessé au château vieux, que les insurgés avaient vivement attaqué, et où le commandant de la place, Carrère, faisait une vigoureuse défense. Balland écrivit au provéditeur et au podestat de faire cesser le feu des insurgés contre le château vieux, et au commandant de le discontinuer dès que les Véronais ne tireraient plus.

Trois parlementaires revinrent à dix heures. Un soldat fut blessé et un officier tué par le feu des insurgés. Les parlementaires, prétextant que le gouverneur n'était pas maître du peuple, demandèrent un nouveau délai de trois heures ; il fut accordé, à condition que les Français détenus en ville seraient conduits dans les forts.

A onze heures, un officier autrichien, envoyé par Laudon, vint annoncer l'armistice entre les armées française et impériale. Ce général était sur les hauteurs qui dominent Vérone, tranquille spectateur de ce qui s'y passait, quoique les Vénitiens lui eussent demandé de prendre parti pour eux. A une heure après-midi trois officiers vénitiens se présentèrent en parlementaires, annonçant que le provéditeur et le podestat étaient absents ou cachés ; qu'il n'existait plus de gouverneur, et qu'il n'était plus possible de contenir le peuple aveuglé par la fureur. Ils s'engagèrent cependant à faire tous leurs efforts pour rétablir la tranquillité, si le général voulait bien consentir à ne point faire tirer les forts. Il déféra à cette invitation, à condition qu'on enverrait les otages et de plus du pain au vieux château. Le feu y diminua par degrés ; vers cinq heures, on n'entendit plus, que de loin en loin, quelques coups de fusil.

Le général autrichien Neipperg arriva à la citadelle et eut des pourparlers avec le général Balland, pour différentes dispositions relatives à l'exécution de la suspension d'armes.

Le 30, à 9 heures, des Véronais s'y présentèrent pour traiter au nom de la ville. Ils offrirent de renvoyer les paysans, mais sans les désarmer, de faire respecter les Français, mais sans fournir d'otages, ni réparer les attentats commis, et à condition que le général, cesserait les hostilités, qu'il garantirait que les Brescians n'entreraient pas dans la ville, que le désarmement serait suspendu jusqu'à la décision de Bonaparte, et que le voile serait jeté sur tout ce qui s'était passé. Ils ajoutèrent que les Français qu'ils tenaient prisonniers leur répondraient de la conduite des généraux, que le peuple véronais s'était mis sur un pied respectable, qu'il n'avait pas encore reçu d'échec, qu'il était prêt à mourir pour le maintien de son gouvernement. Balland voulut bien porter la condescendance jusqu'à discuter leurs propositions pour leur prouver qu'elles n'étaient pas acceptables ; ils prirent sa modération pour de la faiblesse ou de la crainte, et se permirent des propos insultants ; le général leur ordonna de se

retirer ; ils changèrent de ton et promirent d'aller faire cesser le feu qui avait recommencé sur le château vieux, et de rapporter les propositions les plus satisfaisantes.

Une heure après, le feu y fut plus violent que jamais, et les insurgés, qui jusqu'alors n'avaient fait que le coup de fusil, tirèrent dessus à coups de canon, et travaillèrent à établir des batteries sur divers points. Balland ordonna le feu, et les forts Saint-Félix et Saint-Pierre le recommencèrent. La force des Vénitiens était de 30.000 paysans et artisans armés, et de 2.600 hommes de troupes.

Cependant les troupes françaises arrivaient. Kilmaine s'était rendu à Mantoue le 1er floréal, afin d'en tirer de l'artillerie et quelques hommes. Toutes les communications avec Vérone étaient interceptées, et les routes coupées ; toutes les ordonnances du général Miollis avaient été assassinées par les Vénitiens, qui avaient des détachements considérables à Valeggio, à Villa-Franca, à Isola délia Scala et à Nozara. Kilmaine employa quatre courriers italiens pour porter l'ordre à Victor de venir à Porto-Legnago, à Baraguay-d'Hilliers de le remplacer sur la Brenta, et à Chabran de sommer la ville de Vérone d'ouvrir ses portes, si non de les forcer, et de détacher 500 hommes à Valeggio, tandis que lui sortirait de Mantoue pour rouvrir les communications. Entendant le bruit du canon, il jugeait que Balland était aux prises avec les insurgés.

Chabran avait établi son camp au village de la Croix-Blanche sous Vérone. Le 1er floréal, au matin, Lahoz se porta, avec 600 hommes, à Pescantina pour s'emparer des barques sur l'Adige, afin d'établir une communication entre le camp et les garnisons des forts. Cette opération réussit, malgré le feu de 1000 paysans. Lahoz perdit du monde, mais passa le fleuve.

Le parlementaire que Chabran avait envoyé sommer le gouverneur d'ouvrir les portes de la ville, rapporta une réponse évasive. Bientôt huit compagnies d'Esclavons, et 300 hommes à cheval, commandés par le colonel Fero, et soutenus par 6.000 paysans ou habitants, attaquèrent les avant-postes français, s'emparèrent de la tête du village de la Croix-Blanche, et s'y établirent. Chabran marcha sur eux ; de part et d'autre on se battait avec intrépidité ; la ville fit une sortie. L'adjudant général Landrieux tomba dessus comme un éclair, et la força à rentrer. De là, il se porta, avec 50 cavaliers, sur la gauche de l'aile droite de l'ennemi, qu'il sépara du corps de bataille. Cette aile, attaquée en même temps par un dépôt d'infanterie légère, fut enfoncée et se dispersa. Cependant l'ennemi se maintenait dans le village ; l'adjudant général Devaux, à la tête des Polonais, se précipita dans une rue et s'empara de cinq pièces, qu'il tourna contre les Esclavons. Ils se réunirent dans une maison crénelée où étaient leurs munitions. Chabran fit pointer un obusier ; la maison sauta en l'air, avec 500 Esclavons et leur colonel Fero. Cet événement fut le signal de la défaite totale de l'ennemi ; poursuivi vivement, il ne résista plus, et fut taillé en pièces.

Dans la ville, le feu des forts et des insurgés continuait sans relâche. La journée du 2 se passa en pourparlers sans résultats. Le soir, 100 Français du corps de Lahoz vinrent bivouaquer sous les murs de la citadelle. Le 3, elle fut en pleine communication avec le camp. Les Véronais n'en continuaient pas moins le siège du château vieux. Les généraux hésitaient d'attaquer la ville de vive force, pour épargner le sang de leurs soldats, et surtout la vie des Français qui étaient au pouvoir des insurgés.

Le 4, des décharges d'artillerie et de mousqueterie, au camp, annoncèrent la signature des préliminaires de la paix.

Cette nouvelle découragea tout-à-fait les autorités vénitiennes dont la confiance avait déjà été fortement ébranlée par le combat de la Croix-Blanche. Kilmaine était arrivé au camp ; Victor accourait avec sa division. Le provéditeur et le podestat envoyèrent des parlementaires pour traiter d'un arrangement. Les hostilités cessèrent. Kilmaine exigea qu'on se rendît à discrétion, et, pour conditions préliminaires, la remise des Français détenus dans la ville, le renvoi de tous les paysans armés, seize otages pris parmi les habitants les plus prononcés contre les Français, et notamment les deux provéditeurs Giovanelli et Érizzo. Quant au podestat Contarini, il devait rester en ville, pour exécuter les ordres qui lui seraient envoyés du camp par les provéditeurs pour le désarmement des habitants et pour livrer les postes. Les provéditeurs signèrent en ces termes : **Accordé. Les Vénitiens s'abandonnent à la générosité française ; les vies, les propriétés des habitants, des troupes et de leurs chefs, sont sous la sauvegarde de la loyauté française.** Mais, au lieu de se rendre dans la nuit avec les autres otages, comme ils l'avaient promis, les provéditeurs prirent la fuite, laissant la ville dans un désordre affreux. Enfin les principaux habitants formèrent une municipalité provisoire, et ouvrirent les portes aux Français en implorant leur clémence. Kilmaine imposa la ville à 120.000 sequins pour le service de l'armée, et pour indemniser les Français victimes du pillage. Trois des principaux chefs insurgés furent livrés à une commission militaire et fusillés. Dans le premier moment, le soldat irrité à l'aspect de cadavres français percés par le stylet, ou entraîné par l'appât du butin, pilla quelques maisons ; une chambre du mont-de-piété avait déjà été attaquée ; mais les chefs arrêtèrent promptement ces désordres. Kilmaine se porta lui-même à cet établissement, s'assura que la perte se bornait à peu de chose, fit fermer les portes, y plaça une garde, et nomma cinq personnes pour faire un inventaire. 2.500 soldats vénitiens prisonniers furent envoyés à Brescia, pour être conduits à Milan. Ainsi se termina cette insurrection que les Français appelèrent les Vêpres véronaises, par allusion aux Vêpres siciliennes, et dans laquelle, outre les Français qui périrent en combattant, il y en eut plus de 400 assassinés. Victor retourna à Padoue et Baraguay-d'Hilliers dans le Frioul.

Au moment où les Véronais montraient le plus grand acharnement contre les Français, il se passait à Venise un événement qui prouvait que le sénat, ne doutant pas du succès de la levée de boucliers qu'il avait faite en terre ferme, ne croyait plus nécessaire de dissimuler ses véritables sentiments. Le 1er floréal (20 avril) *le Libérateur de l'Italie*, bâtiment français, armé en course, capitaine Laugier, se présenta pour entrer dans le port ; le commandant vénitien fit feu sur lui, tua le capitaine et quatre hommes, s'empara du bâtiment et du reste de l'équipage au nombre de vingt-neuf individus. Voilà le fait tout nu ; mais on ne fut pas d'accord sur les circonstances.

D'après le rapport de l'officier vénitien commandant le fort du Lido, ce bâtiment armé de huit canons, et monté de trente-quatre hommes, avait entrepris de forcer l'entrée du port, et tiré le premier sur les galères vénitiennes, qui n'avaient riposté que pour se défendre.

Suivant la relation adressée par le sénat à son ambassadeur à Paris, *le Libérateur* s'avança hardiment et vint mouiller près de la poudrière. Le commandant lui envoya l'ordre de démarrer ; le capitaine s'obstina à rester, et commença à canonner une felouque vénitienne. Alors le fort du Lido et les autres bâtiments lui répondirent.

Enfin, d'après le ministre de France, le bâtiment, lougre armé de quatre canons, chassé tout le jour par des Autrichiens, venait se réfugier dans le port de Venise. En passant sous les batteries du Lido, il salua le fort de neuf coups de canon, et fut sommé de s'arrêter. Il mouilla l'ancre. Pendant cette manœuvre, un officier vénitien vint à bord pour ordonner au capitaine d'appareiller. Il représenta que le temps était mauvais, promit de partir le lendemain, demanda un ordre par écrit et deux chaloupes pour le remorquer. L'officier se retira en proférant des menaces ; et pendant même que *le Libérateur* se préparait à obéir, le fort et les vaisseaux de la station le couvrirent de boulets. Laugier, ayant fait descendre tout son équipage sous le pont, restait seul dehors avec son porte-voix, lorsqu'il tomba mort. A l'instant des matelots et des soldats vénitiens sautèrent à bord du bâtiment, tuèrent quelques hommes qui essayèrent de faire résistance, dépouillèrent les autres et les laissèrent toute la nuit nus après avoir tout pillé.

Tout esprit impartial aperçoit sans peine de quel côté est la vérité. Comment supposer que le capitaine Laugier eût eu la prétention de forcer l'entrée du port, et la folle audace de provoquer toutes les forces vénitiennes ? La seule circonstance qu'il avait mouillé l'ancre prouve qu'il ne pouvait pas avoir d'intentions hostiles.

Mais, dit-on, le sénat avait défendu l'entrée de l'estuaire à tout bâtiment armé ; cette résolution avait été notifiée aux agents de toutes les puissances, l'Angleterre même s'y conformait. Laugier avait violé la souveraineté de Venise, il était dans son tort. Soit ; mais avait-il eu cette intention ? l'outrage était-il donc si sanglant, y avait-il un tel péril dans la demeure qu'il fallût l'écraser, sur l'heure, de toute l'artillerie vénitienne ? Ne pouvait-on le faire sortir du port par des procédés moins féroces ? Si Laugier avait été un capitaine anglais, ou seulement autrichien, aurait-on osé commettre un semblable attentat ? Quand le commandant vénitien aurait été fondé en droit, c'était du moins une rigueur inutile, un malheur qu'un gouvernement humain et impartial aurait dû déplorer. Mais ce n'est point ainsi que se conduisit l'oligarchie de Venise. Le ministre de France se plaignit de cet attentat, et en demanda réparation. Quelle fut la réponse du sénat ? il rendit un décret par lequel il adressa des félicitations au commandant et aux officiers du port, et accorda une gratification d'un mois de solde aux équipages qui avaient attaqué le bâtiment français. Ils avaient bien mérité de l'oligarchie pour avoir assassiné des Français qui ne se défendaient pas ? Il est vrai que le sénat, fier de quelques succès faciles obtenus par ses partisans de terre ferme sur des poignées de soldats isolés et surpris, comptait alors triompher à Vérone, et avec le secours de Laudon, se rendre redoutable à l'armée française, si toutefois on ne parvenait pas à l'exterminer. Mais cette espérance fut de courte durée. La nouvelle des préliminaires de Léoben et de la défaite de l'armée véronaise vint porter la terreur dans le sénat.

Ses députés, François Dona, censeur, et Léonard Justiniani, ancien ministre de la guerre, s'acheminant lentement vers le quartier-général de Bonaparte, apprirent en route ces divers événements, le rejoignirent à Gratz, et eurent une entrevue avec lui, le 9 floréal.

Ils se présentèrent — nous empruntons leur propre relation — devant cet homme vraiment extraordinaire, surtout par la vivacité de son imagination, l'énergie de ses sentiments et la promptitude qu'on remarquait en lui au premier coup d'œil<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Ce n'était pas la première fois que les hommes d'état de Venise faisaient cette observation qui déposait de leur tact. Les commissaires Bataglia et Erizzo avaient déjà dit

Il les accueillit d'abord avec assez de politesse, et les laissa dire tout ce qu'ils crurent propre à le convaincre de l'amitié de la république de Venise pour la France. Ils établirent que les deux États ne pouvaient pas vouloir se faire la guerre. Après le développement de ces propositions, ils ajoutèrent que, relativement aux événements qui étaient malheureusement survenus, ils n'apportaient que des justifications et non des plaintes ; qu'ils étaient prêts à répondre à tout et à détruire tous les soupçons ; que, pour l'avenir, on était à la recherche des auteurs des assassinats, qui seraient punis exemplairement ; que la république effectuerait, ainsi qu'il en avait témoigné le désir, le désarmement de ses sujets, pourvu qu'il voulût bien faire rentrer dans l'ordre les deux villes insurgées.

Ils aperçurent sur-le-champ qu'il avait pris son parti, et qu'il voulait éviter cette discussion. Après les avoir écoutés tranquillement, il se prit à leur dire : **Eh bien ! les prisonniers sont-ils en liberté ?**

Les députés n'avaient aucune instruction sur ce point ; ils lui répondirent qu'on avait rendu les Français, les Polonais et quelques Brescians.

**Non, non, répliqua-t-il, je les veux tous ; tous ceux qui ont été incarcérés pour leurs opinions, de quelque lieu qu'ils soient, même les Véronais. Ils sont tous amis de la France. Si on ne me les rend, j'irai moi-même briser vos plombs. Je ne veux plus d'inquisition ; c'est une institution des siècles de barbarie. Les opinions doivent être libres.**

Oui, repartirent-ils, mais le petit nombre n'a pas le droit de faire violence à toute une population fidèle.

Je vous le répète, ajouta-t-il, j'entends qu'on délivre tous ceux qui ont été arrêtés pour leurs opinions ; j'en ai l'état<sup>1</sup>. Mais, lui objectèrent-ils, cet état ne dit probablement pas s'ils sont détenus pour leurs opinions ou pour d'autres délits. Les Brescians, par exemple, ont été faits prisonniers les armes à la main par les habitants de Salo, qu'ils étaient venus attaquer.

Et les miens, répliqua-t-il, et les miens qui ont été massacrés ? L'armée crie vengeance. Je ne puis la lui refuser, si vous ne punissez les malfaiteurs.

Ils seront punis, dirent-ils, quand on nous les indiquera, quand on fournira des preuves.

Il interrompit : **Votre gouvernement a tant d'espions ; qu'il punisse les coupables. S'il n'a pas les moyens de contenir le peuple, il est inepte et ne mérite pas de subsister. Le peuple hait les Français : pourquoi ? parce que la noblesse les déteste, et c'est aussi pour cela qu'ils sont poursuivis par le gouvernement. A Udine, où il y a un gouverneur excellent, on n'a pas vu des désordres comme ailleurs.**

Ils lui représentèrent qu'il n'y avait point de police qui pût contenir des millions de sujets, encore moins maîtriser les opinions, qu'il prétendait devoir être libres, et qui, chez les paysans, prenaient leur source dans la dévastation des

---

dans le rapport de leur conférence avec Bonaparte, le 5 juin : **Tout cela nous autorise à penser, non-seulement que cet homme est doué de beaucoup de talent pour les affaires politiques, mais qu'il doit avoir un jour une grande influence dans son pays.**

<sup>1</sup> Il y en avait plus de 3.000. Les inquisiteurs avaient défendu de nettoyer le canal où ils avaient coutume de noyer les criminels. Lettre de Bonaparte au Directoire, 11 floréal (30 avril).

campagnes et des habitations : que, si le peuple haïssait les Français, c'était les désastres de la guerre qu'il en fallait accuser.

Il les interrompit encore : Au fait, si tous ceux qui ont outragé la France ne sont pas punis, tous les prisonniers mis en liberté, si le ministre anglais n'est pas chassé, le peuple désarmé, et si Venise ne se décide pas entre l'Angleterre et la France, je vous déclare la guerre. Je viens de conclure la paix avec l'empereur ; je pouvais aller à Vienne ; j'y ai renoncé pour cela. J'ai 80.000 hommes, vingt barques canonnières. Je ne veux plus d'inquisition, plus de sénat ; je serai un Attila pour Venise. Quand j'avais en tête le prince Charles, j'ai offert à M. Pesaro l'alliance de la France ; je lui ai offert notre médiation, pour faire rentrer dans l'ordre les villes insurgées. Il a refusé parce qu'il lui fallait un prétexte pour tenir la population sous les armes, afin de me couper la retraite, si j'en avais eu besoin ; maintenant, si vous réclamez ce que je vous avais offert, je le refuse à mon tour. Je ne veux plus d'alliance avec vous ; je ne veux plus de vos projets, je veux vous faire la loi. Il ne s'agit plus de me tromper pour gagner du temps, comme vous l'essayez par votre mission. Je sais fort bien que votre gouvernement, qui n'a pu armer pour interdire l'entrée de son territoire aux troupes des puissances belligérantes, n'a pas aujourd'hui les moyens de désarmer sa population. Je m'en charge, je la désarmerai malgré lui. Les nobles des provinces, qui n'étaient que vos esclaves, doivent, comme les autres, avoir part au gouvernement ; mais déjà ce gouvernement est vieux, il faut qu'il s'écroule.

Les députés ne pouvaient concevoir qu'un tel discours, qu'ils croyaient prémédité, eût été prononcé tranquillement, et qu'ils n'en eussent pas été atterrés. Ils représentèrent à Bonaparte qu'ils ne pouvaient croire qu'il voulût employer à la subversion d'un gouvernement les armes glorieuses qui venaient de sauver le sien ; que bien que les États fussent inégaux en force, ils étaient égaux en droits ; que la république française, s'étant déclarée la protectrice des peuples, ne pouvait pas vouloir opprimer Venise ; que, si le gouvernement avait laissé l'État désarmé, c'était une preuve de sa bonne foi et de son éloignement pour la guerre ; que les nobles des provinces étaient admissibles au patriciat, et qu'il y en avait plusieurs exemples ; mais qu'au reste ces objets étaient étrangers à celui de leur mission ; qu'ils venaient pour le satisfaire sur les deux demandes qu'il avait adressées au sénat, la punition des coupables et le désarmement ; que, pour les coupables, on était sur leurs traces ; que, pour le désarmement, on l'opérerait, s'il voulait bien faire rentrer les villes insurgées dans le devoir ; que c'était ce qu'il avait promis, et qu'ils comptaient sur sa résolution.

Eh bien ! dit-il, nous tirerons une ligne le long du Mincio ; il sera défendu aux insurgés d'aider les Véronais : mais ceux-ci se battent contre nous, et répandent le sang français qui crie vengeance ; il la faut. Je n'ai pas besoin d'auxiliaires ; j'ai 80.000 hommes. Je veux dicter la loi, et je commence par vous déclarer que, si vous n'avez pas autre chose à me dire, vous pouvez partir.

Alors Léonard Justiniani lui parla d'une manière si calme, si raisonnée, si insinuante, que le général se contint et renouvela même l'entretien avec lui, après dîner, dans son cabinet. Justiniani reprit les divers sujets qui avaient été traités le matin ; mais, en le ramenant à l'objet de la mission, il représenta que l'intégrité des États constituait l'existence politique des gouvernements, et que le premier devoir de ceux-ci était de procurer la sûreté à leurs sujets ; que ce serait sacrifier l'une et l'autre que d'opérer un désarmement sans prendre des

précautions ; que puisqu'il voulait employer sa médiation pour les villes insurgées, il convenait de contenir les rebelles et de les empêcher de passer le Mincio ; que la ligne de démarcation qu'il proposait pouvait être fort utile pour cela ; et que, s'il voulait bien donner une note sur cette proposition, on la transmettrait au sénat ; que les sénateurs étaient des hommes justes, loyaux, constants dans leurs maximes, et bien différents de ce qu'il les croyait ; qu'après avoir donné la paix à l'empereur, au pape, au roi de Naples, tous ennemis de sa nation, il ne pouvait pas vouloir faire la guerre à une république qui avait prouvé sa bonne foi et son amitié pour la France, par tant de sacrifices ; que les députés n'étaient nullement autorisés à lui répondre au sujet de la déclaration de guerre à l'Angleterre ; mais qu'on pouvait en faire la proposition par une autre voie ; qu'ils n'avaient point d'instructions relativement aux prisonniers, mais qu'il était tout simple que le sénat les relâchât, par condescendance pour lui, lorsque, par le retour des villes insurgées à l'obéissance, ils auraient cessé d'être dangereux.

Bonaparte, évitant la discussion, et gardant toujours le ton impérieux, répondit : [Laissons les détenus ; aussi bien je serai à Trévise dans trois ou quatre jours, peut-être avant vous, dès que j'aurai vu le marquis de Gallo et mon camp de Brück.](#) Les députés le prièrent de leur assigner une nouvelle conférence ; il les invita à dîner pour le lendemain.

Ce dîner, où l'on fit aux députés personnellement beaucoup de civilités, leur fut pénible, à cause des questions dont on les accabla sur les formes de leur gouvernement, et des plaisanteries sur les procédures de l'inquisition d'État, sur les plombs, les tortures, le canal Orfano et autres objets, traités par les députés de mensonges inventés ou copiés par les écrivains français.

La conférence qui suivit le dîner, découvrit de plus en plus la détermination prise par le général en chef de dicter la loi au lieu de traiter. Il prétendit qu'il existait vingt-deux millions dans le trésor de Venise. Il parla des effets anglais qui y étaient déposés. Il revint sur le désarmement des paysans, sur la punition des coupables, le renvoi du ministre anglais, la liberté des prisonniers. Autrement, disait-il, la guerre<sup>1</sup> ; et même il ne parlait pas de paix après toutes les satisfactions obtenues. A diverses reprises, il parcourut beaucoup d'autres sujets. Il dit qu'il se moquait des Esclavons, et qu'il comptait bien aussi aller les attaquer, mais qu'il serait bien reçu parmi eux, ayant déjà des relations en Dalmatie. Il ajouta qu'ostensiblement le gouvernement de la république paraissait appartenir à toute la noblesse, mais que, dans le fait, c'était l'apanage d'un petit nombre de patriciens, et autres observations semblables.

Les députés terminaient leur rapport par ces réflexions :

Une république comme la nôtre, riche, maîtresse d'un État puissant, en possession d'un grand commerce, devait inspirer quelque ménagement à la France, dans le commencement de la révolution. Aussi on cultiva sa bienveillance, on parla d'intérêts communs, on évita d'occuper nos places, dans les premiers temps de l'irruption ; on ne nous demanda point des subsistances à titre gratuit ; le gouvernement vénitien, en prodiguant ses secours, fit

---

<sup>1</sup> Il demanda l'expulsion du ministre anglais qui avait fomenté tous les troubles, et qui depuis les assassinats se promenait le lion de Saint-Marc à sa gondole et la cocarde vénitienne à son chapeau ; que l'on remît la succession Thierry évaluée à 20.000.000 et toutes les marchandises anglaises. Lettre de Bonaparte au Directoire, Il floréal.

douter de sa force ; on usa, et on abusa de sa facilité ; on lui proposa une alliance, et en cas de refus, on le menaça de ce qui arrive aujourd'hui.

Il est probable que, dans le principe, les Français ne voyaient, dans notre république, qu'une barrière à opposer aux Russes, pour les empêcher d'envahir la Morée, et qui garantissait les républiques italiennes du danger d'être écrasées par l'Autriche. Il n'y a pas un mois que Bonaparte, non encore assuré d'une victoire décisive, et prévoyant qu'il pourrait avoir à faire une retraite, nous proposait une alliance. Mais, aujourd'hui qu'il est débarrassé des Autrichiens, que ses forces sont disponibles, qu'il peut faire de nous ce qu'il voudra, il n'a plus à s'occuper de nous rendre les provinces qui se sont détachées de nous. Aussi le traité qu'on aurait pu faire à Goritz n'est plus possible ici. Il nous l'a dit clairement ; et, par malheur, la série des faits le démontre.

Mais, si la France cessa d'avoir les égards et les ménagements que, d'après le rapport de ces députés, elle avait eus pour Venise au commencement de la guerre, à qui la faute ? Si peu à peu le théâtre de la guerre s'étendit sur la totalité des possessions vénitiennes, ce furent toujours les Autrichiens qui entamèrent de nouveaux territoires. Beaulieu occupa le premier Peschiera et Vérone. Wurmser se jeta le premier dans Bassano, et traversa le premier Vicence et Padoue ; Alvinzi plus tard, et l'archiduc Charles occupèrent le Frioul, Palma-Nova, et jusqu'aux limites les plus orientales de la république. Qu'avait fait Venise pour prévenir ces invasions, et faire respecter sa neutralité par l'Autriche ?

On voit que, dans les conférences, il ne fut pas parlé de l'affaire du *Libérateur*. Elle n'était pas encore connue de Bonaparte ; il ne tarda pas longtemps à l'apprendre. Les députés reçurent à Herrenhausen une dépêche du sénat, qui leur donnait des instructions sur la manière dont il fallait présenter au général en chef l'affaire du *Libérateur*. Ils n'osèrent pas la traiter de vive voix, essayèrent de la lui expliquer par une lettre, et lui donnèrent la même tournure que le commandant du Lido, dans son rapport, et que le sénat, dans sa lettre à son ambassadeur à Paris. Les députés reçurent bientôt un autre courrier, qui leur annonçait que la révolution avait éclaté à Vicence et à Padoue ; ils se décidèrent à demander une entrevue à Bonaparte, allèrent l'attendre à Palma-Nova, et la sollicitèrent, aussitôt qu'il y fut arrivé, par cette lettre, témoignage de faiblesse et de lâcheté d'un sénat aux abois.

Il n'y a plus, dans la terre ferme, un homme resté fidèle au gouvernement qui ne soit désarmé. Les intentions de votre excellence ne peuvent plus trouver la moindre opposition. Il semble que cet état de choses doit déterminer la grande nation, que votre excellence représente si glorieusement, à ne pas agir d'une manière hostile contre un gouvernement qui désire de bonne foi l'amitié de la France, et qui est prêt à manifester, par tous les moyens, la sincérité de ses sentiments.

Si des circonstances impossibles à prévoir ont amené des événements pour lesquels la République française se croie en droit d'exiger des réparations ; si, au

terme des plus glorieux succès militaires, elle jugeait que le gouvernement vénitien eut quelque chose à faire pour compléter le nouveau système d'équilibre politique que la France jugera à propos de donner à l'Europe, nous supplions votre excellence de s'expliquer.

La France, au point de grandeur où elle est parvenue, objet de l'admiration universelle, trouvera certainement plus de gloire dans les efforts volontaires que la république vénitienne s'empressera de faire, que dans une conduite hostile contre un gouvernement qui se reconnaît sans défense.

Bonaparte leur répondit : Je n'ai lu qu'avec indignation la lettre que vous m'avez écrite relativement à l'assassinat de Laugier. Vous avez aggravé l'atrocité de cet événement, sans exemple dans les annales des nations modernes, par le tissu de mensonges que votre gouvernement a fabriqués pour chercher à se justifier. Je ne puis vous recevoir. Vous êtes, vous et votre sénat, dégoûtants du sang français. Lorsque vous aurez fait remettre entre mes mains l'amiral qui a ordonné de faire feu, le commandant de la tour et les inquisiteurs qui dirigent la police de Venise, j'écouterai vos justifications. Vous voudrez bien évacuer, dans le plus court délai, le continent de l'Italie. Cependant, si le nouveau courrier qui vous est arrivé est relatif à l'affaire de Laugier, vous pouvez vous présenter devant moi<sup>1</sup>.

Toute sévère qu'était cette lettre les députés la reçurent avec une joie inexprimable parce qu'elle leur accordait une entrevue. Ils s'y rendirent. Ils exposèrent au général en chef qu'ignorant les détails du malheureux événement arrivé au Lido, ils n'hésitaient pourtant pas à l'assurer que ni le sénat, ni les inquisiteurs d'État ne pouvaient y avoir pris aucune part, et que certainement les officiers quelconques qui auraient transgressé leurs ordres seraient punis d'une manière exemplaire. Us ajoutèrent que, pour le moment, ils ne pouvaient lui dissimuler que le meilleur moyen d'obtenir la satisfaction qu'il demandait, était d'en prescrire la forme ; mais telle qu'elle pût se concilier avec l'existence politique de la république vénitienne et de ses États ; que c'était le vœu de la nation entière ; qu'enfin ils désiraient qu'il se montrât pour eux tel qu'il s'était montré pour les ennemis à qui il avait accordé la paix ; pour les peuples conquis, à qui il avait donné la liberté ; pour les neutres dont il avait accepté l'alliance ; et qu'ils ne devaient pas avoir à craindre de le trouver différent à l'égard d'une république toujours amie de la France.

Bonaparte avait écouté tranquillement ; mais au lieu de leur répondre, il répéta le contenu de sa lettre, disant qu'il ne voulait rien entendre avant qu'on lui eût livré les coupables ; que s'il avait donné la liberté à d'autres peuples, il briserait aussi les chaînes des Vénitiens ; qu'il fallait que le conseil choisît entre la guerre et la paix ; que si on voulait la paix, il fallait proscrire cette poignée de patriciens qui avaient disposé de tout jusqu'à présent, et ameuté le peuple contre les Français. Ce fut en vain que les députés essayèrent tous les moyens de l'apaiser. Ils hasardèrent de lui proposer une réparation d'un autre genre ; mais il répliqua avec vivacité : **Non, non, quand vous couvririez cette plage d'or, tous vos trésors, tout l'or du Pérou ne peuvent payer le sang français.**

Le sénat expédia, dit-on, courriers sur courriers à Paris, et mit des sommes considérables à la disposition de son ministre, dans l'espoir de gagner les meneurs du Directoire, et de faire donner au général en chef de l'armée d'Italie

---

<sup>1</sup> Lettre du 11 floréal (30 avril).

des ordres propres à sauver l'aristocratie. Cette intrigue réussit. La distribution de dix millions de lettres de change valut au ministre vénitien l'expédition des ordres qu'il sollicitait ; mais ils ne se trouvèrent pas revêtus de toutes les formes légales. Des dépêches interceptées à Milan mirent Bonaparte à même de déjouer cette intrigue ; il eut entre les mains l'état des sommes distribuées à Paris ; il annula tout de son autorité<sup>1</sup>.

Le ministre Quirini, suivant un écrivain<sup>2</sup>, provoqué par un Dalmate nommé Viscowich qui était à Paris, ne souscrivit d'engagement que pour 600.000 francs. Il ne reçut, au lieu d'une lettre à Bonaparte, qu'un billet au sceau et au titre du Directoire, et signé par le secrétaire de Barras affirmant que la lettre avait été écrite.

Quoi qu'il en soit, il est certain que, pour pénétrer les intentions du Directoire, et même pour influencer sur ses déterminations, le ministre vénitien n'épargnait ni les souplesses ni les moyens de corruption, et le mandait à son gouvernement<sup>3</sup>.

Le général en chef écrivit à Lallemand<sup>4</sup> :

Le sang français a coulé dans Venise, et vous y êtes encore ! Attendez-vous donc qu'on vous en chasse ? Les Français ne peuvent plus se promener dans les rues ; ils sont accablés d'injures et de mauvais traitements ; et vous restez simple spectateur ! Depuis que l'armée est en Allemagne, on a, en terre ferme, assassiné plus de 400 Français ; on a assiégé la forteresse de Vérone, qui n'a été dégagée qu'après un combat sanglant, et, malgré tout cela, vous restez à Venise ! Quant à moi, j'ai refusé d'entendre les députés du sénat<sup>5</sup>, parce qu'ils sont tout dégoutants du sang de Laugier, et je ne les verrai jamais, qu'au préalable ils n'aient fait arrêter l'amiral et les inquisiteurs qui ont ordonné ce massacre, et ne les aient remis entre mes mains. Je sais bien qu'ils chercheront à faire tomber la vengeance de la République sur quelques misérables exécuteurs de leurs atrocités ; mais nous ne prendrons pas le change.

Faites une note concise et digne de la grandeur de la nation que vous représentez et des outrages qu'elle a reçus ; après quoi partez de Venise, et venez me joindre à Mantoue.

Ils n'ont rien exécuté de ce que je leur ai demandé : ce sont tous les prisonniers, qu'ils ont faits depuis que l'armée française est en Italie, qu'ils devaient relâcher, et non pas un seulement, ainsi qu'ils l'ont fait.

---

<sup>1</sup> *Montholon*, tom. IV, page 146.

<sup>2</sup> *Botta*, tom. II, page 374.

<sup>3</sup> *Daru*, tom. V, page 578.

<sup>4</sup> Lettre du 11 floréal.

<sup>5</sup> La lettre avait été sans doute écrite avant l'entrevue.

Bonaparte ordonna le séquestre de tous les bâtiments vénitiens qui se trouvaient à Trieste et à Ancône. Il écrivit au Directoire en lui rendant compte de tous ces événements.

Tant d'outrages, tant d'assassinats ne resteront pas impunis ; mais, c'est à vous surtout, et au corps législatif qu'il appartient de venger le nom français d'une manière éclatante. Si le sang français doit être respecté en Europe, si vous voulez qu'on ne s'en joue pas, il faut que l'exemple sur Venise soit terrible. Après une trahison aussi horrible, je ne vois plus d'autre parti que de détruire ce gouvernement atroce et sanguinaire, et d'effacer le nom vénitien de dessus la surface du globe. Il faut que le noble amiral, qui présida à l'assassinat de Laugier, soit publiquement justicié. Il faut le sang de tous les nobles vénitiens pour apaiser les mânes des Français qu'ils ont fait égorger.

Dès l'instant que je serai arrivé à Trévise, j'empêcherai qu'aucun Vénitien ne vienne en terre ferme, et je ferai travailler à des radeaux, afin de pouvoir forcer les lagunes, et chasser de Venise même ces nobles, nos ennemis irréconciliables, et les plus vils de tous les hommes. Je vous écris à la hâte ; mais dès l'instant que j'aurai recueilli tous les matériaux, je ne manquerai pas de vous faire passer, dans le plus grand détail, l'histoire de ces conspirations aussi perfides que les Vêpres siciliennes.

L'évêque de Vérone a prêché la semaine sainte et le jour de Pâques, que c'était une chose méritoire et agréable à Dieu que de tuer les Français. Si je l'attrape, je le punirai exemplairement<sup>1</sup>.

Le Directoire approuva toutes les dispositions que le général en chef avait faites pour assurer le salut de son armée, et l'autorisa à prendre les mesures qu'il jugerait les plus efficaces pour mettre le perfide gouvernement vénitien dans l'impuissance de commettre de nouveaux attentats. Il ne pensait pas qu'il fût nécessaire de lui déclarer la guerre, les hostilités qu'il avait commises autorisant le général en chef à prendre toutes les mesures de rigueur qu'exigeait l'exécution des préliminaires de paix<sup>2</sup>.

Pour justifier la ruine de l'oligarchie vénitienne qu'il avait hautement jurée, Bonaparte lança de Palma-Nova son manifeste contre elle, le 13 floréal (2 mai) ; il le fit imprimer à mille exemplaires, et en ordonna l'envoi au gouvernement de Milan, pour être traduit en italien, et répandu partout. Il était ainsi conçu :

Pendant que l'armée française est engagée dans les gorges de la Styrie, et laisse loin derrière elle l'Italie et les principaux établissements de l'armée, où il ne reste qu'un petit nombre de bataillons, voici la conduite que tient le gouvernement de Venise :

---

<sup>1</sup> Lettre du 11 et 14 floréal.

<sup>2</sup> Lettre du 17 et 23 floréal.

1° Il profite de la semaine sainte pour armer 40.000 paysans, y joint dix régiments d'Esclavons, les organise en différents corps d'armée, et les poste aux différents points pour intercepter toute communication entre l'armée et ses derrières.

2° Des commissaires extraordinaires, des fusils, des munitions de toute espèce, une grande quantité de canons sortent de Venise même, pour achever l'organisation des différents corps d'armée.

3° On fait arrêter, en terre ferme, ceux qui nous ont accueillis ; on comble de bienfaits et de toute la confiance du gouvernement tous ceux en qui l'on connaît une haine furibonde contre le nom français, et spécialement les quatorze conspirateurs de Vérone, que le provéditeur Prioli avait fait arrêter, il y a trois mois, comme ayant médité l'égorgement des Français.

4° Sur les places, dans les cafés et autres lieux publics de Venise, on insulte et on accable de mauvais traitements tous les Français, les appelant du nom injurieux de jacobins, de régicides, d'athées : les Français doivent sortir de Venise, et peu après il leur est même défendu d'y entrer.

5° On ordonne au peuple de Padoue, de Vicence, de Vérone, de courir aux armes, de seconder les différents corps d'armée, et de commencer enfin ces nouvelles Vêpres siciliennes. Il appartenait au lion de Saint-Marc, disent les officiers vénitiens, de vérifier le proverbe que *l'Italie est le tombeau des Français*.

6° Les prêtres en chaire prêchent la croisade, et les prêtres, dans l'Etat de Venise, ne disent jamais que ce que veut le gouvernement. Des pamphlets, des proclamations perfides, des lettres anonymes sont imprimés dans différentes villes et commencent à faire fermenter toutes les têtes, et dans un État où la liberté de la presse n'est pas permise, dans un gouvernement aussi craint que secrètement abhorré, les imprimeurs n'impriment, les auteurs ne composent que ce que veut le sénat.

7° Tout sourit d'abord aux projets perfides du gouvernement ; le sang français coule de toutes parts ; sur toutes les routes on intercepte nos convois, nos courriers et tout ce qui tient à l'armée.

8° A Padoue, un chef de bataillon et deux autres Français sont assassinés. A Castiglione de Mori, nos soldats sont désarmés et assassinés. Sur toutes les grandes routes de Mantoue à Legnago, de Cassano à Vérone, nous avons plus de 200 hommes assassinés.

9° Deux bataillons français veulent rejoindre l'armée, rencontrent à Chiari une division de l'armée vénitienne, qui veut s'opposer à leur passage ; un combat s'engage, et nos

braves soldats se font un passage en mettant en déroute ces perfides ennemis.

10° A Valeggio il y a un autre combat ; à Dezenzano, il faut encore se battre : les Français sont partout peu nombreux ; mais ils savent bien qu'on ne compte pas le nombre des bataillons ennemis, lorsqu'ils ne sont composés que d'assassins.

11° La seconde fête de Pâques, au son de la cloche, tous les Français sont assassinés dans Vérone. On ne respecte ni les malades dans les hôpitaux, ni ceux qui, en convalescence, se promènent dans les rues, et qui sont jetés dans l'Adige, ou meurent percés de mille coups de stylets : plus de 400 Français sont assassinés<sup>1</sup>.

12° Pendant huit jours, l'armée vénitienne assiège les trois châteaux de Vérone : les canons qu'ils mettent en batterie leur sont enlevés à la baïonnette ; le feu est mis dans la ville, et la colonne mobile qui arrive sur ces entrefaites met ces lâches dans une déroute complète, en faisant 3.000 hommes de troupes de ligne prisonniers, parmi lesquels plusieurs généraux vénitiens.

13° La maison du consul français de Zante est brûlée dans la Dalmatie.

14° Un vaisseau de guerre vénitien prend sous sa protection un convoi autrichien, et tire plusieurs boulets contre la corvette la Brune.

15° *Le Libérateur de l'Italie*, bâtiment de la République, ne portant que trois à quatre petites pièces de canon, et n'ayant que quarante hommes d'équipage, est coulé à fond dans le port même de Venise et par les ordres du sénat. Le jeune et intéressant Laugier, lieutenant de vaisseau, commandant ce bâtiment, dès qu'il se voit attaqué par le feu du fort et de la galère amiral, n'étant éloigné de l'un et de l'autre que d'une portée de pistolet, ordonne à son équipage de se mettre à fond de cale : lui seul, il monte sur le tillac au milieu d'une grêle de mitraille, et cherche, par ses discours, à désarmer la fureur de ses assassins, mais il tombe roide mort ; son équipage se jette à la nage, et est poursuivi par six chaloupes montées par des troupes soldées par la république de Venise, qui tuent à coups de hache plusieurs de ceux qui cherchaient leur salut dans la haute mer. Un contremaître, blessé de plusieurs coups, affaibli, faisant sang de tous côtés, a le bonheur de prendre terre à un morceau

---

<sup>1</sup> Les podestats Ottolini et Mocenigo avaient un arrangement fait avec les voleurs et les assassins. Les voleurs donnaient la moitié de leur butin aux podestats, un quart au chef des sbires, et gardaient l'autre quart. Les assassins faisaient leur marché d'avance et obtenaient le droit de tuer en payant aux podestats une somme proportionnée à l'importance de la victime. (Rapport de Kilmaine à Bonaparte, 19 floréal).

de bois touchant au château du port ; mais le commandant lui-même lui coupe le poignet d'un coup de hache.

Vu les griefs ci-dessus, et autorisé par le titre 12, art. 328 de la constitution de la République, et vu l'urgence des circonstances :

Le général en chef requiert le ministre de France près la république de Venise de sortir de ladite ville ; ordonne aux différents agents de la république de Venise dans la Lombardie et dans la terre ferme vénitienne de l'évacuer sous vingt-quatre heures.

Ordonne aux différents généraux de division de traiter en ennemies les troupes de la république de Venise, de faire abattre, dans toutes les villes de la terre ferme, le lion de Saint-Marc. Chacun recevra, à l'ordre du jour de demain, une instruction particulière pour les opérations militaires ultérieures.

## CHAPITRE XX

Le gouvernement vénitien fait des préparatifs de guerre. — Le grand conseil consent à modifier la constitution ; il abdique. — Établissement d'une municipalité provisoire. — Anarchie. — Entrée des Français à Venise. — Traité conclu entre Bonaparte et les députés du grand conseil. — Arrestation du comte d'Entraigues ; ses révélations. — Situation de la terre ferme après la reddition de Vérone.

Immédiatement après la reddition de Vérone et l'occupation de Padoue, une division française s'était avancée jusqu'au bord des lagunes pour désarmer les paysans. Le gouvernement vénitien en fut alarmé, et lui supposant des intentions hostiles, fit le dénombrement de ses moyens de défense. Il se trouva qu'il avait dans les lagunes 3.500 Italiens et 11.000 Esclavons de troupes réglées, 8.000 matelots, 37 galères ou felouques, et 268 barques canonnières portant ensemble 750 bouches à feu, des approvisionnements considérables, des vivres pour huit mois et de l'eau douce pour deux.

Le 11 floréal arriva le rapport des députés envoyés vers le général en chef. Il n'y eut plus de doute qu'il ne voulût changer la forme du gouvernement. Un comité extraordinaire de quarante-trois personnes se rassembla chez le doge pour délibérer. On avait déjà beaucoup discuté sans s'entendre ; la nuit était avancée ; une lettre du commandant de la flottille annonça que les Français avaient commencé des ouvrages dans les marais qui touchaient aux lagunes. Après de longs débats, il fut répondu au commandant d'employer la force pour empêcher ces travaux, et on l'autorisa, en même temps, à traiter d'un armistice. Enfin, le comité délibéra d'envoyer des pleins pouvoirs à ses députés.

Le 12, le grand conseil fut convoqué. Il s'y trouva 619 patriciens, environ la moitié du corps de la noblesse. Le doge, après avoir exposé la situation de la république, dit qu'il était nécessaire d'autoriser lès deux députés à convenir avec le général en chef de quelques modifications dans la ; forme du gouvernement. On lut la délibération, elle fut adoptée par 598 votants.

Le manifeste qui déclarait la guerre, le général en chef et l'armée arrivèrent presque en même temps à Trévise. Là, se trouvait, comme provéditeur, Ange Justiniani, qui ignorait le dernier état .des choses à Venise. Il crut devoir faire une visite au général en chef ; mais à peine lui eut-il renouvelé les protestations accoutumées de l'amitié de son gouvernement, que Bonaparte, l'interrompant, lui dit : **Que les deux républiques étaient en guerre ; qu'il voulait, dans peu de jours, détruire, celle de Venise ; que, quant à lui, il eût à partir dans deux heures, sous peine d'être fusillé.** Justiniani répondit qu'il ne pouvait quitter son poste sans en être rappelé par son gouvernement ; à quoi Bonaparte répliqua, avec un air d'indifférence : **Eh bien ! vous serez fusillé**<sup>1</sup>.

Cependant, sans attendre l'ordre de son gouvernement, le provéditeur partit. En entrant à Marghera, sur le bord des lagunes, il y trouva Bonaparte, arrivé avant lui, et en conférence avec les députés porteurs de la délibération du grand conseil, qui consentait à une modification dans la constitution de l'État. Ils rencontrèrent le général en chef sur le pont de Marghera, à la tête de ses troupes : il les accueillit avec politesse, prit connaissance de la délibération, et fut frappé de la presque unanimité des suffrages. Revenant ci sa méfiance ordinaire, il s informa si tous les détenus étaient réellement élargis, et si la délibération contenait, sans équivoque, les pleins pouvoirs pour traiter. Mais aussitôt s'interrompant, il ajouta qu'il était inflexible, qu'il n'y avait point de traité à faire tant que les Français assassinés et le capitaine Laugier ne seraient pas vengés par le sang des trois inquisiteurs d'État, et du commandant du Lido ; qu'autrement, dans quinze jours, il serait maître de Venise ; que les nobles

---

<sup>1</sup> *Daru*, tome VI, page 17. Dans son histoire d'Italie, Botta fait adresser à Bonaparte, par Justiniani, des paroles tellement hardies que, si elles sont vraies, on ne sait lequel serait le plus digne d'admiration, de l'audace patriotique du provéditeur ou de la magnanimité du général.

vénitiens ne se déroberaient plus à la mort qu'en se dispersant pour aller errer sur la terre, comme les émigrés français ; que leurs biens dans les provinces déjà conquises allaient être confisqués ; que les lagunes ne l'épouvantaient pas ; qu'il les trouvait conformes à l'idée qu'il s'en était faite, et sur laquelle il avait arrêté ses plans.

Tous les arguments des députés furent inutiles ; ils lui demandèrent au moins du temps et des explications. D'abord il ne voulait leur accorder que vingt-quatre heures pour lui rapporter une réponse définitive à Mantoue. Quant aux explications, il leur dit qu'après cette réparation, le calme renaîtrait dans la république, qu'elle recouvrerait ses États, qu'elle en acquerrait même, et qu'elle serait fortifiée de la protection de la France<sup>1</sup>.

Enfin ils le firent, avec beaucoup de peine, consentir à un armistice de quatre jours, et, comme ils tenaient beaucoup à avoir une assurance écrite, elle leur fut donnée par une lettre du général Berthier. Tel était l'état d'abattement et de frayeur des députés qu'ils se félicitaient de ce que cette lettre ne demandait pas formellement la mort, mais seulement la punition des inquisiteurs d'État et du commandant du Lido.

A la publication du manifeste de Bonaparte, et pendant cet armistice, toute la terre ferme se souleva contre Venise. Les villes de Bergame, de Brescia, de Padoue, de Vicence, d'Udine, de Bassano proclamèrent leur indépendance.

Bonaparte fit occuper par les divisions Victor et Baraguay-d'Hilliers toutes les extrémités des lagunes. Il avait chassé de la terre ferme tous les Vénitiens. Il n'était plus éloigné que d'une petite lieue de Venise, et faisait des préparatifs pour y entrer de vive force, si les choses ne s'arrangeaient pas. **Le peuple**, écrivait-il au Directoire<sup>2</sup>, **montre une grande joie d'être délivré de l'aristocratie vénitienne : il n'existe plus de Lion de Saint-Marc**. Cela ne pouvait s'entendre que du peuple des villes, car celui des campagnes avait combattu et s'était fait écraser pour cette aristocratie.

Le ministre de France renouvela, par une note, les demandes du général en chef. Le 15, le grand conseil s'assembla, et délibéra, à la majorité de 704 voix contre 10, d'autoriser des députés à promettre tout ce qui serait nécessaire pour opérer une réconciliation, et même à stipuler des conditions relatives à la constitution de l'État, sauf ratification. Il décréta l'arrestation des inquisiteurs et du commandant du Lido. Une nouvelle députation composée de François Dona, Léonard Justiniani et Louis Mocenigo, fut chargée de porter cette délibération au général en chef ; il était parti pour Milan où les députés le suivirent, et où se rendit aussi Lallemand.

L'armistice expirait ; il fut prorogé par les généraux restés au bord des lagunes. Cependant les événements se précipitaient à Venise. Pressés de toutes parts par l'armée française, par l'intention hautement manifestée de Bonaparte de détruire l'aristocratie, par les éléments révolutionnaires qui se soulevaient jusque dans la capitale, et que secondait avec chaleur le secrétaire de légation Villetard, par l'attitude menaçante des Esclavons, que tous les partis redoutaient, par la crainte de l'anarchie, de la guerre civile et d'un embrasement général, les patriciens, tremblant sur leur propre sûreté, paraissaient disposés à abdiquer le pouvoir. **Je**

---

<sup>1</sup> Rapport des députés. *Daru*, tome VI, page 19.

<sup>2</sup> Lettre du 19 floréal (8 mai).

compte, d'après cela, écrivit Bonaparte au Directoire<sup>1</sup>, y faire établir une démocratie et même faire entrer à Venise 3 ou 4.000 hommes.

Le gouvernement semblait lui-même désirer le secours des Français. L'amiral Condulmer parla de capituler ; il engagea d'abord Baraguay-d'Hilliers à entrer seul à Venise, et lui offrit ensuite ses chaloupes pour y transporter ses troupes. Mais ces démonstrations n'inspiraient pas de confiance.

En même temps Bataglia et Dona vinrent de la part du doge, demander à Villetard les moyens d'empêcher que la révolution, qui paraissait être le but des démarches de Bonaparte, ne fût pas ensanglantée. Le résultat de leur conversation fut une série d'articles que le doge, Bataglia et Dona se proposaient de soumettre au grand conseil. C'était l'abolition du gouvernement, l'établissement de la démocratie avec toutes ses conséquences. Villetard, envoyant de suite ces articles à Bonaparte, lui écrivait<sup>2</sup> : Je n'ai pas cru que vous puissiez me blâmer d'avoir laissé agir le gouvernement dans un sens qui paraît conforme à l'impulsion générale que vous donnez à l'Italie. Je me borne à vous assurer que, dans tout ceci, je n'ai rien traité officiellement, et que j'ai tout soumis à votre décision. Villetard avait raison d'être sans crainte, car l'abolition de l'oligarchie était conforme aux vues de Bonaparte. Mais cette lettre prouve qu'il n'avait point donné des instructions à Villetard ; beaucoup d'événements, que certains écrivains donnent comme le résultat de calculs profondément machiavéliques, ne sont que le produit de causes naturelles et très-ordinaires.

Les articles concertés avec Villetard furent rapportés et lus au comité qui s'assemblait chez le doge, et qui les adopta. Il nomma deux commissaires pour concerter les moyens d'exécution. On convint de désarmer la flottille, et de faire embarquer les Esclavons, pour les renvoyer en Dalmatie, par convois séparés, et avec beaucoup de précautions.

Le grand conseil fut convoqué le 12 mai (23 floréal) ; le doge fit un tableau pathétique de la situation de la république. On lut un rapport des commissaires, un orateur entreprit de développer les propositions. Alors des coups de fusils se firent entendre hors du palais : l'alarme et la confusion se répandirent dans la salle ; toute la noblesse se crut au moment d'être massacrée ; les membres du conseil sortirent de leurs places en criant, aux voix ! aux voix ! et la délibération suivante fut prise par 519 suffrages, contre 12 : il y eut 5 voix nulles.

La nécessité de pourvoir au salut de la religion, de la vie et des propriétés de tous les chers habitants de cet État, a déterminé le grand conseil à prendre les délibérations du 1er et du 4 de ce mois, qui donnent à ses députés près le général en chef de l'armée d'Italie, Bonaparte, tous les pouvoirs nécessaires pour remplir cet objet important.

Aujourd'hui pour le salut de la religion et de tous les citoyens, dans l'espérance que leurs intérêts seront garantis, et, avec eux, ceux de la classe patricienne, et de tous les individus qui participaient aux privilèges concédés par la république ; enfin, pour la sûreté du trésor et de la banque :

---

<sup>1</sup> Lettre du 19 floréal.

<sup>2</sup> Lettre du 21 floréal (10 mai).

Le grand conseil, constant dans les principes qui ont dicté les deux délibérations susdites, et d'après le rapport de ses députés, adopte le système qui lui a été proposé, d'un gouvernement représentatif provisoire, en tant qu'il se trouve d'accord avec les vues du général en chef ; et, comme il importe qu'il n'y ait point d'interruption dans les soins qu'exige la sûreté publique, les diverses autorités demeurent chargées d'y veiller.

Le conseil se sépara en tumulte. Les plus effrayés se réfugièrent dans leurs maisons. Quelques personnages se réunirent chez le doge, et l'ancien gouvernement se trouva aboli, sans que rien lui eût été substitué.

On créa une municipalité provisoire de soixante membres, parmi lesquels il n'y avait que dix patriciens ; mais elle ajourna son installation jusqu'après l'entrée des Français.

Cependant, si l'on en croit le rapport d'un homme connu par son esprit d'observation et la sagacité de ses vues, Sulkowski, aide-de-camp du général en chef, en prenant cette délibération bizarre par laquelle il se démettait du pouvoir et promettait la démocratie, le grand conseil, ne songeant qu'à feindre ou à trahir, voulut tout simplement éloigner de Venise les malheurs d'un pillage ou d'un blocus. Mais les Vénitiens reconnurent le danger dans lequel était la ville, la faiblesse des nobles et leurs craintes : une opinion publique se forma ; dès qu'on osa parler, il y eut de l'ensemble, et les patriotes se groupèrent dès qu'ils se connurent. Effrayé des progrès rapides de l'esprit révolutionnaire, le gouvernement se repentit de sa démarche, et crut en arrêter l'effet par la perfidie. Il conçut le projet de faire immoler, par le peuple même, ceux que l'opinion publique désignait comme membres du gouvernement. Les nobles espéraient que les horreurs de la licence dégoûteraient les bons citoyens de la liberté ; ils organisèrent donc l'anarchie. Quelques Esclavons, suivis de bandits, un drapeau vénitien en tête, parurent devant le palais. Vive Saint Marc ! était leur cri de ralliement, ils juraient d'exterminer ses ennemis ; la foule s'augmenta ; 3 ou 4.000 individus se répandirent dans la ville, et saccagèrent des maisons de patriotes qui leur avaient été désignées.

Le danger commun réunit les esprits ; les habitants de tout ordre s'armèrent, et le gouvernement, qui avait refusé d'employer la force pour réprimer, ce brigandage, n'osa en faire usage contre les citoyens.

Dans cette crise, les nobles, espérant conjurer l'orage, et faire cesser un tumulte dont les suites ne paraissaient plus leur être favorables, crurent devoir donner un chef aux habitants ; ils choisirent un homme qu'ils avaient constamment persécuté. C'était le général Salambeni, vieillard respectable qui, à soixante ans, était encore plein de feu et de vigueur. Il choisit ses sous-ordres, et rassembla tous les patriotes ; il dissipa les bandes de pillards. et s'empara des principaux postes. Les Esclavons, plus opiniâtres, voulurent tenter un coup de main sur le pont de Rialto, qu'on peut regarder comme le centre de Venise. Salambeni en avait confié la garde à un officier maltais et à cent patriotes. Les Esclavons s'approchèrent, firent une décharge, et ce poste, composé d'hommes inexpérimentés, lâcha pied. Le Maltais resta, et, le sabre à la main, fondit tout seuil sur les Esclavons : deux fois son fer se brisa, deux fois il s'arma aux dépens des assaillants ; il en tua cinq, en blessa deux, et fit reculer le reste. Les

patriotes revinrent encouragés par son exemple ; on se battit, le canon tira, les Esclavons lurent mitraillés, et cette première impression du succès, qui décide dans les émeutes populaires, fut en faveur des Vénitiens<sup>1</sup>.

Le lendemain les nobles, se voyant sur le point d'être livrés aux Français par les patriotes, cherchèrent à se rendre les uns et les autres favorables. L-ne proclamation du doge défendit, sous peine de mort, toute opposition à la révolution que le grand conseil avait lui-même consommée.

Pendant tout ce tumulte, Villetard n'était pas resté dans l'inaction, et il avait été constamment en correspondance et en conférence avec les agents du gouvernement, pour leur faire prendre toutes les mesures propres à conjurer, un orage auquel, suivant lui, les ministres de Russie. et d'Angleterre n'étaient pas étrangers, et à introduire le plus tôt possible les troupes françaises dans Venise, ainsi qu'il en avait été convenu. Au point où en étaient les choses, le plus grand service qu'on pût rendre aux Vénitiens, était de leur épargner des. déchirements désormais sans but et sans utilité.,

Le 23 floréal (12 mai), Villetard avait informé Bonaparte et Baraguay-d'Hilliers de l'abdication du gouvernement, demandant à ce général, quand il faudrait préparer le logement pour ses troupes. N'ayant que 2.400 hommes disponibles, il ne se crut pas en force de maintenir l'ordre dans Venise, et demanda à Bonaparte ses instructions.

Villetard ne doutait pas que les Français ne fussent reçus en libérateurs. Baraguay-d'Hilliers se disait informé par des avis certains qu'il y avait encore parmi le peuple une troupe d'environ 600 Esclavons débandés et armés ; qu'environ 8.000 de ces mêmes soldats armés étaient embarqués dans le port, sur des vaisseaux de transport, mais n'en étaient point sortis ; que les pillages commis par le peuple, armé et guidé par les Esclavons, l'avaient été ; dans des maisons appartenant à des hommes dévoués à la cause française, aux cris de *Viva San-Marco* ; que le pavillon français avait été hué par le peuple sur les quais des canaux par lesquels avaient passé les barcaroles de la légation française qui avait apporté des dépêches à son camp ; que les Esclavons de la ville avaient envoyé des émissaires à leurs camarades pour les déterminer à venir les seconder ; que le gouvernement qui, dans le moment, se jetait dans les bras des Français pour sauver la ville du pillage, était hors d'état de leur livrer des gages de sûreté, tels que la possession des forts armés qui entouraient la ville, parce que les batteries de ces forts étaient confiées à des soldats dont il n'était pas sûr. Il résultait de là que si, par peur et par politique, ce gouvernement sollicitait le secours des Français, le peuple, soulevé par le parti oligarchique et par les menées de l'envoyé anglais, paraissait contraire à toute révolution en faveur de la démocratie<sup>2</sup>. Un général vénitien alla également demander à Victor le concours de ses troupes. Les habitants de Chioggia étaient inquiets du mouvement des Esclavons qui témoignaient l'intention de rentrer dans les forts. Victor o envoya de suite Lanusse avec deux bataillons dans celui de Chioggia que les Vénitiens avaient abandonné pour aller au secours de leur ville. Alors les Esclavons s'éloignèrent. Craignant avec raison que l'effervescence populaire ne causât de plus grands désordres, Bonaparte donna l'ordre à Baraguay-d'Hilliers d'entrer à Venise avec 5.000 hommes et au commandant de la flotille de l'Adriatique de s'y rendre. Il ne doutait pas qu'il n'en fut bientôt maître, et déjà il

---

<sup>1</sup> Lettre à Bonaparte, du 28 floréal (17 mai).

<sup>2</sup> Lettre de Baraguay-d'Hilliers à Bonaparte, 23 floréal.

disposait des États vénitiens. Telles étaient ses combinaisons. Il réunissait la république cispadane à la république de Venise démocratique, qui serait composée du Trévisan, du Dogado, de la Polésine de Rovigo et d'Adria, de la ville de Venise, des îles du Levant, de la Cispadane, de la Romagne ; en tout 1.630,000 habitants. La république Lombarde serait composée des pays compris entre le Tésin, le Pô, l'Oglio, et du Modenois, ce qui ferait deux millions de population. Les deux républiques concilieraient une alliance offensive et défensive avec la France<sup>1</sup>.

Le général en chef donna pour instruction à Baraguay-d'Hilliers de s'emparer, à son arrivée dans Venise, de toutes les positions militaires ; d'empêcher que rien ne sortît de l'arsenal, de la ville, ni du port ; de faire scrupuleusement respecter les propriétés ; de tenir les soldats consignés dans les forts ; de n'imprimer aucune proclamation ; de chercher à faire arrêter M. d'Entraigues, le ministre d'Angleterre, et spécialement M. Drake ; de ne se mêler des affaires intérieures qu'autant que cela deviendrait indispensable pour la sûreté de la ville et de l'arsenal ; de n'exiger des Vénitiens, dans le premier moment, que la nourriture de sa troupe ; de choisir pour commandant de la place un homme modeste, probe, actif et très-ferme ; de maintenir le plus grand ordre et de faire observer la plus sévère discipline parmi les troupes ; de ne permettre à aucune femme de la suite de l'armée de s'introduire dans la ville<sup>2</sup>.

Le général en chef craignait surtout que Venise ne fut pillée par les Esclavons. Il déclara par une proclamation, aux citoyens de cette ville, qu'ils étaient sous la protection de la république française ; en conséquence qu'il traiterait en ennemi tout individu qui porterait la moindre atteinte aux personnes et aux propriétés ; que si, dans vingt-quatre heures, les Esclavons n'avaient pas, conformément à l'ordre qui leur avait été donné par les magistrats, quitté la ville pour se rendre en Dalmatie, les officiers et les aumôniers des différentes compagnies seraient arrêtés, traités comme rebelles, et leurs biens en Dalmatie confisqués ; qu'il y ferait marcher une division de l'armée, et qu'ils seraient la cause de ce que la guerre et ses horreurs seraient transplantées au milieu de leurs foyers.

Avant d'avoir reçu les ordres du général en chef, certain que tous les Esclavons étaient partis pour la Dalmatie, Baraguay-d'Hilliers s'était décidé à entrer à Venise avec 3.000 hommes et à occuper l'arsenal et les forts, en attendant que Bonaparte mît à sa disposition les renforts indispensables tant en canonnières et matelots qu'en troupes de terre. Le gouvernement de Venise avait publié une proclamation pour préparer les habitants à l'entrée des Français, et envoyé à Mestre le nombre nécessaire de barques de transport avec quatre barques canonnières d'escorte. Telles étaient les dispositions qui avaient été faites, lorsque, le 26, Baraguay-d'Hilliers reçut l'ordre de Bonaparte. Il résolut de s'emparer de Venise dans la nuit même. Il organisa son débarquement à l'improviste. On occupa les débouchés du Lido et de Malamocco, la place Saint-Marc, les îles et le pont de Rialto. Tout cela s'exécuta à la faveur des ténèbres, et les Vénitiens en s'éveillant trouvèrent les Français au milieu de leur ville. Au lever du soleil, Baraguay-d'Hilliers y fit son entrée ; au-devant de lui vinrent sept barques remplies de patriotes, le Maltais à leur tête. Dès la nuit il avait, avec 400 des siens, occupé la place de Saint-Marc et divers autres points. La joie de ces individus vive et bruyante contrastait avec le morne aspect de la ville. La

---

<sup>1</sup> Lettre au Directoire, 24 floréal (13 mai).

<sup>2</sup> Ordre du 24 floréal (13 mai).

municipalité provisoire fut installée par l'ancien gouvernement. La garde nationale prêta serment entre ses mains. La municipalité descendit en grand cortège sur la place Saint-Marc et en fit le tour en présence de la population rassemblée dont une partie éclatait en acclamations, tandis que l'autre gardait le silence. L'arrivée des Français avait donné une grande énergie au parti patriote ; mais dans ce moment régnait à Venise ce calme de la stupeur qui suit les grands événements. Baraguay-d'Hilliers prit donc toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de ses troupes, pour parer à toute surprise et à l'inconstance du peuple ; et il fit saisir toutes les propriétés russes, anglaises et portugaises. Le jour même où se consommait la révolution de Venise par l'entrée des Français, Bonaparte concluait un traité avec cette république représentée par les députés du grand conseil. Telles étaient ses dispositions.

Le grand conseil de Venise, renonçant à ses droits de souveraineté, ordonnait l'abdication de l'aristocratie héréditaire, et reconnaissait la souveraineté de l'État dans la réunion de tous les citoyens, sous la condition cependant que le gouvernement garantirait la dette publique nationale, l'entretien des pauvres gentilshommes qui ne possédaient aucuns biens fonds, et les pensions viagères accordées sous le titre de provisions.

La république française, sur la demande qui lui en avait été faite, voulant contribuer autant qu'il était en elle à la tranquillité de la ville de Venise et au bonheur de ses habitants, accordait une division de troupes pour y maintenir l'ordre et la sûreté des personnes et des propriétés, et seconder les premiers pas du gouvernement dans toutes les parties de son administration. La station des troupes françaises à Venise n'ayant pour but que la protection des citoyens, elles devaient se retirer aussitôt que le nouveau gouvernement serait établi, ou qu'il déclarerait n'avoir plus besoin de leur assistance. Les autres divisions de l'armée française évacueraient également toutes les parties du territoire vénitien qu'elles occuperaient dans la terre ferme, lors de la conclusion de la paix continentale. Le premier soin du gouvernement provisoire serait de faire terminer le procès des inquisiteurs et du commandant du fort du Lido, prévenus d'être les auteurs et instigateurs des Pâques vénitiennes et de l'assassinat commis dans le port de Venise ; il désavouerait d'ailleurs ces faits de la manière la plus convenable et la plus satisfaisante pour le gouvernement français. Le directoire exécutif, de son côté, par l'organe du général en chef de l'armée, accordait pardon et amnistie générale pour tous les autres Vénitiens qui seraient accusés d'avoir pris part à toute conspiration contre l'armée française, et tous les prisonniers seraient mis en liberté après la ratification.

A ces articles patents étaient joints cinq articles secrets, par lesquels il était convenu que la république française et la république de Venise s'entendraient entre elles pour l'échange de différents territoires ; que la république de Venise paierait une contribution de six millions, dont trois en argent et trois en munitions navales ; qu'elle fournirait trois vaisseaux de ligne et deux frégates en bon état, armés et équipés ; qu'elle remettrait enfin vingt tableaux et cinq cents manuscrits au choix du général en chef. On voit par les dispositions de cette convention, et par le silence qu'elle gardait sur une foule de points constitutifs de la nouvelle république, que c'était moins un traité conclu entre deux États, qu'une capitulation imposée par le vainqueur.

Quel but se proposait Bonaparte ? C'était, ainsi qu'il le dit lui-même, 1° d'entrer à Venise sans difficultés ; d'avoir l'arsenal et tout en sa possession, et de pouvoir

en tirer ce qui lui conviendrait, sous le prétexte de l'exécution des articles secrets.

2° De se trouver à même, si le traité de paix avec l'empereur ne s'exécutait pas, de rallier à lui et de faire tourner à son avantage tous les efforts du territoire vénitien.

3° De ne pas attirer sur lui l'espèce d'odieuse de la violation des préliminaires, relatifs au territoire vénitien, et en même temps de donner des prétextes et de faciliter leur exécution.

4° Enfin, de répondre à tout ce qu'on pourrait dire en Europe, puisqu'il était constaté que l'occupation de Venise n'était qu'une opération momentanée, et un acte de protection sollicité par Venise même<sup>1</sup>.

Il écrivit en conséquence à Baraguay-d'Hilliers de ne pas mécontenter le commerce de Venise, et de ne faire aucune démarche qui pût servir de prétexte aux puissances étrangères pour élever des réclamations ; de maintenir la police dans la ville ; de veiller à la sûreté de ses troupes et des positions qu'il occupait, et de ne se mêler en aucune manière du gouvernement. [La position actuelle de Venise](#), ajoutait-il, [est extrêmement critique. Je préfère que le gouvernement provisoire ou Lallemand fassent les démarches ostensibles, et que vous paraissiez le moins possible](#)<sup>2</sup>.

Bonaparte envoya des courriers à Gênes et à Livourne, pour qu'on lui fît passer en toute hâte tous les matelots français ou corses qui s'y trouveraient. Il comptait prendre ceux des lacs de Garda et de Mantoue, et une partie de ceux de la flottille. Il demandait au Directoire de lui envoyer en outre 4 ou 500 matelots à Gènes, d'où il les ferait venir à Venise ; et de lui expédier en poste, un contre-amiral, un major d'escadre et quelques capitaines. Par tous ces moyens, il espérait armer et équiper promptement une escadre de quatre vaisseaux de guerre, trois frégates, deux corvettes et quinze chaloupes canonnières<sup>3</sup>.

En recevant le manifeste de Bonaparte, le Directoire n'avait pas cru pouvoir différer de donner communication au corps législatif, des mesures militaires que l'intérêt d'une défense légitime avait forcé le général en chef de prendre contre Venise. Cette communication fut faite le 27 floréal (16 mai) : à la lecture du message, le conseil des Cinq-Cents fit éclater son indignation ; Dumolard dit que le gouvernement vénitien ne s'était pas conduit en ennemi, mais comme une horde de cannibales ; que si le corps législatif en avait l'initiative, son cri serait, guerre aux Vénitiens ! mais que cette déclaration appartenant au Directoire, il s'occuperait de la faire et la soumettrait aux législateurs. Le conseil ordonna l'impression du manifeste, du message et du discours de Dumolard, à six exemplaires.

Le Directoire voyait d'avance, dans la conquête de Venise, de grands avantages pour la république française et la liberté italique, des ressources considérables pour l'armée, des sommes disponibles pour le trésor national, une marine qui devait contribuer à la restauration de celle de la France. Il mandait donc au général en chef de prendre les mesures les plus salutaires pour tirer parti de toutes ces ressources. Le passage spontané de Venise à une nouvelle forme de

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 30 floréal (19 mai).

<sup>2</sup> Lettres du 2 prairial (21 mai).

<sup>3</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, des 25 et 30 floréal.

gouvernement lui paraissait aussi devoir étonner les puissances de l'Europe, et répandre parmi les peuples la plus haute considération pour les armes et la constitution françaises<sup>1</sup>.

Le ministre des relations extérieures écrivait de son côté à Bonaparte, pour lui recommander de saisir à Venise le trésor du duc de Modène, et les placements immenses que le roi d'Angleterre et plusieurs riches Anglais avaient faits sur la banque. D'après une note jointe à sa lettre et qui paraît exagérée, les sommes appartenant au roi Georges s'élevaient à 14 millions sterling. On avait fait cette découverte en 1788, lors de sa maladie.

Ayant reçu l'ordre de quitter la France, le ministre vénitien Quirini, inquiet sur la réception qui pourrait lui être faite à son retour à Venise, réclama la protection française. Le Directoire, n'écoutant que sa générosité et comptant sur toute celle du général en chef, le fit inviter par le ministre des relations extérieures à accorder à cet ex-ministre la protection dont il aurait besoin pour être à l'abri de tout danger.

Enfin le Directoire, dès qu'il eut reçu le traité conclu avec le grand conseil de la république de Venise, l'approuva comme avantageux et honorable pour la république française<sup>2</sup>.

Provocateur de la révolution, dans un écrit où l'on trouva de l'éloquence et du talent, transfuge de la liberté, à l'assemblée constituante dont il fut membre, le comte d'Entraigues avait émigré et se trouvait à Venise. Il y servait à la fois l'Angleterre, les princes français et la Russie, ou plutôt se vendait à qui voulait le payer, et trahissait tout le monde. Il était publiquement accrédité par cette dernière puissance. Tous les souverains recherchaient un homme qui avait proclamé des principes destructeurs de leurs gouvernements. Ne se trouvant plus en sûreté à Venise, il en sortit au moment où les troupes françaises allaient y entrer, et tomba dans la division Bernadotte. Il y fut arrêté et envoyé à Milan. On saisit avec lui des papiers ; mais on doutait que ce fussent les plus importants ; car on lui laissa la faculté d'écrire à Venise, où l'on croyait qu'il en avait laissé d'autres.

Au 13 vendémiaire an IV, on avait déjà trouvé, dans les papiers de Lemaître, la preuve que d'Entraigues était directeur d'agences royalistes en France. Les découvertes faites depuis son arrestation, par le dépouillement de ses papiers auquel procédèrent Clarke et Berthier, ne laissent aucun doute sur sa qualité, ses manœuvres criminelles, et notamment la trahison de Pichegru. D'après les lois il était dans le cas d'être livré à une commission militaire ; et au moins, jusqu'à ce qu'on eût tiré de lui des renseignements utiles, gardé de près dans une prison.

Cependant Bonaparte ordonna qu'il fût logé dans le château de Milan, de manière à ce qu'il pût avoir avec lui sa femme et les commodités que paraissait nécessiter sa santé ; si le château ne les offrait pas, qu'on lui laissât la faculté de choisir un logement en ville, où il serait sous bonne garde ; qu'on lui rendît tous ses papiers, excepté trois ou quatre pièces relatives à des objets politiques ; qu'on lui fît donner des soins par le médecin Moscati<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettre du 30 floréal (19 mai).

<sup>2</sup> Lettre à Bonaparte, du 7 prairial (26 mai).

<sup>3</sup> Lettre de Bonaparte à Berthier, du 16 prairial (4 juin).

D'Entraigues logea en ville, le général en chef le fit interroger, notamment pour savoir de lui, de qui était un mémoire trouvé dans ses papiers, intitulé : *Des intérêts de la Prusse dans la guerre actuelle ?* où étaient tous les papiers sur la guerre de la Vendée ? Comment un ministre de l'empereur de Russie — car il réclamait les droits attachés à cette qualité — se trouvait chargé de fomenter la guerre de la Vendée, et de faire des instructions pour les agents de Louis XVIII<sup>1</sup> ?

Trop fortement compromis pour essayer de dissimuler, et comprenant tout le danger de sa situation, d'Entraigues, pour se rendre Bonaparte favorable, parla sans réserve, et découvrit toutes les intrigues du parti royaliste. Il obtint en effet de rester prisonnier sur parole et sans garde. Il allait librement dans les sociétés, aux spectacles, aux promenades. Il profita de cette liberté pour violer sa promesse et se sauver en Suisse. Bientôt il répandit en Allemagne et en Italie un pamphlet où il peignait l'horrible cachot dans lequel il avait été enfermé, les tourments qu'il avait soufferts, l'audace qu'il avait déployée, et les dangers qu'il avait courus pour en sortir. C'est ainsi que s'acquittait envers Bonaparte, des égards qu'il avait eus pour lui, un homme que la loi dévouait à la peine capitale ! C'est d'après ce pamphlet que des écrivains de parti ou par trop crédules, ont fait de d'Entraigues une victime héroïque, qui dans sa prison brava les menaces de Bonaparte, et lui répondit avec noblesse et fermeté<sup>2</sup>.

Les victimes héroïques c'étaient Quinette, Bancal, Camus, Drouet, Sémonville, Maret, que l'Autriche avait martyrisés dans ses cachots au mépris du droit des gens et des lois de l'humanité ; c'étaient Lafayette, Latour-Maubourg, Alexandre Lameth, Bureau de Puzy qu'elle y torturait encore ! car aucun de ces citoyens français n'était coupable envers la cour de Vienne ni son justiciable.

Un autre écrivain attribue les ménagements qu'on eut pour d'Entraigues, et même son évasion, au besoin qu'avait Bonaparte d'un agent sûr, pour porter à la cour de Russie son consentement au projet formé par la coalition, de favoriser son élévation au pouvoir suprême, à condition de le céder aux Bourbons<sup>3</sup>. Ce fut sans doute pour mieux dissimuler sa mission que d'Entraigues publia un roman sur sa captivité et son évasion ! Nous reviendrons sur celui de l'historien de l'Italie, lorsque nous en serons aux événements qui précédèrent le 18 fructidor.

L'arrestation de d'Entraigues eut une grande influence sur le dénouement de la crise dans laquelle se trouvait l'intérieur de la République, et sur la part qu'y prit Bonaparte : il envoya au Directoire le dépouillement des papiers et les interrogatoires de ce personnage.

Bonaparte, tandis qu'il pressait l'oligarchie vénitienne dans ses derniers retranchements, n'avait point négligé les mesures de sûreté et de répression qu'exigeaient les désordres et les attentats dont la terre ferme avait été le théâtre. Il donna à Augereau le commandement de Vérone, du Véronais, de Peschiera, de Porto-Legnago et du pays compris entre l'Adige et la Piave. Le vainqueur de Castiglione, qui avait été envoyé à Paris pour porter des drapeaux, était revenu à Milan au moment le plus chaud de l'insurrection de Vérone, et n'avait pu passer outre ; il avait écrit à Bonaparte que sa santé, légèrement altérée par l'excessive fatigue d'une route de douze jours, lui laissait cependant

---

<sup>1</sup> Lettre à Berthier, du 19 (7 juin).

<sup>2</sup> *Biographie universelle* de Michaud.

<sup>3</sup> *Botta*, tome III, page 45.

espérer qu'il pourrait employer avec succès ce qui lui en restait, pour servir la liberté, et réprimer les perfides qui osaient attenter aux jours de ses défenseurs en violant l'hospitalité et la neutralité dont les Français seraient toujours jaloux observateurs. Sa lettre se terminait par ces mots remarquables, relatifs à la situation intérieure de la France qui touchait à une crise : **J'ai tant de choses à vous dire, que le temps et les circonstances ne me permettent pas de les confier au papier ; une longue conférence est nécessaire**<sup>1</sup>. Elle ne tarda pas à avoir lieu ; on en verra par la suite les conséquences.

Par les instructions du général en chef, il était prescrit à Augereau de s'informer si, tant sur l'Adige que sur les autres points de son commandement, le général Laudon n'occupait pas encore des parties du territoire vénitien, qui devaient être évacuées d'après les préliminaires de paix ; de se faire rendre compte de la situation de Vérone et du Véronais ; de prendre des renseignements bien exacts sur tout ce qui s'était passé, sur les conventions qui avaient été faites, sur les contributions imposées, et de faire, quant à cet objet, ce qu'il jugerait le plus convenable à la dignité et aux avantages de la république française ; de faire dresser un état de toutes les pertes qu'avaient essuyées les Français, afin qu'on pût les indemniser ; d'ordonner le désarmement de tous les paysans et autres Vénitiens ; et à tous les provéditeurs ou gouverneurs de la république de Venise qui se trouveraient encore dans son commandement sur la terre ferme, de se retirer sur-le-champ à Venise ; de faire chercher tous les auteurs ou promoteurs des assassinats commis sur les Français, pour être jugés par un conseil de guerre ; de trouver un local convenable et les fournitures nécessaires pour former un hôpital à Vérone ; enfin de donner tous les ordres et toutes les instructions qui lui paraîtraient convenables pour le maintien de l'ordre général, la nomination des municipalités, l'organisation provisoire d'une garde nationale de quelques hommes sûrs et patriotes, pour la police intérieure<sup>2</sup>.

Bonaparte donna à Delmas le commandement des pays dépendants de Bellune, de Cadore et de Feltre ; à Joubert celui du Bassanais ; toutes les provinces de terre ferme furent réparties entre les généraux ; ils avaient à peu près les mêmes instructions qu'Augereau. Cependant il y avait peu d'accord dans leur manière d'agir, chacun faisait à sa manière.

A Bassano, Joubert laissa tout sur l'ancien pied, disant que le pays était tranquille, et que toute innovation qui n'avait aucun but réel ne favorisait que les fripons<sup>3</sup>. Le territoire qu'il occupait était stérile, notamment en fourrages et en viande ; il était obligé de faire des excursions sur ses voisins. **Les généraux, écrivait-il**<sup>4</sup>, **gardent le territoire de leur commandement, comme les Français, les Anglais, les Autrichiens le leur, et peut-être même avec plus de jalousie ; je fais enlever sans leur répondre ce qui m'est nécessaire. Cela n'arriverait pas si l'administration nous pourvoyait. Vivez sur le pays où vous êtes : voilà ce qu'on nous dit, voilà toute la science.**

La ville de Vérone s'était rendue à discrétion. On va voir comment elle fut traitée par le vainqueur. Il fut ordonné qu'elle paierait une imposition de 120.000 sequins, pour les dépenses de l'armée, et une contribution de 50.000 sequins, qui serait distribuée entre tous les soldats et officiers qui s'étaient trouvés

---

<sup>1</sup> Lettre du 2 floréal (21 avril).

<sup>2</sup> Lettre du 16 floréal (5 mai).

<sup>3</sup> Lettre à Bonaparte, 25 floréal.

<sup>4</sup> Lettre à Bonaparte, 5 prairial.

assiégés dans les châteaux, ou ; ceux qui formaient la colonne mobile qui s'était emparée de la ville ;

Que tous les effets qui étaient au mont-de-piété, d'une valeur moindre de 50 fr., seraient rendus au peuple, et tous ceux d'une valeur supérieure séquestrés au profit de la République.

Vérone n'étant point la route de l'armée, ni le séjour d'aucun dépôt, il fut expressément défendu de rien payer sous prétexte d'effets perdus, soit aux administrateurs, soit aux militaires ; et d'admettre dans la comptabilité en argent, et dans celle en matières, aucun déficit justifié par des pertes faites dans cette ville.

Le commissaire ordonnateur en chef fut chargé de dresser un état des pertes qui auraient été faites par les individus formant la garnison des forts ou qui se trouvaient aux hôpitaux pour être indemnisés, par une troisième contribution qui serait frappée sur la seule ville et le territoire de Vérone.

Tous les chevaux de voiture et de selle existant dans la ville furent affectés aux charrois d'artillerie ou à la cavalerie.

La ville dut fournir, dans le plus court délai, des cuirs pour 40.000 paires de souliers et 2.000 paires de bottes ; du drap pour 12.000 paires de culottes, 12.000 vestes et 4.000 habits ; des toiles pour 12.000 chemises et 12.000 paires de guêtres, 12.000 chapeaux et 12.000 paires de bas ; cette fourniture était destinée à l'habillement de la division Joubert.

Toute l'argenterie existant dans les églises ou autres bâtiments publics, ainsi que tout ce qui appartenait au gouvernement, fut confisqué au profit de la République.

Une commission militaire fut formée pour, après un délai de quarante-huit heures, déclarer ennemis de l'humanité et assassins les cinquante principaux auteurs de l'assassinat qui avait eu lieu le jour de la seconde fête de Pâques ; lesquels seraient arrêtés et envoyés garrottés à Toulon pour être de là transférés à la Guyane : si cependant parmi ces cinquante il s'en trouvait de nobles vénitiens, ou de ceux qui avaient été arrêtés plusieurs mois auparavant et envoyés à Venise comme coupables de conspiration contre la république française, et depuis relâchés, ils seraient condamnés à être fusillés ; le séquestre serait mis sur tous leurs biens, meubles et immeubles, et leurs biens-fonds confisqués et affectés à faire rebâtir les maisons du peuple qui avaient été brûlées pendant le siège, et à indemniser les autres personnes de la ville qui se trouveraient avoir perdu.

Un désarmement général devait avoir lieu dans tout le Véronais, et quiconque serait trouvé avoir désobéi à l'ordre du désarmement, être condamné à six ans de fers à Toulon.

Tous les tableaux, collections de plantes, de coquillages, etc., qui appartenaient, soit à la ville soit aux particuliers, furent confisqués au profit de la République ; les biens des condamnés furent affectés à indemniser les particuliers qui auraient fait des pertes<sup>1</sup>. Ces mesures étaient sans doute très-rigoureuses ; mais elles n'excédaient point les bornes de la juste vengeance réclamée par l'intérêt et la dignité de la France et de son armée.

---

<sup>1</sup> Arrêté de Bonaparte, du 17 floréal (6 mai).

Ici se présentent des faits déplorables qui ont fourni matière à de vives déclamations, c'est le côté honteux de la guerre. On nous reprochera peut-être de ne les avoir pas couverts d'un voile. Mais, quoique enthousiastes de la gloire française, nous nous sommes fait une loi de ne pas dissimuler les taches qui ont pu quelquefois la ternir. Elle reste encore assez brillante et assez pure pour conserver le premier rang dans l'histoire.

A peine arrivé à Vérone, Augereau fut indigné. La confusion des pouvoirs, l'exercice abusif qu'en avaient fait divers officiers supérieurs, avaient mis le comble à l'anarchie, et favorisé toutes sortes de pillages. Le mont-de-piété de cette ville, qui renfermait de grandes valeurs, avait été presque vidé ; on en avait ouvertement forcé les portes. Celui de Vicence, dont les habitants étaient restés soumis, avait eu le même sort. Il ne restait plus dans ces établissements que les objets de la valeur au maximum de cinquante francs, dont l'arrêté du général en chef ordonnait la restitution. Le commissaire des guerres Bousquet était accusé de ces dilapidations. Le général Victor l'avait fait arrêter. La campagne n'avait pas été épargnée ; l'incendie, le vol, les réquisitions générales et particulières, frappées arbitrairement et sans autorisation légale, avaient dépeuplé plusieurs villages et réduit les familles errantes au désespoir. Des officiers revenant des dépôts ou attirés par l'appât du pillage s'étaient érigés en commandants de places, et y avaient fait des actes que réprouvaient la justice, l'honneur et les lois de la discipline. Le tableau des actes arbitraires commis sur les maisons riches de Vérone n'était pas moins révoltant. On avait perçu par des réquisitions écrites et signées jusqu'à 60.000 francs, et refusé d'en donner un reçu. Pendant huit jours les marchands en détail avaient été exposés à perdre draps, toiles, mouchoirs, etc. Tout commerce avait cessé, la ville était déserte.

Augereau fit une proclamation qui ramena la confiance, mais les ressources n'en étaient pas moins épuisées, et il ne lui paraissait pas possible d'exécuter en tout l'arrêté du général en chef. Car après le pillage du mont-de-piété, les réquisitions faites dans les meilleures maisons, l'emploi de l'argenterie des particuliers et de partie de celle des églises au paiement de la contribution frappée par le général Kilmaine, il ne restait plus d'autre ressource que la fortune des juifs, facile à cacher et qu'ils avaient mise en sûreté. Augereau proposait donc au général en chef d'étendre la contribution de 120.000 sequins sur les villes des second et troisième ordre et sur les villages, ainsi que la fourniture des objets d'habillement et d'équipement.

Personne, ajoutait le général en terminant sa dépêche<sup>1</sup>, n'est plus ennemi que moi des Vénitiens, personne ne tient plus à venger le sang français ; mais aussi je le dispute à tous par mon aversion pour l'injustice et la persécution. Si les Français s'en sont rendus coupables, il est de mon caractère, de mon devoir de faire oublier aux habitants qu'ils doivent une partie de leurs maux à mes compatriotes. Guerre aux tyrans, paix aux chaumières : ces principes sont dans votre cœur comme dans le mien, et vous connaissez mon zèle pour tendre au but qui vous anime ; aussi je me flatte que vous rendrez justice à ma franchise et à ma sincérité.

Nous transcrivons ici textuellement l'ordre que Bonaparte rendit de suite sur ce rapport<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettre du 20 floréal.

<sup>2</sup> Ordre du 20 floréal (9 mai).

Le général en chef voit avec indignation les vols que commettent plusieurs agents français, qui, sous différents prétextes, s'introduisent dans les monts-de-piété des villes vénitiennes, y mettent les scellés pour y voler tout ce qui est à leur convenance.

En conséquence, il ordonne :

1° Aux généraux de division de faire lever tous les scellés des monts-de-piété et de les restituer à leurs administrateurs, et en attendant, qu'il ne soit porté aucun changement auxdites administrations (hormis celui de la ville de Vérone).,

2° De faire vérifier par les administrateurs et les membres des municipalités ce qui manque aux monts-de-piété et autres établissements publics, depuis l'apposition des scellés, et de faire arrêter sur-le-champ les agents ou commissaires qui auraient mis les scellés ou qui seraient coupables de dilapidations, et de, les faire traduire, devant le conseil militaire de la division.

3° Les municipalités de la terre ferme vénitienne enverront sur-le-champ au général en chef une note de tout ce qui aurait été pris et qui serait à leur connaissance.

4° La propriété des villes et des habitants de la terre ferme vénitienne est sous la responsabilité des généraux de division qui y commandent : ils prendront toutes les mesures possibles pour faire arrêter les coupables, réprimer les abus, et garantir ce pays des ravages de cette nuée de voleurs qui semble s'y être donné rendez-vous.

Presque en même temps le commandant de la place de Padoue, nommé Arnoult, fut accusé de s'être emparé de sels à Chioggia et d'en avoir vendu sans autorisation et au mépris des dispositions faites par le général en chef. Il ordonna de l'arrêter et de le traduire devant un conseil militaire<sup>1</sup>. Bientôt après il fit donner l'ordre à un général de brigade de restituer tout ce que sa femme avait pris à différents propriétaires, et entre autres les voitures d'une maison où elle avait été logée<sup>2</sup>.

Malgré l'extrême vigilance du général en chef pour empêcher les abus et les dilapidations, dit à ce sujet Napoléon, il y en eut, dans ce moment, plus qu'à aucune autre époque de cette guerre. Le pays était partagé entre deux factions très-animées ; les passions y furent plus ardentes et plus audacieuses.

Lors de la reddition de Vérone, le mont-de-piété de cette ville, riche d'environ sept à huit millions, fut dépouillé. Le commissaire des guerres Bousquet, et le colonel de hussards Andrieux, furent accusés d'être les auteurs de ce vol qui

---

<sup>1</sup> Lettre de Berthier, du 17 prairial.

<sup>2</sup> Lettre de Berthier, du 18 messidor.

portait un caractère d'autant plus révoltant qu'il avait été précédé et suivi d'autres crimes nécessaires pour le tenir caché. Tout ce qu'on trouva dans les maisons des prévenus fut restitué à la ville, dont la perte néanmoins resta très-considérable<sup>1</sup>.

Au milieu de ces désastres Bonaparte s'appliqua à consoler les savants et les établissements qui en avaient été victimes. Il fit payer 4.000 francs d'indemnité à l'astronome Antonio Gerracchio de Vérone, et fit augmenter de 10.000 francs le fonds de la société italienne de cette ville, légué par le célèbre Loerga, à laquelle on était redevable de plusieurs mémoires utiles sur les sciences exactes. Il invita Gerracchio à lui proposer ses vues sur ce qu'il y aurait à faire pour améliorer l'organisation de cette société et pour la rendre plus utile au progrès des connaissances humaines<sup>2</sup>.

Les désordres commis dans le pays le ruinaient sans profiter à l'armée, la privaient au contraire de ressources qui, sagement et fidèlement employées, auraient satisfait à ses besoins. Ils étaient urgents après les fatigues de la campagne prodigieuse qu'elle venait de faire. Joubert qui maintenait la discipline dans sa division, écrivait au général en chef : *Si vous vouliez voir mes soldats, ils font pitié ; on ne peut pas commander des troupes tellement négligées, et je laisserai tout entre les mains des chefs particuliers jusqu'à ce que je n'aie plus honte de les voir : cela est naturel ; encore deux mois de pareille négligence, et la saleté en conduira la moitié aux hôpitaux, le reste désertera ou pillera. Un soldat ne s'estime et ne soigne son honneur que quand il est déceimment vêtu*<sup>3</sup>.

Il avait été ordonné aux généraux commandants dans les provinces de la terre ferme, de tenir la main à ce que, conformément aux préliminaires de la paix, les Autrichiens évacuassent toutes les parties de territoire qu'ils y occupaient. Il se trouvait beaucoup de soldats du corps de Laudon dans quelques rassemblements de brigands qui ravageaient les frontières du Vicentin et du Véronais. Augereau écrivit à ce général pour lui en témoigner son étonnement, et l'inviter à retirer ces soldats des rassemblements avant qu'il ne marchât contre eux pour les dissoudre<sup>4</sup>.

Laudon continuait d'occuper Primolano et le pont de Cismone, et avait même renforcé ces postes. Joubert y envoya un gros détachement pour signifier aux Autrichiens de les quitter ainsi que le général Kerpen en était convenu par écrit. Ils refusèrent, et le commandant ramena son détachement. Laudon écrivit à Joubert de ne faire aucun mouvement avant qu'il n'eût reçu de nouveaux ordres. Le général républicain répondit qu'il envoyait de nouveau un détachement pour occuper de suite Primolano, et qu'il rendait le général autrichien responsable de tout ce qui pourrait arriver par la résistance de son monde. Le chef de brigade Destaing, chargé de cette mission, s'en acquitta avec adresse et fermeté. Les Autrichiens cédèrent. En rendant compte de cet incident au général en chef, Joubert lui écrivait : *Le général Kerpen montre autant de loyauté que Laudon de*

---

<sup>1</sup> Montholon, tome IV, page 154.

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte à Gerracchio, du 18 messidor (6 juillet).

<sup>3</sup> Lettre du 5 prairial.

<sup>4</sup> Lettre du 25 floréal.

petitesse et de fourberie : tout mon regret est de n'avoir pu le battre qu'une fois, parce que je ne l'ai vu qu'une fois dans la guerre d'Italie<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettre du 3 prairial (22 mai).

## CHAPITRE XXI

Divers projets de républiques en Italie ; établissement de la république cisalpine. — Première idée de la route du Simplon. — Révolution de Gênes ; le sénat arme les portefaix et les charbonniers. — Lettre de Bonaparte au doge. — Le sénat lui envoie des députés. — Convention portant abdication de l'oligarchie, et établissement d'un gouvernement populaire. — Bonaparte protège le roi de Sardaigne contre les révolutionnaires. — Echange des ratifications des préliminaires de Leoben. — Ouverture des négociations pour la paix. — Instructions du Directoire.

En constituant la république cispadane, Bonaparte avait laissé tout en suspens au sujet des Lombards ; il semblait flotter alors entre leur émancipation définitive et le système du Directoire qui avait toujours différé de prendre envers eux des engagements, dans la crainte de mettre par-là des entraves à la paix. Bonaparte, prévoyant le cas où il faudrait, pour l'obtenir, rendre la Lombardie à l'Autriche, avait même fait entendre aux patriotes de ce pays qu'il leur resterait toujours la république cispadane pour refuge. C'était une triste perspective pour des hommes qu'on avait excités les premiers en Italie à secouer le joug, tout en se réservant d'y soumettre de nouveau leur pays.

Depuis la prise de Mantoue, jusqu'à l'ouverture de la campagne, Bonaparte n'était point allé à Milan, parce que, disait-il, les habitants de toute la Lombardie y attendaient son arrivée, espérant qu'il leur permettrait la réunion de leurs assemblées primaires.

Par sa proclamation, avant de marcher sur la Piave, il avait dit à l'armée : [Les républiques lombarde et cispadane vous doivent leur liberté](#). Il avait mandé au Directoire en lui envoyant la constitution de la république cispadane : [Les Lombards sont très-impatiens ; ils voudraient qu'on déclarât leur liberté et qu'on leur permît également de faire une constitution](#). Ils soudoient dans ce moment 1.500 Polonais et 2.000 légionnaires. L'un et l'autre de ces corps commencent à s'organiser assez bien.

En même temps il avait écrit à l'administration centrale à Milan : [Vous demandez des assurances pour votre indépendance à venir ; mais ces assurances ne sont-elles pas dans les victoires que l'armée d'Italie remporte chaque jour ? Chacune de nos victoires est une ligne de votre charte constitutionnelle. Les faits tiennent lieu d'une déclaration, par elle-même puérile. Vous ne doutez pas de l'intérêt et du désir bien prononcé qu'a le gouvernement de vous constituer libres et indépendants](#).

Cependant, au moment où il accordait une suspension d'armes à l'archiduc Charles, Bonaparte, entretenant le Directoire de conditions de paix, pensait que la restitution de la Lombardie à l'empereur serait bien compensée par la limite du Rhin et l'existence de la république cispadane.

Le 26 germinal, dans les premières conférences avec M. de Gallo, il offrit encore la restitution du Milanais, et dans les trois projets qui furent envoyés à Paris et à Vienne, le sort de ce pays était abandonné au hasard qui ferait prévaloir un de ces projets sur les deux autres.

Les Lombards étaient en proie aux plus vives alarmes ; elles se propageaient de Milan chez les autres peuples de l'Italie. L'ex-ambassadeur de France près de la Porte-Ottomane, Verninac, qui revenait de Constantinople, frappé des bruits fâcheux qui circulaient, crut devoir en écrire à Bonaparte, et plaida avec autant de justice que de chaleur pour la liberté des Lombards, au maintien de laquelle, suivant lui, étaient attachés l'intérêt, l'honneur de la France et la gloire personnelle du général en chef<sup>1</sup>.

Mais les préliminaires de Leoben venaient d'être signés ; l'Autriche avait cédé la Lombardie, et son indépendance se trouvait confirmée. La république lombarde devint donc dès ce moment le point central auquel allait se réunir tout ce que la France conservait de conquêtes en Italie. La république cispadane était anéantie

---

<sup>1</sup> Lettre du 1er floréal.

par la cession projetée à la république de Venise, des provinces de Bologne, de Ferrare et de la Romagne, en échange de celles de la terre ferme, dont il avait été disposé par les préliminaires. Dans le premier moment, Bonaparte ajoutait donc à la république lombarde le Bergamasque et le Crémasque qui lui étaient déjà adjoints par leur insurrection, la partie du Mantouan qui était sur la rive droite de l'Oglio et du Pô qui s'y trouvait également incorporée, et le duché de Modène et de Reggio.

Il reçut à Palma-Nova des nouvelles de la république cispadane ; les élections y avaient été très-mauvaises. Les prêtres les avaient influencées. Des cardinaux et des évêques étaient venus exprès de Rome pour diriger les choix du peuple, voyant bien que leur salut ne dépendait plus que de leur influence dans le corps législatif. Il en concluait que la république cispadane, comme la Lombardie, avait besoin d'un gouvernement provisoire pour trois ou quatre ans, pendant lesquels on chercherait à diminuer l'influence des prêtres ; sans quoi on n'aurait rien fait en donnant la liberté à ces pays. Conformément aux ordres du Directoire et aux traités, Bonaparte se proposait donc de réunir sous un même gouvernement provisoire la Lombardie et la Cispadane, et de prendre ensuite les mesures qui se concilieraient avec leurs mœurs, pour y diminuer l'influence des prêtres, et éclairer l'opinion<sup>1</sup>.

Ici trouve naturellement sa place la lettre suivante que le général en chef écrivit à l'évêque de Côme<sup>2</sup>.

J'ai reçu, monsieur l'évêque, la lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire, avec les deux imprimés. J'ai vu avec déplaisir la devise qu'un zèle mal entendu de patriotisme a fait mettre au-dessus d'un de vos imprimés. Les ministres de la religion ne doivent, comme vous l'observez fort bien, jamais s'émanciper dans les affaires civiles ; ils doivent porter la teinte de leur caractère, qui, selon l'esprit de l'Évangile, doit être pacifique, tolérant et conciliant. Vous pouvez être persuadé que, si les prêtres professent ces principes, la république française ne souffrira pas qu'il soit porté aucun trouble au culte de la religion, et à la paix de ses ministres. Jetez de l'eau et jamais de l'huile sur les passions des hommes ; dissipez les préjugés et combattez avec ardeur les faux prêtres, qui ont dégradé la religion en en faisant l'instrument de l'ambition des puissants et des rois. La morale de l'Évangile est celle de l'égalité, et dès-lors elle est la plus favorable au gouvernement républicain que va désormais avoir votre patrie.

Arrivé à Milan, Bonaparte ne fut pas plus satisfait des choix qui avaient été faits en Lombardie, influencés aussi par les prêtres. Cependant il renonça à l'idée d'un gouvernement provisoire, résolut de fondre en une seule république la Cispadane et la Lombardie, de lui donner une constitution, et de faire lui-même, pour la première fois, tous les choix.

Il rappela à Milan tous ceux que la crainte des suites de la guerre en avait éloignés. Il engagea l'administration à faire cesser les haines et à concilier tous les esprits. Je refroidis, écrivit-il au Directoire<sup>3</sup>, les têtes chaudes et je réchauffe les froides. J'espère que le bienfait inestimable de la liberté donnera à ce peuple

---

<sup>1</sup> Lettre au Directoire, 12 floréal.

<sup>2</sup> Lettre du 17 floréal.

<sup>3</sup> Lettre du 19 floréal.

une énergie nouvelle, et le mettra dans le cas d'aider puissamment la république française dans les guerres futures que nous pourrions avoir.

Il nomma quatre comités composés d'hommes recommandables par leur savoir et leurs mœurs. L'un fut chargé de rédiger une constitution ; on comptait parmi ses membres le père Grégoire Fontana, homme prodigieux par l'étendue et la profondeur de ses connaissances. Les trois autres comités étaient occupés à la confection des lois organiques qui devaient accompagner la constitution. D'après l'activité que le général en chef imprimait à leurs travaux, auxquels il assistait quelquefois en personne, il comptait que dans vingt jours la nouvelle république italienne serait complètement organisée et pourrait marcher toute seule<sup>1</sup>.

La chute du gouvernement vénitien parut changer encore un moment les combinaisons de Bonaparte sur les républiques d'Italie, et le faire hésiter dans sa résolution hautement annoncée de rayer de la carte l'État vénitien lui-même. Si Venise acceptait le gouvernement représentatif, la république cispadane préférerait de se réunir à cette ville plutôt qu'à la Lombardie. Alors il y aurait deux nouvelles républiques, la vénitienne et la lombarde<sup>2</sup>.

Mais d'autres événements amenèrent bientôt d'autres calculs. La chute de l'oligarchie vénitienne allait porter un coup mortel à celle de Gênes, déjà fortement ébranlée par l'influence des principes de la démocratie. C'était l'opinion du ministre Faypoult et celle de Bonaparte. Seulement, il ne mettait pas hors de doute qu'il ne fallût laisser Gênes indépendante. Il voulait y réunir les fiefs impériaux, et donner à la république lombarde le golfe de la Spezzia. Ce projet devait s'exécuter naturellement lorsque le gouvernement aristocratique serait dissous, et le corps de l'État en fusion. Alors la France serait toujours assurée d'avoir avec elle Gênes ou le golfe de la Spezzia<sup>3</sup>.

Gênes demande à grands cris la démocratie, écrit Bonaparte au Directoire ; le sénat m'envoie des députés pour sonder là-dessus mes intentions. Il est très-possible qu'avant dix à douze jours l'aristocratie de Gênes subisse le même sort que celle de Venise.

Il y aurait alors en Italie trois républiques démocratiques, qui, pour le moment, ne pourraient être que difficilement réunies, vu les coupures qu'y produisent les États intermédiaires de Parme et de l'empereur, et vu d'ailleurs l'enfance dans laquelle sont encore les Italiens ; mais la liberté de la presse et les événements futurs ne manqueront pas de réunir ces trois républiques en une seule.

1° La république cisalpine comprenant la Lombardie, le Bergamasque, le Crémasque, le Modénois, Massa-Carrara, la Grafignagne, le golfe de la Spezzia, formant une population de 18 à 1.900.000 habitants.

2° La république cispadane comprenant le Bolonais, le Ferrarais, la Romagne, Venise, Rovigo, et une partie du Trévisan et les îles de l'Archipel, formant une population de 16 à 1,800.000 habitants.

---

<sup>1</sup> Lettre du 19 floréal.

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 24 floréal.

<sup>3</sup> Lettre de Bonaparte à Faypoult, 26 floréal.

3° La république ligurienne, comprenant les fiefs impériaux, Gênes, et les États de Gênes, hormis le golfe de la Spezzia.

Les États du duc de Parme, ceux du roi de Sardaigne, ne tarderont pas à s'insurger ; je fais cependant ce qui est possible pour soutenir ces deux princes.

Les républiques cisalpine et cispadane se réuniront difficilement, de sorte que si l'empereur s'arrange à laisser la marche Trévisane et la Polésine de Rovigo, il sera possible de donner Venise à la république cispadane.

Si, au contraire, l'empereur ne voulait pas, on réunirait ces deux républiques en une, parce qu'alors il est bien prouvé que la république cispadane ne serait pas assez forte pour maintenir la ville de Venise, comme ville de province.

En attendant, je laisse subsister la Cispadane organisée séparément, puisque sa réunion avec la Lombardie mécontenterait beaucoup de monde, et pourrait être regardée par l'empereur comme une violation des préliminaires, et que d'ailleurs la capitale à Bologne nous permettra d'avoir une grande influence sur toutes les affaires de Rome.

Vous trouverez donc ci-joint l'ordre que je donne aujourd'hui pour la réunion de la Romagne à la république cispadane. Je profiterai de cette circonstance pour leur faire renommer un autre directoire, celui qu'ils ont nommé étant assez mal composé.

Quand ensuite la paix définitive avec l'empereur sera faite, je prendrai des mesures pour réunir ces deux républiques ; mais, en attendant, il faut que je profite des moments de repos, pour organiser parfaitement l'une et l'autre, afin que si l'on ne s'arrange pas avec l'empereur, nous puissions être sûrs que nos derrières soient tranquilles ; et que si les affaires de Rome viennent à se brouiller par la mort du pape, l'on puisse partir de là pour faire toutes les opérations qui deviendraient nécessaires<sup>1</sup>.

Dans la première conférence pour les négociations de la paix définitive, il fut convenu de donner Venise à l'empereur ; cependant, s'il persistait à s'en tenir aux préliminaires, l'intention de Bonaparte était de réunir en une seule république, toutes ses conquêtes en Italie<sup>2</sup>.

Toutes les têtes étaient en fermentation ; les projets d'organisation lui arrivaient de toutes parts.

La cour de Vienne ayant refusé son approbation aux articles consentis par M. de Gallo le 5 prairial, et les négociations paraissant devoir traîner en longueur, Bonaparte se décida à constituer définitivement une république en Lombardie ;

---

<sup>1</sup> Lettre du 30 floréal.

<sup>2</sup> Lettre au Directoire, 7 prairial.

elle comprenait toute la rive gauche du Pô, depuis le Mincio jusqu'au Tésin. Sa constitution fut calquée sur celle de la France ; Bonaparte, s'étant réservé les premiers choix, nomma membres du directoire exécutif, les citoyens Serbelloni Moscati, Paradisi et Alessandri. Serbelloni était à Paris, pour les affaires de son pays. Bonaparte écrivit au Directoire français de le faire partir pour Milan, et motiva son choix sur la réputation dont il jouissait, l'ascendant que lui donnait sa fortune, et parce qu'il était tellement compromis avec les Autrichiens, que c'était une des personnes de l'opinion de laquelle on devait être le plus sûr<sup>1</sup>.

On n'était pas d'accord sur le nom qu'on donnerait à la nouvelle république, Bonaparte l'avait d'avance nommée cisalpine. Serbelloni demanda qu'on l'appelât *transalpine* ; le Directoire français fut de cet avis. On se fondait sur ce que les dénominations de *cisalpine* ou *cispadane* tiraient leur origine de la position de Rome à l'égard des différents territoires auxquels elles s'appliquaient ; sur ce qu'elles n'avaient plus de rapport avec l'état actuel des choses<sup>2</sup>. Bonaparte lui conserva le nom de cisalpine, qui flattait l'espoir des Italiens de ne former un jour qu'une seule nation.

La proclamation suivante du général en chef annonça, le 11 messidor (29 juin), aux Lombards et aux peuples qui leur étaient réunis, leur nouvelle existence :

La république cisalpine était depuis longtemps sous la domination de la maison d'Autriche : la république française a succédé à celle-ci par droit de conquête ; elle y renonce dès ce jour, et la république cisalpine est libre et indépendante. Reconnue par la France et par l'empereur, elle le sera bientôt par toute l'Europe.

Le Directoire de la république française, non content d'avoir employé son influence et les victoires des armées républicaines pour assurer l'existence politique de la république cisalpine, ne borne pas là ses soins. Convaincu que si la liberté est le premier des biens, une révolution entraîne à sa suite le plus terrible des fléaux, il donne au peuple cisalpin sa propre constitution, le résultat des connaissances de la nation la plus éclairée.

Du régime militaire, le peuple cisalpin doit donc passer à un régime constitutionnel.

Afin que ce passage puisse s'effectuer sans secousse, sans anarchie, le Directoire exécutif a cru devoir, pour cette seule fois, faire nommer les membres du gouvernement et du corps législatif, de manière que le peuple ne nommera qu'après un an aux places vacantes, conformément à la constitution.

Depuis longtemps il n'existait plus de républiques en Italie. Le feu sacré de la liberté y était étouffé, et la plus belle partie de l'Europe était sous le joug des étrangers.

C'est à la république cisalpine à montrer au monde, par sa sagesse, par son énergie et par la bonne organisation de ses

---

<sup>1</sup> Lettre du 25 floréal.

<sup>2</sup> Lettre du Directoire à Bonaparte, 7 prairial.

armées, que l'Italie moderne n'a pas dégénéré et qu'elle est encore digne de la liberté.

L'inauguration solennelle de la république à Milan eut lieu le 21 messidor (9 juillet) dans le lazaret, enceinte vaste et magnifique hors la porte Orientale, qui s'appela le champ de la fédération. Dès le matin les députés de toutes les communes, des gardes nationales, des corps au service de la république, et un peuple immense s'y réunirent au son des cloches, au bruit du canon, des acclamations et des transports de joie. Au milieu du champ s'élevait l'autel de la patrie. Sur les côtés étaient des inscriptions analogues à la fête ; au-dessus brûlait un feu, symbole du patriotisme ; au pied, des urnes funéraires avec d'autres inscriptions à la mémoire des guerriers français et cisalpins, morts pour la défense de la république. Les directeurs arrivèrent en grand cortège, annoncés par des salves redoublées d'artillerie, et furent accueillis par de bruyants applaudissements. L'archevêque célébra la messe, et bénit les drapeaux tricolores. La cérémonie se termina par un concert mélodieux. La superbe Milan, dit un Italien, paraissait électrisée jusque dans sa base. Une ère nouvelle commençait pour elle et pour l'Italie. Passer de la vie morte des Autrichiens à la vie animée des Français, c'était véritablement une résurrection. Bonaparte assistait à la fête sur une estrade séparée ; le vainqueur de l'Autriche, le fondateur de la république réunissait sur lui tous les regards. L'Italie, voyant renaître ses beaux jours, saluait avec amour et respect son libérateur.

Dès ce moment les mœurs italiennes changèrent. La soutane, qui était l'habit à la mode pour les jeunes gens, fut remplacée par l'uniforme ; au lieu de passer leur vie aux pieds des femmes, les jeunes Italiens fréquentèrent les manèges, les salles d'armes, les champs d'exercice ; les enfants ne jouaient plus à la chapelle : ils avaient des régiments de fer-blanc et imitaient dans leurs jeux les événements de la guerre. Dans les comédies, dans les farces des rues, on avait toujours représenté un Italien bien lâche, quoique spirituel, et une espèce de gros capitaine quelquefois français et le plus souvent allemand, bien fort, bien brave, bien brutal, finissant par administrer quelques coups de bâton à l'Italien, aux grands applaudissements des spectateurs. Le peuple ne souffrit plus de pareilles allusions. Les auteurs mirent sur la scène, à la satisfaction du public, des Italiens braves, faisant fuir les étrangers pour soutenir leur honneur et leurs droits. L'esprit national s'était formé. L'Italie avait ses chansons à la fois patriotiques et guerrières ; les femmes repoussaient avec mépris les hommages des hommes qui, pour leur plaire, affectaient des mœurs efféminées<sup>1</sup>.

Bonaparte donna toute son attention à la formation de la garde nationale dans la Cisalpine. Il dit dans une proclamation : **Le soldat fonde les républiques, le soldat les conserve. Sans armée, sans esprit guerrier, il n'y a ni indépendance politique, ni liberté civile. Un grand peuple armé est invincible. Que tout citoyen s'exerce donc aux armes, pour défendre la liberté, le premier vœu, comme le premier besoin de tous les peuples.**

Avant que la république cisalpine eût été solennellement proclamée, et tandis qu'il travaillait à son organisation, Bonaparte conçut l'idée de cette belle communication entre la France et l'Italie qu'il lui était réservé d'établir plus tard. Il chargea Comeyras de se rendre à Sion pour chercher à ouvrir une négociation

---

<sup>1</sup> Montholon, IV, page 196.

avec le Valais, afin de conclure un traité au nom de la France et de la république cisalpine, qui accordât le passage du lac de Genève au lac Majeur, en suivant la vallée du Rhône. Il envoya un excellent ingénieur des ponts et chaussées pour savoir ce que cette route coûterait à établir. Bonaparte la traçait ainsi : de Versoix à Bouveret par le lac, quinze lieues ; de Bouveret à Sion, dix lieues ; de Sion à Brigg huit lieues ; de Brigg à Dossola, huit lieues ; de Dossola au lac Majeur, huit lieues ; du lac Majeur à Milan, douze lieues ; ce qui faisait 61 lieues de Versoix à Milan, ou 160 de Milan à Paris : sur ces 61 lieues, les quinze du lac et les vingt de Dossola à Milan, c'est-à-dire 35 étaient en grande route. Il restait donc 25 lieues à faire que ferait exécuter la république cisalpine.

Bonaparte chargea le même ingénieur d'aller jusqu'au fort de l'Écluse et de voir aux moyens de faire sauter le rocher sous lequel le Rhône disparaissait, afin par là de rendre possible l'exploitation des bois du Valais et de la Savoie, bois immenses, qui, à ce qu'il pensait, pouvaient seuls relever la marine française. On lui assurait qu'il ne fallait pas plus de deux ou trois cent mille francs pour cette opération<sup>1</sup>.

La proposition faite d'un passage sur le territoire suisse par le Simplon fut soumise à la diète. Les cantons en conçurent des inquiétudes. Le Directoire, craignant qu'elle ne fût pas favorablement accueillie, pensa qu'on ne devait pas s'exposer à un refus. Il voulait éviter autant que possible toute contestation qui pourrait occasionner du refroidissement entre les deux peuples. Il avait toujours été dans ses intentions de donner aux anciens amis de la France des preuves de modération. Ce respect pour les plus faibles États était la meilleure réponse qu'il pût faire aux insinuations calomnieuses répandues en Europe sur les projets ambitieux que l'on prêtait au gouvernement français. Il aurait peut-être été facile de trouver des motifs suffisants pour employer contre le Valais la force des armes ; on avait des reproches à faire à cette république, mais elle était faible, et la magnanimité française avait couvert ses torts. D'ailleurs on ne pouvait pas faire la guerre aux Valaisans sans provoquer leurs alliés qui étaient les plus anciens amis de la France, et le Directoire voulait éviter le malheur et le scandale du combat de deux peuples libres. D'après ces considérations, il décida que la demande du passage par le Valais serait abandonnée<sup>2</sup>.

On a vu qu'en s'occupant d'organiser la république cisalpine, Bonaparte avait annoncé que la chute de l'aristocratie vénitienne allait porter un coup mortel à celle de Gênes déjà fortement ébranlée par les principes de la démocratie. C'était un fait évident, et non, comme on l'en a accusé, une conspiration de sa part contre l'aristocratie génoise. C'était une conséquence naturelle de la présence des Français en Italie, de la cause pour laquelle on les avait forcés de prendre les armes, de leurs principes qu'ils y répandaient. Au bruit de leur révolution et de leurs victoires, les sujets des rois s'agitaient pour la liberté ; comment ceux des oligarques n'auraient-ils pas essayé de briser leur joug ? Que les Français, leur gouvernement, ses agents diplomatiques, le général en chef de l'armée fissent des vœux pour les démocrates et favorisassent leurs efforts, on n'en peut douter, ils ne s'en cachaient pas, c'était le résultat d'une sympathie naturelle, et l'intérêt de la France. Car le Directoire et Bonaparte ne se dissimulaient pas que l'influence de l'Autriche en Italie ne serait jamais détruite tant qu'on y laisserait subsister d'anciens gouvernements qui inclinaient toujours pour cette puissance.

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire, 25 floréal.

<sup>2</sup> Lettre de Ch. Delacroix à Bonaparte, du 25 messidor.

A Gênes, la classe moyenne appelait un changement, et ce vœu trouvait des appuis jusque dans le sénat. Il se manifestait sur plusieurs points de la république, il était fortifié à Savone par d'anciennes rivalités. Dans la capitale, à la tête des novateurs étaient Morando, Vitalini et Philippe Doria. C'était chez Morando que se réunissaient les démocrates et qu'ils préparaient leurs plans. Le gouvernement voulut sévir, il fit trop ou trop peu, et augmenta l'irritation des esprits. Il avait résolu d'envoyer des députés à Bonaparte pour sonder ses intentions, c'était en effet la voie la plus sûre et la plus courte ; mais il changea d'avis, et ces députés furent simplement autorisés à conférer et traiter avec Faypoult qui, quoique ministre du Directoire, n'était là qu'un personnage secondaire. MM. Durazzo et Cattaneo vinrent le trouver le 2 prairial. Quel fut son étonnement lorsqu'il vit ces graves personnages, dans la circonstance critique où se trouvait l'État, ne parler que des journaux de Milan, et l'engager à prier Bonaparte de défendre aux journalistes les personnalités qu'ils se permettaient sur des individus de Gênes. Faypoult leur fit observer que le gouvernement s'amusait à des bagatelles, et que les prières de quarante heures et autres momeries avec lesquelles il croyait résister au torrent de lumières qui venait ébranler sa puissance, n'étaient propres qu'à changer sa culbute en une catastrophe qu'il serait sage d'éviter ; que le moyen consistait à voir où les choses devaient arriver malgré le sénat, et à ce qu'il y tendit lui-même par des mesures qui lui concilieraient l'estime de ses compatriotes, et lui mériteraient le pardon de ses fautes<sup>1</sup>. Pour être un peu dur, ce conseil n'en était pas moins sage. Mais les sénateurs génois, se croyant sans doute de droit divin souverains légitimes, n'en firent aucun cas. En rendant compte de cette conversation à Bonaparte, Faypoult lui écrivit<sup>2</sup> : [Communiquez-moi votre opinion en peu de lignes, je connais votre économie géométrique du temps.](#)

Mais la dépêche était à peine partie que la catastrophe prédite arriva. Il y eut beaucoup de mouvement toute la nuit. Le 3, à 10 heures du matin, une grande partie du peuple en insurrection s'était emparée des principales portes de Gênes, du côté de la mer et de Saint-Pierre-d'Arena. A onze heures les patriotes députèrent deux de leurs chefs à Faypoult ; c'étaient un moine dominicain et un prêtre nommé Cuneo. Ils étaient très-échauffés et voulaient qu'il les accompagnât sur-le-champ au palais du sénat pour appuyer leurs demandes. Ils lui dirent que le gouvernement avait armé un très-grand nombre de portefaix qui lui étaient dévoués. Faypoult leur répondit qu'il allait écrire au sénat pour lui exposer leurs demandes, et qu'il les aiderait en tout ce qui ne serait contraire ni à ses devoirs, ni au caractère dont il était revêtu ; ils se retirèrent.

Un instant après arriva chez lui le sénateur Luc Durazzo pour l'inviter à l'accompagner au palais, l'assurant que le gouvernement était sans force pour arrêter l'effusion du sang prêt à couler, les partis étant en présence, qu'une multitude de charbonniers et de portefaix avait forcé le magasin d'armes et s'en était emparée pour défendre le palais ; qu'il était le seul homme qui pût empêcher le commencement des malheurs de Gênes. Faypoult se rendit au palais. Sur l'invitation du gouvernement, il alla, accompagné d'un certain nombre de patriciens, au lieu du rassemblement des patriotes pour les engager à nommer quatre députés qui viendraient au palais, et qui, réunis à autant de membres du gouvernement, délibéreraient sur les mesures à prendre. Les députés furent nommés, mais ils ne se trouvèrent pas présents. Faypoult

---

<sup>1</sup> Lettre de Faypoult à Bonaparte, 2 prairial.

<sup>2</sup> Lettre de Faypoult à Bonaparte, 2 prairial.

retourna au palais où en sa présence le sénat rendit un décret annonçant l'intention de faire quelques changements à la constitution. Faypoult sortit pour le porter au peuple ; les charbonniers et les portefaix qui inondaient les cours s'opposèrent à son passage. Il entendit alors des coups de fusil tirés sur des Français, il en vit arrêter et maltraiter ; il les fit relâcher et les conduisit dans la salle du doge. Là, exposant au gouvernement avec toute la dignité et la force qui convenaient au ministre de la nation française, qu'il n'avait pas dû s'attendre à être insulté dans le palais, où il s'était rendu sur l'invitation du gouvernement pour l'aider à maintenir la tranquillité du pays, il requit le doge et les sénateurs de le faire accompagner chez lui par une escorte suffisante, et par deux sénateurs et six patriciens ; ce qui fut exécuté.

Pendant ce temps-là les charbonniers avaient repoussé les patriotes jusqu'aux portes de la ville dont ils étaient encore maîtres, et tué ou maltraité tout ce qu'ils avaient trouvé de Français. Les charbonniers les confondaient dans leur rage avec les patriotes génois, parce que ceux-ci s'étaient permis de prendre la cocarde tricolore. Ils avaient osé bien plus encore, et délivré des galériens et des prisonniers, pour s'en faire des auxiliaires, ce qui avait engagé une foule de citoyens à se retirer de leur parti.

On se battit jusqu'à la nuit ; le 4 dès le matin on recommença la canonnade et la fusillade ; à 8 heures les charbonniers furent maîtres de toutes les portes ; après beaucoup de sang répandu de part et d'autre, le parti du sénat demeura vainqueur.

Plusieurs maisons françaises avaient été pillées ; le commissaire de la marine Menard, étranger au mouvement, avait été traîné par les cheveux et mené au fort de la Lanterne ; d'autres Français a avaient été jetés dans des cachots infects ; la maison du consul Lachéze avait été assaillie de coups de fusil ; et Faypoult s'était à peine trouvé en sûreté dans la sienne, avec une garde de 200 hommes que le sénat lui avait donnée.

Le doge écrivit au général en chef pour lui faire connaître ces événements.

En lui en rendant compte, Faypoult, prétendant examiner sans prévention l'état des choses, pensait que le gouvernement avait fait tout ce que, dans son état de faiblesse, il pouvait pour éviter ces malheurs, mais qu'il n'était plus maître de ceux qui le défendaient ; que si leur fureur venait à renaître, il serait impossible d'empêcher le meurtre et le pillage de cent familles de négociants français ; que si, par hasard, on avait fait marcher des troupes, il fallait les contremander ; que les populations très-nombreuses de la Polcevera et de Bisagno, déjà ébranlées, viendraient à Gênes et que les maux seraient à leur comble ; que tout le peuple voulait encore ce qu'il appelait son prince, c'est-à-dire les nobles, et se laissait entièrement diriger par les prêtres, que les événements prouvaient qu'on n'était pas encore mûr pour une révolution ; que les patriotes s'étaient conduits sans concert et sans prévoyance, et avaient nui pour jamais à leur parti<sup>1</sup>.

Sous la première impression de ce rapport, Bonaparte écrivit au Directoire<sup>2</sup> : Il paraît que le parti qui se disait patriote s'est extrêmement mal conduit, et qu'il a, par ses sottises et son imprudence, donné gain de cause aux aristocrates. Si les patriotes avaient voulu être quinze jours tranquilles, l'aristocratie était perdue et

---

<sup>1</sup> Lettres de Faypoult à Bonaparte, des 3 et 4 prairial.

<sup>2</sup> Lettre du 6 prairial.

mourait d'elle-même. J'attends des renseignements ultérieurs pour prendre un parti.

Les violences ayant paru se calmer à Gênes, Faypoult demanda au sénat la mise en liberté des Français détenus, et une déclaration solennelle qu'ils avaient été étrangers aux troubles, et qu'il déplorait, les excès commis contre eux, à défaut de quoi il ne pouvait plus rester dans une ville où le sang de ses concitoyens avait coulé sous ses yeux. Fier de sa victoire, le sénat reprit sa roideur ordinaire, refusa toute satisfaction, surtout de mettre les Français en liberté, ne pensa plus aux mesures préparatoires de réforme qu'il avait décrétées, et répondit qu'il allait envoyer des députés à Paris et au général en chef pour arranger les affaires.

Une division de deux vaisseaux de ligne et de deux frégates sortis de Toulon, et qui étaient allés croiser vers la Corse et Livourne, parut, le 6, à la vue du port de Gênes et fut la cause ou le prétexte d'une nouvelle fermentation. Sur la demande du sénat, Faypoult crut devoir écrire au contre-amiral Brueys de s'éloigner, et il disparut.

Une grande terreur parmi les Français et ceux des Génois qui passaient pour leurs partisans multipliait les émigrations. Des négociants et des nobles qui n'avaient pris aucun parti dans les mouvements, prévoyant que Bonaparte ferait marcher des troupes, sortaient de la ville pour ne pas être victimes de la fureur des charbonniers et des portefaix, ou d'un bombardement<sup>1</sup>.

On voit que Faypoult, qui avait désiré avec tant d'ardeur et annoncé avec tant d'assurance la chute de l'aristocratie, parut changer tout-à-fait d'opinion et de contenance lorsqu'elle eut triomphé. Alors, suivant lui, elle avait fait tout son possible pour prévenir les troubles ; mais elle n'en avait pas eu la puissance. Les patriotes avaient agi inconsidérément, nui à leur parti, et, pour ainsi dire, seuls compromis les Français ; il ne fallait pas qu'on envoyât de troupes sur Gênes ni que des vaisseaux français entrassent dans son port de crainte d'irriter les défenseurs du sénat. Ainsi il n'y avait donc rien à faire que de tirer un voile sur le passé, et de tendre la main à l'oligarchie ; elle osait s'en flatter. Elle répondait aux patriciens modérés qui représentaient combien sa conduite était imprudente, que Bonaparte, occupé à négocier avec l'Autriche, ne pourrait pas faire marcher des troupes contre Gênes ; que même il désapprouvait les principes des patriotes, et qu'il y regarderait à deux fois avant de s'exposer au blâme du Directoire et du parti de Clichy qui dominait dans le corps législatif. Après l'exemple que venait de faire sur Venise le général en chef, sur Venise autrement redoutable que Gênes, supposer qu'il y laisserait impunis les avanies et les assassinats commis sur des Français, c'était étrangement méconnaître son caractère. Leur sang avait coulé ; à tort ou à raison, il fallait le venger ; il le fallait pour la sûreté de l'armée et le maintien de la puissance française en Italie. D'ailleurs à qui persuadera-t-on que les charbonniers et les portefaix se seraient armés et battus pour le maintien de l'oligarchie, si elle ne les y avait pas excités, si elle ne l'avait pas voulu ? Bonaparte envoya donc son aide-de-camp, La Valette, porter au doge la lettre suivante<sup>2</sup> :

---

<sup>1</sup> Lettres de Faypoult à Bonaparte, des 7, 8, 9 prairial.

<sup>2</sup> Lettre du 8 prairial.

J'ai reçu la lettre que votre sérénité s'est donné la peine de m'écrire. J'ai tardé à y répondre jusqu'à ce que j'eusse reçu des renseignements sur ce qui s'était passé à Gênes, dont votre sérénité m'a donné les premières nouvelles.

Je suis sensiblement affecté des malheurs qui ont menacé et menacent encore la république de Gênes. Indifférente à vos discussions intérieures, la république française ne peut pas l'être aux assassinats, aux voies de fait de toutes espèces qui viennent de se commettre dans vos murs sur les Français.

La république de Gênes intéresse sous tant de rapports la république française et l'armée d'Italie, que je me trouve obligé de prendre des mesures promptes et efficaces pour y maintenir la tranquillité, y protéger les propriétés, y conserver les communications et assurer les nombreux magasins qu'elle contient.

Une populace effrénée et suscitée par les mêmes hommes qui ont fait brûler la Modeste, aveuglée par un délire qui serait inconcevable, si l'ori ne savait que l'orgueil et les préjugés ne raisonnent pas, après s'être assouvie du sang français, continue encore à maltraiter ceux qui portent la cocarde nationale.

Si, vingt-quatre heures après la réception de la présente lettre que je vous envoie par un de mes aides-de-camp, vous n'avez pas mis à la disposition de la France tous les Français qui sont dans vos prisons ; si vous n'avez pas fait arrêter les hommes qui excitent le peuple de Gênes contre eux ; si enfin vous ne désarmez cette populace qui sera la première à se tourner contre vous lorsqu'elle connaîtra les conséquences terribles qui en résulteront pour elle, et l'égarement ou vous lavez entraînée, le ministre de la république française sortira de Gênes, et l'aristocratie aura existé.

Les têtes des sénateurs me répondront de la sûreté de tous les Français, comme les États entiers de la république me répondront de leurs propriétés.

Je vous prie, du reste, de croire aux sentiments d'estime et de considération distinguée que j'ai pour la personne de votre sérénité.

Le général en chef écrivit à Faypoult<sup>1</sup> :

Vous trouverez ci-jointe, citoyen ministre, la lettre que j'écris au sénat. Je ne puis pas vous dissimuler que vous avez eu tort d'empêcher notre escadre d'entrer dans Gênes, et il y a dans votre conduite une faiblesse qui ne convient ni à l'intérêt de la République, ni à sa dignité. Les puissances d'Italie se joueront-elles donc toujours de notre sang ? Je vous requiers, si, vingt - quatre heures après que mon aide-de-camp aura lu la présente au doge, les conditions n'en sont point remplies dans tous les détails, de sortir sur-le-champ de Gênes et de vous rendre à Tortone. Je crois qu'il est nécessaire de prévenir les Français établis à Gênes, qui auraient des craintes, de chercher à se mettre en sûreté. Puisque l'aristocratie veut nous faire la guerre, il vaut mieux qu'elle la déclare actuellement que dans toute autre circonstance ; elle ne vivra pas dix jours.

---

<sup>1</sup> Lettre du 8 prairial.

Si le sénat a à cœur de maintenir l'amitié entre les deux républiques, après qu'il aura rempli les préliminaires ci-dessus, vous vous rendrez à Milan avec les députés du sénat pour aviser à prendre les moyens nécessaires d'établir pour toujours la tranquillité dans Gênes, et pourvoir aux réparations dues à la République pour les crimes commis envers les citoyens français.

La Valette fut admis, le 10 au soir, avec Faypoult, au sénat assemblé. Il y lut la lettre du général en chef, elle y fut écoutée avec recueillement ; on promit d'y répondre le jour même. Le lendemain, accompagné de deux sénateurs, Lavalette alla voir les prisonniers français ; il les trouva presque nus, la plupart meurtris de coups. Personne ne les avait visités, ils se croyaient perdus. Ils sortirent de prison l'après-midi, accompagnés d'un secrétaire de légation et de plusieurs officiers génois. Ils furent reconduits avec éclat jusqu'à la maison du ministre Faypoult au milieu d'une foule de peuple qui leur témoigna de l'intérêt.

Depuis quelques jours le désarmement s'effectuait. Pour chaque fusil qu'on rapportait, le gouvernement donnait 40 sols. Il était rentré environ 4.000 fusils ; il en avait été pris plus de 25.000 au palais. Le gouvernement fit de nouvelles proclamations.

Des demandes du général en chef, il y en avait donc deux en partie exécutées. Restait celle de l'arrestation des hommes qui avaient excité le peuple contre les Français. Craignant qu'à la faveur du vague de ces termes, le sénat ne sauvât les vrais coupables et ne livrât que quelques misérables, Faypoult demanda l'arrestation de MM. Francisco Maria Spinola, Francisco Grimaldi, inquisiteurs d'État, et Nicolo Cataneo, patricien, prévenus d'avoir provoqué par tous les moyens les violences commises envers les Français. Cette demande excita de grands débats dans le sénat. Il y fut dit que les charbonniers ayant bien pu, en 1749, chasser de Gênes 70.000 Autrichiens, on pouvait bien braver les Français. On refusa l'arrestation. Faypoult demanda ses passeports. On lui répondit que les collègues chargés de les délivrer ne pourraient être convoqués que le lendemain.

Comme le départ du ministre aurait laissé à la merci du gouvernement les Français qui étaient à Gênes, Lavalette résolut d'y rester, espérant, quoique n'ayant point de caractère public avoué, que son titre d'aide-de-camp de Bonaparte en imposerait peut-être aux assassins.

Le 12, Faypoult ne put obtenir ses passeports que vers cinq heures du soir et encore après avoir envoyé plusieurs notes vigoureuses. Une députation du petit conseil se rendit chez lui pour lui communiquer un décret qui ordonnait la mise en liberté des Lombards qui avaient été arrêtés comme les Français, et qui chargeait le sénateur Cambiaso et les deux patriciens Carbonari et Serra de se rendre auprès du général en chef. Mais l'arrestation des trois personnages indiqués par Faypoult n'ayant point été prononcée, il persista dans sa résolution de partir. On lui demanda un délai de deux heures, il l'accorda ; la députation revint avec le décret d'arrestation. Faypoult renonça à son départ ; et les habitants de Gênes réunis autour de sa maison en exprimèrent hautement leur satisfaction<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettres de Lavalette et de Faypoult, des 11 et 12 prairial.

Il est bien évident pour tout homme raisonnable, écrivit Lavalette à Bonaparte<sup>1</sup>, que tous ces désordres ont été dirigés. Le doigt du gouvernement se trouve partout, au milieu des rassemblements, des provocations, des massacres, du pillage. Les charbonniers ont été payés pour tuer, ils le disent hautement. La tête de chaque victime a été payée comme dans un marché. Les uns ont racheté leur vie et leurs propriétés, parce qu'ils ont donné plus que le gouvernement ; d'autres ont tout perdu, parce qu'ils avaient été mis à trop haut prix. C'était une véritable proscription. Si les noms des Français n'ont pas été mis sur les tables au coin des rues, les ordres n'en ont pas moins été donnés de les assassiner ; et lorsque vous aurez tiré les habitants de la stupeur où ils sont, des milliers de dépositions attesteront l'infamie du gouvernement.

Quoique contraire au rapport que Faypoult avait fait au moment même de la victoire du sénat, celui de Lavalette paraissait plus probable. Du reste, le point de savoir si le sénat avait commandé, toléré, ou voulu, sans le pouvoir empêcher, le pillage et l'assassinat des Français, n'était plus, comme elle l'est encore aujourd'hui, qu'une question oiseuse.

Lavalette quitta Gênes ; Faypoult le suivit de près avec les députés du sénat pour aller trouver Bonaparte. Ils étaient autorisés à consentir une réforme dans le gouvernement. Le sénat annonça au peuple cette mission et son objet, et l'invita à en attendre avec calme le résultat. Le peuple s'était apaisé dès que le sénat l'eut voulu, et continua à rester tranquille. Le noble Étienne Rivarola partit en même temps pour Paris, afin de parer, autant qu'il le pourrait, au coup que l'aristocratie allait recevoir à Montebello.

Les députés génois, quoique patriciens, étaient partisans d'un gouvernement populaire plus libéral, ce qui prouve que, dans la noblesse même, on sentait le besoin d'une révolution. D'ailleurs il ne manquait pas d'exemples dans l'histoire de Gênes que sa constitution eût été modifiée, tantôt en faveur du peuple, tantôt en faveur de l'aristocratie, selon le besoin du temps. Il ne fut donc pas difficile aux députés de s'entendre avec Bonaparte, qui, de son côté, voulait une démocratie, mais tempérée par des lois et gouvernée par des hommes modérés et sages. Les députés auraient désiré profiter de l'occasion pour arrondir la république de Gênes. Unissez-lui, lui écrivait J.-B. Serra, ces habitants de l'Apennin que le despotisme a rangés parmi les fiefs impériaux et que la nature a entourés de montagnes et de mers, afin qu'ils formassent une seule famille avec les autres Liguriens. Il ajoutait ensuite ces paroles que nous citons pour peindre les sentiments qu'inspirait le général en chef à des Italiens connus par leur amour de l'indépendance : Le nom de Bonaparte uni au mien dans un papier d'où dépend la destinée de ma patrie ! Cette idée si grande, si inattendue de ma part s'empare de toute mon âme et agrandit la sphère de ses facultés. Lorsqu'on est dans l'enthousiasme, la connaissance des rapports individuels se perd, et l'on parle aux grands hommes comme si l'on leur ressemblait. Excusez donc ma témérité, etc.<sup>2</sup>

Il fut conclu le 17 prairial (5 juin), entre les républiques de France et de Gênes, un traité portant : que le gouvernement génois remettrait à la nation le dépôt de la souveraineté qu'il en avait reçu ; qu'il reconnaîtrait que cette souveraineté réside dans le peuple ; que l'autorité législative serait confiée à deux chambres représentatives, l'une de 300 membres, l'autre de 500 ; que douze sénateurs,

---

<sup>1</sup> Lettre de Lavalette du 12 prairial.

<sup>2</sup> Lettre de Serra à Bonaparte, prairial.

présidés par un doge électif, seraient investis du pouvoir exécutif ; que chaque commune, chaque district auraient leurs magistrats ; que les pouvoirs judiciaire, militaire et la division territoriale seraient ultérieurement réglés ; que les droits de la religion catholique seraient respectés dans leur intégrité ; que la dette publique serait garantie, la banque de Saint-Georges conservée, la franchise du port maintenue ; qu'il serait pourvu, autant que possible, à l'existence des nobles sans fortune ; que tout privilège était définitivement aboli ; qu'il serait créé un gouvernement provisoire de 24 membres présidé par le doge ; que ce gouvernement entrerait en fonction le 26 prairial (14 juin) ; que l'on conviendrait des indemnités à donner aux Français pour les dommages qu'ils avaient pu éprouver dans les journées des 3 et 4 prairial ; enfin, que la république française accordait une amnistie générale à tous ceux dont elle avait eu à se plaindre dans ces journées, et qu'elle garantissait l'intégrité du territoire de la république génoise.

Bonaparte nomma le gouvernement provisoire de manière à satisfaire tous les partis, et écrivit au doge<sup>1</sup> :

Les députés que le petit conseil de la république de Gênes a bien voulu envoyer auprès de moi, ont été satisfaits des sentiments de bienveillance que la république française conserve pour la république de Gênes.

Bien loin de vouloir démembrement votre territoire, la république française aidera de toute son influence à l'accroissement et à la prospérité de la république de Gênes, désormais libre et gouvernée par les principes sacrés, fondements de la grandeur et du bonheur des peuples.

Votre sérénité trouvera ci-dessous la note des personnes que, conformément à la convention que nous avons faite, j'ai cru convenable de choisir comme les plus propres à former le gouvernement provisoire.

Je me servirai de tous les moyens et de toute la force que la république française a mis dans mes mains pour le faire respecter, et protéger la sûreté des personnes et des propriétés des différents citoyens de la république de Gênes.

J'ai pensé qu'il était utile de choisir des personnes de différents rangs, des citoyens connus des différentes villes des États de la république, qui, désormais, ne formera qu'une même famille, afin d'étouffer les haines et de réunir tous les citoyens.

Le vif intérêt que la république française prend au peuple de Gênes, est encore augmenté par la nécessité où je me trouve d'exiger que les derrières de l'armée et les principaux dépôts soient tranquilles et exempts de troubles.

Je prie votre sérénité de vouloir bien faire réunir ces citoyens, les faire installer comme gouvernement provisoire, le 14 du présent mois de juin, leur faire prêter serment d'obéissance par tous les corps militaires, et rétablir

---

<sup>1</sup> Lettre du 19 prairial.

promptement la tranquillité dans la ville de Gênes. La république française et l'armée d'Italie, qui prennent tant d'intérêt à cette tranquillité, auront une reconnaissance particulière pour votre sérénité.

Le gouvernement provisoire fut installé le 14 juin (26 prairial) : ce fut dans toute la ville, comme on l'avait vu à Milan, à Bologne, etc., dans de semblables occasions, une allégresse délirante. Quelques particularités varièrent l'uniformité d'un mouvement commun à tous ces peuples qui s'agitaient au nom de la liberté. Les charbonniers et les portefaix qui s'étaient soulevés pour la conservation de l'aristocratie, rendus du moins à un sentiment qui semblait plus naturel à leur profession, insultaient alors à la ruine de ce qu'ils avaient défendu vingt jours auparavant, et partageaient la joie des patriotes. Le fameux livre d'or, antique inventaire de la noblesse, fut livré aux flammes avec la chaise à porteur du doge, l'urne au scrutin du sénat et plusieurs emblèmes nobiliaires. La statue d'André Doria, élevée dans la cour du palais ducal, fut brisée. Enfin, écrivait Faypoult à Bonaparte, [Gênes a fait plus de chemin en douze heures que les Milanais n'en feront en douze mois](#). Il trouvait cependant qu'à ce légitime enthousiasme il s'était mêlé une action irrégulière, c'était l'ouverture d'une prison faite de force par un attroupement qui croyait qu'elle renfermait encore quelques individus arrêtés les 3 et 4 prairial ; des malfaiteurs prisonniers profitèrent de l'occasion et s'évadèrent au nombre de 160. Il est vrai que quelques jours après, cent dix, s'excusant sur ce qu'ils s'étaient crus compris dans l'amnistie, vinrent d'eux-mêmes reprendre leurs fers. Tout le territoire suivait le mouvement de la capitale ; les arbres de la liberté se plantaient dans les vallées. Il ne fallait que garantir le peuple de son exaltation. C'est pour cela que Faypoult et le gouvernement provisoire ne voulurent pas permettre l'établissement de sociétés populaires<sup>1</sup>.

Bonaparte aussi ne redoutait plus que l'exagération des démocrates. Par la lettre suivante il donna de sages conseils au gouvernement provisoire<sup>2</sup>.

Vos premiers pas justifient la confiance dont la nation génoise vous a investis. Les gouvernements provisoires placés dans des circonstances difficiles doivent exclusivement prendre conseil du salut public et de l'intérêt de la patrie. La république de Gênes n'existe que par le commerce, le commerce que par la confiance. Il n'y a pas de confiance sous un gouvernement faible ni dans un pays où il y a des factions. Un état est faible et déchiré par les factions, lorsque plusieurs centaines de citoyens s'organisent en assemblée exclusive, prennent part dans toutes les discussions, jouent la popularité, sont sans cesse armés par l'exagération, et n'ont pour but que de se distinguer.

Pendant votre gouvernement provisoire, une commission choisie doit former votre constitution et les lois organiques de votre république. Votre principal devoir est d'imposer silence aux passions ; d'empêcher que la commission

---

<sup>1</sup> Lettres de Faypoult à Bonaparte, des 26 et 29 prairial.

<sup>2</sup> Lettre du 28 prairial.

législative puisse être influencée, et, par là, d'éviter qu'on vous donne une constitution et des lois de circonstance.

La sagesse et la modération sont de tous les pays et de tous les siècles, parce que l'une et l'autre sont fondées sur notre organisation physique ; mais elles sont absolument nécessaires aux petits états et aux villes de commerce.

Pendant tout le temps de votre gouvernement provisoire et jusqu'à ce que vous ayez des lois et une constitution stable, agissez-en comme dans un vaisseau battu par les flots, exigez que chaque citoyen soit à ses fonctions et que personne ne rivalise avec le gouvernement.

Comme vous ne savez pas ce que votre constitution permettra ou défendra, empêchez provisoirement toute espèce de coalition de citoyens.

Votre garde nationale est nombreuse et bien intentionnée.

Si, sous votre gouvernement, la république perd quelque chose de son commerce ou de son bonheur, la responsabilité en pèsera tout entière sur vous.

Bonaparte écrivit au gouvernement provisoire pour l'inviter à rétablir la statue d'André Doria que, dans son enthousiasme, le peuple avait brisée. Il est à regretter qu'on n'ait pas sa lettre pour voir les motifs qui la lui avaient dictée. Le gouvernement se trouva très-embarrassé. Il lui aurait été plus facile d'empêcher le peuple de renverser cette statue, que de lui faire comprendre pourquoi on la relevait. On ne l'entretenait que des cruautés de Doria, et il était bien plus disposé à honorer la mémoire de Fiesque. Il ne voyait dans Doria que le fondateur de l'oligarchie. Sa statue ne fut donc point rétablie. Du reste il en existait encore plusieurs dans les salles du palais qui avaient été fermées à temps, le 26 prairial, pour empêcher le peuple de les détruire.

Les fiefs impériaux se donnèrent d'eux-mêmes à la république et envoyèrent des députés au gouvernement ; ce fut un nouveau sujet de joie. Ils entrèrent dans l'union génoise sous le nom de Monts Liguriens.

A l'exemple de la république cisalpine, la république ligurienne célébra, le 14 juillet, la fête de la fédération. Elle fut marquée par un acte de générosité. Les esclaves barbaresques furent mis en liberté et embarqués bientôt après pour être reconduits dans leur pays.

Les mêmes causes qui avaient amené le renversement de l'aristocratie à Gênes, agissaient en Piémont contre le trône. Le voisinage de Milan, foyer de révolution d'où se propageaient ses principes, le contact des troupes françaises et lombardes, devenait chaque jour plus contagieux. La désertion gagnait les troupes sardes, l'arbre de la liberté avait été planté à Ceva, occupé par les Français. La cour de Turin, justement alarmée, invoquait, pour réprimer ces mouvements, le bras puissant du libérateur de l'Italie.

Quoique le traité d'alliance conclu entre le roi de Sardaigne et le Directoire n'eût pas été soumis à la ratification du corps législatif, Bonaparte ne le regardait pas moins comme obligatoire ; en conséquence il donna l'ordre aux chefs des différents corps français ou milanais de rendre les déserteurs piémontais, et de

n'en plus recevoir à l'avenir ; aux commandants en Lombardie, de maintenir une sévère discipline dans leurs troupes sur les frontières du Piémont, et de s'opposer à tout ce qui pourrait en troubler la tranquillité ; au général Casabianca, de faire enlever à Ceva l'arbre de la liberté, et de maintenir le bon ordre dans les États du roi ; au commandant de Tortone, d'avoir pour ce prince les sentiments que la situation des choses devait lui assurer, et pour l'évêque de Tortone qui allait prendre possession de son évêché, tous les égards dus à son caractère ; au général Lahoz, d'éloigner de Milan et d'employer hors de cette ville trois réfugiés piémontais, en les engageant à ne rien faire contre la tranquillité du roi ; enfin, d'arrêter les nommés Viniatteri, Rosetti et Strovengo, chefs d'une conspiration qui avait eu pour objet d'assassiner le roi<sup>1</sup>.

On ne trouve aucune autre trace de cette conspiration, sinon que Bonino, valet de chambre du marquis de Cravanzana, et un matelassier nommé Pasio, furent pendus comme coupables d'avoir médité une attaque, à main armée, contre la personne du roi, sur la route de la Vénerie, dans le but d'opérer une révolution. On leur supposait beaucoup de complices, il ne s'en trouva point. Le bruit se répandit même qu'un certain Santini, espion de la police, les avait mis en avant pour les trahir<sup>2</sup>.

En transmettant au Directoire une convention militaire faite avec un officier de l'état-major du roi de Sardaigne, pour régler différents objets de police relatifs à ses troupes, Bonaparte lui manda qu'il ne la lui avait pas envoyée plus tôt, parce qu'il avait attaché fort peu d'importance à cette transaction purement militaire ; que les troupes sardes formant le contingent stipulé par le traité d'alliance étaient restées à Novare, et que tout était encore *in statu quo*. Il est cependant nécessaire, ajoutait-il<sup>3</sup>, de ménager le roi de Sardaigne, afin que si jamais la négociation traînait en longueur, on puisse se servir de ses troupes pour donner une inquiétude de plus à l'empereur. Le roi est au reste fort peu de chose, et, dès l'instant que Gênes, la France et le Milanais seront gouvernés par les mêmes principes, il sera difficile que ce trône puisse continuer à subsister ; mais il s'écroulera sans nous et par le seul poids des événements et des choses. Les États du duc de Parme et du roi de Sardaigne ne tarderont pas à s'insurger ; je fais cependant ce qui est possible pour les soutenir.

De ce que Bonaparte prédisait des événements qu'il ne croyait pas pouvoir prévenir, on a voulu en conclure qu'il les favorisait. Des actes positifs déposent du contraire ; et s'il y avait un reproche à lui faire à l'égard du roi de Sardaigne, ce serait, comme on le verra bientôt, d'avoir, par respect pour les traités, laissé répandre le sang des patriotes pour le maintien d'une monarchie qu'il trouvait désespérée.

Cependant le comte de Balbo, ambassadeur de la cour de Turin, insistait auprès du Directoire pour que le traité d'alliance fut soumis à la ratification du corps législatif ; il se fondait notamment sur ce que Bonaparte demandait le contingent de troupes stipulé, et il mettait en usage toutes les ressources ostensibles et secrètes de la diplomatie. Mais le Directoire pensait que le corps législatif rejetterait le traité. La principale clause en faveur de la République étant l'offensive contre la maison d'Autriche, et cette offensive devant cesser au moment de la paix, convenait-il de rendre le traité public ? Une démarche de

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte à Berthier, 20 floréal.

<sup>2</sup> *Botta*, tom. II, page 519.

<sup>3</sup> Lettres du 30 floréal.

cette espèce pendant les négociations n'avait-elle pas des inconvénients ? Si l'on présentait le traité à la sanction, ne fallait-il pas y faire quelques changements que semblaient nécessiter les circonstances ? Enfin avait-on un besoin réel du contingent du roi de Sardaigne ? Telles étaient les questions que le Directoire faisait adresser à Bonaparte<sup>1</sup>. Il y avait déjà répondu par sa lettre du 30 floréal. Cependant le traité ne fut point soumis à la ratification.

En ratifiant les préliminaires de Leoben, le Directoire nomma le général en chef Bonaparte et le général Clarke ses plénipotentiaires pour négocier, conclure et signer le traité définitif avec l'Autriche. Comme ce n'était pas sans quelque répugnance qu'il s'était prêté à la formation d'un congrès à Berne pour la conclusion de la paix, il accepta avec plaisir la proposition de l'empereur communiquée à Bonaparte par M. de Gallo, d'ouvrir de suite les négociations sans y appeler ses alliés. Il recommandait donc à ses plénipotentiaires de ne rien négliger pour conclure le plus promptement possible le traité, de le rendre absolument indépendant de toute autre puissance, notamment de l'Angleterre, et de n'y poser que les bases de la paix avec l'Empire dont on s'occuperait ultérieurement. Le véritable moyen d'arriver à une paix avantageuse était d'obtenir que les armées du Rhin occupassent le territoire de l'Empire jusqu'au Lech et à la Rednitz. L'empereur pouvait d'autant moins répugner à cet arrangement, qu'il entrerait lui-même promptement en possession de tout ou partie de l'indemnité consentie par les préliminaires. Les plénipotentiaires devaient proposer comme une condition capitale de la paix que les troupes françaises n'évacueraient les portions de l'Italie à occuper par l'empereur, qu'autant qu'il évacuerait tout le territoire jusqu'au Lech et à la Rednitz, ainsi que Mayence, Ehrenbreistein, et Manheim, pour les remettre à la France.

Le Directoire trouvait de l'inconvénient à indemniser l'empereur en Allemagne, parce que le roi de Prusse pourrait y élever aussi des prétentions.

Pour améliorer la frontière vers la Suisse, il regardait comme utile d'obtenir le Frikthal, pourvu que cela ne nuisît pas au succès et à la promptitude des négociations.

Le général en chef devait saisir le moment qu'il croirait le plus convenable pour notifier au gouvernement de Venise les arrangements pris avec l'empereur, et lui proposer de se réunir aux légations de Bologne, Ferrare, et de la Romagne, en adoptant la constitution cispadane.

Dans tous les cas il ne fallait pas que Venise appartînt à l'empereur qui par là deviendrait une puissance maritime, et pourrait porter des coups funestes au commerce du Levant.

L'organisation des républiques établies en Italie devait être poussée avec activité.

Le Directoire laissait, du reste, aux plénipotentiaires à juger quelles étaient les conditions les plus avantageuses que la république française pût obtenir, et quels étaient les moyens d'y arriver promptement, leur donnant à cet effet les pouvoirs les plus étendus.

Dans l'incertitude où était Bonaparte sur l'issue de la négociation des préliminaires, il avait par sa lettre du 27 germinal mandé au Directoire qu'il proposerait à l'ennemi un armistice de trois mois commun aux trois armées

---

<sup>1</sup> Lettre de Ch. Delacroix du 7 prairial

françaises, pendant lequel on aurait le temps de détacher de celles du Rhin 40.000 hommes pour renforcer celle d'Italie, ce qui forcerait l'empereur à faire de plus grands sacrifices.

D'après la réponse du Directoire, l'envoi de ces renforts aurait eu l'inconvénient d'une désertion incalculable pendant leur marche ; et on se serait trop affaibli sur le Rhin. Quelles que fussent les forces réunies des Autrichiens devant l'armée d'Italie, elle était en mesure d'opposer une résistance qui deviendrait bientôt une offensive menaçante par le mouvement de l'armée du Rhin-et-Moselle à laquelle le Directoire envoyait 5.000 hommes de celle de Sambre-et-Meuse. Du reste le Directoire ne doutait pas que l'empereur ne fut bien décidé à faire la paix<sup>1</sup>.

Dans cette confiance, le Directoire voyait déjà les armées sur le point de revenir en France, et prévoyait la difficulté qu'il y aurait pour concilier l'empressement des militaires à rentrer dans leurs foyers, avec la tranquillité de l'intérieur et la nécessité de conserver les armées sur un pied respectable. Il demandait donc au général en chef de concourir à donner à la République une constitution militaire qui pût maintenir sa supériorité sur les autres peuples de l'Europe<sup>2</sup>.

Bonaparte annonça à M. de Meerfeldt l'arrivée de la ratification des préliminaires par le Directoire, et l'invita à vouloir bien indiquer la ville où il désirait qu'il fut procédé à l'échange. Il prévint MM. de Meerfeldt et de Gallo que le Directoire l'avait muni ainsi que le général Clarke de ses pleins pouvoirs pour traiter de la paix définitive ; et les pria de le faire connaître à l'empereur afin que les plénipotentiaires qu'il voudrait envoyer pussent se réunir le plus tôt possible à Brescia, comme on en était convenu, ou dans toute autre ville qui paraîtrait plus convenable<sup>3</sup>.

Le général en chef invita en outre M. de Meerfeldt à donner des ordres pour qu'à Trieste on se hâtât de payer le reste de la contribution, afin de le mettre dans le cas de faire évacuer cette ville, et de donner aussi dans le même but des ordres pour que l'administration de Klagenfurth fournît les chariots nécessaires au transport des effets militaires<sup>4</sup>.

Les citoyens Sémonville et Maret arrêtés contre le droit des gens sur territoire neutre, longtemps détenus dans les cachots de l'Autriche, et échangés après une longue captivité contre la princesse fille de Louis XVI, avaient essuyé des pertes considérables, et demandaient à être indemnisés. Le Directoire, voulant bien renoncer à la réparation que la République aurait eu droit d'exiger pour l'insulte qui lui avait été faite dans la personne de ses envoyés, chargea les plénipotentiaires d'insister pour obtenir de l'empereur une indemnité de 4 à 500.000 francs<sup>5</sup>.

Le Directoire convoitait l'île d'Elbe à cause de ses mines de fer, du débouché que leur exploitation pouvait procurer aux bois de la Corse, de la facilité de la fortifier et de la défendre, et de son voisinage de Livourne qui donnait la faculté de surveiller ce port. Il indiquait, pour désintéresser le roi de Naples, le grand duc de Toscane et le prince de Piombino, quelques-unes des îles appartenant aux Vénitiens, notamment Corfou. Le ministre des relations extérieures, pour

---

<sup>1</sup> Lettre à Bonaparte, du 17 floréal.

<sup>2</sup> Lettre du 23 floréal.

<sup>3</sup> Lettre du 25 floréal.

<sup>4</sup> Lettre du 25 floréal.

<sup>5</sup> Lettre à Bonaparte, du 22 floréal.

intéresser davantage Bonaparte à la conquête de l'île d'Elbe, lui mandait<sup>1</sup> : Je regarderais ces mines de fer comme le gage le plus sûr de la prospérité de l'île qui s'enorgueillit de vous avoir vu naître.

D'après des instructions additionnelles envoyées confidentiellement au général en chef par le ministre Delacroix, la garantie des emprunts hypothéqués par l'Autriche sur la Belgique et les autres pays qu'elle cédait, devait être transportée sur les pays qu'on lui donnerait en indemnité.

Il était convenable au maintien de la paix entre l'Autriche et la France qu'elles n'eussent plus de point de contact, et que par conséquent l'Autriche cédât non-seulement ses possessions sur la rive gauche du Rhin, mais encore ce qu'elle avait en Souabe et au moins le Brisgaw ; d'engager l'empereur à donner à la République une preuve de la sincérité de sa réconciliation, en procurant des établissements aux émigrés dans les contrées de ses États éloignées des frontières de la France et qui attendaient de nouveaux habitants.

Il était à désirer que le traité contiât les bases de la paix avec l'empire germanique ; que l'on pût même éviter un congrès pour cette paix, ou tout au moins en écarter les puissances qui y étaient étrangères. L'empereur ayant stipulé dans les préliminaires l'intégrité de l'Empire, cette disposition semblait écarter à jamais toute prétention à la limite du Rhin ; le Directoire ne mettait jamais en balance avec la paix, les avantages qui résulteraient de cette limite, ni les ressources immenses que ces pays offriraient pour la récompense et l'établissement des défenseurs de la patrie. Cependant le principe de l'intégrité était déjà modifié dans les préliminaires eux-mêmes par le consentement à la cession des évêchés de Liège et de Basic, à celles qui avaient déjà été faites par des traités, par le consentement du roi de Prusse à céder toutes ses possessions sur la rive gauche du Rhin, moyennant une indemnité, arrangement que réclamaient aussi le landgrave de Hesse-Cassel, les ducs de Wirtemberg et de Deux-Ponts, et le margrave de Bade. Ainsi on pouvait donc espérer d'amener l'Autriche à consentir à la limite du Rhin, en ajoutant pour prix de son consentement à la suppression des électors ecclésiastiques, Salzbourg, Trente et Brixen aux vastes possessions que les préliminaires lui assuraient en Italie.

Enfin on indiquait les lignes de frontières que l'on aurait à demander dans ces diverses hypothèses.

Le château de Montebello, à quelques lieues de Milan, fut désigné pour l'échange des ratifications. Bonaparte y établit son quartier général (30 floréal). Le concours des ministres d'Autriche, de toutes les puissances de l'Italie, de plusieurs princes d'Allemagne, des étrangers de distinction, hommes et femmes qui y étaient attirés pour leurs affaires, ou qui venaient faire leur cour à Bonaparte et à son épouse, donnèrent à ce lieu l'aspect d'une véritable cour. L'échange des ratifications y eut lieu le 5 prairial (24 mai) entre le général en chef et M. de Gallo. Il y eut quelques observations sur les formes et des chicanes sur l'étiquette. M. de Gallo aurait désiré que le traité eût été écrit sur du parchemin et que le sceau du Directoire eût été plus volumineux. Bonaparte trouva qu'on avait raison sur le premier point, les transactions de cette espèce devant laisser des souvenirs de longue durée. M. de Gallo fit même à cet égard une protestation qui fut reculée purement et simplement et sans qu'on daignât lui en accuser réception. Les empereurs d'Allemagne, en traitant avec les rois de

---

<sup>1</sup> Lettre du 30 floréal.

France, ne leur donnaient point l'alternative ; ce fut pour l'empereur une affaire d'une grande importance, il y en mettait autant qu'à la limite du Rhin. Son plénipotentiaire alléguait que le roi de Prusse agirait comme la France, et que l'empereur serait dégradé de son rang et déshonoré. En référant de cette question au Directoire, Bonaparte lui écrivait<sup>1</sup> :

Peut-être serait-ce une sottise de notre part d'insister sur une pure formalité qui nous maintiendrait en Europe au rang où nous étions, contre des avantages réels. J'aimerais beaucoup mieux que l'on continuât à agir dans toutes les transactions comme a agi le roi de France, et ensuite, d'ici à deux ou trois ans, lorsque la circonstance se présentera de passer une transaction nécessaire à l'empereur, déclarer, au nom du corps législatif, que les peuples sont indépendants et égaux en droits ; que la France reconnaît pour ses égaux tous les souverains qu'elle a conquis, et qu'elle n'en reconnaît point de supérieur. Cette manière de faire tomber une étiquette qui s'écroule d'elle-même par sa vétusté, me paraît plus digne de nous et surtout plus conforme à nos intérêts dans le moment actuel ; car s'il est prouvé que l'empereur veut plutôt persister dans cette étiquette que de nous empêcher d'avoir deux ou trois villages, ce serait un mauvais calcul que de s'y refuser.

Bonaparte avait raison. On prétend que M. de Gallo, dans les premiers moments d'ivresse que lui causa la condescendance du général en chef sur cette question d'étiquette, renonça au congrès de Berne, et consentit à une négociation séparée pour la paix<sup>2</sup>. Il est possible que ce procédé rendit le négociateur de l'Autriche plus facile sur ce point ; mais, comme on l'a vu par la lettre de Bonaparte au Directoire, du 11 floréal, M. de Gallo avait déjà dit, en rapportant de Vienne la ratification des préliminaires, que l'empereur désirait traiter sa paix particulière le plus tôt possible en Italie.

Le jour même de l'échange des ratifications, il fut convenu entre les plénipotentiaires que les négociations pour la paix définitive entre S. M. l'empereur et roi et la république française seraient ouvertes le lendemain, 6 prairial (15 mai), entre le marquis de Gallo et les citoyens Bonaparte et Clarke :

Que ce traité de paix définitif serait conclu et ratifié avant l'ouverture des négociations pour la paix de l'Empire ; qu'il serait tenu secret, et ne serait soumis à la ratification du corps législatif de France qu'au moment dont les deux puissances contractantes conviendraient ;

Que les négociations pour la paix définitive entre l'empire germanique et la république française auraient lieu à Rastadt, et commenceraient le premier juillet (3 messidor) ;

Qu'aucune puissance étrangère ne serait admise à ces négociations ; mais que l'empereur offrirait, par un des

---

<sup>1</sup> Lettre du 7 prairial.

<sup>2</sup> *Montholon*, tome IV, page 245.

articles du traité définitif entre lui et la république française, sa médiation pour la paix à conclure entre elle et les alliés de Sa Majesté ; que cette médiation serait acceptée dans le même article pour la république française ;

Que si, dans 15 jours, le plénipotentiaire de l'empereur préférerait, au lieu de la condition stipulée dans les articles précédents, que les puissances alliées fussent appelées au congrès de Rastadt, S. M. l'empereur et roi et le Directoire de la république française se chargeraient, chacun de son côté, d'y inviter leurs alliés respectifs, et qu'il serait donné des passeports de part et d'autre pour les plénipotentiaires des alliés invités.

En transmettant ces articles au Directoire, Bonaparte lui répétait en d'autres termes ce qu'il avait déjà écrit sur M. de Gallo ; **que c'était à la fois le favori de l'impératrice, de l'empereur et de Thugut, dont il était le vieil ami ; qu'il paraissait jouir d'un grand crédit à Vienne**<sup>1</sup>.

A la première conférence, qui n'eut lieu que le 7, les plénipotentiaires convinrent d'écrire respectivement à leur gouvernement pour présenter les projets suivants :

1° La ligne du Rhin à la France ; 2° Salzbourg, Passau à l'empereur ; 3° au roi de Prusse, l'équivalent en Allemagne du duché de Clèves, et en cas qu'il ne voulut pas de cet arrangement, la restitution de ce duché ; 4° le maintien du corps germanique, aux changements ci-dessus près ; 5° la garantie réciproque desdits articles.

Pour l'Italie : 1° Venise à l'empereur ; 2° Mantoue, Brescia jusqu'à l'Adige, à la nouvelle république.

L'empereur paraissait désirer des indemnités pour le duc de Modène. Bonaparte trouvait que cela n'était pas facile à arranger, à moins qu'on ne donnât au duc l'île de Zante et qu'il s'en contentât.

Aucun de ces articles n'était convenu ; c'était seulement ce qui avait, de part et d'autre, paru le plus raisonnable.

Bonaparte croyait que c'était moins à accorder la limite du Rhin qu'on avait répugnance, qu'à faire un changement qui accroîtrait la puissance de la Prusse, ou qui culbuterait entièrement le corps germanique.

Laissons parler Bonaparte lui-même sur les divers objets dont il entretint le Directoire après cette première conférence.

Dans quinze jours, écrivit-il<sup>2</sup>, la négociation prendra véritablement une tournure sérieuse : car jusqu'à cette heure le cabinet de Vienne a été conduit par un seul homme, qui paraît être fort peu habile, pas du tout prévoyant, et divaguant sur tout ; il est même sans système, flottant au milieu des intrigues de toute l'Europe, et n'ayant, en

---

<sup>1</sup> Lettre du 7 prairial.

<sup>2</sup> Lettre du 7 prairial.

dernière analyse, qu'une idée que je crois de bonne foi, c'est de ne plus renouveler la guerre.

Nous avons besoin : 1° Des articles secrets faits avec le roi de Prusse ; 2° de connaître si vous adoptez le système posé pour la limite du Rhin ; c'est-à-dire le faire garantir par l'empereur, en lui accordant Salzbourg et Passau ; garantir le corps germanique ; offrir au roi de Prusse une compensation à ce qu'il a sur la rive gauche du Rhin, et même, s'il veut s'en servir de prétexte pour se fâcher, le lui restituer. Culbuter le corps germanique, ce serait perdre l'avantage de la Belgique et de la limite du Rhin : car ce serait mettre dix ou douze millions d'habitants dans la main de deux puissances dont nous nous soucions également. Si le corps germanique n'existait pas, il faudrait le créer tout exprès pour nos convenances.

Approuvez-vous notre système pour l'Italie ? Venise qui va en décadence depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance et la naissance de Trieste et d'Ancône, peut difficilement survivre aux coups que nous venons de lui porter : population inepte, lâche, et nullement faite pour la liberté, sans terre, sans eau ; il paraît naturel qu'elle soit laissée à ceux à qui nous donnons le continent.

Nous prendrons les vaisseaux, nous dépouillerons l'arsenal, nous enlèverons tous les canons, nous détruirons la banque, et nous garderons Corfou et Ancône ; le premier sera stipulé dans le traité, le second, que nous avons, devient tous les jours plus redoutable, et nous le conserverons jusqu'à ce que les nouvelles affaires de Rome nous le donnent sans retour.

On dira que l'empereur va devenir puissance maritime ; mais il lui faudra bien des années, il dépensera beaucoup d'argent, ne sera jamais que du troisième ordre, et il aura effectivement diminué sa puissance.

Si l'on persiste, à Vienne, à s'en tenir aux préliminaires, alors nous réunirons tout à une seule république ; en cas de guerre, nous filerons derrière le Pô, par les États de Modène et de Ferrare ; nous nous porterons à Venise, et nous attaquerons le Frioul et la Carinthie, sans nous embarrasser ni de Mantoue, ni de l'Adige, ni de la Brenta.

Il me faudrait tous les décrets de la Convention relatifs aux pays réunis. Je désirerais encore que vous m'envoyassiez en poste quelqu'un qui connût jusqu'aux villages et aux moindres circonstances des nouvelles frontières que nous accepterions, si l'on en adoptait d'autres que celles du Rhin.

Le résultat de la première conférence s'écartait donc des instructions du Directoire en un point essentiel, Venise. L'empereur la convoitait, et le Directoire la lui refusait, par suite de cette vieille objection, reçue dans la diplomatie, et au-

devant de laquelle allait Bonaparte, que par la possession de cette ville, l'Autriche deviendrait une puissance maritime. Toujours préoccupé des souvenirs de l'ancienne prospérité de cette république, on ne voulait pas voir que ses beaux jours étaient passés depuis les voies nouvelles. ouvertes au commerce ; qu'ils ne pouvaient plus revenir ; qu'elle avait toujours été en déclinant, et qu'enfin la nature avait refusé à l'Autriche, grande puissance continentale, et à ses peuples, les conditions et les qualités nécessaires pour jamais devenir une puissance maritime. Sans prétendre approuver le mépris avec lequel Bonaparte traitait et l'État et le peuple vénitiens, il est vrai de dire cependant qu'il en avait mesuré la décadence, et qu'avec son coup d'œil habituellement si élevé, il jugeait bien qu'il n'y avait plus dans ce pays-là, pour celui qui le posséderait, de véritables éléments de puissance.

Quant à l'île d'Elbe dont le Directoire désirait avoir la possession, même aux dépens de Corfou, Bonaparte répondit<sup>1</sup> :

Je crois qu'il faut que nous gardions l'île de Corfou, nous trouverons à avoir l'île d'Elbe, lors de l'héritage du pape, qui est moribond. Le roi de Naples m'a même déjà fait faire des propositions d'arrangement : sa majesté ne voudrait avoir rien moins que la marche d'Ancône, mais il faut bien se garder de donner un aussi bel accroissement à un prince aussi mal intentionné et si évidemment notre ennemi le plus acharné.

Presque toutes les grandes maisons d'Allemagne désiraient qu'il fût pris des arrangements convenables à la République sur ses frontières vers le Rhin ; la cession de la rive gauche n'éprouvait donc point d'obstacles sérieux de leur part, pourvu qu'elles en fussent dédommagées sur l'autre rive par des sécularisations équivalentes. Quant à la Prusse, elle paraissait un peu confuse du rôle qu'elle avait joué en réclamant l'intégrité de l'empire germanique, tandis qu'elle était liée avec la République par une convention secrète, qui supposait la cession de toute la rive gauche, moyennant un dédommagement pour elle et un pour le stathouder, également pris sur la rive droite du Rhin. Le ministre des relations extérieures invitait donc les plénipotentiaires français, en leur faisant cette communication, à en tirer toutes les inductions qui pourraient être utiles à leur pays<sup>2</sup>.

Le Directoire envoya à Bonaparte (13 prairial) extrait d'un mémoire présenté par le général Hoche, sur la ligne que devait suivre la frontière de la République en deçà du Rhin, dans le cas où elle ne s'étendrait pas jusqu'à ce fleuve. Le tracé de ces limites était judicieux et conforme aux indications fournies par la nature du terrain. On y reconnaissait un général accoutumé à réfléchir sur l'art militaire, et sur les sources de prospérité que les conquêtes pouvaient ouvrir à sa patrie. Mais ce travail devenait désormais inutile, la limite du Rhin ayant été consentie dès l'ouverture des négociations<sup>3</sup>.

Le ministre Delacroix appelait l'attention des plénipotentiaires sur ce qui, dans un traité avec le margrave de Bade, concernait la navigation du Rhin ; rien n'était plus à souhaiter, disait-il, que la destruction des péages nombreux qui entravaient cette navigation, et qu'à cet égard une juridiction, qui serait aussi utile aux Allemands qu'aux Français, fût attribuée à la République.

---

<sup>1</sup> Lettre à Ch. Delacroix, du 7 prairial.

<sup>2</sup> Lettre du 7 prairial.

<sup>3</sup> Lettre du 13 prairial.

Le Directoire voyait avec satisfaction la tournure que prenaient les négociations, il en augurait une heureuse issue. Il attachait beaucoup moins d'importance que l'empereur à la dispute d'étiquette qu'avait élevée M. de Gallo ; tout ce qu'il demandait, c'était que la République fût traitée comme l'étaient les rois de France en pareil cas.

Il désirait donner au stathouder le Hanovre pour l'indemnité qui lui avait été promise par une convention secrète avec la Prusse, et chasser ainsi de l'Allemagne le roi d'Angleterre.

Il regardait comme dangereux de donner au duc de Modène l'île de Zante pour indemnité, et pensait que l'empereur avait les moyens de l'indemniser en Souabe, ou par la cession de quelque principauté ecclésiastique en Allemagne.

Quant aux arrangements relatifs à l'Italie, le Directoire n'était plus éloigné de céder Venise à l'empereur, sous la réserve de la petite ville de Chioggia, en faveur de la république transalpine, afin de lui procurer un débouché pour l'exportation de ses denrées. Il désirait conserver les îles vénitiennes, surtout Corfou et Céphalonie.

Il insistait vivement pour que l'Angleterre fût totalement écartée du traité, sauf à stipuler que la France acceptait la médiation de l'Autriche pour la paix entre la République et la Grande-Bretagne.

Instruit depuis assez longtemps que le prince de la Paix avait le désir de devenir grand-maître de Malte, le Directoire ne doutait pas qu'il ne fit les démarches les plus actives pour y parvenir. Mais il pensait que la République, n'ayant eu qu'à se louer des procédés de l'ordre pendant la guerre, le corps législatif ne verrait pas de bon œil une expédition de troupes françaises contre cette île ; qu'il était donc plus convenable qu'elle fut faite par l'Espagne, puisque le ministre qui gouvernait ce royaume devait en profiter.

Il semblait que le gouvernement autrichien se fût fait le geôlier de la coalition. Il avait retenu dans ses cachots Maret et Sémonville ; il y retenait encore depuis 1792 le général Lafayette et ses amis Latour-Maubourg, Alexandre Lameth et Bureaux de Puzy. Malgré les plaintes unanimes des amis de la liberté en Europe, et les sollicitations des États-Unis, le cabinet de Vienne n'avait pas lâché sa proie. Les plénipotentiaires français demandèrent par une note spéciale la liberté de ces détenus<sup>1</sup>.

Les Polonais inquiétaient extrêmement l'empereur : beaucoup d'officiers accouraient en effet du fond de la Pologne, et les soldats de cette nation, au service de l'Autriche, voyaient leur uniforme polonais avec un plaisir qui ébranlait leur fidélité. L'empereur, en même temps qu'il prouverait son désir de contribuer à la tranquillité intérieure de la République en licenciant le corps d'émigrés français, s'attendait à ce que par réciprocité, si elle ne licenciait pas entièrement les Polonais, elle apporterait du moins des modifications à leur recrutement<sup>2</sup>.

En considérant les inconvénients graves qui résulteraient de la rentrée des émigrés sur le territoire de la République, et les tentatives qu'ils feraient indubitablement pour y rentrer tous, s'ils perdaient leurs ressources au-dehors, le Directoire pensait que le licenciement du corps de Condé serait dangereux. Loin de le provoquer il désirait donc, au contraire, que l'empereur fit aux émigrés

---

<sup>1</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire du 13 prairial.

<sup>2</sup> Lettre de Bonaparte au Directoire du 13 prairial.

un sort favorable, pour les attacher au sol étranger, pourvu que ce fût à une certaine distance des frontières de la France. Le Directoire ne se dissimulait pas que c'était un objet délicat à traiter, car il fallait éviter de paraître sacrifier les principes d'une juste proscription et de la haine nationale contre ces Français perfides, et il fallait inculquer en même temps dans l'esprit du plénipotentiaire impérial l'idée que c'était à la force intérieure du gouvernement qu'ils devaient la cessation des poursuites de la France contre eux. La générosité inhérente au caractère de la nation offrait d'ailleurs une raison plausible de cette conduite, et permettait d'intéresser la délicatesse de l'empereur en faveur de cette classe d'hommes onéreux à tous les empires.

S'il en était autrement, l'Autriche insisterait plus fortement sur la dissolution des corps polonais, et l'inquiétude qu'ils jetaient en Allemagne prouvait l'importance de leur conservation. Le Directoire invitait donc ses plénipotentiaires à éluder toutes les propositions qui leur seraient faites sur ce dernier article et à ramener le premier au but qu'il leur indiquait.

Comme ils avaient décliné sans aucune réserve la demande qu'avait faite l'empereur d'être réintégré dans la possession des biens allodiaux qui lui appartenaient dans les départements réunis à la République, le Directoire approuva leur conduite.

Quant aux biens particuliers appartenant à l'archiduchesse Christine et à son neveu l'archiduc Charles dans ces départements, s'il n'était pas possible de faire renoncer l'empereur à leur restitution, le Directoire autorisait ses plénipotentiaires à la consentir, à condition cependant qu'ils seraient vendus dans l'espace de trois ans.

L'Autriche demandait que la France se chargeât des dettes hypothéquées sur la Belgique depuis le commencement de la guerre, notamment d'un prêt fait par l'Angleterre. Le Directoire voulait qu'elles fussent transportées sur les pays cédés en indemnité à l'Autriche, puisqu'ils lui arriveraient libres de dettes de cette espèce. Cependant, s'il n'était pas possible d'obtenir absolument cette réversion, il demandait que l'acquittement des dettes hypothéquées à la fois sur la Belgique et les autres États héréditaires, fut au moins proportionnellement partagé. Pour ne pas apporter de difficultés à la paix avec l'Angleterre, le Directoire consentait à opérer la libération de l'Autriche envers cette puissance<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettre du Directoire, 23 prairial.

**FIN DU SECOND TOME**

# PIÈCE JUSTIFICATIVE

Lettre de Masséna à Bonaparte, le 19 vendémiaire an V.

J'ai lu votre rapport de la bataille de Saint-Georges, mon général, et de l'affaire de Cérea. C'est avec la dernière surprise que j'ai vu que vous faites l'éloge de quelques généraux qui, bien loin d'avoir contribué au succès de cette heureuse journée, ont failli faire écraser une colonne de ma division, destinée à l'attaque de la Favorite ; et vous ne dites pas un seul mot de moi ni de Rampon. J'ai aussi à me plaindre de vos rapports de Lonado et de Roveredo, dans lesquels vous ne me rendez pas la justice que je mérite. Cet oubli me déchire le cœur et jette du découragement dans mon âme. Je rappellerai, puisqu'on m'y contraint, que le gain de la bataille de Saint-Georges est dû à mes dispositions militaires, à mon activité, et à mon sang-froid à tout prévoir.

Par la faute du général Sahuguet de n'avoir pas attaqué la Favorite comme vos ordres le portaient, la grande force de l'ennemi s'est portée entre Saint-Georges et la Favorite, et sans l'ordre que je donnai à l'intrépide général Rampon de se porter sur ma droite et d'y attaquer l'ennemi, ma division était tournée, et c'en était fait de la bataille. La brave 32<sup>e</sup> eut à soutenir un combat des plus opiniâtres pendant quatre heures, et vous ne dites pas un mot de moi ni de Rampon qui avons joué les principaux rôles dans cette mémorable journée.

Personne autre que Chabran n'a marché à la tête des grenadiers ; il s'y est tenu constamment ; Marmont et Leclerc n'y sont arrivés qu'au fort de l'action. Je n'ai assurément qu'à me louer de la manière dont ils se sont conduits ; mais cela ne doit pas faire taire ce que l'on doit à Chabran, sujet aussi brave qu'intelligent, pour lequel je vous demande en vain depuis longtemps le grade de général de brigade.

Ma lettre est dictée avec ma loyauté et ma franchise ordinaires, et c'est en vous ouvrant mon âme que je me flatte que vous me rendrez justice, ainsi qu'à plusieurs officiers de mon état-major.